DÉPÔT LÉGAL
Seine
Nº 2988
19

PREMIÈRE ANNÉE. **MAI 1888** Nº 1.

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

PRIX : **1** FRANC

Abonnement : 10 francs par an. -- Étranger : **12** francs

DE L'INDUCTION

PAR

STUART MILL

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉ EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel) reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

CALENDRIER THÉURGIQUE

Depuis les temps les plus reculés, les hommes ont éprouvé le besoin de diviser l'année, et ont imaginé le *Calendrier* afin que le renouvellement de chaque année se rapportât avec plus ou moins d'exactitude à la même époque, à la même saison. Les Indiens, les Chinois, les Mogols, les Juifs avaient leurs calendriers civils, agricoles, religieux. Aujourd'hui le calendrier Grégorien, d'origine païenne, désigne les noms des saints, élus bienheureux, qui ont gagné le Paradis. Mais ce calendrier païen a subi de nombreux changements selon les époques, et selon le caprice des Pontifes de l'Eglise ; cependant on peut constater que la plus grande partie des fêtes accréditées dans le calendrier chrétien sont prises dans les annales païennes, et bien antérieures au christianisme. « Soit disette de noms révérés, soit ignorance de la source où on les puisait, on est allé emprunter aux

calendriers anciens des personnages fabuleux, pour en faire des saints de fondation chrétienne. Rien n'est plus facile que de s'assurer de ce fait : il suffit de comparer le Martyrologe romain avec les documents qui nous sont parvenus sur les fêtes mythologiques. A l'époque qui correspond au mois de janvier, les Grecs avaient des fêtes en l'honneur de Mercure *Hermès*, et du soleil *Nican*; on nous a donné saint Hermès, et saint Nicanor. En février, Bacchus était adoré sous la qualification de *Soter* (sauveur), et Apollon sous celle d'Ephaibios; nous avons sainte Sotère et saint Ephébus.

Le mois de Mars était anciennement le point de départ de l'année; c'est alors qu'on s'adressait réciproquement les vœux du « premier jour de l'an ». La formule consacrée chez les Romains, consistait à souhaiter « *perpetuam felicitatem* », un bonheur constant. Eh bien! on lit à la date du 7 Mars les noms de sainte Perpétue et de sainte Félicité, liés ensemble dans l'ordre même des mots latins.

Bacchus, sous son nom de Dionysias, avait deux fêtes qui le célébraient ; l'une en Avril, et l'autre en Octobre, et qui étaient suivies d'une fête en l'honneur du roi Démétrius. Le martyrologe romain contient un saint Denis sous la date du 8 Avril, et un saint Démetrius sous la date du 9. Au mois d'Août, les anciens célébraient les Saturnales ; le martyrologe romain porte saint Saturnin

à la date du 22 Août. Les Dionysies d'Octobre ont occasionné la répétition de ce mois des fêtes de saint Denis et de saint Démétrius déjà inscrites au mois d'Avril ; ces dionysies, toujours en l'honneur de Bacchus, regardé avec Eleuthère comme fondateur de la Religion et des Mystères, se nommaient rustiques, parce qu'il était d'usage de les célébrer à la campagne.

Aussi le bref ne manque-t-il pas d'ajouter, à la fête de saint Denis, celles de saint Eleuthère et de saint Rustique.

Enfin, de nouvelles dionysies se célébraient au mois de Décembre en l'honneur de Bacchus, et il se trouve qu'une sainte Dionysie figure dans les calendriers chrétiens vers le milieu de Décembre :

« Les rapprochements qui précèdent, ajoute Larousse, — et on pourrait en faire beaucoup d'autres, font naturellement penser qu'il existe dans le calendrier romain un grand nombre de saints imaginaires. Quant aux saints dont l'existence a été réelle sur la terre, leur canonisation n'est pas à l'abri de toute critique : par exemple, saint Charlemagne a été admis au culte en France et en Allemagne ; cependant l'empereur Charlemagne n'a été canonisé en 1165 que par un antipape : Pascal III, son nom n'est pas inscrit sur le catalogue des saints à Rome.

« Pendant la ferveur du moyen age, on multiplia outre mesure le nombre des jours de fête consacrés à célébrer la mémoire des saints. Le christianisme était tombé,

sous ce rapport, dans un excès si criant, si ridicule, qu'on vit souvent les évêques donner eux-mêmes l'ordre de réduire le nombre des fêtes chômées. Il arriva souvent que l'histoire de plusieurs saints fut coulée sur le même moule : le bâton de saint Georges Thaumaturge, fiché en terre et prenant racine, a produit trente arbres à son imitation. Le miracle des faux morts et des faux aveugles, devenu ensuite ce qu'ils n'avaient voulu que contrefaire, se trouve dans soixante-deux vies de saints; celui des dragons liés avec des étoles se renouvelle sept fois ; celui des géants et des manteaux pendus à des rayons de soleil, quatre fois ; celui des clefs d'Eglise, ou des châsses jetées dans la mer et retrouvées, sept fois ; celui des anneaux d'évêque jetés et tombés dans les rivières, avalés, puis rendus par les poissons, s'est reproduit neuf fois ; les stigmates de saint François ont engendré neuf saints marqués de stigmates». (Larousse.)

Devant toutes ces assertions, devant les contradictions sans nombre qui se trouvent dans la composition du calendrier grégorien, en crédit chez les chrétiens, nous n'avons pas hésité à remanier le calendrier, en élaguant les fictions, les personnages apocryphes la plupart imaginaires, ou les noms de ceux qui ayant réellement existé, sont voués à l'exécration publique, tant par leur démoralisation que par les instincts sanguinaires dont ils ont fait preuve pendant leur vie.

Nous passerons sans nous arrêter sur les premiers temps du christianisme, temps obscurs sur lesquels nous n'avons que les Evangiles pour nous en indiquer les prouesses, et sans nier tout à fait l'identité de leurs origines, nous n'avons pas une foi bien robuste dans leurs assertions, attendu que les ténèbres de l'ignorance qui asservirent si longtemps les peuples ont servi à abuser pendant des siècles leur esprit crédule, et aujourd'hui que ces ténèbres sont un peu dissipées, nous pouvons hardiment mettre de côté les légendes bibliques et évangéliques pour juger froidement de la valeur des élus favorisés qui ont été élevés à la sainteté.

Arrivons à l'époque où Constantin éleva le christianisme jusqu'au trône et parlons de sa mère connue sous le nom de sainte Hélène et qui vécut au IIIe siècle.

« S'il faut en croire, dit Larousse, le témoignage de plusieurs Pères de l'Eglise, et notamment de saint Ambroise, Hélène était une simple fille d'auberge de Drapanium, en Bithynie; elle fut séduite par Constance Chlore, alors simple officier des gardes prétoriennes, dont elle eut Constantin, en 274. Certains historiens assurent même qu'Hélène ne fut jamais la femme légitime, mais bien la concubine de Constance. Il est certain que cet officier, devenu César, épousa Théodora, belle-fille de Maximien.

« A la mort de Constance, Constantin, fils de sa concu-

bine Hélène, se fit proclamer empereur, par une petite armée de soldats gaulois, anglais et allemands, à la suite de sa victoire sur Maxence, et il monta sur le trône, malgré le sénat et le peuple romain.

» Parricide exécrable, il fit égorger les deux Licinius, mari et fils de sa sœur; il n'épargna même pas ses propres enfants, et l'on étouffa par son ordre, dans un bain, l'impératrice Fausta, femme de ce monstre. Après avoir consommé ces horribles forfaits, il consulta les pontifes de l'Empire, afin de connaître quels sacrifices il pourrait offrir aux dieux pour expier ses crimes. Mais les sacrificateurs refusèrent ses offrandes, et il fut repoussé avec horreur par l'hiérophante dont la voix criait : « Loin » d'ici les parricides à qui les dieux ne pardonnent » jamais. »

« Alors un prêtre lui promit le pardon de ces crimes en se purifiant par les eaux du baptême, et l'empereur se fit chrétien.

« Constantin assembla le Concile de Nicée, exila Arius, le rappela, bannit Athanase, et mourut dans les bras d'Eusèbe, chef des Ariens, ne se faisant baptiser qu'au lit de mort afin d'échapper aux tourments de l'enfer. » (Lachâtre.)

« Larousse affirme également (*Dict. univ.*) que Constantin, quoique chrétien, n'en conserva pas moins toute sa vie le souverain pontificat que lui attribuait la juri-

diction suprême sur le paganisme, et qu'après sa mort, les païens le placèrent comme empereur au nombre des dieux, en même temps les chrétiens le sanctifiaient ; mélange bizarre, dont on trouve la trace sur certaines médailles qui le qualifiaient de Dieu et où son image est accompagnée du monogramme du Christ. »

Nous sommes suffisamment édifiés sur la valeur des premiers élus de Dieu que les chrétiens placèrent dans leur paradis, assis sans doute à la droite du Tout-Puissant.

Parmi les saints canonisés, enregistrés dans le calendrier Grégorien, nous nous arrêtons sur une des personnalités les plus vénérées du fanatisme chrétien : Saint Dominique, chanoine d'Osma, fondateur de l'Ordre des Frères prêcheurs et instigateur de l'Inquisition.

« Saint Dominique, s'écrie Larousse, n'est d'ailleurs pas aussi convaincu qu'on le suppose. La sagacité qu'il a mise à organiser la *terreur religieuse* dans le Languedoc, l'institution des tribunaux ecclésiastiques, dont les tribunaux les plus vexatoires des temps modernes ne sont que la copie, et surtout l'institution des familiers du Saint-Office, origine de notre service de sûreté, révèlent chez lui, non pas, comme on l'a dit, un génie d'organisateur, mais une perversité d'âme qui n'a d'analogie que chez les légistes les plus corrompus du Bas-Empire.

« En 1215, le pape lui confia la charge d'inquisiteur,

avec ordre de livrer au bras séculier les hérétiques qui tomberaient dans ses mains. On a donc eu raison de nommer Dominique le *Premier Inquisiteur;* c'est lui qui, réellement, perfectionna une institution judiciaire nouvelle, et y mit la dernière main. »

« Le nom de saint Dominique, s'écrie Henri Martin, (*Hist. de France*, t. IV, p. 199), n'évoque dans la mémoire populaire que des images de sang et de tortures. Un immense anathème pèse sur la tête du moine, qui passe pour le génie de l'Inquisition incarné. »

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur la valeur des Saints qui font la gloire de la chrétienté; nous sommes suffisamment fixés en songeant que si ces élus des croyants sont, comme l'affirment les prêtres, les plus grandes figures béatifiées, le besoin se fait sentir de remplacer les noms des Saints de la chrétienté, la plus plupart légendaires, fabuleux, despotes et sanguinaires, consignés dans le calendrier Grégorien chrétien, par un *calendrier Théurgique*, composé de noms qui se sont immortalisés par leur valeur morale, littéraire et philosophique. C'est ce que nous avons essayé de faire à l'aide de documents puisés dans les annales historiques de l'humanité. De plus, nous nous proposons d'établir l'histoire biographique de tous les personnages illustres que nous avons placés dans le calendrier Théurgique.

CALENDRIER THÉURGIQUE 1888

JANVIER

Dates	Jours	Les jours augmentent de 1 h. 4 m.
1	D	**Paris** (Diacre).
2	l	Tibulle.
3	m	Gall.
4	m	Mira (Th.).
5	j	Pindare.
6	v	Vespasien.
7	s	Quinte-Curce.
8	D	**Anaxagore.**
9	l	Manéthon.
10	m	Papin (Denis).
11	m	Schumann (Ant. M.).
12	j	Epicure.
13	v	Taillefeu.
14	s	Zenon.
15	D	**Rama.**
16	l	Chrysipe.
17	m	Mongeron.
18	m	Schwenckfeld.
19	j	Servet (Michel).
20	v	Cléanthe.
21	s	Tharséas.
22	D	**Gutenberg.**
23	l	Joanen.
24	m	Prodicus.
25	m	Leucippe.
26	j	Hippias (d'Elis).
27	v	Thrasimaque.
28	s	Melanchton.
29	D	**Confucius.**
30	l	Parmentier.
31	m	Polus.

FÉVRIER

Dates	Jours	Les jours augmentent de 1 h. 27 m.
1	m	Spuzheim.
2	j	Panelius.
3	v	Posidonius.
4	s	Sciopius.
5	D	**Germain** (Comte de saint).
6	l	Meung.
7	m	Hobbès.
8	m	Gassendi.
9	j	Athenodore.
10	v	Delon.
11	s	Strabon.
12	D	**Confucius.**
13	l	Montesquieu.
14	m	Nostradamus.
15	m	Palestrina.
16	j	Soliman.
17	v	Tarse.
18	s	Vico.
19	D	**Timée de Locres.**
20	l	Montgolfier.
21	m	Protagoras (d'Abdère).
22	m	Swammerdam.
23	j	Talleyrand.
24	v	Vigilame.
25	s	Racine.
26	D	**Anaximènes.**
27	l	Merlin (l'enchanteur).
28	m	Paracelse.
29	m	Soufflot.

MARS

Dates	Jours	Les jours augmentent de 1 h. 48 m.
1	j	Cornuais.
2	v	Perse.
3	s	Juste Lipse.
4	D	Solon.
5	l	Pascal.
6	m	Morgani.
7	m	Penn.
8	j	Sully.
9	v	Telesille.
10	s	Wallis (J.)
11	D	**Pythagore.**
12	l	Numa (Pom.).
13	m	Sulpitius.
14	m	Gallus.
15	j	Terence.
16	v	Vyasa.
17	s	Paré (Ambroise).
18	D	**Sophocle.**
19	l	Stace.
20	m	Théocrite.
21	m	Vinci.
22	j	Ramus.
23	v	Mozart.
24	s	Hegel (G. G. F.).
25	D	Périclès.
26	l	Pasquier.
27	m	Gall.
28	m	Volta.
29	j	Réaumur.
30	v	Regurmontanus.
31	s	

AVRIL

Dates	Jours	Les jours augmentent de 1 h. 40 m.
1	D	Senèque.
2	l	Patrisi.
3	m	Démocrite.
4	m	Voltaire.
5	j	Rousseau (J. J.).
6	v	Gasparin (M^me^ de).
7	s	Joseph Flavius.
8	D	Socrate.
9	l	Harvey.
10	m	Plotin.
11	m	Rubens.
12	j	Antisthène.
13	v	Saladin.
14	s	Cornélie (fille de Scipion.)
15	D	Calidasa.
16	l	Quesnay (François).
17	m	Artemise (Reine).
18	m	Miglius.
19	j	Porphyre.
20	v	Saint Martin.
21	s	Cleobule.
22	D	**Lao-Tseu.**
23	l	Aristide.
24	m	Myson.
25	m	Posidonius.
26	j	Sanchoniathon.
27	v	Dumont de Nemours.
28	s	Leissing.
29	D	**Vincent de Paul.**
30	l	Sombreuil (M^lle^ Marie de).

MAI*		
Dates	Jours	Les jours augmentent de 1 h. 17 m.
1	m	Jonès (William).
2	m	Plutarque.
3	j	Saint-Cyran.
4	v	Celse.
5	s	Aristarque.
6	D	**Ieseus Christna.**
7	l	Spartacus.
8	m	Raphaël.
9	m	Lajunais.
10	j	Michel-Ange.
11	v	Lachatolais.
12	s	Buffon.
13	D	**Homère.**
14	l	Mesmer.
15	m	Polémon.
16	m	Gasner (curé).
17	j	Chezy.
18	v	Lametrie.
19	s	Jean Reynaud.
20	D	**Swedenborg.**
21	l	Murillo.
22	m	Pline.
23	m	Savanarola.
24	j	Cincinnatus.
25	v	Abélard.
26	s	Delormel.
27	D	**Shakspeare**
28	l	Labruyère.
29	m	Haydn.
30	m	Postel.
31	j	Sanctorius.

JUIN		
Dates	Jours	Les jours augmentent de 17 m.
1	v	Bonnet (Charles).
2	s	Pothier.
3	D	**Van Helmont.**
4	l	Cyrano de Bergerac.
5	m	Musschenbræk.
6	m	Paxitèle.
7	j	Sapho.
8	v	Cornélie (mère de).
9	s	Héloïse.
10	D	**Platon.**
11	l	Lucrèce.
12	m	Prescillien.
13	m	Saumaise.
14	j	Cornaro.
15	v	Damon.
16	s	Fourrier (Charles).
17	D	**Théophraste.**
18	l	Juvénal.
19	m	Labarre.
20	m	Hegel.
21	j	Priestley.
22	v	Saussure.
23	s	Buffon.
24	D	**Caton** (l'Ancien).
25	l	Proclus.
26	m	Scaliger.
27	m	Apulée.
28	j	Courrier (Paul).
29	v	Dalembert.
30	s	Cagliostro.

JUILLET		
Dates	Jours	Les jours diminuent de 36 m.
1	D	**Marc Aurèle.**
2	l	Prodicus.
3	m	Halley (Edmond).
4	m	Cuvier.
5	j	Calanus.
6	v	Helvetius (Philos.).
7	s	Antigone.
8	D	**Thalès.**
9	l	Thémistole
10	m	Sostrate.
11	m	Timoléon.
12	j	Staël-Holstein (Mme de).
13	v	Kircher.
14	s	Gratrakès.
15	D	**Dosithée** (de Samarie).
16	l	Virgile.
17	m	Jussieu (Ant.).
18	m	L'Hôpital.
19	j	Molière.
20	v	Prudence.
21	s	Puységur.
22	D	**Empédocle.**
23	l	Spinosa.
24	m	Valdo.
25	m	Psychée.
26	j	Myrtis.
27	v	Hugo (Victor).
28	s	Démocrite.
29	D	**Anaxarque.**
30	l	Lavoisier.
31	m	Molinos.

AOUT		
Dates	Jours	Les jours diminuent de 1 h. 36 m.
1	m	Wilberlorie.
2	j	Suétone.
3	v	Dolet (Etienne).
4	s	Duvergier de Hauranne.
5	D	**Fo-Hi.**
6	l	Azaïs (P. Hyacinthe).
7	m	Michelet.
8	m	Théopompe.
9	j	Sand (Georges).
10	v	Verones.
11	s	Witt (J.).
12	D	**Apollonius de Tyane.**
13	l	Bacon (Roger).
14	m	Plutarque.
15	m	Euclide.
16	j	Spener.
17	v	Knox.
18	s	Montague (Lady).
19	D	**Anaxilas.**
20	l	Allan Kardec.
21	m	Spartacus.
22	m	Washington.
23	j	Jansenius.
24	v	Morus (Thomas).
25	s	La Fontaine.
26	D	**Sophocle.**
27	l	Titus.
28	m	Kircher.
29	m	Linné.
30	j	Molay (Jacques).
31	v	La Condamine

* Fête de Christna, 1er jour de l'année théurgique.

SEPTEMBRE

Dates	Jours	Les jours diminuent de 1 h. 42 m.
1	s	Deleuze.
2	D	**Archimède.**
3	l	Stilpon.
4	m	Montagne.
5	m	Lamartine.
6	j	Montanus.
7	v	Zachlas.
8	s	Origène.
9	D	**Simon le Mage.**
10	l	Tyndal.
11	m	Socin.
12	m'	Ovide.
13	j	Hillel (l'ancien).
14	v	Hypatié.
15	s	Lulli (J.-B.)
16	D	**Aspasie.**
17	l	Tite-Live.
18	m	Stilling.
19	m	Hummel.
20	j	Milton.
21	v	Cicéron.
22	s	Vigilancius.
23	D	**Ardjouna.**
24	l	Trajan.
25	m	Waté.
26	m	Monge.
27	j	Leroux (Pierre).
28	v	Priscillien
29	s	Molière.
30	D	**Philon** (le juif).

OCTOBRE

Dates	Jours	Les jours diminuent de 1 h. 19 m.
1	l	Hohenlohe.
2	m	Héraclite.
3	m	Timée de Locres.
4	j	Aristote.
5	v	Timoléon.
6	s	Mutchesson.
7	D	**Fête de tous les philosophes.**
8	l	Leucipe.
9	m	Mornay.
10	m	Nicolle.
11	j	Philolaus.
12	v	Horace.
13	s	La Péronie.
14	D	**Archytas.**
15	l	Jacobi.
16	m	Lamballe.
17	m	Margraff (Ant.).
18	j	Pascal (Blaise).
19	v	Goëthe.
20	s	Jamblique.
21	D	**Cristophe Colomb.**
22	l	Mouler (Nat.).
23	m	Llorente.
24	m	Phocion.
25	j	Xenophande.
26	v	Lebnith.
27	s	Mydarge.
28	D	**Dante.**
29	l	Thou.
30	m	Vacoudeva.
31	m	Xénophon.

NOVEMBRE

Dates	Jours	Les jours diminuent de 1 h 19 m.
1	j	Zénon.
2	v	La Sablière.
3	s	Lalande.
4	D	**Newton.**
5	l	Périclès.
6	m	Philostrate.
7	m	Thucydide.
8	j	Herschell.
9	v	Franklin.
10	s	Macrobe.
11	D	**Epictète.**
12	l	Lallard.
13	m	Phlégeon.
14	m	Turgot.
15	j	Guyon (Mme).
16	v	Lactance.
17	s	Montecuculli.
18	D	**Anaximandre.**
19	l	Corinne.
20	m	Tournefort.
21	m	Valentin.
22	j	L'Épée (l'abbé).
23	v	Sames (Thomas).
24	s	Lamonoie.
25	D	**Eratosthène.**
26	l	Rollin (Ch.).
27	m	Roland (Dame J.).
28	m	Pic de la Mirandole.
29	j	Tzetzes.
30	v	Valère Maxime.

DÉCEMBRE

Dates	Jours	Les jours diminuent de 16 m.
1	s	Cazotte.
2	D	**Beethoven.**
3	l	Fabricus.
4	m	Lenoir (J. Ch.).
5	m	Phidias.
6	j	Jeanne Hachette.
7	v	Pestalozzy.
8	s	Dupuis.
9	D	**Euripide.**
10	l	Valmiki.
11	m	Rabelais.
12	m	Spenner.
13	j	Vanini.
14	v	Weiskamps.
15	s	Flamel (Nicolas).
16	D	**Demosthène.**
17	l	Jefferson.
18	m	Quintillien.
19	m	Lessing.
20	j	Manès.
21	v	Pétrarque.
22	s	Vaucanson.
23	D	**Politien** (Ange).
24	l	Weslay.
25	m	Fénelon.
26	m	Germanicus.
27	j	Lulle (Raymond).
28	v	Moranès.
29	s	Perecyde.
30	D	**Lycurgue.**
31	l	Delleglace (Joséphine).

Beaucoup d'autres calendriers ont été proposés pour remplacer le calendrier Grégorien, entre autres le républicain, celui de l'école positiviste d'Auguste Comte, de Larroque, celui de Flore de Linné, comprenant le tableau des plantes qui fleurissent dans chaque mois de l'année, variant suivant les climats, etc., etc.

Dans le calendrier républicain, leurs auteurs eurent pour but non seulement de corriger les erreurs du Grégorien, mais encore d'indiquer l'ère nouvelle républicaine et d'écarter toutes les pratiques religieuses.

Dans le calendrier républicain, les mois étaient composés de trois décades, ou périodes de dix jours, et les noms des saints étaient remplacés par des noms de fleurs, de fruits, de légumes, d'animaux ou par des désignations allégoriques, prises dans la nature. Pour ne faire qu'une citation, prenons la première décade vendémiaire, premier mois de l'année républicaine. Nous y trouvons : *Raisin, safran, châtaigne, colchique, cheval, balsamine, carotte, amarante, panais, cuve.*

Ce calendrier commençait le 22 septembre 1792, à minuit (équinoxe d'automne), époque de la fondation de la République, et quoique ridicule dans la dénomination, il influença les fanatiques révolutionnaires à ce point, que beaucoup substituèrent à leur nom de baptême le nom de légume, de fleur ou de fruit, etc., qui correspondait à la date de la fête de leur patron; ainsi le général Doppet

signait *Pervenche* Doppet; le représentant Michaud, *Cumin;* le général Peyron, *Myrte;* le général Lamer, *Peuplier*, etc., etc., et toutes ces aberrations n'en ont pas moins été maintenues officiellement pendant 12 ans 2 mois et 27 jours, mais au bout de ce temps, l'ancien calendrier Grégorien a été rétabli à partir du 1er janvier 1806 (11 nivôse an XIV).

Pour celui positiviste d'Auguste Comte, qui nous paraît le plus dans la vérité, nous nous y serions ralliés, admettant avec lui treize mois dans l'année, mais nous n'approuvons pas les noms imaginaires dont il l'a composé, tels que Brahma, Bouda, Prométhée, Hercule, Bélus, Zoroastre et tant d'autres qui sont des mythes pour l'histoire; nous avons préféré admettre les noms des philosophes qui ont illustré les âges de l'humanité, et qui ont une biographie certaine dans l'histoire.

Pour ce qui est de la composition des mois, nous n'avons rien changé au calendrier Grégorien, si ce n'est que nous avons décidé de faire commencer l'année Théurgique le 1er mai, jour que nous consacrons à célébrer Christna, celui des philosophes le plus accrédité des historiens, comme aussi le plus ancien, et répondant le mieux aux idées de la Doctrine Théurgique, comme moraliste inspiré et guérisseur par le Fluide des Esprits Blancs. Nous basant sur les probabilités scientifiques des systèmes des mondes habités, nous plaçons cet Esprit

supérieur dans le Soleil, présidant à notre Planète.

Une société astronomique ayant mis au concours un projet de calendrier, répondant le mieux aux exigences sociales, le projet qui a été primé simplifie singulièrement le calendrier courant, en ne comptant pas le 1er janvier dans les années ordinaires, et en supprimant deux jours pour les années bissextiles, ce qui réformerait les irrégularités des mois.

Nous serions assez d'avis de nous conformer à ce projet, mais jusqu'à plus amples informations, nous resterons dans le *statu quo*.

THÉURGIE

Aristophane, le plus illustre des poètes grecs, quatre siècles et demi avant notre ère, et, un siècle et demi après lui, Pausanias le Phrygien, célèbre par se voyages et par ses travaux historiques, affirment que le premier *Théurge*, qui fut assisté des Esprits blancs, fut Orphée, personnage légendaire des temps héroïques de la Grèce, réprésenté « comme une sorte de demi-dieu, un chantre sublime, un révélateur des mystères sacrés, et surtout un civilisateur religieux. On a ajouté le nom d'*Orpheus* au sanscrit *Arbhu*, pluriel *Arbhavas*, sorte d'esprits qui jouent un grand rôle dans la mythologie védique indoue.

» Ils sont bienfaisants et industrieux, et vivent en bonne intelligence avec les dieux (ou esprits supérieurs), pour lesquels ils travaillent à l'occasion. Leur nom, comme adjectif, signifie adroit, inventif, et, comme substantif, artisan, habile surtout à « forger ou à construire les chars. » (Larousse. *Dict. univ.*)

Kuhn Adalbert, le savant philologue et archéologue, affirme que les Elfes de la Germanie, qui excellaient dans la musique et le chant, étaient des *Orphéistes*.

Selon la légende mythologique, Orphée serait fils d'Apollon et de la muse Calliope.

Qu'était Apollon, le père d'Orphée ?

Apollon, père d'Orphée, était le dieu du jour, de la poésie, de la musique, de l'éloquence, de la médecine, des arts.

Peu de jours après sa naissance, il perça de ses traits le serpent Python. Les principaux temples que le charlatanisme des prêtres lui éleva, afin d'exploiter son souvenir, furent ceux de Delphes, de Délos et de Ténédos. Dans ces temples, les prêtres attiraient la foule des malades pour invoquer l'esprit de ce grand Théurge guérisseur.

Les anciens lui donnaient également le nom de Phébus, Hélios, personnification du soleil, le dieu bienfaisant qui écarte les maladies, qui les guérit, car ses rayons salutaires rendent la santé et les forces au corps épuisé : c'était la divinité guérissante.

« Les deux qualités de divin et de médecin, ajoute Larousse, se confondaient à l'origine des sociétés. »

Il est facile de reconnaître dans ces descriptions des attributs d'Orphée, élevé par les homme au rang du dieu de la lumière, conducteur du soleil, excellant dans

toutes les sciences et dans tous les arts, charmant les animaux aux accords de sa lyre, guérissant par le fluide blanc, une personnification du Christna indou, incarnation de Vischnou, deuxième personne de la Trinité indoue, venant 4,800 ans avant notre ère, et qui fut le premier Théurge inspiré, consigné dans l'histoire, guérissant les malades par le concours des esprits blancs. Il fut élévé après sa mort au rang des dieux, puis rangé dans le soleil, et devint plus tard Apollon, puis Orphée, qui personnifiait également le soleil, principe de la fécondation et de la génération universelles.

Ces dieux imaginaires rappellent le Ieseus Christna indou, sous différentes formes allégoriques, selon le caprice des prêtres, et l'intelligence des peuples dont ils exploitaient la crédulité. Orphée, à l'exemple de Christna, enseignait la manière de servir les dieux ou Esprits, d'apaiser leur colère ; il guérissait également les maladies. On a encore les hymnes composés sous son nom par les prêtres, vers le temps de Pisistrate : ce sont de véritables conjurations théurgiques.

Larousse affirme qu'il y avait une grande ressemblance entre la magie théurgique et la théologie païenne ; il cite Apollonius de Tyane, Apulée, Porphyre Jamblique, Julien, qui étaient des Théurges d'une grande valeur ; il dit aussi qu'on pourrait mettre de ce nombre

Jésus de Nazareth ; et nous en aurions bien d'autres à citer depuis le Christna indou qui déjà — 4,800 ans ans avant notre ère — opérait des guérisons merveilleuses et prêchait une doctrine philosophique d'une telle portée que les princes et les prêtres dont il dévoilait les vices, le firent mettre à mort. Tous ont été persécutés de même par les sectes sacerdotales.

Les formules d'évocation qu'employaient ordinairement les faux Théurges, étaient rédigées dans un langage cosmopolite, qui n'était compris que des initiés seuls, moyen mis encore de nos jours en pratique, non seulement par les prêtres catholique de nos malheureux temps, mais encore par les médecins qui, les uns et les autres, ont un *jargon* mêlé de latin et de grec, afin de déguiser leur charlatanisme aux oreilles du vulgaire.

Les plus grands Théurges, qui étaient des guérisseurs inspirés par les Esprits aux fluides blancs des régions heureuses, n'admettaient aucune formule sacramentelle, et n'employaient aucune méthode charlatanesque pour en en imposer aux masses.

Ils étaient pauvres, simples et charitables, dominés par une seule pensée : faire le bien et pratiquer une charité égalitaire, ne faisant aucune différence entre les grands et les petits. Ils n'aspiraient pas aux grandeurs d'ici-bas, et avaient un souverain mépris pour tout ce qui captive les sens des grands de la terre. Mais il n'en

fut pas de même des faux Théurges qui, à l'aide de jongleries et de cérémonies ridicules, cherchaient à en imposer aux hommes pour mieux les exploiter ; ceux-là obtenaient peu de guérisons, car les Esprits blancs ne pouvaient les assister ; aussi avaient-ils recours aux fétiches qu'ils exhibaient et offraient à l'adoration des croyants au nom des Théurges, qui se sont immortalisés par leur philosophie et leurs guérisons miraculeuses.

Aujourd'hui même, ne sommes-nous pas encore témoins des manœuvres des sectes sacerdotales qui, à force de réclames de toutes sortes, attirent les fidèles en pèlerinages pour leur vendre des prières, ou la faveur de s'agenouiller devant des manitous d'un aspect plus ou moins repoussant, tels que des vierges noires, blanches ou rouges, des saints pour la plupart déguenillés, ou de prétendues reliques qui servent à fixer l'attention des croyants, lesquels, bénévolement, vident leur bourse dans les mains des prêtres qui amassent des richesses aux dépens de la naïveté des uns ou de l'orgueil des autres, promettant à ceux-ci la pluie, à ceux-là le beau temps, la guérison des maladies, etc.

Larousse nous initie aux agissements des prêtres guérisseurs de l'antiquité.

« Le dieu, dit-il, se faisait entendre mystérieusement ; une voix cachée expliquait leurs songes aux malades et

rendait, sous forme d'oracle, les arrêts de sa thérapeutique sacrée. Ainsi excitée par la terreur et la foi, l'imagination des malades venait en aide à la nature, réagissait sur l'économie, et quelques-uns se trouvaient immédiatement guéris, tandis que d'autres attendaient plus longtemps et quelquefois toujours l'efficacité des remèdes. En somme, il y avait bien plus de malades exploités que de malades guéris.

» Voici un exemple de la supercherie des prêtres médecins : pour faire voltiger Hécate sous la forme d'un feu aérien, un compère, caché dans une chambre obscure, attendait la fin d'une évocation magique et lâchait un milan ou un hibou auquel était attachée de l'étoupe enflammée. Aussitôt le malade, prévenu d'avoir à se prosterner lors de l'apparition du feu, se cachait la face contre terre jusqu'à ce que le magicien lui ordonnât de se lever, ce qu'il ne faisait qu'après avoir repris l'oiseau et lorsque le feu était éteint. »

Le nom d'Hécate, ou Hécaerge, est une appellation féminine donnée à Apollon ou le dieu soleil, et de même qu'Apollon, Hécate était évoquée dans les temples pour la guérison des maladies.

Dans des temps plus rapprochés de nous, on a eu des preuves de guérisons par évocations. Larousse rapporte qu'en 1727, un diacre janséniste, nommé Pâris, connu par sa grande piété, vint à mourir et fut inhumé au

cimetière de Saint-Médard. On répandit alors le bruit que sa dépouille avait la puissance de guérir. Des malades furent envoyés la nuit dans le cimetière, et là on les fit coucher sur sa sépulture. Leur effroi se traduisait par des convulsions, et quelques-uns s'en revinrent guéris.

« De nos jours, ajoute Larousse, le mysticisme médical règne chez certaines peuplades sauvages, et y présente des caractères assez intéressants. Ainsi, chez les Indiens de l'Amérique (Peaux-Rouges) on croit que la médecine et la religion, filles du ciel, émanées du sein du grand Esprit, ont été données aux hommes par *Monabodzo*.

» Elles s'exercent toutes deux dans les temples, par les soins des prêtres médecins, espèces de sorciers, dont la pathologie se résume dans cet aphorisme : « La » cause des maladies est due à l'esprit d'un animal mal- » faisant. »

Il est certain, et les Théurges les plus en crédit ont assuré ce fait, que beaucoup de maladies avaient leur source dans l'action des mauvais fluides émanant des Esprits de bas étage. Les hommes les plus éminents, dit Larousse, ont eu, sur ce chapitre, la crédulité la plus barbare.

Pythagore pensait que les maladies sont dues à des démons répandus dans l'air ; et pour lui, comme pour

les autres philosophes grecs, les purfiications et les ablutions n'avaient qu'un but : chasser ces démons.

La même doctrine fut admise par les grands docteurs chrétiens, et il se trouve qu'elle règne aussi chez les peuples barbares. Plusieurs philosophes ont essayé de systématiser ces croyances et d'en trouver une raison ; d'autres ont été jusqu'à fournir la démonstration de leur légitimité.

Dans l'antiquité, les dieux ou déesses avaient des influences déterminées : le Soleil, où le dieu Ra agissait sur la tête ; Anubis, sur le nez et les lèvres ; Hathor, sur les yeux ; Selk, sur les dents ; Moon, sur la chevelure ; Rieth, sur les genoux, etc., etc.

En Grèce, dès l'époque de la guerre de Troie, nous voyons qu'on évoque les dieux pour mettre fin aux épidémies. Des temples médicaux furent élevés en divers lieux, notamment à Épidaure. Ceux de Pergame, en Asie Mineure, ceux de Cos et de Cyrcée en Libye, furent très célèbres. Ces temples étaient situés dans des lieux agréables, près de sources thermales ou de cours d'eau, et entourés de jardins. Les prêtres conseillaient des remèdes appropriés à chacune des différentes maladies, mais seulement après que les malades s'étaient préparés durant plusieurs jours et plusieurs nuits par l'abstinence, le jeune, les prières, les offrandes, les sacrifices, etc.

Nous n'avons pas de peine à reconnaître que les moyens employés aujourd'hui par nos prêtres chrétiens à Lourdes, à la Salette et tutti quanti, sont absolument les mêmes, et que, faute de Théurges inspirés des Esprits blancs, ils ont recours à des manœuvres grotesques et lucratives, du reste.

L'observation des personnes sérieuses qui ont suivi les guérisons opérées par ces moyens, a prouvé que ces moyens ne réussissaient ordinairement dans les classes riches que par l'hygiène forcée que le voyage leur impose.

En effet, la plupart de ceux qui s'adonnent aux plaisirs de la table deviennent obèses, obstrués de mauvaises humeurs. Alors le voyage, le grand air, le changement de régime les débarrassent de toutes ces mauvaises humeurs amassées par l'intempérance, l'oisiveté et la débauche. Mais il est rare de certifier dans leurs rangs une vraie cure qui s'obtient plutôt parmi les gens obscurs qui, venant avec la foi, attirent à eux les Esprit blancs qui les guérissent de préférence, ces Esprits fuyant l'orgueil et la vanité. Si nous en croyons la légende évangélique, accréditée par les chrétiens, Jésus-Christ n'a opéré ses guérisons que parmi les pauvres.

Et si nous voulons prouver la certitude de ce que nous avançons, pourquoi toutes ces grandes dames patronnesses, ces beaux messieurs des confréries, les grands

dignitaires, les prélats, ne se précipitent-ils pas en nombre à Lourdes, à la Salette et autres lieux accrédités par les prêtres, pour se faire guérir, et pourquoi envahissent-ils de préférence les villes d'eaux : Vichy, Bourbonne, Plombières et autres? Hélas, ils sont comme les médecins, ils veulent bien battre monnaie à l'aide de leurs prescriptions, mais comme ils sont, par expérience, convaincus du peu d'efficacité de leurs formules, et en connaissent même le danger, ils se gardent bien d'en user, car Dieu sait combien de victimes, combien de morts subites à Lourdes, et combien d'empoisonnements par l'usage des médicaments ordonnés par la prétendue science médicale.

De plus ils redoutent la critique et la malignité publiques, qui ne manqueraient pas de les signaler comme indignes des grâces et des faveurs des manitous qu'ils exhibent à l'adoration des naïfs, et ils comprennent sans doute qu'il est plus prudent d'aller se distraire dans les villes d'eaux, ou respirer l'air au bord de la mer.

Et si nous voulons un exemple transcendant, tournons un regard de pitié sur la personne du pape Pie IX. Comment est-il mort? Couvert d'ulcères. Où sont les miracles de la catholicité? à quoi servent les piscines de Lourdes, de la Salette, et que penser du pouvoir des reliques et des fétiches canonisés qu'ils étalent aux yeux du public?

Cependant, quelle force d'attraction pour les Esprits

des régions éthérées que cette organisation sacrée du sacerdoce, et que ne pourraient pas ces prêtres qui ont fait vœu de servir Dieu et les Esprits, s'ils s'écriaient avec la raison de la foi sans fanatisme :

« Arrière l'orgueil qui nous pousse au luxe, à l'intempérance et à la débauche; arrière les faveurs que nous accordons aux grands qui possèdent les biens terrestres. Élevons nos âmes au delà de la terre pour appeler à nous les Esprits blancs aux fluides purs afin qu'ils les déversent, par notre intermédiaire, sur ceux qui souffrent et leur procurent la guérison; afin qu'ils nous inspirent une morale et une philosophie d'accord avec la science et la raison. Brisons les idoles grotesques que nous avons élevées en l'honneur de ceux qui ont semé la haine, la discorde et le massacre dans les rangs des humains, tels les Constantin, les Borgia, les Torquemada, monstres qui ont emprisonné, torturé, fait périr par la corde et le bûcher leurs frères en Dieu. Mais non, il faut à ces hommes de la matière et du fanatisme les grandeurs, les honneurs, les richesses qui enfantent le luxe, la mollesse et la dépravation. Saint Thomas d'Aquin, entrant un jour dans la chambre du pape Innocent IV pendant que l'on comptait de l'argent : « Vous voyez, lui dit le pontife, que l'Église n'est plus au siècle où elle disait : Je n'ai ni or ni argent ». — Il est vrai, Saint Père, répondit saint Thomas, mais elle ne peut plus dire : Lève-toi et mar-

che! » Nous Théurges, plaignons ces hommes et vivons en frères ; qu'une étroite solidarité s'établisse entre nous, pour nous aider mutuellement à traverser cette incarnation terrestre, faite de souffrances et de misères, nous pénétrant de plus en plus de cette vérité consolante : que cette terre n'est pour nous qu'une étape qui ne compte même pas pour une seconde dans notre parcours éternel ; et que les esprits nous attendent dans un monde de justice pour nous placer selon nos œuvres. Laissons bien loin derrière nous ces corporations fanatiques, ces sectes médicales et sacerdotales inspirées par les Esprits des basses régions, qui empoisonnent le corps et l'esprit des hommes, et suivons la doctrine pure des Théurges guérisseurs, inspirés par les Esprits blancs des régions lumineuses.

Les temps sont arrivés, les calamités se succèdent, la douleur est à son comble ; les hommes se convulsionnent et semblent vouloir, par un effort suprême, se débarrasser de ce fluide empesté de l'égoïsme qui serpente depuis si longtemps sur notre globe.

Les masses, épouvantées des conséquences des doctrines pestilentielles, implorent des hommes dévoués pour les délivrer de ces fléaux : de la guerre, de l'incendie, et de toutes les violences qui assombrissent le fluide éthéré des cieux.

L'heure a enfin sonné au cadran des destinées, où

l'humanité, réchauffée au soleil de la vérité et de la reconnaissance, doit se rénover pour tresser des couronnes au souvenir des :

Ieseus Christna, des Confucius, des Lycurgue, des Pythagore, des Empédocle (d'Agrigente), des Anaxagoras, des Socrate, des Platon, des Apollonius de Tyane, des Galilée, des Van Helmont, des Swedenborg, des Deleuze, des Jean Raynaud, des Lamartine, etc., qui, du haut de leurs demeures célestes, laissent échapper une larme de pitié sur la poussière ensanglantée de la terre, pour nous rappeler que nous sommes tous les enfants du même Dieu.

Théurges guérisseurs et inspirés, qui êtes encore en butte aux persécutions et aux sarcasmes de l'ignorance et de la mauvaise foi, élevez vos âmes vers les courants immenses de l'éther divin, pour y puiser de nouvelles forces. Un cri d'alarme sillonne la terre ; évoquons ces Esprits qui ont illustré tous les âges et qui rayonnent dans les cieux.

Evoquons-les, ils ne seront pas sourds à notre appel, et ils allumeront dans nos cœurs ce feu sacré qui a embrasé d'une foi si ardente les Théurges, bienfaiteurs de l'humanité, de tous les siècles. Des torrents de fluide se déverseront sur nous et il surgira de nos rangs des guérisseurs qui réveilleront les peuples engourdis dans l'ignorance et la douleur.

CHANT DES THEURGES

O vérité ! viens déchirer le voile
Qui te rendait invisible à nos yeux ;
C'est sur ton front que rayonne l'Etoile
De l'avenir, sois l'astre radieux !
Car le Seigneur, dans sa bonté suprême,
Vient éclairer le but, même aux ingrats,
N'exigeant rien de nous qu'amour extrême,
Et charité l'un pour l'autre ici-bas.
La Théurgie est la sublime aurore
Qui doit guider la marche des croyants,
Et prouvera que l'homme existe encore,
Bien que rayé du nombre des vivants.
A l'œuvre donc, amants de la doctrine,
Donnons à tous l'exemple à notre tour :
Des purs Esprits suivant la loi divine,
Nous unissant dans un élan d'amour.
O Vérité ! viens déchirer le voile
Qui te rendait invisible à nos yeux ;
C'est sur ton front que rayonne l'Etoile
De l'avenir, sois l'astre radieux !

LES THÉURGES

IESEUS CHRISTNA

Christna (en sanscrit sacré) appelé le Divin Rédempteur des Indous, naquit 4,800 ans avant notre ère à Mathoura ou Madura, sur la rive droite de l'Yamouna ou Djoumnah, d'une vierge nommée Davaki Devegui ou Devanaguy (en sanscrit, formé par Dieu) et fille d'une sœur du roi Kansa, surnommé le tyran.

Vischnou, deuxième personne de la trinité indoue, s'était présenté à la sœur du tyran à l'état d'Esprit pour lui annoncer qu'elle allait donner le jour à une fille qui, sans cesser d'être vierge, mettrait au monde un enfant, et que cet enfant serait lui-même, Vischnou, venant dans sa neuvième incarnation sur la terre, accomplir une grande mission qui était de détrôner les rois tyrans et cruels, de guérir et moraliser les hommes en leur inspirant les sentiments les plus purs et les plus parfaits d'amour et de charité.

Kansa ayant appris dans un songe que sa sœur devait mettre au monde la mère d'un enfant qui ferait crouler les trônes, résolut de la persécuter.

La mère de Devanaguy, toute pénétrée de la révélation que lui avait faite Vischnou, eut un pressentiment des intentions de son frère; voulant éviter son courroux, et craignant pour les jours de son enfant, elle prétexta un pèlerinage et se rendit chez le berger Nanda, son parent, qui habitait un petit village sur les bords du Gange. La légende indoue accrédite que le tyran ne lui donna qu'une escorte très faible et incapable de la protéger.

L. Jacolliot rapporte que « sur le soir, à peine Lakmy sœur du roi, s'était-elle mise en marche avec son enfant, qu'une suite, composée de plus de cent éléphants caparaçonnés d'or, et conduits par des hommes somptueusement vêtus, vint se joindre à elle, puis, comme la nuit était venue, une colonne de feu parut dans les airs pour les diriger au son d'une musique mystérieuse, qui semblait venir du ciel. Et tous ceux qui assistaient à ce départ merveilleux comprirent que tout cela n'était point ordinaire et que la mère et l'enfant étaient protégés par le Seigneur.

« Le voyage de Lakmy jusqu'aux rives du Gange, ajoute cet historien, ne fut qu'une marche triomphale; de tous côtés, les populations accouraient en foule sur son passage, se disant entre elles : « Quelle est cette rannie (reine) qui possède un si beau cortège? Ce doit être la femme du prince le plus puissant de la terre. Et de toutes parts on lui apportait des fleurs dont on jon-

chait la route, ainsi que des fruits et de riches présents.

« Pendant soixante jours que dura le voyage, la colonne de feu ne cessa jamais de diriger le cortège jusqu'à l'arrivée ; et, chose extraordinaire, les tigres, les élephants sauvages, loin de s'enfuir épouvantés comme ils ont coutume de le faire aux approches de l'homme, venaient doucement considérer la suite de Lakmy, et leurs rugissements devenaient aussi tendres que le chant des bulbulis, afin de ne pas effrayer l'enfant.

« Nanda, ayant appris par un messager de Vischnou l'arrivée de sa parente, vint l'attendre à deux jours de marche de son habitation, suivi de tous ses serviteurs, et dès qu'il aperçut Devanaguy, il la salua du nom de Mère, disant à tous ceux qui s'étonnaient de cette parole : « Celle-là sera notre mère à tous, puisque d'elle naîtra l'Esprit qui doit nous régénérer. »

La légende indoue montre Devanaguy comme un modèle de perfection, aimant à se retirer dans la solitude pour élever son cœur à Dieu, qui l'inspirait de la mission qui lui était réservée.

Jacolliot raconte qu'un jour qu'elle se trouvait seule sur le bord du Gange à faire ses ablutions, au milieu d'une foule d'autres femmes venues dans le même but, un oiseau gigantesque vint planer au-dessus d'elle, et, descendant doucement, il déposa sur sa tête une couronne de fleurs de lotus.

« Et tous les assistants furent émerveillés, et ils songèrent que cette enfant était destinée à de grandes choses. »

D'après cet auteur, la mère de Devanaguy vint à mourir et Kansa rappela sa nièce auprès de lui à Madura. A peine arrivée, il la fit enfermer dans une tour, résolu à la faire périr. Dans ce but, il fit mêler du poison extrait des plantes les plus dangereuses à l'eau et aux aliments que chaque jour on faisait passer à Devanaguy dans sa prison; mais, chose extraordinaire et qui le remplit d'effroi, la jeune fille, non seulement n'en mourut pas, mais encore ne sembla point s'en apercevoir. Il la laissa alors sans aucune nourriture, pensant que la faim serait peut-être plus puissante que le poison. Il n'en fut rien, et Devanaguy continua à jouir de la plus parfaite santé. Ce que voyant, le tyran de Madura abandonna son intention de la faire mourir, et se borna à placer une forte garde autour de la prison. Mais ce fut en vain : toutes ces précautions ne devaient pas empêcher la prophétie de s'accomplir « et l'Esprit divin de Vischnou traversa les murailles pour se joindre à sa bien-aimée.

(*A suivre*).

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

Dès la plus haute antiquité, les brahmes présentaient Dieu en trois personnes ayant le pouvoir de guérir les maladies. C'est ainsi que nous le voyons représenté, dans l'Atlas des voyages de Sonnerat (pages 34, 41, 51 et 52), avec le geste de mains des guérisseurs par le *Fluide* des Esprits Blancs. Dans toutes les contrées de l'Indoustan, on rencontre quelquefois sur les places publiques, et principalement dans les jardins, les bosquets, les endroits solitaires et écartés, le *lingam* adoré par les Indiens comme symbole de la création.

Les temples d'Eléphanta, dans l'île du golfe de Bombay (mer des Indes); de Kalaça, à Ellora, dans la province de Circas; de Rama-Eswurin, près du cap Comorin, dans l'Indoustan; dans ces temples accouraient des milliers de pélerins qui venaient évoquer, par la

voix des prêtres, la guérison de leurs maux et la rémission de leurs fautes. Chaque année, à l'époque de la fête de Siva, les Indous viennent encore, de nos jours, en pélerinage dans ces temples, pour écouter les récits grotesques des fables chantées par les prêtres que la crédulité gorge d'offrandes, soit pour apaiser la colère du dieu vengeur, soit pour obtenir la guérison de leurs maladies, offrandes qui ne servent qu'à entretenir les prêtres dans un luxe immoral.

Ces prêtres, très puissants, libres de leurs actions, exercèrent le mercantilisme religieux avec une plus grande extension; ils élevèrent des temples suivant le goût et le génie de l'époque, et c'est ainsi que ces nations primitives, qui avaient adoré l'astre du jour, le soleil, face à face avec la nature, sans autels, sans temples, sans images, furent peu à peu subjuguées par les prêtres, qui les parquèrent dans l'enceinte étroite des temples, sur les autels desquels étaient étalés des fétiches, des images grotesques, remplaçant le DIEU-SOLEIL, pour le représenter sous les formes allégoriques du lingam-yoni, organes de la reproduction.

Le lingam est la partie essentielle de la théogonie indoue. « Quand les quatorze mondes se furent formés, dit le livre sacré, avec l'axe qui les traverse, et au-dessus du mont Kailaca (mont Mérou, dans la Tartarie, au nord de l'Himalaya), alors parut, sur le sommet de ce dernier

triangle, l'yoni, et, dans l'yoni, le lingam. Ce lingam (ou arbre de vie) avait trois écorces : la première et la plus extérieure représentait Brahma ; celle du milieu, Vishnou ; la troisième, la plus cachée, était Siva. Quand les trois dieux se furent détachés, il ne resta plus dans le triangle que la tige, nue désormais, placée sous la garde de Siva.

» Telle est une des premières formes du lingam ; mais, quelquefois, Siva est autrement représenté : on le voit, comme Brahma, flottant dans un lotus, sur la montagne d'or nommée Kaïlaca. Là, est une plate-forme sur laquelle se trouve une table enrichie de neuf pierres précieuses, et au milieu de padma ou lotus, sortant dans son sein le triangle, origine et source de toutes choses. De ce triangle sort le lingam, Dieu éternel, qui en fait son éternelle demeure. Ce signe, image de la fécondation complète, représente, dans ce cas, l'union des deux sexes, et symbolise la trinité indoue : nouvelle preuve que la plupart des religions sont basées sur l'idée de la génération, étendue symboliquement au cosmos tout entier.

(Larousse, *Dict. univ.*)

(*A suivre.*)

LES THÉURGES

IESEUS CHRISTNA

(Suite.)

« Un soir que la vierge priait, une musique céleste vint tout à coup charmer ses oreilles; sa prison s'illumina, et Vischnou lui apparut dans tout l'éclat de sa divine majesté. Devanaguy tomba dans une profonde extase, et ayant été *obombrée,* dit l'expression sanscrite, par l'Esprit du Dieu qui voulait s'incarner, *elle conçut.*

« La nuit de l'accouchement de Devanaguy, et comme le nouveau-né jetait son premier vagissement, un vent violent fit une trouée dans les murs de la prison, et la vierge fut conduite, ainsi que son fils, par un envoyé de Vischnou, dans une bergerie appartenant à Nanda et qui était située sur le confin de Madura.

« Le nouveau-né fut appelé Christna (en sanscrit sacré). Les bergers, mis au courant du dépôt qui leur était confié, se prosternèrent devant l'enfant et l'adorèrent.

« La même nuit, Nanda connut, par un songe inspiré

par Dieu, ce qui venait d'arriver, et il se mit en marche avec ses serviteurs et plusieurs saints personnages, pour aller chercher Devanaguy et son fils, afin de les soustraire aux embûches du tyran de Madura.

« Ce dernier, en apprenant l'accouchement et la fuite merveilleuse de sa nièce, entra dans une rage indescriptible... Il résolut de poursuivre, par tous les moyens possibles, le fils de Devanaguy et de le faire mettre à mort.

« Ayant eu un nouveau rêve qui l'avertissait d'une manière plus précise encore du châtiment qui l'attendait, il ordonna le massacre, dans tous ses Etats, des enfants du sexe masculin nés pendant la nuit où Christna était venu au monde, pensant ainsi atteindre sûrement celui qui, dans sa pensée, devait plus tard le renverser du trône.

(*A suivre*).

DANGERS DE LA PHARMACOPÉE

Si nous voulons être fixés sur les dangers des drogues qui remplissent la boutique des pharmaciens autorisés de par la loi, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur le traité de THÉRAPEUTIQUE et de MATIÈRE MÉDICALE, par A. TROUSSEAU et H. PIDOUX, deux gloires des Facultés. A. Trousseau, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, ex-représentant du peuple à l'Assemblée constituante, etc., etc. Trousseau était d'un scepticisme outré à l'égard de l'efficacité des pratiques médicales, ce qui a fait dire à P. Larousse, dans son *Dictionnaire universel*, « qu'on lui avait reproché d'avoir poussé le scepticisme un peu loin en médecine. »

Cette célébrité médicale, tout en se flattant d'être un des plus grands spécialistes pour la guérison des cancers, n'en mourut pas moins d'un cancer à l'estomac.

H. Pidoux était médecin de l'hôpital Lariboisière, chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Ecoutons ce que ces deux illustrations scientifiques médicales, gonflées d'honneurs, chargées de croix, pensent et disent des remèdes employés en médecine :

« Les préparations ferrugineuses, presque bannies de la thérapeutique française, pendant que florissait la doctrine du Val-de-Grâce, ont, depuis vingt et quelques années, reçu une impulsion nouvelle à laquelle nous ne sommes peut-être pas étrangers ; et aujourd'hui, non-seulement elles ont repris la place importante qu'elles occupaient au siècle dernier, mais encore elles ont été prodiguées avec imprudence et administrées avec trop peu de circonspection. Quoi qu'il en soit, il est peu de médecins qui de nos jours n'emploient souvent le fer et qui ne le placent, dans l'ordre de son utilité, à côté du quinquina, de l'opium, de la belladone, etc., etc.

» Sous l'influence de ces préparations, il ne se produit immédiatement aucun effet nuisible, mais après huit ou quinze jours, il se manifeste quelquefois un sentiment de plénitude qui jette dans un malaise indéfinissable. La tête alors est lourde et douloureuse, l'intelligence est moins nette, en un mot surviennent les signes de la pléthore sanguine, maladie des oisifs, des gourmands et des ivrognes.

» Vous aurez beau saigner ces gens-là, s'écrie le

docteur Chauvet, cette opération, que vous serez contraints de réitérer à des intervalles plus ou moins rapprochés, conduira finalement votre repu à l'hydropisie et au marasme. »

Suivons Trousseau : « Le visage, dit-il, la poitrine, le dos, se recouvrent assez souvent de pustules d'acné (*varus sabaccus*), maladie de la peau, vulgairement désignée sous le nom de couperose.

» La pléthore dont nous venons de parler, peu dangereuse en général chez l'homme doué d'une santé parfaite, n'est pas exempte d'inconvénients sérieux chez les individus prédisposés à la phthisie pulmonaire, et surtout aux hémoptysies (crachement de sang), chez les femmes fortement colorées dont le flux menstruel est ou supprimé ou peu abondant.

» Ses effets sur l'estomac sont peu appréciables : il n'augmente pas l'appétit, il le diminue même assez souvent, et cause des pesanteurs d'estomac, des éructations nidoreuses (gaz qui s'échappent de l'estomac, donnant un goût d'œufs pourris à l'haleine); de la diarrhée, et plus fréquemment de la constipation. Quelques praticiens ont constaté que les préparations ferrugineuses donnaient lieu à un orgasme vénérien assez énergique. Nous avons pu nous-mêmes être témoins de cet effet.

Assez souvent encore chez les femmes, l'usage des martiaux à dose peu élevée détermine, du côté de la

vessie, une vive irritation manifestée par de fréquentes envies d'uriner, des cuissons dans le méat urinaire.

» L'influence du fer sur la menstruation est tout autre que celle qui lui est ordinairement attribuée. Suivant tous les thérapeutistes, les martiaux rendent les règles plus actives, mais des relevés faits avec soin nous ont prouvé que si, dans quelques cas, l'hémorragie menstruelle devenait en effet plus abondante chez les femmes bien portantes qui prenaient du fer, ce flux était au contraire ou retardé ou diminué chez le plus grand nombre.

» Comment agit le fer dans la chlorose ?

» A cet égard, il existe deux opinions bien tranchées :

» Les uns veulent que le fer absorbé passe directement dans le sang, y soit précipité à l'état d'oxyde, lui rende immédiatement les principes qui lui manquent, et fasse d'emblée de ce fluide une élément réparateur.

» Les autres attribuent à ce médicament une action uniquement tonique, en vertu de laquelle les fonctions digestives et nerveuses sont influencées de manière à rendre plus parfaites l'ennervation et la nutrition.

» La véritable question n'est pas de savoir, dit l'éminent physiologiste Claude Bernard dans ses leçons au Collège de France, publiées par l'*Union médicale* (1854), si le fer guérit la chlorose (pâles couleurs), mais d'abord si la chlorose est due à l'absence du fer, et si le fer

administré va se mettre à la place de celui qui manque.

» Sans doute, quelques auteurs ont avoué qu'il y avait dans le sang des chlorotiques diminution dans la proportion de fer, mais ils ne l'ont pas prouvé chimiquement. Ceux, au contraire, qui ont fait des analyses, ont trouvé que la quantité de fer est la même avec ou sans chlorose. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, dans cette maladie, il y a moins de globules dans le sang. »

Nous sommes suffisamment fixés sur la valeur de cet agent dangereux pour rappeler que le professeur Fabre, dans son *Dictionnaire de Médecine*, a dit : « Les préparations de fer agissent comme poison, et peuvent déterminer la mort. »

Les professeurs Fleury et Tardieu s'accordent avec Trousseau et Pidoux pour affirmer que « la plupart des jeunes filles soumises à cette médication, qui avait d'abord semblé agir favorablement, ont vu leur état empirer tout à coup.

» J'ai traité et vu traiter une infinité de chloroses par le fer, administré à haute dose, longtemps et sous toutes les formes. Eh bien! je déclare n'avoir jamais été en mesure de constater une seule guérison vraie, solide, durable, à l'aide de cet unique moyen.

» J'ai remarqué qu'après s'être gorgés pendant un certain temps de fer sous toutes les formes, pilules, dragées, pastilles, eaux martiales, les malades perdaient

l'appétit, maigrissaient, éprouvaient des crampes d'estomac, quelquefois la diarrhée, alternant avec la constipation, des vomissements, une petite toux sèche, etc., etc. J'ai conclu de là que le meilleur moyen de combattre efficacement la chlorose, était encore l'hygiène. »

« La médecine, s'écrie le docteur Peschier, se fait son procès elle-même ; les médecins impriment et affichent leur incapacité ; ils proclament donc hautement qu'il vaut autant si ce n'est mieux, quand on est malade, se confier aux soins de la nature que d'invoquer les leurs ; ils hâtent peut-être, car ils n'arrêtent pas la mort ».

Combien ne voyons-nous pas, en ces temps de décadence hygiénique, de malheureux affectés de l'insensibilité des membres, surtout des pieds, qui se traînent chancelants, funeste résultat dû aux falsifications de toute nature apportées dans les aliments, narguant la loi et les laboratoires municipaux.

Oh ! la loi, elle préfère sévir contre les guérisseurs par le fluide qui, eux, condamnent le charlatanisme médical dans ses pratiques, d'accord en cela avec le célèbre Bichat qui a prononcé ces paroles mémorables : « Qu'elle (la médecine) n'est point une science pour un esprit méthodique, mais un assemblage informe d'idées inexactes, d'observations puériles, de moyens illusoires, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées ».

Eh bien! malgré ces assertions, les tribunaux rendent encore, de nos jours, des jugements contre des guérisseurs qui, par leurs pratiques fluidiques, soit par le regard, le toucher, la simple volonté, soulagent les pauvres malades. Des soins d'hygiène et de propreté, le massage, l'usage d'eaux de toilette inoffensives tombent même sous le coup de la loi, lorsque les malades soulagés peu délicats se refusent à rénumérer les services rendus par le guérisseur.

Tel est le cas de mademoiselle Louvet, masseuse, rapporté ainsi par le courrier du soir du 3 Mai 1888 :

« A la neuvième chambre, à signaler une affaire assez curieuse d'exercice illégal de la médecine, et de vente de remède secret.

« Il s'agissait d'une demoiselle Louvet, masseuse de son état, et qui avait eu le seul tort d'employer pour ses frictions une eau miraculeuse dite « Eau angélique.

« Malgré la plaidoirie de son défenseur, Me René Lafond, d'accord en cela avec la jurisprudence et M. Weil, juge au tribunal, soutenait que le massage ne constitue point l'exercice de la médecine, et qu'une eau de toilette n'est pas un remède secret ; mademoiselle Louvet a été condamnée à une amende, insignifiante d'ailleurs.

« Cette étrange décision est de nature à jeter un certain émoi dans le monde des coiffeurs, pédicures, bai-

gneurs et autres industriels, qui prodiguent les frictions et les massages sans se douter le moins du monde qu'ils s'exposent aux rigueurs de la loi, s'ils tombent jamais sous la main de l'implacable président de la neuvième chambre, M. Grehen ! »

Nous sommes persuadé que M. le Président Grehen, s'il avait lu nos ouvrages sur tout le charlatanisme de la médecine, et suivi nos conférences, se serait assuré, d'après les documents que nous avons puisés dans les ouvrages des princes des facultés, que la médecine n'est pas une science, mais un empoisonnement, qui demande une réforme des plus sévères, et surtout, une surveillance des plus actives de la part d'une police savante, et sérieusement obligée de contrôler non-seulement les prescriptions pharmaceutiques, mais les différentes panacées que les journaux acclament à force d'argent, dans leurs colonnes.

Car enfin, les malades, traités le plus souvent pour des indispositions les plus insignifiantes, finissent, à l'aide de leurs médicaments, par passer de vie à trépas.

Si, après une observation suivie, on établissait une moyenne entre ceux qui guérissent à l'aide des drogues de la pharmacopée et ceux que les guérisseurs parviennent à sauver, même après qu'ils ont subi les traitements multiples empoisonneurs des différentes écoles médicales, nous avons la ferme conviction et cela après une

expérience de trente années d'observations, que la loi sévère ne tarderait pas à pourchasser la médecine officielle qui, au dire de Sthal, « tue sept malades sur dix ».

Le docteur Goazet soutient lui que « dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et que, dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. »

« Ce n'est point par des récriminations, s'écrie à son tour le célèbre Audin Rouvière, mais par des actes, que vous devez réfuter les pratiques de ces hommes : Faites mieux qu'eux, et vous n'aurez pas besoin, pour vous faire croire, de prodiguer avec autant de profusion les épithètes injurieuses.

« Eh quoi ! ajoute ce praticien, c'est au pied du lit de ce mourant que vous seul avez soigné, que vous déclamez contre ces prétendus charlatans. Quoi ! c'est auprès de ce valétudinaire, qui languit depuis quinze ans entre vos mains, que vous les dénoncez. »

Nous sommes persuadé que si M. Grehen « l'implacable » président de la neuvième chambre, avait lu la 327e page de l'annuaire des médecins de 1863, il se serait convaincu que déjà, à cette époque, le docteur Duclos, de la société d'Indre-et-Loire, dans son rapport à l'une des assemblées de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France, crut

devoir énoncer cette mémorable vérité : « Nous sommes tous les auxiliaires de la médecine illégale par nos dissensions intérieures. Il est vraiment difficile que le public prenne confiance en nous quand nous ne cessons de nous témoigner mutuellement une complète et absolue défiance. Grâce à nos discordes, nous sommes tous d'ailleurs, il faut bien l'avouer, à des idées d'un autre temps sur ce que nous appelons les droits de la médecine. Facilement nous inclinons à considérer le malade comme étant, en quelque sorte, la propriété du médecin, idée parfaitement fausse, dont les pays plus avancés que le nôtre ont déjà fait justice, ce qui nous conduit à réclamer toujours le concours de l'autorité.

» Erreur, profonde erreur.

» L'autorité n'a rien à voir là ; si puissante qu'elle soit, elle n'imposera jamais à personne ce qui est l'unique et légitime raison d'être du médecin : je veux dire la confiance. Le médecin vraiment digne de ce nom n'exerce pas seulement ni surtout en vertu du privilège que lui confère son titre. C'est la confiance qu'inspire son savoir et son caractère qui établit réellement sa situation. »

Nous n'avons pas de peine à croire que si M. le Président eût lu ces lignes, il n'eût pas hésité à acquitter mademoiselle Louvet.

L'argumentation du docteur Duclos est tellement en rapport avec les idées progressives de notre époque, que

l'opinion publique a déjà, depuis longtemps, jugé la valeur de la médecine dans ses applications et ses manœuvres.

Nous en trouvons une preuve éclatante et toute récente dans un fait relaté dans l'*Intransigeant* du 6 mai : un médecin qui, ayant conscience du discrédit public tombé sur les pratiquants diplômés, s'avise d'exercer la médecine en ayant grand soin de cacher son titre de docteur. Mais laissons parler l'*Intransigeant* :

UN SORCIER DIPLOMÉ

« M. Cazalas, commissaire de police du quartier Clignancourt, recevait, depuis quelque temps, de nombreuses plaintes concernant un M. L..., qui exerçait, disait-on, la médecine illégalement, de complicité avec des pharmaciens de Montmartre, et se faisait payer fort cher.

» — Monsieur, lui dit le commissaire, j'ai reçu des plaintes contre vous, pour exercice illégal de la médecine.

» — Pardon, monsieur, répondit l'inculpé, j'exerce la médecine, c'est vrai, mais légalement, en vertu des droits que me confère ce diplôme.

» Et il tira de son portefeuille un diplôme de docteur en médecine, parfaitement en règle.

» — Je ne comprends pas, fit le commissaire étonné, pour quelle raison vous cachez alors vos titres : êtes-vous interdit ou condamné ?

» — Oh ! nullement ; mon casier judiciaire est intact. Et puisque vous désirez des explications, je vais vous en fournir.

» A vingt-sept ans, je fus reçu docteur, à la Faculté de Paris. Je n'avais pas de fortune. Pour arriver à payer mes frais d'examens et de thèse, j'avais travaillé avec acharnement, j'avais fait des économies sur mes appointements d'interne des hôpitaux.

» Comme j'avais été remarqué des professeurs, en passant ma thèse, je voulus rester à Paris, pensant qu'il me serait facile de me créer une clientèle.

» J'achetai, à crédit, un petit mobilier, et j'attendis.

» Quelques clients vinrent ; mais, bref, je mourais de faim.

» Presque désespéré, je partis pour Terre-Neuve, sur un méchant bateau de pêcheurs à la morue, et je revins à Paris.

» J'abandonnai la médecine pour faire de la représentation de commerce. Entre temps, j'eus l'occasion de donner des soins à plusieurs voisins, sans leur avouer que j'étais docteur : je fus largement payé.

» Convaincu que le charlatanisme vaut mieux que la

science, je me mis à donner des consultations, mais clandestinement.

» Et les clients furent nombreux; ils me payèrent régulièrement, sans compter. Et, depuis dix ans, j'exerce la médecine, ayant l'air de me cacher. J'ai fait fortune, j'ai aujourd'hui dix mille francs de rente.

» Voilà, monsieur le commissaire, mon histoire. Soyez discret. Et, surtout, ne dites pas aux plaignants que je suis docteur de la Faculté : je perdrais probablement ma clientèle.

» En échange de votre discrétion, je soignerai gratuitement tous les indigents que vous m'enverrez. »

« J'ai un profond dégoût de la médecine et des médecins, s'écrie le docteur Drappart, dans une lettre adressée aux docteurs Broussais, Bouillaud, Donné, Bazille, Douillet; votre science est dans l'anarchie, votre profession dans la décadence, votre métier sur le bord de l'abîme. »

Avouons, chers lecteurs, qu'en présence des opinions de toutes ces célébrités et de la déconsidération qui s'attache aux médecins, surtout en ces temps de transitions, il faut avoir un fier aplomb pour se targuer du titre de médecin concédé par un diplôme aussi peu en crédit.

Nous avons reçu la visite de mademoiselle Louvet, qui est venue nous faire part de ses mésaventures; car c'est la deuxième fois qu'elle est condamnée pour exercice

illégal. Son intention serait, nous a-t-elle dit, de s'associer avec un médecin de la Faculté de Paris. Depuis sa première condamnation, qui date de près de deux ans, elle est journellement tourmentée par un petit bataillon de doctes diplômés qui, de même que celui dont l'*Intransigeant* vient de nous raconter l'aventure, crèvent de faim.

Hélas ! ce que nous sommes nous-même assailli par ces déclassés malheureux, et même par d'autres plus en crédit !

Que de gens aux figures cadavéreuses, affublés de vêtements graisseux, râpés, qui cherchent, par la pratique médicale, à gagner leur vie ! La plupart ont quitté leur province d'où, à force de privations, leurs parents leur ont envoyé de quoi vivre dans la capitale et s'y faire diplômer.

Aussi, quelles déceptions dans ces familles, de cultivateurs pour la plupart ! Si elles avaient réfléchi, elles auraient envoyé leur fils au séminaire ; au moins, un curé a toujours des ouailles et du pain assuré.

LA RELIGION ET LA MÉDECINE

AU CHEVET DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE FRÉDÉRIC III

Dans le *Figaro* du 4 Mai, nous lisons dans un article, signé Jacques de Saint-Cère, ces lignes à propos de l'agonie de l'empereur Frédéric III.

« Les médecins de Charlottenbourg sont certes plus étonnants encore que les médecins de Molière.

» Voilà douze mois qu'ils se disputent, les Allemands et les Anglais, se traitant d'ignares. Le docteur Bergmann a cédé : L'empereur, en se remettant de sa dernière attaque, a trompé toutes les attentes de la science allemande, on l'a abandonné aux Anglais qui s'entêtent à ne pas vouloir le laisser mourir. Le docteur Bergmann, en s'en allant, a l'air de dire que Frédéric III, son roi, n'est digne que d'être soigné par un médecin anglais.

» Et le docteur Mackenzie triomphe. Il rit de son rire froid qui découvre ses dents de bouledogue. »

Voilà enfin où en arrive la science médicale, et c'est bien le moment de répéter avec le docteur Barthez que

« les médecins sont des aveugles qui frappent sur le mal avec un bâton (Mém. de Mad. Dubarry) » et avec le fameux docteur Frappart :

« J'ai donc un profond dégoût de la médecine et des médecins. »

» Votre science est dans l'anarchie, votre profession est en décadence, votre *métier* est sur le bord de l'abîme, vous n'avez point de corps médical ; vous vivez dans la haine, dans le mépris les uns des autres, la *déconsidération* vous envahit de toutes parts. »

« La matière médicale, a dit le célèbre Bichat, est de toutes les sciences celle où se peignent le mieux les travers de l'esprit humain. (*Anat. gén. Consid. générales.*)

« Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, a dit Marchal de Calvi (*France méd. et pharm.*) ni principes, ni foi, ni loi. »

Le trop fameux docteur Mackenzie « rit de son rire froid » devant un être qui agonise, et que sa prétendue science n'a pu sauver, ne pouvant ignorer du reste que le célèbre professeur Claude Bernard a dit dans un de ses cours au Collège de France : « La médecine que je suis chargé de vous enseigner n'existe pas. » Son scepticisme à l'égard de la science pourrait expliquer son rire, c'est une affaire d'habitude médicale. Mais il n'en est pas de même du cynisme sacerdotal que rien ne peut excuser.

Et d'après la relation de M. Jacques Saint-Cère :

« A Aderberg, dans la Marke, on a récité la prière suivante :

« *Puisque nous ne pouvons plus espérer la guérison de l'empereur, ô Seigneur, délivre-le le plus vite possible de ses maux et donne lui auprès de toi la paix qu'il ne peut plus trouver ici-bas.*

« On sera peut-être tenté de dire, ajoute M. Jacques Saint-Cère, tant la chose est monstrueuse, qu'on ne peut être qu'en présence d'un stupide excès de zèle d'un obscur pasteur de province. On se trompe et d'une singulière façon, car voici ce que disait à Potsdam, résidence royale, à l'Orphelinat militaire, établissement royal, M. de Ranke, pasteur de première classe, et fils du grand historien allemand, mort l'an dernier :

« Puisque Dieu a donné à l'empereur Guillaume une si belle mort, demandons-lui de délivrer bientôt l'empereur Frédéric et de fortifier la santé du prince impérial. »

« Et on prêchait ces belles paroles de paix et de pitié, dimanche, au moment même où l'empereur allait mieux. Et ce ne sont pas là des exceptions : dans toutes les communautés ultra-conservatrices, on a adressé au ciel des prières semblables. A Berlin, dans l'église française, le pasteur Coulon a prié pour la mort prochaine de l'empereur. A Bornstedt, dans la commune où l'empereur possède une ferme modèle dont il est très fier,

le pasteur a dit que les inondations étaient un *châtiment de Dieu et qu'il fallait espérer que Dieu rappellerait bientôt à lui ceux qui attiraient ces châtiments sur le peuple Prussien.* » (Jacq. Saint-Cère).

Pour nous, Théurge, nous avons la ferme conviction que les prières des gens civilisés, qui sont citées plus haut, n'ont pas plus le pouvoir de faire mourir cet empereur avant le temps, que le charlatanisme médical pratiqué par les célébrités qui l'ont traité n'a eu le pouvoir de le guérir et de le sauver de la mort qui l'attend, et en fait de châtiment, nous ne pouvons que répéter avec le docteur de Breyne, religieux de la Grande-Trappe (*Essai analyt. et myth. sur la Doct. des éléments morbides,* page 336) : « C'est donc quelquefois un vrai châtiment de la Providence que de tomber entre les mains des médecins qui nous exécutent savamment, consciencieusement et promptement. »

Le célèbre Hecquet (Philippe), médecin des Carmélites, disait aussi « que les médecins se préparaient des remords pour l'avenir, et que sur leurs vieux jours, ils formaient une confrérie de pénitents. »

A toutes ces manœuvres médicales et sacerdotales, nous ne savons si nous ne préférerions pas l'usage de certaines peuplades sauvages, telles que les Rhinderwas dans l'Inde, adorateurs de Kali, aux usages mis en pratique par les médecins et les pasteurs dont

M. Jacques Saint-Cère vient de nous raconter les exploits. Ces sauvages croient plaire à leur divinité Kali en tuant père, mère, enfants considérés comme trop vieux ou infirmes, ou attaqués de maladies incurables, pour les manger.

Ils ont du moins cette supériorité incontestable qu'ils ne chargent pas leur Dieu de tuer leurs incurables. Ils croiraient blasphémer, et ils ont trop le respect de leur divinité.

FÊTE THÉURGIQUE

Dimanche passé, 6 mai, une grande fête a été donnée par la rédaction de la *Revue théurgique*, qui a son siège, 20, rue Montenotte (Étoile), en l'honneur de l'esprit de Ieseus Christna. Ciel sans nuages, salle comble, jardin envahi, profusion de fleurs apportées par les familles de ceux qui ont été guéris par le concours des Esprits aux fluides blancs assistés de Christna.

Près de trois cents personnes de tout âge, de toutes conditions, assistaient à cette fête, considérée par les Théurges comme la plus importante de l'année.

La fête a commencé par le chant des Théurges, chanté par les jeunes filles, les jeunes garçons et les enfants, avec accompagnement d'orgue. Puis le zouave Jacob a pris la parole.

Dans cette conférence, il est arrivé à prouver que l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont que des mythes et des légendes grossièrement imitées des cos-

mogonies et théogonies indoues, ainsi que les légendes sur Christna, imaginées par les prêtres.

Après avoir élagué les fables dont les castes sacerdotales ornent l'histoire, pour abrutir la raison humaine, il a établi dans sa vérité, à l'aide de documents historiques, l'histoire de Christna.

Tout d'abord, de son vivant, ce bienfaiteur de l'humanité, persécuté par les prêtres et les rois, fut mis à mort par eux, puis beaucoup plus tard, ces mêmes prêtres exhibèrent son image pour la placer sur les autels de leurs temples et la faire adorer comme leur Dieu, l'accréditant à l'aide de légendes fabuleuses, afin de mieux exploiter la crédulité des simples qui s'empressaient de vider leur bourse dans les mains avides des prêtres.

Le zouave Jacob, par des appréciations raisonnées, a expliqué les dangers de nourrir l'esprit de la jeunesse de contes et de légendes pour la plupart burlesques.

« Pour les Théurges, a-t-il dit, Christna était un Esprit supérieur venu s'incarner sur la terre pour protester contre le charlatanisme des prêtres et combattre la tyrannie des rois, confirmant la grandeur de sa mission par une morale des plus pures et une faculté guérissante des plus puissantes, prouvant ainsi qu'il était assisté par les Esprits des plus hautes régions de notre système solaire. »

Après cette première partie de sa conférence, le zouave a entonné d'une voix forte et pénétrante le premier chant évocateur à Christna, accompagné de toute la sympathique assemblée.

La deuxième partie de la conférence a été une instruction concernant les THÉURGES présents qui se vouent à moraliser et à guérir leurs semblables par le concours des ESPRITS aux FLUIDES BLANCS. Il s'est surtout attaché, dans son discours, à mettre les néophytes en garde contre les embûches que peuvent leur tendre ceux qui ont intérêt à combattre les grands principes théurgiques ; car, fait-il observer, bien que les bûchers aient été éteints par le sang des philosophes, et les cachots de l'Inquisition démolis par le progrès civilisateur, la persécution fait toujours son œuvre par tous les moyens qui sont encore en son pouvoir.

Il a démontré le danger qu'il y a pour la jeunesse à se livrer aux enseignements des sectes sacerdotales qui abrutissent l'intelligence par des légendes absurdes et des pratiques en dehors de la saine raison, recommandant aussi de ne se laisser entraîner dans aucune réunion magnétique, somnambulique, hypnotique ou spirite, si ceux qui y président ne sont pas dans la pratique théurgique, c'est-à-dire dans des sentiments de moralité et de charité, s'appliquant à la guérison des maladies et des infirmités avec le plus grand

dévouement et le désintéressement le plus absolu.

« Le plus grand fléau, a-t-il ajouté, est la pratique de la médecine officielle s'appuyant, pour donner plus de valeur à ses assertions, sur des documents puisés dans les ouvrages des princes de la science. Il a démontré que les Théurges guérisseurs, qui commencent à envahir toutes les classes de la société, s'accréditent de plus en plus dans l'opinion publique par les nombreuses cures qu'ils obtiennent sur des patients, pour la plupart abandonnés des Facultés.

» Du reste, a-t-il dit, en ces temps de transition, quelques médecins s'exercent à vouloir prouver, qu'eux aussi guérissent par un fluide, s'occupant du magnétisme que leurs maîtres ont conspué depuis Mesmer (c'est-à-dire depuis un siècle), mais qu'ils ont, eux, habilement débaptisé pour le nommer Hypnotisme ; mais nous nous faisons fort de prouver, ayant en mains les ouvrages des plus célèbres médecins hypnotiseurs, que ces princes du savoir sont assistés par des Esprits inférieurs, et que le fluide dont ils saturent leurs malades est des plus dangereux ; que ces pratiques barbares sont non seulement un danger de folie, mais qu'elles exercent matériellement une vivisection douloureuse sur les malheureux sujets qui se prêtent à leurs expériences. »

Cette première fête en l'honneur de Christna, et qui fera époque dans les annales de la Théurgie, s'est ter-

minée par le deuxième chant de Christna, exécuté par toute l'assistance, qui s'est ensuite retirée la joie au cœur.

C'était un spectacle édifiant de voir, en ces temps de décadence morale, les Théurges, unis dans une fraternelle sympathie, se raconter réciproquement les guérisons qu'ils avaient obtenues, leurs espérances de bonheur à venir, et les consolations morales dont les Esprits blancs ont bien voulu les gratifier aux séances.

Puis, nous avons vu s'éloigner par la grande allée ombragée du jardin ces familles réconfortées, les jeunes filles et les enfants fredonnant les chants Théurgiques et n'ayant tous dans le cœur que fraternité et amour du prochain.

FALSIFICATIONS INDUSTRIELLES

BIÈRES, VINS

La bière est une boisson fermentée obtenue au moyen de l'orge et du houblon. Beaucoup de brasseurs emploient pour la fabrication de cette boisson des appareils de cuivre et de plomb. Mais le plus grand danger n'est pas là ; il est dans l'emploi de la litharge, poison des plus dangereux, déterminant, chez les buveurs de bière, la paralysie des membres qui se manifeste d'abord dans les muscles extérieurs de la main, et le plus souvent l'idiotisme, la folie.

La litharge, que les pharmaciens ne craignent pas d'employer pour la préparation des emplâtres, est non seulement en usage pour falsifier la bière, mais aussi les vins, ou pour parler plus justement avec Larousse « empoisonner » les vins rouges par cette saturation pernicieuse.

Cette addition criminelle donne aux vins une saveur sucrée.

L'absorption ne manque pas de produire de douloureuses coliques, semblables à celles qu'éprouvent les peintres, et qu'on désigne sous le nom de coliques de plomb. Elle amène des paralysies incurables ; il est facile de s'assurer de l'addition de litharge dans le vin ; pour cela, on décolore une solution d'hydrogène sulfuré, et la présence de la litharge se traduit par un précipité noir de sulfure de plomb. (*Dict. univ.*).

Pour améliorer les vins gâtés, les vignerons ajoutent du sulfate de zinc. On se sert, pour colorer les vins, de roses trémières dans le but de donner la couleur du vin rouge ou vin blanc. Pour le vin rouge, on se sert de bois d'Inde, de suc de betterave, de baies de sureau. On emploie aussi la fuschine ainsi que le rouge d'aniline, dont les préparations se font à l'aide d'acide arsénieux et forment ainsi un poison très dangereux.

La bière aigre est rendue potable en y ajoutant de la craie, de la potasse, de la magnésie, des coquilles d'huîtres calcinées. Les brasseurs anglais, pour vieillir le porter, y ajoutent de l'alun. La coloration des bières faibles se fait au moyen de caramel, on emploie le sel pour la remonter.

Pour substituer le houblon employé à la fabrication de la bière, les brasseurs emploient l'écorce de buis, les feuilles de minyanthe, de la racine de gentiane, du

quassia, des graines de la strychnine, des matières résineuses, etc., etc...

Les brasseurs emploient la coque du Levant, en vue d'économiser le malt et le houblon ; ce poison dangereux rend la bière plus enivrante. La strychnine a pour but de donner de l'amertume. MM. Graham et Hoffmann ont prouvé que la quantité de ce poison qui entre dans la bière est de un grain pour trois litres ; les symptômes de l'empoisonnement se font sentir par l'absorption d'un seul litre.

(*A suivre*).

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite)

« Ces peuples primitifs, dit Lactance, auparavant n'avaient qu'un seul symbole de la divinité, qui était le feu sacré du SOLEIL ; ils se tournaient vers l'Orient pour l'adorer parce que c'est de ce côté-là que vient la lumière, et que les astres commencent à paraître. »

Adrien, saint Augustin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe assurent que les anciens Indous n'avaient point de temples, et qu'ils adoraient le SOLEIL comme principe de la fécondation.

Varron attribue « l'invention des images et le simulacre de DIEU, à la dégradation du culte ; que l'adoration primitive était plus respectable parce que — plus majestueuse, — étant face à face avec la nature. »

Diogène de Laërte rapporte que Pythagore, cinq siècles avant notre ère, disait : « que le SOLEIL qui renferme surabondamment la chaleur, le principe de toute

fécondation, répandant partout les germes de la vie, circulant dans toutes les parties de la matière, était regardé par nos pères comme l'Ame universelle du monde dont chaque principe de mouvement et de vie en particulier est une émanation. »

Ces dogmes que Virgile a rendus en de si beaux vers dans son sixième livre de l'*Enéide* et dans le quatrième des *Géorgiques*, donnent une idée assez vaste du grand Maitre des mondes, personnifié primitivement dans le Soleil par les guérisseurs inspirés des Esprits qui planent dans ses rayons et auquel ces guérisseurs rendaient leur culte dans la simplicité de leurs évocations. Plus tard, les prêtres, dans le but de s'imposer davantage aux humains et pour mieux les exploiter, imaginèrent de diviser leur Dieu en trois personnes ; Brahma, Vischnou et Siva.

De cette Trinité représentant un seul dieu en trois personnes, et pour faciliter le mercantilisme sacerdotal, ils créèrent une foule innomblable de divinités secondaires qu'ils séparèrent en deux légions, bonne et mauvaise.

Chacune de ces légions était commandée par un chef. La genèse indoue, sur laquelle toutes les religions ont copié la leur, nous dit que Brahma commande sur les Devas, esprits restés fidèles à la volonté de Dieu, protégés par Vichnou, deuxième personne de la Trinité et

Maisasoura sur les légions révoltées contre Brahma qui les plongea dans l'Onderati ou enfer des ténèbres, voués à Siva, troisième personne de la Trinité.

Tous ces Esprits qui ont été rebelles aux lois du Créateur, d'après le texte indou, ne sont pas voués éternellement au mal et au séjour infernal ; Brahma, ou le dieu Soleil, très miséricordieux, ne veut pas des peines éternelles, et ils peuvent racheter leurs fautes en s'incarnant sur sept globes inférieurs différents destinés à la purification, et dans vingt-neuf corps d'animaux divers avant de revenir dans celui d'un homme. Il leur faut ensuite traverser quinze globes pour être jugés dignes d'aller au séjour des bienheureux. Pour ceux qui persistent dans le mal, ils sont plongés dans l'Onderati jusqu'au jour du repentir.

D'après la genèse des Indous, Dieu, pour soutenir les hommes dans leurs efforts de progression, aurait dans sa miséricorde infinie promis à Adam et Eva — premier homme et première femme créés par lui-même, et qui, pour lui avoir désobéi, avaient été condamnés à gagner leur pain à la sueur de son front — de leur envoyer non seulement un Rédempteur, mais de permettre, en attendant sa venue, aux Devas, Esprits supérieurs, de venir s'incarner sur la terre, pour aider les hommes dans la pratique du bien.

C'est ainsi que Vichnou, seconde personne de la

Trinité des Indous, et qui représente la bonté et la bienveillance, s'est incarné vingt et une fois sur la terre, sous différentes formes, pour combattre le mal.

Nous ne parlerons ici que de sa neuvième incarnation où il vint, sous le nom de IESEUS-CHRISTNA, pour moraliser les peuples, guérir leurs souffrances, combattre le vice et détruire les rois cruels.

La légende indoue, mêlée à l'histoire, raconte que IESEUS-CHRISTNA est né miraculeusement d'une Vierge, par l'opération de l'Esprit Saint ; qu'un roi jaloux à qui les devins avaient prédit qu'un enfant qui venait de naître le détrônerait, ordonna un massacre général des nouveau-nés ; mais que CHRISTNA, caché chez des bergers, échappa miraculeusement à ce massacre.

La morale pure que prêchait CHRISTNA, ses guérisons merveilleuses, le firent proclamer par le peuple de l'Inde *Messie*, *Redempteur*. Il s'attira alors la haine des prêtres, toujours ennemis impitoyables de quiconque vient ici-bas apporter la progression, en démasquant leur hypocrisie et leurs vices, et ceux-ci le firent mourir attaché à une potence.

Mais plus tard, voulant exploiter la popularité que ce grand THÉURGE s'était acquise parmi le peuple, ils le divinisèrent et le firent adorer comme une incarnation de Vichnou, deuxième personne de leur trinité, et qui personnifiait le DIEU SOLEIL.

Les Théurges, guérisseurs inspirés indous, furent les fondateurs du culte du dieu Soleil, que le savoir-faire des prêtres représentèrent ensuite par le Lingam-ioni et qu'ils imaginèrent de diviser, plus tard, en trois personnes : Brahma, Vichnou et Siva.

Les autres peuples qui se formèrent des émigrations parties de l'Inde emportèrent avec eux les dogmes du culte de leurs pères, et ceux qui conservèrent les traditions des Théurges, guérisseurs inspirés, toujours en butte aux persécutions, ne purent dominer les masses qui, entraînées et contraintes par la voix des plus forts, suivirent les prêtres dans les temples pour y écouter les mêmes discours, et pratiquer les mêmes cérémonies théâtrales.

Ce fut ainsi que les prêtres Égyptiens imaginèrent une trinité sous les noms de Knef, Phtha et Fré ou Osiris, Isis et Orus ; les Grecs, Jupiter, Neptune et Pluton ; chez les Chinois, elle est représentée sous l'aspect d'un vieillard à une seule tête avec trois visages.

Platon avait imaginé une trinité dans son Timée : le Démiourgos, qui veut dire Dieu créateur, est la première chose ; son Idée est la seconde, et l'Ame universelle qui est son ouvrage est la troisième ; mais il ne prétend pas que ces trois causes n'en sont qu'une, comme l'affirment les chrétiens pour le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Eh bien, toutes ces trinités diverses représentent,

comme nous l'avons affirmé, le Dieu Soleil des anciens Théurges guérisseurs, et la pierre Lingam, emblème de la génération, qui servait de véhicule aux prêtres dans leurs évocations aux Esprits.

Ensuite les prêtres, à l'exemple de leurs premiers pères, conservèrentl'ingénieux moyen de faire seconder la puissance de ces trois personnes par une quantité innombrable de divinités secondaires, de saints, de prophètes, ayant chacun en particulier des pouvoirs plus ou moins étendus pour accorder aux prêtres qui les transmettaient, moyennant salaire, qui la pluie, qui le beau temps, l'apaisement des tempêtes, et plus principalement la guérison des maladies.

(*A suivre*).

HYGIÈNE

L'alimentation par la viande des animaux remonte à l'enfance de l'humanité qui ne connaissait pas les premiers éléments de l'agriculture. Ces premiers hommes, comme les sauvages de notre époque, se trouvaient ainsi dans la nécessité de se pourvoir d'une nourriture en rapport avec la grossièreté de leur nature.

Représentons-nous ces premiers humains, vivant dans les bois comme des bêtes, ne se distinguant d'elles que par leur conformation naturelle.

M. Bourrieu nous donne une idée des mœurs obscures de ces ancêtres appelés nations civilisées quand il dit, en parlant des habitants de la péninsule de la Malaisie : « Le fond de leur caractère se compose d'inconstance, de crainte, de timidité et de défiance; ils semblent toujours penser qu'ils seraient mieux dans tout autre endroit que celui qu'ils occupent ; comme chez les enfants, leurs actions semblent rarement le résultat d'une réflexion et ils agissent presque toujours sous l'impulsion du moment. »

Dans le principe, ils vivaient de glands, de fruits des arbres, dont se nourrissent encore plusieurs tribus sauvages de l'Amazone; puis, plus tard, pour satisfaire leur appétit, ils ajoutèrent le produit de leur chasse ou de leur pêche, mangeant leur proie crue, à la façon des animaux. Mais à mesure que la civilisation pénètre chez eux, ils apportent un raffinement dans leur alimentation; ils ne font plus communauté de mœurs avec les bêtes et ils prennent le soin de faire cuire la chair des animaux.

Dans les anciennes cavernes qui servaient d'asile aux hommes primitifs, on retrouve encore aujourd'hui des vestiges d'objets qui servaient à la chasse ou à la pêche.

Puis l'usage des métaux qui fut introduit chez eux, la pratique de l'agriculture imprimant de nouvelles idées à ces peuples arriérés, leurs mœurs grandirent de plus en plus. Alors vint le temps des patriarches qui s'efforcèrent d'adoucir les mœurs de leurs tribus en leur parlant de la divinité et par l'exemple qu'ils leur donnaient de s'abstenir des viandes.

« Le progrès, dit M. Burtigny, de retrancher par religion un de leur grand plaisir et cette espèce de nourriture (la chair des animaux) sans laquelle ils ne croient pas que le genre humain puisse subsister, suppose du moins un grand amour de la perfection. Cette pratique nous paraît venir de l'Inde et dériver de la métempsychose. En effet, quand on considère les animaux comme

ayant une âme qui est une âme humaine envoyée dans son enveloppe inférieure à cause de ses fautes antérieures, l'interdiction de la viande est une prescription facile à comprendre.

« Le christianisme, dans un but ascétique, indépendant des idées pythagoriciennes, a adopté partiellement le système de l'interdiction de la viande. »

« Vous ignorez peut-être, dit Porphyre à Castricus Firmus, que ceux qui ont attaqué le sentiment de l'abstinence des viandes ne sont pas en petit nombre. Les péripatéticiens, les stoïciens et les épicuriens se sont déclarés contre cette doctrine de Pythagore et d'Empédocle, dont vous étiez le partisan. Divers autres philosophes ont écrit contre ce sentiment, entre autres Claude de Naples... Ceux qui ne sont pas de notre sentiment soutiennent que c'est confondre les idées de justice que de nous obliger de l'observer, non seulement avec des êtres raisonnables, mais aussi avec ceux qui sont dépourvus de raison ; que les hommes et les dieux seuls méritent notre attention, que les animaux ne sont point dignes de notre compassion, n'ayant point de rapport avec nous, et que, n'étant point membres de notre société, ils ne doivent pas être ménagés lorsqu'il s'agit de les faire travailler ou de les manger ; que ce serait nous faire tort à nous-mêmes que de n'en point tirer tout l'usage que l'on peut, sous prétexte de justice, et

que nous nous réduirions, par là, à mener une vie sauvage.

« Jupiter, ayant distingué les natures et séparé les espèces, permit aux poissons, aux bêtes sauvages, aux oiseaux de se manger les uns les autres, parce qu'il n'y a point de lois entre eux ; mais il ordonna aux hommes d'observer la justice à l'égard de leur semblables.

« Le principal argument de ceux qui veulent manger de la viande est que, si on s'en abstenait, les animaux se multiplieraient bientôt au point d'envahir l'univers et de prendre la terre à l'homme. Porphyre répond à tout cela que les sens sont ennemis de l'homme et que l'usage de la viande les développe au détriment de l'âme qu'ils tuent.

« La raison, dit-il, réduit à peu de chose le nécessaire ; elle ne cherche point à avoir un grand nombre de domestiques brillants, ni à se procurer beaucoup de plaisirs pour le manger, parce qu'il sait que, lorsque le le corps est trop gras, ses chaînes en deviennent plus fortes et qu'il en est moins capable de remplir ses vrais devoirs. Que celui, donc, qui n'a d'autres intentions que de mener une vie spirituelle et de s'affranchir des passions nous fasse voir qu'il est plus aisé de se nourrir de viande que de fruits ou de légumes ; que l'apprêt en est plus simple ; que la digestion en est plus facile et qu'elle excite moins les passions .»

« Sans l'usage de la viande, ajoute Larousse, la richesse nous serait inutile, nous n'aurions besoin ni de domestiques nombreux, ni de meubles, ni d'ustensiles ; le sommeil ne nous appesantirait pas ; nous ne saurions pas malades et il ne nous faudrait pas de médecins. Les plaisirs de l'amour ne seraient pas une sorte de mal physique. Enfin tout le monde aurait aisément le nécessaire.

« Toutes ces raisons sont excellentes, mais ne peuvent s'appliquer que d'une manière privée. Une immense civilisation comme la civilisation moderne ne saurait se faire des idées de Porphyre une règle de vie. Un philosophe ou une secte peut s'accoutumer d'un régime frugal ; la chose est peu praticable pour une nation de 20 ou 30 millions d'âmes. »

Nous pouvons admettre qu'une nation *civilisée* au point de nos civilisations modernes ne puisse se soumettre au régime végétal ; mais nous ne pouvons pas croire qu'une nation qui serait *civilisée* à l'instar des disciples des Pythagore, des Empédocle, des Anaxogore, des Porphyre, etc., ne pourrait pas se priver de manger de la viande et devenir par sobriété un peuple qui serait un modèle scientifique et moral et « *le sommeil n'appesantirait pas cette nation qui n'aurait pas besoin de médecin* ». Mais puisque les humains ne sont pas encore assez avancés pour imiter les sages et les philosophes des

temps passés, nous voulons bien admettre que la viande est *indispensable* à leur constitution; seulement il nous semble nécessaire de nous informer quel est le genre de viande qui peut alimenter l'espèce humaine. Si nous nous adressions pour cela aux médecins des facultés, nous en entendrions quatre-vingt-dix-neuf sur cent nous répondre de la part de Trousseau de carnassière mémoire : « C'est la viande crue ».

« Cette voracité, s'écrie A. Maury, subsiste chez un grand nombre de populations sauvages n'occupant pas les derniers degrés de l'échelle sociale; le goût pour la chair crue s'est même conservé chez quelques populations parvenues déjà à un état social avancé, tels que les Abyssiniens, qui, sous le nom de *brundou*, la savourent comme un mets délicieux. »

Nous pouvons ajouter, sans exagération, qu'il n'est pas besoin, pour nous assurer de ce fait, de citer les Abyssiniens, si nous examinons que les trois quarts des habitants des pays des plus civilisés, et plus particulièrement chez les classes riches des villes françaises, anglaises et autres, la viande crue saignante est en grand honneur servie sur les tables. Cette sauvage et carnassière coutume est issue de la dépravation médicale de ces malheureux temps.

« N'est-ce point parmi *eux* (les riches), ajoute à son tour le docteur E. Marchant, qu'on observe fréquem-

ment l'apoplexie, la goutte, la gravelle, la pierre?...

« Tous les observateurs savent que le régime animalisé augmente les globules du sang, mais ils se rendent souvent un compte inexact de ces phénomènes. On dit que le sang devient riche, abondant, se colore davantage, etc., sans savoir sur quel élément portent ces changements. Il était réservé à l'analyse chimique de préciser les faits, d'élucider complètement ce problème. »

(*A suivre*). JACOB.

UN MARTYR DE LA SCIENCE

Déjà depuis bien des siècles les savants de toutes nuances, de même que M. W. de Fonvielle, dont nous allons parler, animés, exaltés par le génie de la vérité, cherchèrent à établir, par des raisons et pratiques *scientifiques*, que les phénomènes observés par les fakirs de l'Inde, les camisards des Cévennes, les possessions des religieuses de Louviers, de Loudun, chez les jansénistes, sur la tombe du diacre Pâris, les méthodistes, les anabaptistes américains, à Marzine, les tables tournantes, parlantes, les esprits frappeurs, etc., etc., étaient le fait de la charlatanerie de farceurs qui spéculaient sur la crédulité publique pour l'exploiter ou dus à l'exaltation de certaines natures illuminées ou hystériques.

Cependant ce qui a le plus exercé la verve des savants ce fut tout d'abord (pour ne parler que du commencement de ce siècle), Mesmer avec les phénomènes magnétiques, phénomènes qui furent rejetés par tout ce qu'il y a de savants qui ornent les académies, expulsant de leur sein

le docteur d'Eslon (premier médecin du comte d'Artois), régent de la Faculté de médecine de Paris, pour avoir soutenu la vérité des phénomènes magnétiques.

Enfin la Faculté, pour en finir, « après avoir *hué* M. le docteur d'Eslon », la docte Faculté rédigea un décret ainsi conçu :

« 1° Injonction à M. d'Eslon d'être plus circonspect à l'avenir;

» 2° Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté;

» Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des médecins de la Faculté, s'ils n'avaient pas à cette époque désavoué les *Observations sur le magnétisme animal ;*

» 4° Les propositions de Mesmer rejetées. »

Ce décret ne s'arrêta pas à l'intolérance, les persécutions des corps savants s'étendirent sur tous les partisans du magnétisme en général.

Le docteur Douglé, dans une brochure: *Rapport au public de quelques abus auxquels le magnétisme a donné lieu*, rapporte que trente docteurs s'occupant du magnétisme sont relégués comme des parias dans une salle de l'Assemblée, pour subir un interrogatoire.

« Chacun attendait, raconte le docteur Douglé, avec impatience l'appel général et se promenait en long et en large avec sa façon de penser et d'agir.

» On m'apprend qu'il est question de nous faire signer une espèce de formulaire.

» Nous verrons ce qu'il contient, dis-je alors, et nous signerons, ou nous ne signerons pas.

» L'appariteur paraît enfin et m'appelle le premier ; comme le plus ancien, j'avais cet honneur. J'entre fort surpris de n'être point suivi d'aucun de mes compagnons. On me fait asseoir et Monsieur le doyen commence par me demander si j'ai donné de l'argent pour me faire instruire du magnétisme. Surpris de cette question, je répondis, par respect, que M. d'Eslon ne prenait point d'argent, qu'il ne recevait que des médecins, pour observer et l'aider ; qu'il était on ne peut plus honnête, modeste et complaisant, et que d'ailleurs la Faculté ne l'ignorait pas.

» Je ne fatiguerai pas le lecteur, ajoute ce docteur, par le détail des autres questions. Je fus interrogé en criminel, et je me croyais transféré en la chambre de la Tournelle. On finit par me présenter une formule à laquelle je ne crus pas devoir m'assujettir.

» Je ne voulus point signer, et répétai à la Faculté, pour lui prouver mon zèle et ma soumission, que je n'avais pas encore trouvé dans cette méthode un degré d'utilité suffisant pour lui en rendre compte, que j'y avais trouvé des effets pouvant être attribués à l'action de la chaleur des hommes sains sur un infirme, etc., etc. Je sortis, un autre me succéda.

» Voici quelle était la formule qu'on voulait faire agréer à chaque docteur régent.

» Aucun docteur ne se déclarera partisan du magné-
» tisme animal, ni dans ses écrits, ni dans sa pratique,
» sous peine d'être rayé du tableau des docteurs régents. »

Il est vrai qu'il ne faut pas chercher dans les coteries médicales le courage des Campanella, des Jean Huss, des Vanini et tant d'autres, car le docteur Marchal de Calvi, les a bien jugés, en disant: (*France médicale et pharmaceutique*) « qu'il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni principes, ni foi, ni loi. »

Pour nous résumer, au sujet du magnétisme, nous dirons que tous les immortels des Académies, ne pouvant rien démontrer d'équitable sur les phénomènes, s'écrièrent tous à l'unisson que l'imagination faisait seule les frais de toutes ces prétendues expériences, et traitèrent de fous, d'illuminés, ou de jongleurs, ceux qui s'occupaient de semblables utopies. Hélas, l'opinion publique a fait justice depuis longtemps de l'entêtement de ces infaillibles scientifiques en se ralliant du côté des fous, des illuminés, ou des jongleurs qui, pour la plupart, étaient des médecins associés même avec des soi-disant somnambules pour prouver la vérité des phénomènes magnétiques, et lorsque, enfin, le discrédit enveloppa par trop MM. les docteurs les plus célèbres, ils se sont enfin emparé du magnétisme; mais il fallait changer ce nom qu'ils avaient cons-

pué. Alors à force de réunions, de discussions, de contradictions, ils ont trouvé enfin le nom d'Hypnotisme, pour le relever, disent-ils, aux yeux de la science, et Dieu sait comment ils procèdent dans leur pratique.

Mais hélas, il y a toujours contradiction dans le monde médical et savant et, comme l'affirme le docteur Frapard, « Tous les vingt ans, au plus, il y a quelquefois deux systèmes différents dans la même école, et ayant les mêmes systèmes, il n'y en a pas quatre qui puissent s'entendre au lit du malade. » Il en est de même pour les phénomènes hypnotiques accrédités par les hommes de science. Pour nous convaincre de ce fait, écoutons :

Le *Petit Journal* du 7 avril 1888 rapporte qu'un savant d'une grande érudition et doué d'un courage à toute épreuve, M. W. de Fonvielle, une des plus grande figures astronomiques, tourmenté, énervé de la charlatanerie magnétique, hypnotique, somnambulique et autres pratiques de même facture, selon lui, abrutissantes pour ses contemporains, n'a pas craint de livrer sa scientifique personne à M. le docteur Darud, dans l'intention de dévoiler la supercherie des pratiquants qui accréditent le sommeil et l'insensibilité des *sujets*, en les perforant à l'aide d'aiguilles.

M. le docteur Darud pratiqua lui-même ce nouveau genre de vivisection sur le bras de M. W. de Fonvielle. Ce martyr de la science affirme « n'avoir senti qu'une

piqûre insignifiante et un peu le froid de l'aiguille suivi d'une assez forte démangeaison au retrait de la brochette » qui n'avait pas moins d'un millimètre de diamètre et de dix centimètres de longueur.

Cette action d'éclat ne resta pas sans réponse, et M. le docteur Moricourt, pénétré sans doute de cette vérité accréditée par M. le Dr Audin-Rouvière, qui affirme « qu'il n'y a pas un médecin qui n'accuse son confrère d'ignorance » (*La médecine sans médecin*), répondit quatre jours après (11 avril) :

« Il existe en effet des sujets non hypnotisés dont la sensibilité est diminuée au point qu'ils ne sentent absolument rien du tout, et qu'on peut les torturer et les brûler sans qu'ils s'en aperçoivent. »

D'après ces assertions, nous n'aurions pas à nous apitoyer sur la plupart des victimes de l'Inquisition, ni sur les martyrs des religions. Le diacre saint Laurent, déchiré à coups de verges, rôti sur un gril de fer, aurait eu raison de dire à Valérien : « Que ces feux sont pour lui un rafraîchissement » ; et, regardant son bourreau, d'ajouter : « Ce côté est assez rôti ; fais-moi retourner de l'autre. »

« L'expérience prouve, ajoute plus loin M. le Dr Moricourt, que M. de Fonvielle, ayant senti la piqûre de l'aiguille, est « scientifiquement *analgésique* ».

M. W. de Fonvielle, ne pouvant rester sous ce coup, répondit ainsi dans le « Parisien » :

« Je lis aujourd'hui seulement le numéro de votre estimable journal, dans lequel vous publiez une lettre d'un partisan de l'hypnotisme, qui prétend que j'ai supporté sans douleur la perforation de part en part du biceps gauche et des faisceaux musculaires de l'avant-bras, sur une longueur de 70 à 80 millimètres, uniquement parce que je suis *analgésique*, c'est-à-dire, en bon français, atteint d'une maladie nerveuse qui me rend insensible. »

Puis, plus loin, ce savant ajoute : « Je déclare donc que la prétention de faire du « truc de l'aiguille des hypnotisés » un procédé pour contrôler la réalité du sommeil cataleptique des Lucile d'hôpital ou des théâtres de passage, est absurde, illusoire, mensongère. »

Ainsi ce monsieur prétend que tout ce qui se passe en cette pratique dans les hôpitaux et autres lieux, soit que cela provienne des médecins des académies, ou de leurs maîtres en magnétisme, tout cela est un charlatanisme et une tromperie abusant de la crédulité publique en s'appuyant sur un fait mensonger.

Si cela est ainsi, nous sommes fondés à penser que ces pratiquants ne tarderont pas à passer devant les tribunaux, sous l'inculpation de présenter des sujets soi-disant somnambules, qui ne sont que des analgésiques, c'est-à-dire qu'ils ne dorment pas.

Qu'est-ce que l'*analgésie* ou *névrose ?* c'est une maladie qui réduit à néant les douleurs des martyrs, et des am-

putés aussi, car nous avons, dans les annales de la chirurgie, de nombreux exemples de personnages qui ont, de même que M. W. de Fonvielle, supporté stoïquement des opérations douloureuses.

« On constate l'*analgésie*, dit Larousse, en piquant la peau avec une épingle, en la tordant, en tirant les poils qui peuvent s'y trouver. L'analgésie est souvent fort peu étendue. Elle paraît débuter de préférence par les membres, et surtout par les avant-bras ; elle est aussi fort commune sur le devant de la poitrine, à l'épigastre, dans la fièvre typhoïde, etc., etc.

« C'est un symptôme de l'hystérie. »

D'après l'autorité du Dictionnaire universel, nous n'avons pas de peine à croire que M. de Fonvielle, qui n'ignore sans doute pas ces détails, soit en proie à une convulsive indignation, contre M. le Dr Moricourt car, comme il le comprend très bien, analgésie et névrose sont synonymes.

Puis, il y a plusieurs catégories de névroses qui sont :

1° Les névroses de la sensibilité (névralgie, anesthésie, hypérestésie, analgésie, névropathie générale).

2° Les névroses du mouvement (convulsions dans différents muscles et dans les différents viscères).

3° Les névroses de l'intelligence (folie, hallucination, nosomanie, nostalgie, somnambulisme).

4° Les névroses mixtes (épilepsie, hystérie, catalepsie), etc., etc.

Dans quelle catégorie M. le Dr Moricourt classe-t-il M. W. de Fonvielle? nous aurions été charmé qu'il s'expliquât scientifiquement sur ce sujet.

« Depuis Hippocrate jusqu'à nous, s'écrie le Dr Munaret, que de discussions, d'essais ! qu'ont-ils rapporté à la science ? Une vérité sur mille erreurs au plus, temps perdu à rêver de présomptueux et insensés systèmes, temps perdu à les combattre, temps perdu à les ressusciter sous un autre nom. Oh ! que de temps perdu ! (V. Méd. des villes et des campagnes).

« Mais, comment en serait-il autrement ? dit à son tour le célèbre Dr Morizon, président du Conseil de santé de Londres. Est-ce en lisant dans nos universités, nos collèges, des traités remplis d'erreurs, de superstitions, de systèmes innombrables d'opinions qui se contredisent à chaque instant, ou qui ne combattent que pour la gloire d'une existence éphémère, est-ce en lisant de tels ouvrages qu'on peut arriver ? (Nouvelles vérités médicales, p. 15).

Nous avons encore la preuve que l'insensibilité est le privilège des personnes de nature peu impressionnable, qui caractérise les races inférieures, aussi bien chez les hommes que chez les animaux, car il est prouvé que plus l'homme se rapproche de la brute, moins il a de

sensibilité, tant dans l'intellect que dans la matière. Il est un fait dont tout le monde a pu se rendre compte sur les champs de bataille, c'est que les soldats blessés qui sont le plus insensibles à la douleur et aux opérations appartiennent généralement aux races primitives et peu avancés en intelligence. Ainsi nous avons pu voir nous-même, à Sébastopol, des prisonniers russes blessés aller et venir, manger avec le même appétit que s'ils se fussent bien portés quoique atteints de blessures, telles que plaies, déchirures, etc., blessures qui, pour des natures moins primitives, auraient causé des sensations de douleur terribles et auraient même amené du délire. Ces hommes étaient généralement très bruns, barbus et velus ; sales, couverts de vermine et très entêtés.

Nous pouvons également faire les mêmes remarques si nous descendons aux animaux. Pour donner plus de valeur à nos assertions, laissons parler Larousse :

« Le cheval, dit-il, paraît être, parmi les divers quadrupèdes domestiques, le plus sensible à la douleur. Chez les chevaux de race distinguée, notamment, tels que les chevaux arabes, anglais et en général chez tous les descendants de races nobles, la sensibilité est très marquée et l'exaltation facile à provoquer. Aussi, dans les animaux à la fois sensibles et vigoureux, la fièvre de réaction s'allume-t-elle avec rapidité, énergie, et cause-t-elle promptement des accidents redoutables. Il n'est

même pas rare de voir succomber de tels animaux sous la seule influence d'une très vive douleur, déterminée par une opération chirurgicale peu grave. Les chevaux de race commune sont infiniment moins accessibles à la douleur, et peu exposés aux réactions dangereuses qu'elle peut provoquer.

En général, les espèces bovines et ovines sont moins sensibles à la douleur que les chevaux. » (*Dict. univ.*)

Si nous voulons un exemple d'insensibilité plus marqué, surtout contre la piqûre, nous pouvons citer en première ligne l'âne, le mulet, le baudet. « La sècheresse et l'épaisseur de la peau le portent à se rouler souvent sur le gazon où sur la poussière, et en même temps, le rendent insensible au fouet et aux coups de trique. »

Les anciens Egyptiens exécraient l'âne dans lequel ils voyaient la figure de Typhon, dieu du mal. Les païens dédiaient l'âne à Priape.

Nous ne serions pas étonnés que les légions de magnétiseurs, hypnotiseurs, somnambules, spirites, théurges, etc... qui se comptent déjà par millions sur notre chétive planète, établissent ces mêmes comparaisons des Égyptiens envers M. de Fonvielle, le regardant comme leur bête noire. Nous ne doutons pas que si M. de Fonvielle fût venu, il y a un siècle et demi, prouver son insensibilité, il eût été mis entre les mains

des Inquisiteurs comme sorcier, possédé du diable, car ces *scientifiques* personnages reconnaissaient un suppôt de Satan à son insensibilité lorsqu'ils le piquaient avec des épingles.

Nous avons connu, étant en garnison à Vienne, en Dauphiné, un frère des Ecoles chrétiennes d'une nature tout à fait abrupte, dégoûtant de saleté, employé aux cuisines mais plus spécialement chargé d'administrer la correction aux écoliers indociles, qui, de sang-froid, tout éveillé, sans le secours d'aucune suggession, se plantait un quarteron d'épingles dans les mollets sans éprouver, disait-il, aucune douleur.

(*A suivre*).

DANGERS DE LA PHARMACOPÉE

(Suite.)

La raison publique avait déjà depuis longtemps reconnu les dangers de l'iode et de l'iodure de potassium, découverts en 1811 par le fameux chimiste Courtois (Bernard). Ce poison, dont le charlatanisme médical use encore de nos jours avec tant de profusion, était déjà jugé *très* dangereux dans ses applications bien avant 1826. Voici comment MM. Trousseau et Pidoux, deux célébrités professionnelles en chimie médicale, comblés d'honneurs et de croix, apprécient l'iode et l'iodure de potassium.

« L'iode et ses préparations diverses exercent une action topique irritante incontestable et cette irritation peut aller jusqu'à l'escarrification (croûtes de la peau) ; aussi, ne devons-nous pas être étonnés qu'ingéré dans l'estomac, ou introduit dans le rectum, dans le vagin, le canal de l'urètre, ou mis en contact avec la membrane

muqueuse de l'œil, il provoque une inflammation locale proportionnée à la dose et à la nature du composé lodique.

» Absorbé par les voies respiratoires, ou par la peau, ou mieux par la membrane muqueuse du tube digestif, l'iode cause des symptômes d'excitation générale fort sensibles, et à ce titre, ce médicament pourrait-être rangé parmi les excitants. La circulation devient plus active, plus chaude. En même temps que la peau devient plus chaude, elle peut être le siège d'éruptions diverses de la nature des exanthèmes (éruption de la peau) aigus, tels que l'érythème (taches rouges à la peau), l'urticaire (pustules à la peau semblables aux piqûres d'orties, excessivement douloureux). Quand l'action de l'iode est continuée, ces éruptions prennent le caractère du prurigo, de l'acxé, ou de l'ecxéma. Ces affections exanthématiques de la peau coïncident avec des phénomènes cérébraux, qui, généralement, n'ont aucune gravité, mais qui inquiètent quelquefois, et le malade, quand il est méticuleux, et le médecin, quand il ne connaît pas bien la portée du remède qu'il emploie. »

Pour ces messieurs, il n'est pas douteux qu'il y ait des médecins qui ne savent pas ce qu'ils font, nous nous rangeons à cet avis... mais, continuons.

« C'est d'abord une céphalalgie (douleurs de tête) ordinairement frontale, avec élancements assez doulou-

reux dans les yeux et les oreilles, quelquefois des tintouins et des éblouissements passagers.

« Les accidents les plus communs des préparations iodées sont : un coryza (rhume de cerveau) très violent, qui s'accompagne de céphalalgie frontale, de larmoiements et souvent même d'une injection assez vive de la conjonctive (membrane qui tapisse le globe de l'œil).

» A ces phénomènes se joint fréquenment une sécheresse de la gorge et même un certain degré d'angine. Nous avons vu tout un ensemble de symptômes, qui caractérisent l'idiotisme, se produire au bout de quelques heures après l'ingestion d'un gramme seulement d'iodure de potassium.

» L'absorption de l'iode est incroyablement rapide très peu de temps après l'administration.

« Si l'on administre cette substance à une nourrice, dit M. Wallace (Journ. des con. médico-chirurgicales, t. IV, p. 158), on la trouve dans son lait et même dans l'urine de l'enfant qu'elle allaite. Vous la découvrez toujours dans la salive, et j'en ai constaté la présence dans les larmes de plusieurs malades affectés d'iritis (inflammation de l'œil) avec larmoiement.

» Ces expériences avaient été faites déjà par le docteur Vœhler en 1826 (Zeitschryt fur physiologie von Tiedemann).

« Je fis, dit cet auteur, prendre, sur du pain, quatre grains d'iode dissous dans l'alcool, à une chienne qui allaitait ses petits. Cinq heures après un des petits était mort. On put découvrir l'iode non seulement dans le lait caillé contenu dans l'estomac du petit, mais encore très distinctement dans son urine. Cette expérience démontre par conséquent à la fois le passage de l'iode dans l'urine et dans le lait ».

Enfin, au dire de MM. Trousseau et Pidoux, l'iode peut déterminer au malheureux qui fait l'usage de ce poison, la constipation, puis la diarrhée ; la salivation, l'écoulement considérable par les narines, et des douleurs dans le nez, dans le front... puis survient l'amaigrissement ; la peau devient visqueuse, sale ; les digestions s'altèrent, l'irritabilité des nerfs augmente, puis survient la fièvre, la phthisie...

» Wallace (*loco cit.*), grand partisan de l'iode, a vu, pendant l'emploi de l'iodure de potassium à haute dose, survenir chez des malades des symptômes de pleurésie aiguë ; d'autres sont pris de tremblements et de symptômes déjà notés par le docteur John de Meiningen, cité par Wallace.

» Mojsisovitz, de Vienne, qui a exprimenté l'iode et ses diverses préparations sur plus de 800 malades, blâme énergiquement l'emploi de la teinture d'iode, qu'il accuse de produire les accidents les plus graves.

» Dès que la dose de l'iode a dépassé certaines bornes, il se produit, du côté des organes digestifs, des désordres semblables à ceux que causent les poisons irritants : inflammation, ulcération, quelquefois gangrène de la membrane muqueuse du tube digestif. Cet empoisonnement a pourtant des symptômes mixtes, ceux qui résultent de l'action irritante de la substance sur l'estomac et sur les intestins, et ceux qui dérivent de l'absorption du poison ; ces derniers sont : le délire, une excitation analogue à l'ivresse, de l'oppression. L'iode, injecté dans les veines, produit une mort presque aussi prompte que l'acide cyanhydrique, sans doute par les modifications qu'il exerce sur le cerveau et sur la moelle épinière ». (Traité de thérapeutique et de matières médicales).

Nous sommes suffisamment fixés sur les dangers de ce terrible poison dont le charlatanisme médical fait un aussi grand usage, quoi qu'il n'ignore pas les conséquences déplorables et funestes qu'il exerce sur les pauvres malades.

Suivons encore Trousseau et Pidoux, et ces messieurs vont nous édifier sur les dangers d'un autre agent destructeur : le Brome.

« Les expériences sur les animaux faites par M. Barthez, et publiées en 1838 dans sa thèse inaugurale, à la même époque où M. Fournet faisait connaître au public

le résultat qui avait été tenté par M. Andral sur l'homme sain et malade, ces expériences, disons-nous, avaient démontré que, pris à l'intérieur, le brome agissait comme toxique très intense, participant des propriétés des poisons irritants et stupéfiants appliqués extérieurement, il ne produisait qu'une irritation topique ou superficielle. Les expériences sur l'homme ont donné les résultats suivants :

« Le brome, pris à l'intérieur, à la dose de deux gouttes seulement, détermina chez le premier malade, au moment de l'ingestion, un sentiment particulier dans la bouche et l'arrière-bouche, comparé par le malade à celui que produit, en passant, un petit verre de rhum ; chez un autre malade, aucun accident, aucune sensation particulière. Enfin, un troisième malade, à une dose un peu plus forte, éprouva, un quart d'heure après l'ingestion, des fourmillements dans les doigts et des soubresauts dans les pieds et dans le voisinage des genoux. Ces symptômes se répétaient de loin en loin dans la nuit, et quelquefois se montraient encore le lendemain matin. Un quart d'heure après ces premières sensations, il éprouvait des borborygmes (bruits dans le ventre) et des coliques. A la dose de dix gouttes du médicament, il ressentit au bout d'un quart d'heure un poids énorme sur l'estomac, avec envie de dormir, éructations, coliques, gargouillement. Une heure après, il éprouvait, depuis le poignet jusqu'au-dessous du coude, de chaque

côté, une sensation de serrement, comme si ces parties eussent été prises dans un étau, puis des douleurs lancinantes se propageaient dans les doigts et s'irradiaient dans le pourtour de la tête; plus tard, ces symptômes se dissipaient, et le malade se trouvait dans un état de calme remarquable. Chaque jour, à chaque nouvelle administration du médicament, les symptômes précédents se reproduisaient.

Lorsqu'on fut arrivé à la dose de 45 gouttes de brome, le sentiment de brûlure, d'âcreté, devenait tellement violent, que le malade offrait pendant quelques instants un état convulsif de la face et des membres, puis il éprouvait des envies de dormir, de violents efforts de vomissement, etc... (*Traité de Thérapeutique et de matières médicales.*)

(*A suivre.*)

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

Suite)

Il est un fait acquis à l'histoire aujourd'hui : c'est que toutes les religions, depuis celles qu'ont emportées les Indous dans leurs premières émigrations, jusqu'à celles de nos jours, sont des imitations plus ou moins grossières des pratiques religieuses de l'Inde, qui fut le berceau du genre humain.

L'histoire nous démontre que les changements opérés dans le culte par les différentes nations n'altérèrent point la forme primitive que les premiers prêtres de l'Hymalaya lui avaient donnée. On en modifia certaines pratiques pour les adapter aux usages et aux lois des divers pays ; et, la civilisation aidant, il y eut bientôt plus d'éclat dans les cérémonies, plus de luxe dans les ornements des prêtres ; on multiplia les temples, les chapelles, les emblèmes, les fétiches, et surtout le *lingam-ioni*, personnification du SOLEIL, qui servait toujours de véhicule aux évocations des divinités ou Esprits.

R.F.

Le *lingam-ioni* des Hindous prit plusieurs noms et plusieurs formes, même celle des hommes et des planètes ; c'est ainsi qu'il apparaît sous le nom de Baal ou Bélus à Babylone et en Phénicie.

L'abbé Bargès rapporte, dans un ouvrage publié en 1847, de longs détails sur un temple découvert à Marseille en 1845, élevé en l'honneur de Baal par les Phéniciens.

Chez les Tyriens, Baal était le dieu national. Chez les Chananéens, Baal ou Astarté, dit saint Augustin, signifiait le Seigneur, *Dominus* ; saint Jérôme l'identifie avec le Saturne des Latins ; Servius dit : « Chez les Assyriens, Bel, par rapport aux choses sacrées, est dit à la fois Saturne et le *Soleil* ». Diodore le confond avec « Jupiter que les Babyloniens appellent Bélis ou Bélus ». Nonnus de Panopolis, dans ses *Dyonisiaques,* l. 40, vers 375, rapporte que le soleil est adoré sous différents noms, tels que Ammon en Lybie, Apis à Memphis, Saturne en Arabie, Jupiter chez les Assyriens, Sérapis en Egypte, Phaéton, Mithra en Perse, Apollon ou Phœbus à Delphes et dans toute la Grèce.

Le poète latin Ausone Décimus, le savant Macrobe sont du même avis ; Martianus Canella dit de même, et ajoute dans son hymne au soleil, que les Egyptiens l'appelaient Apollon, Hercule ; les Juifs, Samson ; les Chrétiens, *Christ*.

Hérodote dit quelque part : « Consacré à Jupiter Bélus. » Cicéron, dans son traité de la « Nature des dieux », en fait un magicien de la nature, un physicien, un héros invincible. Tels Osiris, Bacchus, Esculape, Christ lui-même, ou le soleil *lingam*, présenté comme la Sagesse, bienfaiteur de l'humanité et il ajoute que Hercule tyrien, fils de Jupiter et d'Astérie, sœur de Latone, particulièrement adoré à Tyr, se nomme Bélus ou Baal. Baal ou le soleil était adoré des Incas et des Astèques sous le nom de Patchakamac.

Zoroastre enseignait le culte de Mithra (le feu ou le soleil). En Phrygie, en Ionie, à Thymbrée dans la Troade, à Rhodes en Gaule, il existait des temples élevés en l'honneur du soleil. « La même raison, dit Larousse (*Dict. univ.*), qui portait les Grecs à voir Baal tantôt sous une figure, tantôt sous une autre, devait porter ceux qui suivaient son culte à lui donner divers noms. Le culte de *Baal*, dans la fécondité de son développement, avait dû enfanter une multitude de dénominations. »

Le Livre des Rois nous montre le Baal-Zébuth des Philistins comme une divinité qui détruisait les mouches ; Bal-Zébuth était regardé par les Hébreux comme une divinité de premier ordre dans les légions de Satan. C'est le Belphégor qui, selon les Pharisiens, assistait Jésus de Nazareth pour chasser les démons.

« Il (Jésus) possède Belzébout, s'écriaient les scribes

(saint Marc) et il chasse les démons par l'entremise du prince des démons. »

« Si l'on appelle Belzébout le père de famille, dit Jésus (dans saint Mathieu) que dira-t-on de ses serviteurs ? »

D'après Cicéron, la quatrième Vénus, connue à Tyr et en Syrie et nommée Astarté, s'est unie à *Adonis-Soleil*. Les Phéniciens disent qu'Astarté est aphrodite.

Les Egyptiens sont ceux qui ont fait subir le plus de transformations au *Lingam* qu'ils ont représenté sous toutes les formes d'animaux, et même sous la forme humaine.

Après les trois principales divinités représentant leur Trinité, viennent douze dieux célestes désignés sous le nom de Cabires, savoir : six mâles qui sont attachés au soleil : ce sont : Pi-Zéous ou Jupiter, Artès (Mars), Surot Vénus), Rempha ou Saturne, Pi-Hermés ou Mercure, Imuthès ou Esculape, et six dieux femelles : la Lune ou Isis, l'Ether, le Feu, l'Air, l'Eau et la Terre ou Rhéa. A ces dieux se rattachent des décans ou démons pour chaque jour de l'année. Enfin viennent les dieux de la terre, tous fils de Rhéa ; les principaux sont : un second Osiris ou génie du bien ; Arus ou Haroéri, fils du Soleil ; Typhon, génie du mal ; une seconde Isis et Nephthys Anubis à la tête de chien, Thoth, fils d'Hermès, le grand Sérapis, etc.

Ils joignirent à ces divinités le lion, le serpent, le cro-

codile, l'hippopotame, le chat, l'ibis, le bœuf Apis, et différentes plantes et légumes. Des fêtes étaient célébrées dans les temples à l'honneur de tous ces dieux, et dans les cérémonies figurait toujours le *Lingam*, personnification de la fécondité, considéré comme l'emblème de la fertilité de la nature et à qui on offrait les prémices des prêtres qui riaient de la crédulité publique.

Les Égyptiens croyaient à la réincarnation, et ils laissaient croire au peuple que les âmes des morts reviendraient habiter différents corps d'animaux, suivant la conduite qu'ils auraient observée pendant leur vie, et cela pendant trois mille ans, au bout desquels les hommes pourraient reprendre la forme humaine.

Les dieux mêmes n'étaient pas exempts de cette obligation, lorsqu'ils se laissaient séduire par Typhon, le génie du mal.

Toute cette cosmogonie a beaucoup de rapport avec celle des Indous ainsi que celle des Grecs qui adoraient Jupiter ou le soleil, Pluton, qui trônait dans les enfers, Neptune qui avait l'empire des mers, Minerve, Junon, Mars, Vénus, déesse de l'amour, Vulcain, Bacchus, Orphée, Hercule, les Titans, les Géants, les Cyclopes, Rhéa, Téthys, Thémis, Mnémosyne, Phœbé, Chronos ou Saturne, puis les Furies, la Nuit, les Parques, les Néréides, les trois Gorgones, les Harpies, le cheval Pégase, Cerbère, l'Hydre de Lerne, la Chimère,

le Sphinx, le Lion de Némée, Lucifer, Prométhée, Thétys, les trois Grâces, Cérès, Proserpine, les neuf Muses, Latone, Diane, Atlas, Sémelé, Cadmus, etc.

Les poètes Homère, Horace, Ovide, Virgile et cent autres ont chanté avec un génie enthousiaste les exploits de ces dieux et de ces héros.

Une remarque frappante, c'est que toutes les traditions grecques se rattachent à celle de l'Inde et de l'Égypte, sous le rapport du *Lingam*, qu'ils nomment Pan, Priape, Vertumne, et son épouse Pomone, dieux des jardins, des fruits ; Flore, déesse des fleurs, Palès déesse des pâturages, des bergers et des troupeaux, etc., toutes allégories représentant la fécondation de la terre. Chaque contrée avait sa Divinité représentée par des images de forme humaine, d'animaux, de plantes, etc...

Clément d'Alexandrie rapporte que les Égyptiens n'avaient point de statues dans les temples, mais des animaux divinisés, que les prêtres faisaient adorer aux peuples : le bouc à Mendès, le lion à Léontopolis, le crocodile près du lac Mœris, le loup à Lycopolis, etc., etc.

Ces emblèmes animés étaient toujours bien nourris et bien traités dans les temples par les prêtres, et soigneusement cachés aux yeux des mortels. Les prêtres égyptiens étaient seuls initiés aux mystères, et favorisaient

toutes ces grossières superstitions qui, en abrutissant le peuple, leur assuraient une influence d'autant plus grande, qu'ils se proclamaient les oracles de la science de la médecine.

(A suivre.)

RÉPONSE A DIVERSES QUESTIONS

Depuis la fondation de la Revue Théurgique, de tous côtés, nous sommes assaillis de questions provenant de différentes sectes religieuses, philosophiques, spiritualistes, matérialistes et principalement des spirites les plus acharnés contre nous et qui toutes revendiquent nos opinions, en nous reprochant de vouloir nous isoler de leurs doctrines pour en établir une à nous personnelle. Nous répondrons à cela que nous n'avons jamais eu l'intention, du moins jusqu'à ce jour, d'établir une doctrine ou religion quelconque, nous suivons modestement les principes naturels qui ont été mis en pratique depuis l'apparition de l'homme sur la terre, principes qui s'appuient sur la croyance à l'Être Suprême, créateur des Mondes, à l'immortalité de l'âme, à son individualité après la mort terrestre ; à sa progression par des incarnations successives dans les différents mondes qui brillent dans l'Infini, ou sur cette même terre. Nous croyons également que les Esprits qui ont quitté la terre ou d'autres mondes peuvent se commu-

quer à nous pour nous guider par des intuitions ou même par de conseils directs dans la voie du bien ou du mal. Nous avons la preuve certaine qu'ils peuvent nous guérir de nos maladies, même directement, sans avoir recours aux guérisseurs, et nous sommes convaincus que les Esprits Blancs sont d'accord avec les sommités scientifiques pour réprouver les différentes méthodes accréditées par le charlatanisme médical qui, au dire de l'illustre Stahl « tue sept malades sur dix ». Voilà nos croyances basées sur les observations que nous avons faites dans les différentes sectes passées ou présentes, depuis trente années, soit avec le secours de l'histoire de l'antiquité, soit en fréquentant les centres qui s'occupent encore de nos jours de ces questions ; nous avons analysé froidement toutes les théories et les pratiques des différentes sectes actuelles, et nous en avons conclu que toutes étaient divisées, que cette division existait d'école à école, et que la discorde était le caractère distinctif de toutes en général et de chacune en particulier.

Devant les principes faux qui dominent la majorité de ces sectes et les déconsidèrent, nous avons pris le sage parti de nous retirer modestement, sans nous ranger sous aucune bannière, car nous avons compris, à l'exemple de beaucoup d'autres, que la plupart des sectes sont dominées par des Esprits inférieurs qui n'ont pas encore acquis, par la réincarnation, ni les qualités ni le savoir

nécessaires pour guider les hommes dans la vie de la concorde. Cependant nous avons cru qu'il était de notre devoir de prévenir ceux qui nous entouraient de se retirer de ces milieux composés généralement en tout ou en partie d'exploiteurs et d'exploités, de fanatiques ou d'ambitieux, et si beaucoup ont suivi notre exemple, plus encore, malheureusement, sont restés sous le joug des différents intrigants qui les exploitent, les rendent ridicules auprès de la masse qui ne découvre dans leurs théories et leur pratiques qu'erreurs anti-scientifiques et morales.

Notre isolement de leur centre, nos enseignements simples, et désintéressés, les résultats que nous obtenons tous par le concours des ESPRITS AUX FLUIDES BLANCS, n'ont pas manqué de troubler d'abord les chefs de ces différents partis inspirés par les Esprits faux savants, de rois, de prêtres, de saints inquisiteurs, de médecins qui président spirituellement leurs assemblées, et qui sont imbus, à l'état d'Esprits, des mêmes sentiments dont ils étaient animés sur la terre ; les uns, empoisonnant les consciences par des enseignements abrutissants en dehors de la raison, d'autres empoisonnant les corps par un traitement médical qu'ils dictent à leurs médiums.

Nous avons eu et nous avons encore le courage de tonner vigoureusement contre de semblables pratiques, ce qui nous a valu la haine de la plupart de ces centres

qui, stimulés par les Esprits inférieurs qui les assistent, emploient les armes de la calomnie, de la diffamation pour tâcher de faire, par ce moyen, le vide autour de notre personne. Hélas! ils ont peut-être privé bien des malheureux qui les écoutaient bénévolement, des bienfaits des Esprits blancs, en les empêchant de venir les évoquer avec nous, pour leur guérison ; mais, ils n'ont pu empêcher que notre maison soit, depuis 25 ans, continuellement pleine de patients (de 50 à 60 en moyenne par séance, tous les jours) qui ont toujours été reçus sans distinction de castes, de sectes, ni de croyances, et dont aujourd'hui beaucoup se rangent plus que jamais sous la dictature des Esprits de la fraternité et de la charité, avec la même pensée : guérir les souffrances de l'esprit et de la matière ; patients guéris ou soulagés, qui viennent en foule à nos Conférences de chaque mois, chanter des hymnes de reconnaissance pour les Esprits.

Nous voyons que la plupart des chefs des différentes écoles qui nous interwièvent veulent se distinguer les uns des autres en inventant des noms nouveaux pour les appliquer à chacune de leurs méthodes. Dans les temps passés les chefs d'écoles donnaient à leurs adeptes leur nom, mais aujourd'hui ils ont compris le ridicule que cette vanité déverserait sur leurs partisans et ils ont eu raison, car nous sommes persuadés qu'un éclat de rire universel aurait accueilli cette orgueilleuse prétention ;

par exemple, pour ne pas remonter trop loin, les magnétiseurs se seraient fait appeler Mesméristes; les somnambuliseurs, Puységuristes; les spirites, Rivailistes ou Kardécistes; la petite escouade des belliqueux chevaliers de la Lumière, Grangistes; les hypnotiseurs, Charcotistes (il est à remarquer que toute la science de leur maître Charcot a été de nommer hypnotisme ce que ses prédécesseurs et maîtres en cette matière avaient appelé, avec Mesmer, Magnétisme. »

Et si nous voulons ajouter les petits bergers aujourd'hui sans troupeaux, dissidents, schismatiques, renégats sortis de ces écoles, nous aurons les Roustinistes, avec l'avocat Roustaing, qui, pour faire opposition à Allan-Kardec, a publié les quatre Evangiles commentés par un esprit qui assistait Madame Collignon, médium écrivain de Bordeaux; les Flammarionistes avec l'astronome spirite C. Flammarion, ex-médium écrivain, qui a publié dans la Revue spirite bon nombre de communications écrites par lui, par l'intermédiaire de l'esprit de Galilée, qui ont fait grand bruit dans le monde spirite et ont valu à lui la popularité dont il jouit aujourd'hui. C. Flammarion a pris courageusement, dit-on, sous le pseudomyne d'Hermès, le parti des Frères Davenport, dans une brochure publiée en 1855. Ce monsieur tout d'abord, à ses débuts spirites, se disait médium, écrivain chez Allan-Kardec. Mais bientôt il déserta ce groupe

qui, selon lui, n'était pas assez scientifique, étant présidé par l'Esprit de saint Louis et il institua le groupe du « Salon de la Madeleine », avec le concours de lumières de l'Esprit Balthasar ou Esprit gastronome, entouré du reste de beaucoup d'autres qui se communiquaient par l'écriture, à l'aide de médiums typtologues, écrivains et autres : cela était beaucoup plus scientifique.

Le moment n'est pas venu de rapporter toutes les drôleries élaborées par ces Esprits ; tout cela, du reste, a été publié par C. Flammarion sous le titre pompeux : « LES HABITANTS DE L'AUTRE MONDE : *Études d'outre-tombe, par les coups frappés et par l'écriture médianimique,* AU SALON DE LA MADELEINE, *Médium* Mademoiselle HUET, en deux volumes, 1 franc la pièce.

Cependant, nous ne pouvons nous empêcher d'en tracer quelques lignes pour l'édification des savants· Nous trouvons ceci à la page 79 de la deuxième série de cette publication : « *Discours d'outre-tombe dictés ordinairement par le soulèvement complet de la table, par l'esprit de Balthasar*. 6 octobre : « Amis ! Balthasar vous salue, j'ai aimé la bonne chère et les belles ; vivent le melon et le homard, la demi-tasse et le petit-verre ! »

« Je vous dirai simplement que je suis mort à quatre vingts ans, et je vous souhaite le bonsoir. » — 13 octobre. « Je serais plus fort si la table était bien servie. »

Le lendemain de cette visite, dit Flammarion, on en fit

part à la Société parisienne des Etudes spirites ; son honorable Président, M. Allan Kardec fit l'évocation ; Balthasar répondit : « J'aime à flâner un peu partout ; je parcours les halles et les marchés, je vais voir arriver la marée, etc. Adieu, je vais chercher un bon souper, etc., et le reste à l'avenant. » Allan Kardec s'empressa de publier cette intéressante communication dans sa Revue afin de prouver à M. Flammarion et aux membres du groupe de la Madeleine qu'il était tout aussi sérieux qu'eux.

Dans une autre séance, Flammarion adresse cette question à Balthasar : « Qu'étiez-vous sur la terre? — Réponse : avocat de profession, mais surtout gourmand, fils de gourmand, petit-fils de gourmand ; mon grand-père est mort à table la serviette au cou. »

« Un jour, dit Flammarion, Balthasar ayant fait connaître sa présence, le docteur O. s'écria : « Ah ! voici la » dinde truffée ! » Balthasar répliqua : « Tais-toi, dinde truffée, toi-même, docteur... de quoi te mêles-tu, tu ne sais seulement pas les faire cuire. »

« Le 27 novembre, ajoute Flammarion, l'esprit de Rabelais est venu dicter la phrase suivante : « Bons amis, je vous aime et vous revestiray de mon amour quand vous beuverez davantage de l'eau bénite de la cave. » Et toutes les pages de ce petit livre n'étant qu'un amas de niaiseries de ce genre, sauf une communication, signée

Galilée Medium : C. F. qui termine cet intéressant et scientifique travail, obtenue sans doute par la médianimite de Camille Flammarion, ayant pour titre « La Science » où il est question d'intelligence humaine, des anciens âges, de la boussole... Fantômes... grandeur du ciel... Des labeurs arides des siècles passés... Dissertation d'un style prétentieux, ampoulé, qui prouvait, à cette époque, que le médium avait déjà la folie des fioritures littéraires.

Tout cela était fort divertissant et le groupe tomba sous le poids du ridicule.

Malgré cela, Flammarion n'abandonna pas encore complètement les spirites après le désarroi du groupe de la Madeleine; il se fit nommer Président honoraire de plusieurs centres; seulement, pour ne pas perdre les bénéfices de leurs réclames, sa réputation grandissait, et ses compilations astronomiques se vendaient; pas toutes cependant, et pour mieux entrer dans le giron spirite, il prit ensuite la défense des frères Davenport, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sous le pseudonyme, dit-on, d'Hermès, dans une petite brochure que nous avons sous les yeux et dans laquelle il se venge des quolibets du passé en disant — justement il est vrai — page 5, que dans cette foule d'écrivains qui ont été incrédules, la plupart n'ont fait qu'accumuler erreurs sur erreurs, puérilités sur extravagances.

« Toutes les fois que j'y songe, ajoute-t-il page 9, je m'étonne que l'immense majorité des hommes soit encore dans une ignorance, etc... Ce que je combats, c'est l'orgueilleuse ineptie de certains hommes.

» Je conçois que les rédacteurs de la « Vie parisienne,» du «Journal amusant» « du Charivari», se moquent agréablement des thaumaturges et parodient leurs bizarres phénomènes... Mais je ne m'explique pas comment des hommes qui se prétendent sérieux, se drapent grotesquement dans le manteau de leur dignité, sans sentir qu'ils grelottent de froid. »

Toutes ces raisons seraient très remarquables et auraient été superbes de courage, si l'auteur avait signé carrément de son nom, et non d'un pseudonyme de fantaisie, Hermès, et mieux encore s'il n'avait pas tremblé de crainte lorsqu'il a *remis la peau sur la bouillie*, en disant, page 12 :

« Admirez même, je vous prie, jusqu'à quel point je pousse le respect des personnalités. Dans mon manuscrit, j'avais innocemment écrit en toutes lettres les noms des différents journalistes que je me suis proposé de réfuter, et dont je vais balayer, les unes après les autres, les prétendues raisons qui encombrent mon parterre. Eh bien ! en me lisant sur la première épreuve de l'imprimerie, je vois que mon plaidoyer gardera la même valeur si j'efface ces noms, je les efface donc et je les

remplace dans l'ordre où ils se présentent, par les lettres A, B, C, D, etc., de l'alphabet. »

Et ce sont probablement les mêmes motifs qui lui ont fait effacer le sien pour le remplacer par celui d'Hermès. On ne peut pas être plus plat.

Les mauvais plaisants trouvèrent à donner carrière à leur humeur gouailleuse, les journalistes furent vexés et le pauvre Flammarion, tombé sous un ridicule qu'il n'eut pas la force de surmonter, s'empressa de nier la médianimité de l'écriture. Pour lui ce n'était pas l'Esprit qui signait Galilée qui lui avait fait écrire la *Pluralité des mondes* et les nombreuses dissertations qu'Allan Kardec avaient rapportées dans les numéros de la *Revue spirite* ayant pour titre : La voix de Dieu, Etudes uranographiques » et tant d'autres signées *Galilée Esprit*, sa profession de foi spirite publiée dans la *Revue Française* avec le titre pompeux : « Les Esprits et le Spiritisme » qu'Allan Kardec s'empressa d'insérer dans sa Revue, etc., etc.

Pour Flammarion ce n'était pas l'Esprit de Galilée qui lui avait fait écrire tout cela, c'était lui-même. Allan Kardec et toutes ses ouailles étaient des simples d'avoir cru cela et il le prouvait plus catégoriquement dans un de ses ouvrages « *Terres du ciel*, page 181, chap. VIII, où il dit : *Il est très facile de s'abuser soi-même et de croire que notre main est sous l'influence d'un Esprit différent du nôtre.* »

Alors le fretin du journalisme lui serra la main. Pour eux Camille Flammarion était un malin, il avait eu l'adresse d'en imposer à ces naïfs spirites pour se faire une réputation et se faire décorer par un petit monarque.

Devant ce chaos que faisons-nous? Nous suivons, sans la violenter, la vérité qui va toujours son cours, sans trop nous mêler aux discordes de la plupart de ces centres, qui se débattent, divisés par la haine, vivant dans un cloaque d'intrigues, et nous restons THÉURGISTES comme ceux qui ont, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nous, pratiqué cette philosophie qui repose, nous le répétons, sur la croyance en Dieu, aux Esprits qui se communiquent à nous-mêmes par l'écriture directe, avec Slade et autres médiums, n'en déplaise à l'illustre astronome C. Flammarion qui l'a traité de jongleur, pour plaire sans doute aux journalistes *savants* dans cette matière, et nous sommes de l'avis de Larousse, qui accrédite dans son *Dictionnaire universel*, « qu'Aristophane et Pausanias attribuent l'invention de la THÉURGIE à Orphée, qui enseigna comment il fallait servir les dieux (ou Esprits), apaiser leur colère (celle des méchants), expier les crimes et guérir les maladies. »

« Il y avait une grande conformité entre la magie THÉURGIQUE et la théologie païenne. Apollonius de Tyane, Apulée, Porphyre, Jamblique, Julien, comptent parmi

les théurges les plus célèbres de l'antiquité. On y pourrait, ajoute Larousse, mettre aussi Jésus. Dans la Gaule, la THÉURGIE eut pour représentants les Druides qui, eux aussi, s'attribuaient le pouvoir de communiquer avec les ESPRITS et d'opérer des cures merveilleuses. »

A l'exemple de l'Indou Christna, de Pythagore et de tant d'autres, les philosophes par excellence, pratiquaient la THÉURGIE non seulement comme inspirés par les Esprits blancs pour moraliser les hommes, pour les guérir par les fluides, mais pour les mettre en garde contre les Esprits de bas étage qui répandent dans l'air et dans l'esprit des hommes des fluides empestés amenant les épidémies, qui ravagent l'intelligence et le corps des humains.

Larousse affirme aussi que « Pythagore pensait que les maladies sont dues à des démons (ou mauvais Esprits) répandus dans l'air, et pour lui, comme pour les autres philosophes grecs, les purifications et les ablutions n'avaient qu'un but : chasser ces démons. La même doctrine fut admise par les grands docteurs chrétiens, et il se trouve qu'elle règne aussi chez les peuples barbares. Plusieurs philosophes ont essayé de systématiser ces croyances et d'en trouver une raison ; d'autres ont été jusqu'à fournir la démonstration de leur légitimité. »

Nous sommes parfaitement de cet avis que la plupart

des épidémies intellectuelles et même matérielles sont dues principalement à un mauvais fluide projeté, non seulement par les Esprits mauvais de l'autre monde, mais par ceux mêmes qui vivent dans des corps sur la terre; que ces épidémies sont le fait des représentants, des chefs des sectes de toutes nuances, assistés par les Esprits aux fluides sombres qui empestent, à l'aide de leurs enseignements mensongers et ridicules, l'esprit des humains qui se courbent sous leur dictature, des sectes médicales qui s'exercent, à l'aide de leurs pharmacopées destructives, à empoisonner les pauvres patients qui ont recours à eux.

Il faut ranger aussi parmi les Esprits à influence pernicieuse ceux qui s'exercent dans la pratique des évocations dans le but d'exploiter la crédulité publique à l'aide de fausses théories THÉURGIQUES, tels la plupart des magnétistes, somnambulistes, spiritistes, hypnotistes et autres. Nous le répétons, ils empestent l'atmosphère et les hommes, les saturant du fluide des Esprits de bas étage, qui amènent fatalement des épidémies comme celles de Louviers, Loudun et Morzine. Et c'est avec peine que nous sommes forcés de constater que la plupart des principaux chefs de la chrétienté, des facultés médicales, du magnétisme, du spiritisme et autres pratiquants de même facture sont morts, les uns couverts d'ulcères, les autres dans des cabanons, d'autres

subitement des suites de l'intempérance, d'autres par le suicide. Et si nous jetons un coup d'œil sur ceux qui restent, ne les voyons-nous pas pour la plupart affligés des mêmes maux, résultat de l'hygiène que leur impose le charlatanisme médical des morts et des vivants.

« Quand le christianisme vint, s'écrie de nouveau Larousse, les évêques combattirent la magie, la divination, la sorcellerie ancienne, mais ils la remplacèrent par de nouvelles erreurs. Les dieux de l'Olympe furent supplantés par un Dieu unique et par un démon, également tout-puissant dans la production et dans la cure des maladies.

» Malheureusement, on ne laissait point à Dieu le soin de guérir les maladies produites par le démon, et quand un infortuné semblait atteint de quelqu'une de ces dernières, si l'exorcisme ne l'en guérissait pas, on l'envoyait à la torture et de là au bûcher. Ainsi périrent dans les flammes des milliers d'individus. ».

Nous, Théurges, plaignons ces hommes et vivons en frères; qu'une étroite solidarité s'établisse entre nous, pour nous aider mutuellement à traverser cette incarnation terrestre, faite de souffrance et de misère, nous pénétrant de plus en plus de cette vérité consolante : que cette terre n'est pour nous qu'une étape qui ne compte même pas pour une seconde dans notre parcours éternel; et que ces Esprits nous attendent dans

un monde de justice pour nous placer selon nos œuvres. Laissons bien loin derrière nous ces sectes de toutes nuances qui vivent dans la division, qui se dévorent entre elles, inspirées par les Esprits des basses régions, qui empoisonnent le corps et l'esprit des hommes, et suivons la doctrine pure des Théurges guérisseurs, inspirés par les Esprits Blancs des régions lumineuses; évoquons-les, ils ne seront pas sourds à notre appel, et ils allumeront dans nos cœurs ce feu sacré qui a embrasé d'une foi si ardente les Théurges, bienfaiteurs de l'humanité de tous les siècles. Des torrents de fluide se déverseront sur nous, et il surgira de nos rangs des guérisseurs qui réveilleront les peuples engourdis dans l'ignorance et la douleur.

ÉVOCATION

A IESEUS CHRISTNA

O Christna, Esprit et lumière,
Nous sommes tous sous ta bannière,
Nous t'évoquons en ce beau jour.
Tout est fraternité, reconnaissance, amour.

Honneur, salut à toi, ô grand législateur,
Daigne nous protéger, sublime guérisseur,
Habitant du soleil, descends sur cette terre
Pour nous illuminer d'un rayon salutaire.

O Christna, Esprit et lumière,
Nous sommes tous sous ta bannière,
Nous t'évoquons en ce beau jour.
Tout est fraternité, reconnaissance, amour.

Tu fus persécuté, tu souffris le trépas,
Pour de l'humanité avoir guidé les pas,
Tu subis comme prix de tes actions pures,
De tes enseignements, les plus grandes tortures.

O Christna, Esprit et lumière,
Nous sommes tous sous ta bannière,
Nous t'évoquons en ce beau jour.
Tout est fraternité, reconnaissance, amour.

Soutiens tes disciples, aide-nous à guérir
Tous nos frères souffrants, tu nous vois accourir
Pour être saturés d'effluves salutaires
Qui découlent sur nous de tes mains tutélaires.

O Christna, Esprit et lumière,
Nous sommes tous sous ta bannière,
Nous t'évoquons en ce beau jour.
Tout est fraternité, reconnaissance, amour.

DANGERS DE LA PHARMACOPÉE

(*Suite*)

Ces messieurs, qui passent pour des oracles de science, rapportent également dans le même ouvrage que des praticiens célèbres, tel M. Puche, administraient à des malades atteints de différentes maladies des doses énormes de bromure de potassium, qui déterminaient chez les malheureux des céphalalgies, l'hébétude, l'ivresse, ressemblant à celle que l'on observe dans le cours des fièvres typhoïdes, des troubles de la vue et de l'ouïe, affaiblissement de la mémoire et de l'intelligence.

« Cependant, ajoutent ces deux messieurs, comme conséquence de cette ivresse, on observe une titubation (ou démarche de l'ivrogne) fort remarquable, et souvent les malades ne peuvent se tenir sur les jambes. En même temps, et presque toujours parallèlement, la sensibilité s'émousse au point que l'on peut pincer, piquer, brûler la peau sans que les sujets en aient parfaitement conscience.

» Mais si l'action topique et l'action indirecte du bromure sont combinées, l'anesthésie (insensibilité) peut

être rapide, se soutenir longtemps, sans qu'il soit besoin de recourir à des doses énormes. Ainsi le contact exercé sur le voile du palais et sur le pharinx quand on avale la boisson bromurée, en même temps sans doute que l'action exercée sur le système nerveux par le sang chargé de bromure, et en troisième lieu la sécrétion constante, qui se fait dans la bouche, sécrétion probablement fortement chargée de sel médicateux, ces trois circonstances réunies produisent quelquefois, dès le deuxième soir du traitement, une insensibilité complète du pharinx et du voile du palais; de sorte que l'on peut titiller la luette, toucher le fond du pharinx, les amygdales, sans provoquer le plus léger mouvement de déglutition. La même insensibilité s'observe sur la conjonctive, que l'on peut toucher avec le doigt sans faire cligner les malades.

» L'espèce de stupeur qui s'observe sur la peau et les membranes muqueuses, n'épargne pas non plus les organes génito-urinaires.

» Si l'action topique du médicament est légèrement excitante, il n'en est plus de même de l'action générale ; car, assez souvent, pendant que les malades prennent de fortes doses de bromure, ils éprouvent un ralentissement considérable de la circulation, analogue à celui qui est produit par la digitale. » (Trousseau et Pidoux.)

(*A suivre.*)

RICHE ET PAUVRE

CONTE

Un riche et un pauvre frappèrent un jour en même temps à la porte du ciel.

Saint Pierre entre-bâillant sa porte :

— Que voulez-vous? demanda-t-il aux deux voyageurs.

— Mais... nous voudrions entrer.

— C'est ça, grommela le portier d'un ton bourru, vous croyez qu'on entre ici comme on entre au moulin... dis-moi, dit-il, interpellant le mendiant, qui te rend si hardi de penser t'installer ici?

— Bon saint Pierre, répondit le pauvre, n'est-il pas dit dans les Saintes Ecritures qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille?... Alors... faites excuse, mais... je m'étais imaginé que les pauvres y entraient tout droit.

— Ç'est selon, dit saint Pierre, hochant la tête.

— Et, continua le mendiant, si la pauvreté conduit en paradis, je suis tranquille... Si j'ai jamais possédé en propre un malheureux denier, que l'enfer me consume; je n'ai, ma vie durant, vécu que d'aumônes... demandez plutôt, ajouta-t-il en se tournant vers son compagnon de route, à ce bon riche, que le hasard amène ici en même temps que moi. Sans lui, je serais probablement mort de faim et de misère sur cette terre où les parts sont diablement inégales, sauf votre respect!

— Ah! tu as vécu d'aumônes, interrompit saint Pierre, qui t'empêchait donc de travailler pour gagner ta vie?

— Travailler! dit le pauvre, avec un mouvement d'épaules, j'ai bien essayé un peu, dans le commencement, mais je n'étais pas fort sur l'article, voyez-vous; je n'arrivais guère qu'à manger du pain sec... et dam! ce régime-là n'est pas fortifiant. La maladie vint, et je m'en fus à l'hôpital. Quand j'en sortis, faible, avec moins de cœur à l'ouvrage que jamais, j'allai frapper à la porte de quelques maisons charitales, où je reçus des secours en attendant mon rétablissement. Mais, la convalescence fut longue... je ne pouvais pas arriver à me remettre en train de travailler... et puis, je m'étais habitué... ça me semblait bon de manger du pain sans être obligé de le gagner, et j'en arrivai à me dire que je serais bien naïf

de passer ma vie à peiner comme une bête de somme, pour aller finir à l'hôpital, tandis que je pouvais vivre tranquillement des aumônes des riches, et ma foi, je m'arrangeai de cette existence-là : humilié, mangeant le pain de la charité, c'est vrai, mais me disant qu'après tout le bon Dieu n'en avait tant donné aux uns que pour partager un peu de leur superflu avec ceux qui n'ont rien!

— Et tu crois avoir pu te soustraire impunément à cette loi de travail imposée à tout homme valide?... Va-t'en au diable!... le ciel n'est pas pour les paresseux comme toi.

Et saint Pierre refermait sa porte quand il se souvint du second voyageur.

— A nous deux! lui dit-il.

— Grand saint, dit le riche, je sais qu'il y a ici plus d'appelés que d'élus; il ne m'appartient pas de me glorifier : je suis un pauvre pécheur, mais je n'étais pas un mauvais riche, je n'avais pas le cœur dur, et les pauvres connaissaient le chemin de ma maison... ce malheureux même vous en a rendu témoignage.

— Et c'est là le témoignage que vous invoquez! vous avez fait la charité, dites-vous, mais de quelle manière? Donner, pour le riche, c'est bientôt fait... beau mérite en vérité! donner à tort et à travers, comme un tribut

qu'on s'impose en vue de son salut et sans discernement.....

— J'avoue, répondit le riche que je donnais à tous ceux qui me demandaient, pensant qu'il valait mieux faire du bien à un indigne que de manquer de secourir un malheureux.

— Avez-vous donc oublié que saint Paul a dit : « Que » votre charité ne soit point précipitée ni irréfléchie » et, sans aller plus loin, voyez l'efficacité de vos bienfaits : vous avez avili ce pauvre par l'aumône, au lieu de lui donner les moyens de se relever par le travail ; et, en faisant de lui un paresseux, vous lui avez fait fermer le ciel.

Le riche allait répondre lorsqu'un second pauvre se présenta à la porte du paradis.

— Hola! dit saint Pierre au nouveau venu, qu'y a-t-il pour votre service?

— Excusez, monsieur, répondit humblement celui-ci, y aurait-il moyen d'entrer?

— Doucement, l'ami, ce n'est pas si facile que tu l'imagines.

— Oh! dit le pauvre, je n'ose pas espérer d'entrer tout de suite comme ça, car ma vie n'a pas été sans reproche... J'ai mal commencé : je n'ai pas connu mes parents, et j'ai été élevé parmi des vagabonds dont la

seule profession était de mendier et de voler... et dam! je faisais comme eux.

— Et tu crois, interrompit saint Pierre, rouge d'indignation, que je vais ouvrir la porte du ciel à un voleur!

Le nouveau venu continua sans se déconcerter :

— Mais j'en eus bientôt assez de cette vie-là; quand la raison me vint, je m'enfuis bien loin de mes compagnons, résolu à changer de route. Cependant, livré à moi seul, sans métier, sans argent, sans abri, que pouvais-je faire ? et, sous peine de mourir de faim, je dus bientôt songer à reprendre mon ancienne vie... Un soir — je n'avais pas mangé depuis deux jours — je m'étais laissé tomber sur un banc, et je pleurais, désespéré, lorsqu'un passant s'approchant de moi, me questionna avec bonté; je lui dis tout : ma vie passée, ma honte et ma douleur de retourner avec mes compagnons. Alors cet homme eut pitié de moi; il m'emmena chez lui, me fit manger, me donna des vêtements, puis s'intéressant à mon malheureux sort, me fit apprendre un métier avec lequel j'ai pu gagner honnêtement ma vie et celle de ma famille, car j'ai laissé sur terre huit enfants, que j'ai élevés dans la crainte de Dieu et l'amour du travail.

Et, ajouta-t-il d'une voix tremblante d'émotion, si la mort est venue brusquement me séparer des miens, elle m'a du moins donné cette joie de me trouver ici en face

de mon bienfaiteur, pour qui ma reconnaissance a survécu à ma vie terrestre. Et le pauvre, se jetant aux pieds du riche, embrassait ses genoux.

— Eh bien ! mon brave, dit saint Pierre, qui, se raidissait pour ne pas paraître ému, c'est chose méritoire et assez rare de rentrer dans la bonne voie, quand on a mal débuté dans la vie, et, c'est chose plus rare encore, de conserver le souvenir et la reconnaissance du bienfait reçu. Entrez l'ami, le ciel vous est ouvert!

En disant cela, saint Pierre ouvrit toute grande la porte du Paradis ; puis, se tournant vers le riche :

— Pour vous, dit-il, vous êtes heureux que ce brave homme soit venu juste à point pour vous servir d'introducteur; car, sans lui, ma parole, vous auriez fait une bonne station ici... Allons, le bien que vous avez fait à ce chrétien vous sera compté, et qu'il vous soit beaucoup pardonné parce que vous avez beaucoup donné !

Et saint Pierre le fit entrer à la suite de ce pauvre qui, singulier retour des choses de la terre, ouvrait à ce riche les portes du ciel.

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite)

Hérodote rapporte que le fanatisme de la peur était poussé au plus haut point chez le peuple. Dans les jours de grandes fêtes, pour donner une image de la mort, il était apporté au milieu des repas un cercueil dans lequel était étendu un cadavre, qu'on plaçait devant les convives, et que ceux-ci répétaient tour à tour en le regardant : « *Je bois, je mange, je me réjouis, car voilà ce que je serai un jour.* »

Si, de l'Égypte nous portons nos regards vers la Grèce, nous voyons que les Grecs n'ont été que les imitateurs de religions plus anciennes, ayant le même culte du *Soleil*, représenté par le *Lingam-ioni*, et adorant une foule de divinités ; que, s'ils n'avaient point de dogmes absolus, ils avaient conservé une foule de traditions et d'allégories en rapport avec les phénomènes de la nature : Zeus ou Jupiter tenant la foudre en main, Pluton régnant sur les Enfers, Neptune sur les eaux, etc. Les

points des solstices étaient figurés par les colonnes élevées par Hercule et Bacchus représentant le soleil Argus aux cent yeux, veillant sur la vache Io ou Isis des Égyptiens, et qui symbolisait les étoiles du ciel qui veillent sur la nature; l'équinoxe l'était également par une colonne; le Zodiaque figurait la ceinture du ciel, etc.

Les premiers peuples de la Grèce furent les Pélasges, race que quelques historiens prétendent issue des Indo-Germaniques.

Platon accrédite que les Grecs auraient emprunté à ce peuple les noms de leurs divinités, et Hérodote dit qu'ils les avaient pris aux Égyptiens. Ces noms étaient: Zeus ou Jupiter, Hera ou Junon, Athéné ou Minerve, Céres ou Démêter, Hêphaistos ou Vulcain, Artemis ou Diane, etc.

Mais il paraît qu'il avait existé bien avant les Pélasges une ancienne population préhistorique en Europe, population disparue depuis des milliers d'années et à laquelle on attribue les dolmens, les menhirs, symboles du soleil et du Lingam. Cependant il serait plus admissible de ne faire remonter les emblèmes de ce culte qu'aux Telchines, colonie phénicienne expulsée par les Pélasges.

Le centre des pratiques religieuses des Pélasges était en Épire, où se trouvait l'Oracle de Dodone. Deux divinités principales étaient en honneur: Ouranos ou le

ciel, et Ghê ou la terre ; cependant Platon assure qu'ils rendaient aussi un culte particulier au soleil, à la lune ainsi qu'à plusieurs planètes.

Nous remarquons toujours les mêmes légendes que celles des peuples primitifs : Nous voyons des divinités créées par Zeus ou Jupiter, les unes bonnes, les autres mauvaises, celles-ci se révoltant contre leur créateur.

Les Géants, fils de la Terre, avaient, selon la fable, une taille monstrueuse, cent têtes, cent bras, etc.; — ils entassèrent le mont Ossa sur le mont Pélion, et le mont Olympe sur le mont Ossa pour escalader le ciel; mais désespérant de l'atteindre, ils lancèrent des blocs de pierre gigantesques, qui, en retombant, formèrent des montagnes et des îles.

Jupiter appela ses dieux pour les opposer aux Géants; mais les dieux, saisis d'épouvante, s'enfuirent en Egypte et s'y cachèrent sous la forme d'animaux. Alors, Jupiter appela Hercule qui finit par avoir raison des rebelles, lesquels étaient au nombre de dix-sept : Encelade, Polybotès, Alcyonée, Porphyrion, les deux Aloïdes, Ephialtès, Othos, Eurytos, Clytios, Tithyos, Pallas, Hippolytas, Agrios, Thaon et le redoutable Typhon. Tous furent précipités dans le Tartare ou enterrés vivants sous des montagnes ou des volcans : Encelade sous l'Etna; sous l'île de Cos Polybotès, Othos sous celle de Crète ; Typhon sous l'île d'Œnaria, aujourd'hui Ischia.

Après ces Géants il y en avait d'autres doués également d'une force prodigieuse, mais qui leur étaient inférieurs; tels sont: Antée, Polyphème, les Cyclopes qui se livraient à des travaux de forge.

Les Grecs admirent aussi parmi les Géants inférieurs les hommes qui s'étaient faits remarquer par leurs exploits à travers les âges, tels que Hevas, Arcon, Cécrops, Ajax, Oreste, etc.

Hérodote rapporte que le squelette d'*Oreste* avait douze pieds de haut; Plutarque donne soixante coudées à celui d'Antée; Pline attribue quarante-six coudées à Arcon; Phegon donne cinq mille ans de vie à Macrosyris, etc., etc.

Le Deutéronome (111.2) accrédite, dans ses légendes, que l'on montrait à Bablinth, ville des Ammonites, le lit de fer, long de neuf coudées et large de quatre, où couchait le roi de Basan, Og, qui périt dans une guerre contre Moïse. Ce roi aurait eu treize pieds et demi de hauteur sur six de largeur. La fable biblique des Hébreux parle fréquemment de races de Géants qu'ils auraient vaincu.

Isis était la seconde personne de la Trinité égyptienne, représentant l'Ioni des Indous, épouse d'Osiris. Les Grecs la comparèrent à Théa, à Cérès, à Junon, à Sémélé, même à Proserpine.

Isis est la déesse de la fécondation puissante de la na-

ture, qui forme perpétuellement des êtres ; elle était représentée tenant sur ses genoux son fils Horus, et quelquefois, les mains placées sur son front, en signe de deuil de son époux Osiris, tué par Typhon.

Ses mystères étaient lugubres ; Larousse dit, dans son *Dictionnaire universel*, qu' « il n'est pas jusqu'aux chrétiens qui n'aient été séduits par ce type des religions antiques ; ils furent frappés surtout de ses caractères de bonté, de sagesse infinie, et assimilèrent Isis à la Vierge Marie ». Et il ajoute que l'église de Saint-Germain-des-Prés fut bâtie sur l'emplacement du temple d'Isis. Chez les Grecs, Isis était Diane, ou la Lune, chantée par Homère sous le nom d'Artémis. On lui rendait les honneurs divins dans des temples qu'on lui avait érigés. Jupiter la fit Reine des Bois ; elle était armée d'un arc et d'un carquois, et avait une foule de nymphes sous ses ordres : les Océanides, les Asiæ.

Horace nous présente Artémis comme divinité protectrice des accouchements : elle détourne les maladies. Suivant Alfred Müller, Artémis veut dire : « qui guérit, qui détourne le mal. » On consacrait à cette déesse des fontaines, des coteaux, des vallons. « La statue d'Artemis-Podagra, dit Larousse, qui avait un temple en Laconie, guérissait de la goutte ; celle d'Artemis-Chelytis, à Sparte, guérissait de la toux. Cette déesse prenait sous sa protection, dès l'enfance, les enfants et les

animaux. Les nouvelles accouchées lui consacraient leurs tuniques, pour racheter le sacrifice de leur virginité. A Samos, les femmes sacrifiaient à Artémis, afin d'avoir des enfants ; à Sparte, il existait ce qu'on appelait la fête des nourrices, dans laquelle celles-ci présentaient leurs nourrissons à la déesse, en lui sacrifiant des cochons de lait. »

Les prêtres, qui bénéficiaient des offrandes offertes aux divinités, prenaient le nom de Rois des Abeilles ; ils avaient élevé des autels dans les temples, où ils plaçaient la statue de Diane : à Ephèse, à Délos, à Calydon, à Olympe, en Aulide, à Rome, dans l'enceinte de l'Académie, à Athènes.

Le temple d'Ephèse était le plus remarquable, le plus accrédité, et faisait la fortune des prêtres.

Mais, de tous les dieux, celui qui donna le plus de prise aux jongleries sacerdotales, fut Apollon ou Phœbus, le Soleil, dieu du jour, de la poésie, de la musique, de l'éloquence, de la médecine et des arts. Ses principaux temples étaient ceux de Delphes, de Délos et de Ténédos. Les prêtres le représentèrent sous une prodigieuse variété de formes. Larousse affirme que « les systèmes les plus contradictoires ont été proposés sur la patrie primitive d'Apollon : les uns croyaient le reconnaître dans les divinités solaires de l'Asie occidentale, dans le Baal (Lingam) ou l'Adonis syrien, dans le Mithra des Perses ;

d'autres l'ont identifié à l'Osiris égyptien, à Orus, à Ré ou Phré. »

Apollon fut proclamé par les prêtres le dieu de la divination, des charmes, de la magie et de la guérison. « Les deux qualités de devins et de médecins, ajoute Larousse, se confondaient à l'origine des sociétés, puisque les premiers médecins n'ont été que des sorciers conjureurs des mauvais esprits; ces esprits étaient considérés comme les auteurs des maladies. Apollon avait les mêmes attributs chez les Latins que chez les Grecs, et fut identifié au Soleil; puis, lorsque les Romains portèrent leurs divinités chez les peuples qu'ils avaient conquis : en Gaule, en Espagne, en Grande-Bretagne (Albion), en Afrique, ils représentèrent toujours Apollon comme le Soleil.

» Son fils Esculape vint après lui, et fut placé par les prêtres dans l'Olympe comme le dieu de la santé.

» Ce dieu suivit les Argonautes à la conquête de la Toison d'Or, et, à son retour, fit de nombreuses guérisons : il ressuscita Tyndare, Capanée, Glaucus, Hymenæus, les Rœtides, Orion, etc.; tous ceux qui étaient morts à Delphes, et enfin Hippolyte, qui venait de périr victime de la perfidie de Phèdre. »

(A suivre.)

PRÉTENDUES ERREURS PROPAGÉES SUR DENIZARD RIVAIL, DIT ALLAN KARDEC

Une croisade formidable semble vouloir se former contre la *Revue théurgique*. Pourquoi cette coalition? Parce que nous ne voulons nous ranger sous aucune bannière. Nous ne voulons pas non plus nous poser en chef de doctrine. Nous suivons les principes théurgiques des sages de l'antiquité. Nos pratiques sont d'accord avec toutes les doctrines qui s'appuient sur la théurgie, c'est-à-dire qui croient au Créateur des Mondes, à l'immortalité de l'âme, à la communication possible avec les Esprits, à la réincarnation, bases de la philosophie théurgique pratiquée par les sages de tous les âges de l'humanité.

L'intérêt n'étant pas l'objet de nos pratiques, nous n'avons aucune concession à faire. Notre succès a grandi par les faits; notre indépendance fait bon marché des criailleries calomnieuses de ceux dont la vérité lèse les intérêts et trouble les préjugés. Nous avons dit et prouvé, dans la *Revue théurgique*, que les sommités scientifiques

étaient d'accord avec les Esprits blancs pour réprouver les différentes méthodes accréditées par le charlatanisme médical; nous avons dit qu'après trente années d'observations et de pratique, nous avions reconnu que la plupart des sectes sacerdotales, ainsi que celles qui pratiquent le magnétisme, le somnambulisme spiritualiste ou matérialiste, le spiritisme, étaient dominées par des Esprits de discorde, attendu qu'elles se dévorent entre elles, étant composées, en tout ou en partie, d'exploiteurs et d'exploités, de fanatiques et d'ambitieux. Cela nous a valu les récriminations de la plupart de ces sectes, principalement des Théurges qui ont pris le nom de Spirites, et qui nous ont accablé d'épîtres signées ou anonymes, nous faisant des reproches en termes imbus d'un fanatisme vindicatif, prophétisant contre nous toutes sortes de menaces, pour n'avoir pas voulu servir leur intérêt personnel et avoir tonné judicieusement contre les élucubrations qui résultent de leurs discordes. Ils oublient qu'il est écrit, dans la *Revue spirite* de septembre 1869 (Œuvres postumes d'Allan Kardec) : « Le droit d'examen et de critique est un droit imprescriptible, auquel le spiritisme n'a pas la prétention de se soustraire. »

Nous allons user de ce privilège en entretenant nos lecteurs de sa vénérable personne.

Voyons un peu comment ont été établis le *Livre des*

Esprits et la Société des Études spirites de Paris.

Ce fut le 1er janvier 1858 que Léon-Hippolyte Denizart-Rivail, sous le pseudonyme d'Allan Kardec, se mit à recueillir les communications des Esprits obtenues par les Médiums. Tout d'abord, il publia le *Livre des Esprits* et fonda la *Revue spirite*.

Le 1er avril de la même année, il constituait une société sous le nom de « Société parisienne des Etudes spirites », dont il fut nommé Président pour dix ans.

« On nous a souvent adressé des questions, dit-il dans le premier numéro de la *Revue spirite*, sur la manière dont nous avons obtenu les communications qui ont fait l'objet du *Livre des Esprits;* nous résumons d'autant plus volontiers les réponses que nous avons faites à ce sujet que cela nous fournira l'occasion d'accomplir un devoir de gratitude envers les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours.

» Les premiers médiums qui ont concouru à notre travail sont: mesdemoiselles B***, dont la complaisance ne nous a point fait défaut; le livre a été écrit presque en entier par leur entremise, et en présence d'un nombreux auditoire qui assistait aux séances et y prenait intérêt.

» Plus tard, les Esprits en ont prescrit la revision complète dans les entretiens particuliers pour y faire toutes les additions et corrections qu'ils ont jugées nécessaires.

Cette partie essentielle du travail a été faite avec le concours de mademoiselle Japhet (rue Tiquetonne, n° 14), qui s'est prêtée avec la plus grande complaisance et le plus grand désintéressement à toutes les exigences des Esprits, car ce sont eux qui assignaient les jours et heures de leurs leçons.

» Le désintéressement ne serait point un mérite particulier, puisque les Esprits réprouvent tout trafic que l'on peut faire de leur présence. Mademoiselle Japhet, qui est également somnambule fort remarquable, avait son temps utilement employé, mais elle a compris que c'est également en faire un emploi profitable que de le consacrer à la propagation de la doctrine.

» Quant à nous, nous avons déclaré dès le principe, et nous nous plaisons à le confirmer ici, que nous n'avons jamais entendu faire du Livre des Esprits l'objet d'une spéculation, les produits devant être appliqués à des choses d'utilité générale. Nous serons toujours reconnaissant envers ceux qui s'associeront de cœur et pour l'amour du bien à l'œuvre à laquelle nous nous sommes consacré. » (Allan Kardec.)

Voilà des lignes admirables que nous approuvons. Nous approuvons surtout le dévoûment désintéressé des médiums qui ont été les interprètes des dissertations données par les Esprits qui ont dicté le Livre des Esprits que M. Rivail a publié sous le pseudonyme d'Allan Kardec.

Plus de vingt années après M. Alexandre Aksakof publia sans doute cette page mémorable d'Allan Kardec que nous venons de lire, puis ensuite madame Emma Hardinge Britten, célèbre médium orateur des Etats-Unis, dont nous avons apprécié la haute faculté, à Londres, dans ses séances publiques ou privées (chez elle), reproduisit cette publication de M. Alexandre Aksakof dans son intéressant ouvrage intitulé: *Les Miracles du* XIX^e *siècle*. Nous l'approuvons, attendu qu'il était bon de faire connaître cette page que très peu de personnes, même des centres spiritualistes ou spirites, connaissent, où Allan Kardec démontre si bien qu'il n'a été pour rien dans la rédaction du LIVRE DES ESPRITS.

Les successeurs d'Allan Kardec, sur les affirmations de M. Nozeran, cherchèrent à établir que ce qu'avait publié M. Aksakof, et reproduit madame Emma Hardinge Britten, était faux, et la *Revue spirite* du 1^er avril 1884, sur les réclamations d'un spirite de la première heure, de Genève, proteste, elle aussi, en ces termes: relatés dans la *Revue spirite*: « Monsieur Taillandier n'existe plus; nous ne pouvons, à nouveau, invoquer sa parole à propos de cet article erroné et mal fondé.

» MM. Sardou père, et Victorien Sardou fils, ayant été nommés, nous avons écrit à M. Ch. Nozeran, qui nous envoie la lettre suivante au sujet des affirmations de M. Aksakof, rééditées par Emma Hardinge Britten:

« Chers Messieurs et F. E. C.,

» Je me suis empressé d'aller chez M. Sardou père, pour lui communiquer le document traduit de l'anglais, contenu dans votre lettre; M. Sardou a souligné le passage suivant que je reproduis: COMPLÈTEMENT FAUX, passage qui est la base dudit article de M. Aksakof (nous serions curieux de connaître ce *passage!*).

» En 1849, ajoute M. Nozeran, madame d'Abnour, revenant d'Amérique, chercha à former un groupe pour l'étude du spiritisme dont elle avait récemment eu l'occasion de voir les phénomènes. Elle s'adressa, dans ce but, à M. de Guldenstubbe, qui pria M. Roustang et Célina Japhet, de devenir membres du cercle. Il y adjoignit l'abbé Chatel et les trois demoiselles Beauvais. Ce groupe se composait de neuf personnes qui se réunirent dès lors deux fois par semaine jusque vers l'époque de 1870, chez madame Japhet, 46, rue des Martyrs.

» De ce cercle faisaient partie, en 1855, M. Taillandier, M. Tildemann, M. Lagia, MM. Sardou père et fils, madame Japhet, enfin M. Roustang qui continua à y prendre part jusqu'en 1864.

» Ils avaient commencé en formant la chaîne, à la manière américaine; placés en forme de fer à cheval autour de madame Célina, ils obtinrent ainsi des phénomènes spirites plus ou moins remarquables. Mais

madame Célina s'étant développée comme médium écrivain, ce fut de cette manière que fut obtenue la majeure partie des communications.

» C'est en 1856 qu'elle se rencontra avec M. Denizard-Rivail (Allan Kardec). Introduit par M. Victorien Sardou, M. A.-K. compulsa les matériaux au moyen d'un certain nombre de questions, coordonna le tout systématiquement, et publia le *Livre des Esprits*, sans seulement mentionner mademoiselle Japhet, alors même que les trois quarts du livre avaient été obtenus par sa médiumnité.

» M. Sardou père, après avoir écrit sur le manuscrit *complètement faux* (ce que M. Taillandier nous avait affirmé nettement à l'époque où nous répondîmes à M. Aksakof), a écrit la déclaration suivante : *Tout ce passage est complètement faux*. MM. Sardou, père et fils, assistaient parfois, ainsi que M. Allan Kardec, aux séances de madame Japhet, rue Tiquetonne, comme aussi à celles de quelques autres médiums, dans le but de se faire une opinion sur la réalité des phénomènes spirites, dont bien des personnes sérieuses s'occupaient en 1857 et 1858.

M. Rivail (Allan Kardec) prenait, dans les réunions de madame Japhet, des notes comme il en prenait dans plusieurs autres cercles spirites. Ces notes ont pu lui servir à rédiger son *Livre des Esprits*. Mais il n'est pas vrai

que ce livre ait été dicté par les Esprits de *madame Japhet lui servant de médium.*

« Le *Livre des Esprits* est bien l'œuvre de M. Allan Kardec ; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il a *pris* ce qui constitue le *fond* de sa doctrine spirite, dans les communications recueillies avec soin dans *divers groupes.* »

Nous ne savons pas ce qu'a publié M. Alexandre Aksakof, réédité par madame Emma Hardinge Britten, mais ce qui nous paraît suspect de la part de MM. Nozeran et Sardou père et fils ainsi que de la rédaction de la *Revue spirite* c'est le silence absolu, nous le répétons, au sujet de l'article publié par M. Aksakof, réédité par madame Emma Hardinge Britten, qui fait traiter ces deux personnages de faussaires dans la *Revue spirite.* Il serait de toute justice que l'article incriminé fût reproduit dans la *Revue spirite*, qu'elle soit la valeur des réfutations. Cependant, nous avons pu constater, par la déclaration d'Allan Kardec que nous avons reproduite plus haut, que ce sont les demoiselles B*** qui ont écrit médianimiquement presque en entier le *Livre des Esprits*, et Allan Kardec affirme catégoriquement qu'il n'a pas seulement eu la peine d'y rien changer quand il dit : « Les Esprits en ont prescrit la revision complète dans leurs entretiens particuliers, pour y faire des additions qu'ils ont jugées nécessaires. Cette partie du travail, ajoute-t-il,

a été faite avec le concours de mademoiselle Japhet ; ce sont eux (les Esprits) qui assignaient les jours et heures de leurs leçons. »

Voilà qui est catégorique et ne comporte aucune ambiguïté ; Allan Kardec affirme qu'il n'a été pour rien, non seulement dans la rédaction, mais dans la revision et les additions. Il nous en donne encore une preuve plus convaincante dans les prolégomènes de la deuxième édition du *Livre des Esprits*, quand il dit : « Ce livre est le recueil de leurs (les Esprits) enseignements ; il a été écrit par l'ordre, et sous la dictée d'Esprits supérieurs, pour établir les fondements d'une philosophie rationnelle, dégagée des préjugés de l'esprit de système ; il ne renferme rien qui ne soit l'expression de leur pensée, et qui n'ait subi leur contrôle.

» Les principes contenus dans ce livre résultent des réponses faites par les Esprits aux questions directes qui leur ont été proposées à diverses époques et par l'entremise d'un grand nombre de médiums. Ce livre n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les Esprits eux-mêmes. Cette seconde édition a pareillement été de leur part l'objet d'un nouvel et minutieux examen.

» Ce qui est entre les guillemets à la suite des questions est la réponse textuelle donnée par les Esprits. Ce qui est marqué par un autre caractère, désigné d'une

manière spéciale à cet effet, comprend les remarques ou développements ajoutés par l'auteur, et qui ont également subi le contrôle des Esprits. »

Voilà qui peut nous convaincre plus fortement encore que M. Nozeran et MM. Sardou, père et fils, ont agi à la légère et que la Rédaction de la *Revue spirite* de ces temps de désarroi est inspirée par des Esprits faux savants, orgueilleux et menteurs qui pataugent à tort et à travers.

(*A suivre*).

FALSIFICATIONS

DES MATIÈRES ALIMENTAIRES

LAIT

Le lait est un liquide blanc, légèrement jaunâtre, sécrété dans les glandes mammaires des mammifères, vers la fin de la gestation ; dont la sécrétion est continuée jusqu'après la naissance du nouveau-né, et qui lui sert de nourriture dans les premiers mois de sa vie.

Le lait serait pour le nouveau-né un aliment parfait s'il était toujours dans un état de composition naturelle, mais que de cas de troubles sous les diverses influences de l'hygiène de la mère qui nourrit.

Le lait, cet aliment parfait, renferme tous les éléments nécessaires pour la nourriture du jeune âge ; il subit différentes variétés dans sa couleur qui peut présenter de légères teintes bleues ou rougeâtres sous l'influence de certains fourrages. Le lait provenant des vaches qui ont mangé la perle des près, le sainfoin,

l'arcanette, devient bleuâtre sous l'influence de l'air ; il donne une teinte rosée si l'animal a mangé de la garance.

Le lait de vache exhale une odeur *sui generis*, d'une finesse très agréable qui s'atténue par le refroidissement et reparaît au contact de la chaleur pour ensuite disparaître presque complètement par l'ébullition.

Les globules sont très réguliers dans le lait d'un animal en bonne santé, et tout à fait déformés lorsqu'il est malade.

Le lait normal doit être blanc, légèrement jaunâtre, translucide s'il est observé en couche mince, et très opaque sous une grande épaisseur. Il doit renfermer de l'eau, de la matière grasse, de la caséine, de l'albumine, du sucre, des sels. Le lait qu'on laisse en repos dans un lieu frais, se sépare en deux couches : la supérieure est la crème et l'inférieure, le lait écrémé. La couleur du lait écrémé est blanche, légèrement bleuâtre, il est moins riche en matières grasses ; lorsqu'on soumet la crème à un barattage soutenu, et qu'on parvient à en réunir les globules, on obtient le beurre qui est un mélange de plusieurs glycérides.

Les substances coagulées connues sous les noms de caillé, de caséum, de matière caséeuse, de caséine, servent à faire des fromages.

Suivant M. Heuzé, une vache bien nourrie donne par

jour en moyenne, après le vélage, dix litres de lait pendant les 60 premiers jours ; ensuite, pendant 90 jours, 8 litres ; 6 litres pendant les 60 jours suivants ; 4 litres pendant les 30 jours qui suivent, et pendant 40 autres jours, 3 litres. Ce qui fait 1920 litres en 280 jours, ou 6 litres 75 par jour.

Le lait de brebis fournit généralement une plus grande quantité de beurre que celui de vache, mais il rancit plus facilement.

Suivant M. Boussingault, le lait de chèvre diffère du lait de vache plutôt par la nature de ses principes, que par leur proportion. Il est onctueux, d'une odeur et d'une saveur caractéristiques. Une chèvre bien nourrie peut fournir une moyenne de 4 à 5 litres de lait par jour, ce lait contient ordinairement peu de crème, mais il se conserve très bien, le beurre qu'il donne est blanc et insipide.

Le lait d'ânesse est celui qui se rapproche le plus de celui de la femme : il est peu chargé de matières butyreuses et caséeuses, il est clair, plus léger que les autres laits et plus facile à digérer, son beurre est mou et sans saveur, il donne peu de crème.

Le lait de la femme est sucré, bleuâtre, très alcalin ; la présure le coagule lentement, les acides ne le coagulent pas.

Après le lait d'ânesse vient celui de jument, qui con-

tient une grande quantité de lactose (sucre de lait), mais qui est peu riche en beurre et en fromage ; sa crème est claire et jaunâtre.

La nourriture influe beaucoup sur la qualité du lait ; les animaux qui sont nourris à l'étable donnent un lait de moins bonne qualité que ceux qui vont aux pâturages.

Les savants chimistes qui se sont occupés de la question de savoir positivement si tels ou tels aliments donnés aux vaches nourries à l'étable donnaient du lait en plus grande quantité et de meilleure qualité ne sont pas d'accord.

Messieurs Barreswill et Girard (*Dict. de Chimie universelle*) disent que « les vaches nourries dans les pâturages donnent de meilleur lait que celles qui sont nourries à l'étable, à condition toutefois que ces pâturages ne soient pas trop éloignés des fermes, car alors le lait se *perd en route ;* que les carottes, les betteraves, les tiges de maïs vert, donnent un lait sucré qui se conserve mal ; que certaines plantes, comme l'absinthe, rendent le lait amer, d'autres, comme la gratiole, lui donnent des propriétés purgatives ; que les tourteaux de lin et de colza donnent au lait une saveur désagréable ; que la drèche lui donne la propriété de se coaguler rapidement. »

Les vaches nourries à l'étable, dit M. Marchand, donnent du lait plus riche en lactine, mais contenant moins de beurre.

Messieurs Boussingault, Kuhne et Lehman affirment que le genre de nourriture n'exerce pas d'action sur la nature du lait ; selon leurs savantes expériences, les proportions relatives de beurre, de caséine et de sucre de lait, sont indépendantes de la nature des fourrages ; mais il n'en serait pas de même de la proportion absolue des divers principes constitutifs du lait, dont la somme est influencée par la nature des substances alimentaires.

M. Thomson oppose à ces résultats une série d'autres observations faites sur deux vaches durant cinq jours, et qui tendent à démontrer que la masse totale du lait et la production du beurre augmentent en même temps que les composés azotés. D'un autre côté, M. Ployfair prétend qu'un fourrage peu azoté, pris à l'étable, fournit un lait abondant et riche en beurre, tandis que le pâturage et le mouvement sont plus favorables à la production de la caséine. En fourrageant les vaches avec les tourteaux du fruit de palmes, MM. Herbst et Armsberg ont constaté une augmentation considérable de la proportion du beurre, sans variation de la totalité du lait (Gorup-Besanez. — *Traité de chimie physiologique.*)

« Quant à la qualité du lait, dit Larousse, les causes qui la font varier sont très nombreuses. Mais de tous les agents hygiéniques, c'est la nourriture qui influe le plus à cet égard. Les aliments secs, tels les foins et les

pailles sont toujours défavorables aux vaches à lait; ils diminuent la quantité de ce liquide, qui fournit alors un beurre blanc et peu agréable. La nourriture doit être variée, sans quoi les vaches se dégoûtent après un certain temps, et mangent peu; de sorte que le lait diminue et perd de ses qualités. Celles qui sont nourries à l'étable donnent un lait moins bon que celles qui vont dans les pâturages. D'après les expériences de MM. Boussingault et Lebel, des rations composées de navets et de paille ou de betteraves et de paille, ou de pommes de terre crues et de paille, ou de tourteaux et de paille, ou de topinambours, produisent toutes les mêmes résultats. Les substances qui augmentent la quantité du lait le rendent plus fluide et moins butyreux. Pendant l'été, il faut donner aux vaches laitières des vesces mélangées à du seigle ou à de l'avoine, de la luzerne, du sainfoin, du trèfle, du millet, du maïs, des feuilles de patience, des choux, des orties, les sarclures des jardins et des vignes. Pendant l'hiver, on donne des regains, la paille d'avoine, les menues pailles, les cosses des légumineuses, les siliques de colza, ramollies par l'eau, ou mêlées à des pulpes, les eaux grasses, les betteraves, qui cependant engraissent plus qu'elles ne produisent de lait. Les pommes de terre crues produisent plus de lait que si on les donne cuites. Les topinambours, les panais, les choux, les courges, sont très favorables aux vaches à lait, quant aux carottes, elles

colorent le beurre. Les racines de crucifères sont bonnes, surtout cuites, mais il ne faut pas les donner en trop grande quantité, car elles communiquent au lait et au beurre l'odeur et la saveur de ces plantes. Enfin le petit-lait, le lait de beurre, les résidus des sucreries, des distilleries, les tourteaux d'huiles peuvent être donnés aux vaches laitières, dont ils augmentent le produit. Certaines plantes aromatiques, le thym, la sauge, le cumin des prés, le persil, le céleri, le fenouil, l'achillée, les baies de genièvre jouissent de la propriété de parfumer le lait.

» Quant aux boissons, il faut les donner à discrétion aux vaches laitières, surtout lorsqu'elles sont nourries à sec. On les excite à boire, en mettant de la farine et du seigle dans leurs boissons.

» Il est des plantes qui paraissent activer la sécrétion du lait, et d'autres qui la diminuent. Parmi les premières, on recommande comme donnant un lait butyreux la spergule, le trèfle rampant, la moutarde blanche, dite plante au beurre, le blé de vache, la bistorte, l'aspérule odorante, le sainfoin de montagne, la chicorée, le pissenlit, le lotier corniculé, les gesses et autres légumineuses (*Dict. univ.*).

MM. Chevallier et Henry ont analysé le lait de vaches nourries aux carottes et à la betterave.

On remarque que dans le lait des vaches nourries à

la betterave, tous les éléments sont plus faibles, sauf le sucre de lait, dont la quantité augmente. Malgré cela, MM. Chevallier et Henry donnent la préférence au lait de vaches nourries à la betterave, qui a paru plus doux et d'un meilleur goût que celui sécrété par les vaches nourries aux carottes.

« Le lait, dit Larousse, nourrit sans exciter ; il convient aux enfants, aux vieillards, aux convalescents, aux femmes sédentaires, et à toutes les personnes qui, faisant peu d'exercice, ne dépensent que très peu de force. »

Comme il faut absolument que les savants ne soient jamais du même avis, surtout dans les rangs de ceux qui ont mission de nous entretenir en santé et nous guérir de nos maladies, une célébrité que Larousse lui-même accrédite dans ce même *Dictionnaire universel* où il a tracé les lignes que nous venons de lire, M. le docteur Foy (François) est d'une opinion contraire touchant le lait.

« Le docteur Foy obtint, dit Larousse, en 1817, son diplôme de maître en pharmacie et passa, en 1830, son doctorat en médecine. Cette même année, il se rendit à Varsovie, que ravageait le choléra, pour étudier cette terrible maladie, et s'efforça, par de courageuses expériences, à rassurer les habitants, en prouvant qu'elle n'est point contagieuse. De retour en France, M. Foy fit

des cours de pharmacologie et de matière médicale, puis devint successivement pharmacien en chef de l'hospice du Midi et de l'hôpital Saint-Louis. Il publia une quantité d'ouvrages scientifiques. (Suit la nomenclature.)

Nous sommes donc convaincus par cette élogieuse biographie que M. le docteur Foy n'était pas un imbécile; or, voici ce qu'il dit dans son *Manuel hygiénique*, p. 286, manuel accrédité par Larousse : « Le lait ne convient pas aux vieillards, aux tempéraments lymphatiques, aux sujets bilieux, sédentaires, scrofuleux, atteints de fièvre, de dévoiement, aux habitants des pays froids et humides, etc. Il convient parfaitement, au contraire, aux tempéraments secs, nerveux, irritables. »

« Cet état boîteux de la médecine (s'écrie Claude Bernard à ses élèves au Collège de France) qui en ce moment, n'est qu'une moitié de science, explique les opinions contradictoires qu'on peut émettre sur son compte. »

En somme, si nous analysons sérieusement à l'aide des documents que nous pouvons justifier avoir pris dans les ouvrages des princes du savoir, nous constatons avec eux que le lait pris en excès, c'est-à-dire, tous les jours, ainsi que les différents produits qu'on y ajoute, cause de grands ravages chez ceux qui suivent ce système alimentaire exagéré, accrédité aujourd hui par le charlatanisme médical, surtout à Paris, où la consommation dépasse 250,000 litres par jour.

« La question de l'allaitement des enfants a occupé les hygiénistes de tous les pays : elle a donné lieu à de nombreuses controverses ; aujourd'hui cependant, l'accord est fait sur les points suivants :

« 1° Le lait maternel contient tous les éléments d'une nourriture admirablement appropriée qualificativement et quantitativement au développement normal et à la croissance du nourrisson, ainsi qu'aux fonctions de ses organes digestifs. Il est l'aliment rationnel des enfants pendant les premiers mois de leur existence.

» 2° Le lait d'une nourrice saine peut remplacer le lait maternel.

» Mais, comme de nos jours la plupart des mères ne nourrissent plus que pendant quelques semaines, ou quelques mois au plus, et que les bonnes nourrices ne sont accessibles qu'aux grosses bourses, on a été forcé de demander la nourriture des enfants en bas âge, soit aux animaux, soit aux fabricants de produits lactés.

» Ces produits lactés sont étudiés dans un chapitre spécial ; les hygiénistes les ont jugés au point de vue de leur aptitude à remplacer le lait maternel et ont donné la préférence à un bon lait d'animal.

» Les laits les plus employés pour l'allaitement des enfants, sont ceux d'ânesse, de chèvre et de vache.

» Au point de vue de l'assimilation, les médecins ont donné la préférence au lait d'ânesse.

» Mais le lait d'ânesse est inabordable pour les petites bourses, et l'emploi des chèvres comme nourrices étant restreint à quelques mois de l'année, on est forcé, dans le plus grand nombre de cas, de recourir au lait de vache.

» Malheureusement, le lait de vache, tel qu'on est forcé de le donner aux enfants dans les grandes villes et dans beaucoup de petites, n'est pas seulement dépourvu d'une qualité suffisante de matière nutritive, il agit quelquefois comme un véritable poison ; les hygiénistes ont déjà signalé comme causes génératrices des maladies de l'enfance, les mauvais laits et les pratiques vicieuses employées pour administrer cet aliment.

» Une vache laitière qui n'est pas en santé, dont la nourriture est mal réglée, qui respire l'air vicié d'une étable étroite, malpropre et imprégnée d'émanations méphitiques, ne peut pas livrer un lait réellement bon à l'enfant qui le consomme.

» Un lait falsifié par des marchands malhonnêtes, et dont la crème, un des principes nutritifs essentiels, a été enlevée, un lait qui a été étendu d'eau suspecte ; un lait enfin auquel on a ajouté diverses drogues pour empêcher sa fermentation, ne peut pas être un bon aliment.

» Le quatrième Congrès International d'hygiène, réuni à Genève en 1882, s'est occupé de la question de l'allaitement artificiel et des laiteries modèles.

» Enfin le Congrès considère comme un fait scientifique que dans les localités possédant des vacheries modèles, la mortalité des enfants en bas âge a notablement diminué.

» Depuis longtemps, du reste, on regardait le mauvais lait comme la cause de bien des maladies et de la grande mortalité des enfants auxquels il sert de nourriture.

« La question de *transmissibilité des maladies par le lait* a occupé plusieurs savants : nous allons résumer le résultat de leurs recherches :

» On sait que l'eau sert de véhicule aux miasmes ; les puits, les citernes, les récipients de toutes sortes qui servent à emmagasiner l'eau, s'ils ne sont tous dans un très grand état de propreté, se chargent de matières organiques, de végétations dangereuses pour la santé. Aussi le lait, qui est par lui-même très fermentescible, devient-il dangereux lorsqu'il est mélangé à une eau malsaine; un grand nombre de ferments étrangers peuvent tomber dans le lait et s'y développer avec une très grande rapidité.

» L'eau employée au coupage du lait ne provient pas toujours des fontaines publiques. On a vu à Paris des laitières établies sous des portes cochères, verser dans leurs bidons de l'eau recueillie dans le ruisseau ; ces eaux infectées de matières putrides, de germes malsains — constituent un véritable poison. La diarrhée,

les vomissements, les coliques, sont les suites inévitables de l'ingestion d'un lait coupé à l'aide d'une pareille eau. Il ne nous appartient pas de trancher la question encore controversée de la transmissibilité des maladies par le lait, mais nous croyons devoir citer les faits qui ont été signalés, pour que le public puisse se tenir sur ses gardes.

» C'est en 1870, à Isslington, que l'on signala pour la première fois la transmission de la fièvre typhoïde par le lait. Depuis, les observations ont été poursuivies. En Angleterre, principalement, les villes de Leeds, le quartier londonien de Marylcbom ont été atteints.

» Le docteur Cameron a signalé plusieurs cas de fièvre typhoïde transmis à Dublin par le lait : pour lui la cause du mal n'était pas douteuse ; aussi s'informa-t-il auprès des familles atteintes pour découvrir les vacheries qui leur fournissaient le lait. Il visita ces laiteries et il constata que dans une des fermes, le lait était déposé dans des terrines que rien ne protégeait contre les poussières de l'atmosphère ; ces terrines étaient placées dans une chambre voisine de la fosse à fumier. »

Il est un fait que tout le monde peut voir, c'est que généralement, toutes les étables de nos campagnes et des villes sont entourées de toutes sortes d'immondices et d'excréments mêlés au fumier, le tout baignant dans un cloaque liquide provenant des égouts ou des urines

mélangées des animaux et du personnel de la maison, tout cela avoisinant les endroits où est entreposé le laitage.

« M. Cameron suppose que des poussières ayant été en contact avec les excréments des malades étaient tombées dans le lait; l'examen microscopique révéla la présence d'une grande variété de débris de bouse de vache, de paille, de foin, etc.

» En 1870, M. Riklin fit des observations curieuses à cet égard à Fallowfield, près de Manchester. Dans ce village trente-cinq personnes furent atteintes de la scarlatine.

» On a soutenu aussi qu'une vache tuberculeuse était apte à transmettre la tuberculose par son lait; des expériences ont été faites, mais elles ont donné des résultats contradictoires.

Nous serions curieux de savoir quelles sont les expérimentateurs qui ont pu obtenir des « résultats contradictoires ». Nous ne saurions trop répéter ces paroles mémorables de Claude Bernard: « Cet état boiteux de la médecine qui, en ce moment, n'est, en quelque sorte, qu'une moitié de science, explique les opinions contradictoires qu'on peut émettre sur son compte. »

» Cependant les travaux du docteur Kock, à Berlin, tendent à établir que la cause des tubercules de l'homme et de l'animal est un champignon microscopique (bacil-

lus) qui peut se transmettre d'un organisme à l'autre par bien des voies et entre autres par le lait.

» Enfin, le docteur Creighton, de l'Université de Cambridge, a constaté, chez l'homme, douze cas de phtisie qu'il déclare dus à l'usage du lait de vaches tuberculeuses.

» D'après le docteur Huart, qui a fait une étude spéciale sur la transmissibilité des maladies, le lait aurait servi de véhicule à la fièvre typhoïde, à la scarlatine, et à la diphtérie; soixante et onze épidémies de ce genre auraient été observées récemment. Le nombre total des cas attribués au lait contaminé pendant ces épidémies est, en chiffres ronds: 3,500 de fièvre typhoïde; 800 de scarlatine et 700 de diphtérie. L'eau aurait été la cause première de l'infection du lait; celle qui sert dans les fermes pour le lavage des vases à lait et aussi par le mouillage, avait, sans doute, été prise dans des puits infiltrés par des eaux ménagères des environs. » (Documents sur les falsifications et sur les travaux du Laboratoire municipal.)

(A suivre.)

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

GUÉRISSEURS ET GUERISONS

S'il est des vérités qui choquent et troublent fortement les préjugés de certains hommes, qu'il faille des temps considérables pour qu'elles se fassent jour à travers les générations, il en est une aussi qui ne saurait être mise en doute, car on en retrouve les traces à travers les âges, soit par les écrits, soit par les monuments, les croyances; telle a été cette faculté de guérir sans remèdes que nous exerçons et qui a donné prise au charlatanisme des sectes sacerdotales depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Pour nous convaincre que cette pratique humanitaire, qui est la base la plus importante du bien moral et social, s'est manifestée par les mêmes moyens, malgré la différence des mœurs des nations, appelons à notre secours le puissant témoignage de l'histoire.

Dans les premiers âges, du temps des patriarches, temps où l'hymne d'adoration du Créateur se récitait tout bas au foyer sans autel, sans prêtre, chaque famille avait son guérisseur.



Mais à ces patriarches primitifs succédèrent d'autres hommes cupides qui se dirent envoyés de Dieu, et qui créèrent de mystérieuses révélations superstitieuses pour en imposer aux masses, puis plus tard élevèrent des autels, s'assirent sur leurs marches, y gravèrent des dogmes ridicules et finirent, à force de mensonges, par amener l'humanité à une abrutissante crédulité.

Ils exercèrent ensuite sur un plan plus vaste le mercantilisme divin, à l'abri des temples, multiplièrent Dieu, firent naître une foule de divinités idéales bonnes ou mauvaises, auxquelles ils attribuaient des pouvoirs spéciaux. C'est ainsi qu'ils dégradèrent la divinité, en établissant les intermédiaires entre l'homme et les puissances invisibles qui gouvernent l'univers, et finirent par vendre aux naïfs humains la pluie, le beau temps, la guérison du corps et de l'âme, se servant de mises en scène théâtrales, imitées par les prêtres de nos jours, à l'appui de dogmes qui ne sont qu'une grossière parodie des anciennes genèses orientales, puis créèrent des formules, des prières d'évocation, des processions et des cérémonies à l'aide desquelles, si l'on ajoute foi à ces charlatans, Dieu accorderait, par leur intermédiaire, toutes les faveurs du ciel et de la terre, et principalement : la guérison des maladies, qui est encore de nos jours un des moyens les plus efficaces pour remplir la bourse des prêtres.

Dès la plus haute antiquité les brahmes présentaient la Divinité en trois personnes ayant le pouvoir de guérir les maladies. C'est ainsi que nous la voyons représentée dans l'*Atlas des voyages* de Sonnerat (pages 34, 41, 51 et 52) avec le geste de main des guérisseurs. Dans toutes les contrées de l'Indoustan, on rencontre quelquefois sur les places publiques et principalement les jardins, les bosquets, les endroits solitaires et écartés : le *lingam*, personnification de Siva, troisième personne de la Trinité indienne adorée par les Indiens comme symbole de la création.

Les temples d'Eléphanta, dans l'île du golfe de Bombay (mer des Indes), de Kalaça, à Ellora, dans la province de Circas, de Rama-Ewurin près du cap Comorin dans l'Indoustan, tous ces temples voyaient accourir des milliers de pèlerins qui venaient évoquer, par la voix des prêtres, la guérison de leurs maux et la rémission de leurs fautes. Chaque année à l'époque de la fête de Siva, les Indous viennent de nos jours en pèlerinage dans ces temples pour écouter les récits grotesques des fables chantés par les prêtres que la crédulité humaine gorge d'offrandes, soit pour apaiser la colère du Dieu vengeur, soit pour obtenir la guérison de leurs maladies, offrandes qui ne servent qu'à entretenir les prêtres dans un luxe immoral.

Les prêtres égyptiens avaient eux aussi élevé des

temples auprès des fleuves, sur les montagnes, des autels, des chapelles dans les bois, auprès des fontaines, en l'honneur de leurs dieux, de leurs divinités, faisant déjà force réclamas pour engager les malades à aller en pélerinage, implorer ces fétiches pour recouvrer la santé; les prêtres finirent par abuser de la crédulité du public pour faire commerce de reliques, de petites statuettes, de scapulaires, vendant des prières, de l'eau claire, qu'ils puisaient aux pieds des autels de leurs fétiches, organisant des fêtes dans leurs temples, avec des mises en scène grotesques, invraisemblables, s'inclinant et faisant de niaises cérémonies pour implorer ces divinités de bois ou de pierre.

Ils avaient élevé, sur les bords du Nil, un temple à Héliopolis en l'honneur de Thré ou Osiris, emblème du Soleil ; dans ce temple était placé, sur un autel, Fooh ou Isis, emblême de la Lune, les prêtres accréditant un souverain pouvoir de guérir à cette divinité. Ils la représentaient guérissant son fils Horus.

Les Grecs avaient élevé un temple à Epidaure dans le Péloponèse, et à Cletor, ville d'Arcadie, en l'honneur d'Esculape, temple toujours plein de malades.

Hygiée, fille d'Esculape, était honorée chez les Grecs comme la déesse de la Santé.

Ménélas fut guéri par Machaon, fils d'Esculape, de la blessure d'un coup de flèche. Les Athéniens l'invoquaient

dans les maladies ; beaucoup de malades furent guéris au siège de Troie, par Poladyre, un des fils d'Esculape.

Les Lacédémoniens avaient élevé un temple à Diane, où les nourrices portaient les enfants pour y être guéris.

Léonyme, guerrier Crotoniate, fut guéri, dans l'île de Leucé, par l'ombre d'Ajax.

A Hyettus, village de la Béotie, les malades venaient chercher la guérison dans un temple élevé à Hercule.

Diane, sous le nom de Lya, chez les Suilliens, guérissait du mal de la rate.

Les Romains invoquaient la déesse Ossilago contre les entorses et les fractures, les bergers faisaient tourner leurs troupeaux autour de la déesse Palès pour les préserver des maladies.

En Arcadie, l'eau de la fontaine Alyssus guérissait les morsures de chiens enragés.

Il y avait près de Padoue la fontaine Apone, qui rendait la parole aux muets, et guérissait toutes sortes de maladies.

Les Goniades rendaient la santé aux malades en les faisant boire de l'eau de la rivière Cythérus.

Au livre XIX de son Odyssée, Homère atteste que le sang qui sortait de la plaie d'Ulysse fut arrêté par des paroles.

Héliodore et Strabon (*Géorg.*, livre XV) affirment que les Indiens et les Ethiopiens guérissaient par des paroles.

Pline, dans son *Histoire naturelle*, rapporte que Pyrrhus, roi d'Epire, guérissait toutes sortes de maladies sans remèdes.

Vespasien, Adrien, Aurélien, Agrippa, etc., etc., avaient, dit Delancre (*de l'Incréd.*), le pouvoir de guérir sans remèdes.

Flavius Joseph (*Ant. judaïq.*, livre VIII, ch. 2) rapporte que Salomon avait un grand pouvoir de guérir. Il nous raconte aussi qu'il y avait un Juif nommé Eléazar qui, en présence de Vespasien et de toute son armée, guérissait un grand nombre de malades sans remèdes.

Les mêmes guérisons, aussi remarquables se faisaient chez les païens. Apollonius de Tyane, Simon le Magicien, Ampulée, avaient aussi, de leur temps, une grande réputation par les nombreuses guérisons qu'ils obtenaient.

Thomas d'Aquin nous dit que Clovis fut le premier de nos rois qui, par le toucher, guérit les écrouelles ; il fut averti en songe que ce don lui serait donné.

Louis XIII guérissait aussi par le toucher.

Louis XVI fut le dernier de nos rois qui eut ce privilège.

Delancre nous rapporte (*de l'Incréd.*) que la fille du tribun Quirius guérissait beaucoup de malades par le toucher.

Le comte de Hasprug possédait aussi cette précieuse faculté.

Guillaume de Nangis nous rapporte aussi (*Dictionnaire des reliques*, art. 11, p. 124) que saint Louis avait recours au signe de la croix, signe qui avait un grand prestige dans ces temps de fanatisme.

Guillaume Tookès (*Claris, Sive*, dunum senat.), et Delancre (*de l'Incréd.*, page 157) disent que la reine Elisabeth, quoique hérétique, guérissait avec un grand pouvoir.

Ammien Marcellin (*liv.* XXIX) nous fait connaître que l'empereur Valens fit mourir une vieille femme qui guérissait par des paroles, et ce fut après avoir rendu la santé à la fille de l'empereur que cette malheureuse fut envoyée au supplice.

Arnobe l'Ancien (*Traité contre les Gentils*), assure que les païens guérissaient par le toucher.

Origène rapporte (*Contra Celsum, liber* I, p. 54) qu'il y a des hommes qui guérissaient beaucoup de maladies par l'insufflation. Saint Augustin (*Cité de Dieu*, livre XIV, cap. 24.) assure que beaucoup d'hommes guérissaient par l'insufflation.

Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, liv. x, ch. 25), raconte qu'il existait dans la province d'Arles un bûcheron qui guérissait par le toucher, que plus de trois mille personnes le suivaient, et que l'autorité épiscopale s'alarma de l'ascendant que prenait cet homme sur le peuple ; l'évêque Aurelius le fit massacrer.

Le même nous rapporte encore (Grég., *H. des F.* liv. IX ch. 10), qu'en l'an 587 existait aussi un nommé Didier qui avait un don prodigieux pour guérir sans remède, qu'une grande foule le suivait, que l'évêque de Tours accréditait qu'il ne guérissait pas et le persécuta.

Nous lisons dans l'*Histoire du Diocèse de Meaux*, de Duplessis, qu'en 1320 il y avait près de Lagny un enfant de huit ans qui devinait la source des maladies et les guérissait. Les malades qui affluaient vers cet enfant étaient considérables. L'évêque de Paris défendit, sous peine d'être excommunié, de se faire guérir par cet enfant.

En 1771, rue des Moineaux, à Paris, il y avait un homme qu'on appelait le *Toucheur*, qui guérissait par le toucher un grand nombre de malades : après avoir subi des persécutions inouïes, on le força de cesser de guérir.

Vers l'année 1840, le commandant en retraite Lafargue exerçait à Pau la faculté de guérir. Sa maison fut envahie par une grande affluence de malades ; les persécutions de toutes sortes s'acharnèrent contre cet homme de bien ; il fut traduit plusieurs fois devant les tribunaux par les médecins, malgré qu'il guérissait sans médicaments et gratuitement.

Vers le même temps, madame de Saint-Amour, à Nantes, était aussi douée d'une grande faculté de guérir; elle rassemblait plusieurs malades à la fois et les guérisons étaient nombreuses.

Nous aurions des volumes à écrire si nous voulions relater tous les faits de guérison obtenus par le fluide.

Chacune des pages de l'histoire nous convaincrait de plus en plus que les corporations ont été troublées par de tels phénomènes. Car à peine en parcourons-nous quelques fragments que de tous temps nous voyons les sectes religieuses et les coteries médicales exercer une persécution acharnée contre les hommes de bien qui se sacrifiaient pour guérir.

Dulaurens rapporte (*de Trémis*, chap. 6.) que les lois civiles et religieuses, suivant les préjugés de cette époque, se sont toujours montrées très rébarbatives contre ceux qui guérissaient sans remèdes, et qui étaient traités de sorciers. « Dès l'antiquité, la *sorcellerie* a entraîné pour ceux qui s'y livraient les peines les plus sévères. Chez les anciens Hébreux, les coupables de sortilèges étaient punis de mort (Exode, XXII, v. 18); la loi des Douze Tables les frappa également du dernier supplice. La même peine fut portée contre eux en 357 de notre ère. Constantin et Théodose leur refusèrent d'interjeter appel auprès de l'Empereur. D'après Grégoire de Tours, Chilpéric fit condamner au feu et à la roue des gens accusés de maléfices. Pendant tout le moyen âge, on appliqua aux sorciers le supplice du feu, et l'on vit des bûchers se dresser sur presque toute l'Europe. De toutes parts on

voyait se produire l'accusation de sorcellerie. Frédéric Barberousse et deux papes, Silvestre II et Benoît IX, furent regardés comme sorciers. Jean XXII excommunia les sorciers comme faisant un pacte avec le diable, dans la bulle *Summis Desiderantes* (1484). Innocent VIII ordonne de pourchasser les coupables de *sorcellerie* et énumère une longue liste de leurs crimes. Il les accuse notamment d'empêcher les hommes d'engendrer, les femmes de concevoir etc., etc., et pousse à ce qu'on rallume les bûchers. Une ordonnance de Charles V, dit le Sage, récompense ceux qui dénoncent les sorciers, menace de poursuivre comme complices ceux qui se taisent et de priver de leur charge les juges indulgents.

« A la fin du moyen âge et au commencement de la Renaissance, il se produisit une nouvelle recrudescence de la *sorcellerie*. Ce fut une véritable épidémie de démonomanie. On ne vit partout que sorciers possédés, et on brûla des milliers d'individus ». (P. Larousse.)

Montrelet raconte qu'en 1459, les prisons d'Arras regorgeaient de sorciers qui appartenaient à toutes les classes de la société, et qu'ils furent tous soumis à la torture, que les riches seuls échappaient au bûcher, moyennant de fortes rançons.

En 1577, quatre cents femmes, marquées, disait-on, des stigmates de Satan, furent torturées par les juges de

Toulouse et la plus grande partie montèrent au bûcher.

Alciat rapporte aussi que cent sorciers furent brûlés en Piémont. Sous Charles IX, un sorcier, nommé Trois-Echelles, condamné au bûcher sur la place de Grève et à qui l'on promit sa grâce s'il dénonçait ses complices, affirma qu'à Paris il en connaissait 30,000 et qu'il était en relation au moins avec 100,000, en France.

En 1619, P. de Lancre, conseiller au Parlement, fit brûler vifs cinq cents sorciers.

« Vers la même époque, le curé Gaufridi, à Marseille, le maréchal d'Ancre, le médecin Poirot, Adrien Bouchard et ses complices, Urbain Grandier, curé de Loudun, accusés de sorcellerie, furent mis à la torture puis brûlés vifs.

En 1691, huit bergers accusés d'avoir jeté un sort sur leurs troupeaux furent mis à la question et brûlés vifs.

« En 1731, le Père jésuite Girard, accusé d'avoir usé de maléfices envers la belle Cardière qu'il avait séduite, n'échappa au bûcher que par l'influence de son ordre.

« Dans le courant du XVII^e^ siècle, plus de trois mille sorciers périrent en Angleterre.

« En décembre 1872, le *New-York Herald* rapportait qu'une vieille Indienne, accusée de sorcellerie, avait

été condamnée à être lapidée et avait subi ce supplice affreux.

« Le 14 avril 1874, le nommé José-Maria Bossilla et sa femme, accusés d'avoir jeté un sort sur un nommé Silvestre Zacharias, furent brûlés vifs ». (P. Larousse.)

D'après ces assertions, nous n'avons pas de peine à croire que la civilisation a fait justice des manœuvres des prêtres de toutes sectes. Ces sectes déplorent aujourd'hui les progrès accomplis et regrettent le bon temps où la simplicité des peuples les laissaient empoisonner, torturer et brûler sur les bûchers, au nom du Créateur des Mondes, ceux qui s'appliquaient à moraliser, à guérir les hommes sans avoir recours aux pratiques grotesques et cupides qui s'exerçaient dans les temples.

Il est encore une autre coterie qui possède une influence qui ne s'explique pas étant donné le progrès de la civilisation, influence néfaste qui s'exerce au détriment de l'humanité souffrante en pourchassant les guérisseurs inspirés des Esprits aux fluides blancs. Cette coterie médicale, au nom de diplômes délivrés officiellement, somme les juges d'avoir à condamner à l'amende et à la prison ces guérisseurs coupables seulement de s'être appliqués à soulager leurs semblables. Cependant ne voyons-nous pas les célébrités médicales qui ont passé leur vie au chevet des malades, reconnaître, non-

seulement l'impuissance de la médecine, mais encore les dangers de l'empoisonnement pharmaceutique. En définitive, qu'est-ce que la médecine ? — s'écrie le docteur N. M. Chauvet, dans son livre de philosophie médicale, adressé à monsieur le professeur Trousseau (pages 11 et 12). — L'art de guérir, dit-on, ou, pour parler plus exactement, de traiter les maladies. Quel est le sujet sur lequel cet art prétendu s'exerce ? — L'homme. — La médecine a-t-elle appris du moins à connaître l'homme, son sujet spécial depuis deux mille ans qu'elle disserte, discute, expérimente sur lui, appelant à son aide et mettant à contribution la nature entière ? Non. — Connaît-elle mieux les instruments dont elle se sert pour atteindre son but essentiel, qui est de guérir ? Non encore. — Enfin, sait-elle procéder à l'application de ces instruments, non pas selon cet art routinier si finement persiflé par Molière, mais selon l'art éclairé de la raison ? — Pas davantage. — Or, si la médecine ne connaît ni son sujet, ni ses instruments, ni la manière de s'en servir, c'est-à-dire ni la maladie, ni le remède, ni l'art d'appliquer celle-ci, celle-là, qu'est-elle donc, grand Dieu ?... Une erreur de vingt siècles, et vu l'extrême importance des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes, ne tendant rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de

l'espèce humaine, un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine, et élève le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Les savants à diplômes ne manqueront pas de se récrier devant ces justes appréciations du docteur Chauvet disant que l'esprit de discorde qui règne dans toutes les professions est seul cause de ces récriminations contre la médecine qui est bien, à leur avis, la science la plus homogène et la plus exacte. Mais le célèbre docteur Duclos, membre de l'Association des médecins d'Indre-et-Loire, n'est pas tout à fait de cet avis, son rapport a ladite société en fait foi, et il donne à cela un démenti formel quand il dit : « Nous sommes tous les auxiliaires de la médecine illégale par nos dissensions intérieures. Il est vraiment difficile que le public prenne confiance en nous, quand nous ne cessons de nous témoigner mutuellement une complète et absolue défiance. » Grâce à nos discordes, nous sommes tous d'ailleurs, il faut bien l'avouer, à des idées d'un autre temps sur ce que nous appelons les droits de la médecine. Facilement nous inclinons à considérer le malade comme étant, en quelque sorte, la propriété du médecin, idée parfaitement fausse, dont les pays plus avancés que le nôtre ont déjà fait justice, et qui nous conduit à réclamer toujours le concours de l'autorité.

« Erreur, profonde erreur. »

« L'autorité n'a rien à voir là, si puissante qu'elle soit ; elle n'imposera jamais à personne ce qui est l'unique et légitime raison d'être du médecin : je veux dire la confiance. Le médecin vraiment digne de ce nom n'exerce pas seulement ni surtout en vertu du privilège que lui confère son titre, c'est la confiance qu'inspirent son savoir et son caractère qui établit réellement sa situation. »

Voilà un médecin, qui malgré les vérités qu'il accrédite, n'a pas encore le courage de tonner vigoureusement contre les dangers du métier qu'il exerce, il n'est cependant pas douteux qu'il soit de l'avis du célèbre docteur Frappart, qui méprise la médecine et les médecins à ce point qu'il s'écrie avec indignation :

« J'ai un profond dégoût de la médecine et des médecins : votre science est dans l'anarchie, votre profession dans la décadence, votre métier est sur le bord de l'abîme ; vous n'avez point de corps médical, vous vivez dans l'isolement, dans le mépris les uns des autres; la déconsidération vous envahit, de toutes parts, vous êtes sans résistance comme sans puissance, et partout, le moindre choc longtemps et courageusement répété, achèvera de vous perdre. »

Les esprits forts, secondés par le journalisme mercenaire, ne manqueront pas de dire : Que sont les docteurs

Chauvet, Frappart et Duclos? Des inconnus qui n'ont aucun crédit. Mais nous répondrons à ces étoiles du savoir : que le célèbre Bichat, appelé à l'honneur d'avoir sa statue dans l'Ecole de médecine, jette à son tour son cri d'alarme contre la médecine lorsqu'il dit : (*Anat. gén.*, consid. générales.) « Il n'y a pas eu, en matière médicale, de systèmes généraux, mais cette science a été tour à tour influencée par ceux qui ont dominé en médecine ; chacun a influencé sur elle, de là le vague, l'incertitude qu'elle nous présente aujourd'hui. Elle est peut-être, de tous les systèmes physiologiques, celui où se peignent le mieux les travers de l'esprit humain ; que dis-je ? ce n'est point une science, pour un esprit méthodique, c'est un assemblage informe d'idées inexactes, d'observations souvent puériles, de moyens illusoires, de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées. On dit que la science de la médecine est rebutante ; je dis plus, elle n'est pas, sous certains rapports, celle d'un homme raisonnable, quand on en puise les principes dans la plupart de nos matières médicales ».

Le célèbre J.-M. Guarda, dans son récent ouvrage : « la Médecine à travers les siècles » confirme les paroles de Bichat quand il dit, parlant des nombreux traités des différents chefs d'école médicale qui pullulent chez les bouquinistes, aux vitrines des libraires et dans les bibliothèques des médecins :

» Ce sont des manuels gros de choses vides d'idées, faits pour la mémoire. La vie est absente de ces énormes livres. Le nombre est infini des traités de pathologie générale, où il n'y a point d'idées générales, des traités de philosophie médicale, où il n'y a point de philosophie. Des définitions arides, des classifications incomplètes, vicieuses ou arbitraires, des dissertations inutiles, voilà ce qu'on y trouve. Les ouvrages de médecine publiés de nos jours ont de commun avec la plupart des productions de la littérature contemporaine, l'absence d'idées, qui multiplie singulièrement le nombre des écrivains. »

« La méthode vicieuse et étroite, ajoute-t-il plus loin, qui règne dans les écoles, ne peut séduire que les esprits vulgaires. »

Le docteur de Breyne, religieux et médecin de la Trappe, devant les nombreuses victimes de la prétendue science médicale, s'écrie :

« C'est donc quelquefois un châtiment de la Providence que de tomber entre les mains des médecins, qui vous exécutent savamment, consciencieusement et promptement. »

Le Journal le *Figaro,* dans son numéro du 14 août 1888. nous donne une preuve de cette assertion en relatant ce fait caractéristique :

» Le Tribunal correctionnel de Châteaudun vient de rendre un jugement fort intéressant au sujet de la res-

ponsabilité des médecins et pharmaciens dans les cas d'empoisonnement par les remèdes.

« M. Fleury, docteur en médecine, et M. Bassuges, pharmacien, étaient poursuivis pour homicide par imprudence. Le docteur Fleury soignait le sieur Lantier, alors à l'hospice de Cloyes et atteint d'une maladie de poitrine. Par suite d'une erreur des plus regrettables, ce médecin, qui traitait son malade par le sulfate neutre d'atropine, poison des plus violents, rédigeait, à la date du 16 mars, une ordonnance par laquelle il prescrivit une potion composée d'un gramme de ce sulfate et de 110 grammes de véhicule. Le pharmacien Bossuges prépara et délivra la potion.

» Lantier, ayant absorbé trois grammes du médicament, mourait trois jours après, empoisonné.

» Le docteur Fleury a été condamné à 600 francs d'amende, et le pharmacien à quinze jours de prison et 400 francs d'amende. »

Examinons un peu la valeur et les dangers de ce poison terrible dont l'ignorance médicale fait un usage journalier, et qui fait tant de victimes.

ATROPINE OU BELLADONE

L'atropine est un alcaloïde découvert dans la belladone qui lui transmet ses propriétés vénéneuses. Ce terrible poison médical fut découvert, en 1833, par trois

médecins en même temps : Gieger, Hess et Mein. Nous devons sa popularité au fameux docteur Bouchardot et Stuart-Cooper.

L'atropine est un alcali végétal, représentant le principe actif de la belladone et de tout le genre *Atropa*.

Nous allons signaler les dangers de l'emploi de ce fléau pharmaceutique en invoquant le secours des illustrations médicales. (Commençons par la belladone.)

La belladone est une plante qui croît dans les endroits sombres, dans les décombres, les vieilles murailles, et qui fleurit au mois d'août.

Son fruit est semblable à la cerise noire, avec cette seule différence que la cerise renferme un noyau, tandis que la cerise de la belladone contient un grand nombre de petites graines.

La saveur douceâtre de la belladone, qui n'est nullement désagréable au goût, a donné lieu à beaucoup de cas d'empoisonnement. Bulliard rapporte (Plantes vénéneuses, p. 201.) que quatorze enfants furent empoisonnés après en avoir mangé.

Gaultier de Glaubry (*Journal général de Médecine*, c. XLVIII, p. 335.) mentionne que cent cinquante soldats français furent empoisonnés de même par ce terrible fruit vénéneux.

« Mais le fruit de la belladone, ajoutent Trousseaux et Pidoux, n'est pas la seule partie vénéneuse de la

plante; la racine est, de toutes les parties, celle qui est regardée — et à juste titre — comme la plus active.

» Les résultats chimiques, obtenus par M. Pauquy, viendraient à l'appui de cette opinion. Ce médecin dit que sur une quantité donnée de l'herbe et de la racine, cette dernière contenait une plus grande quantité de surmalate d'atropine. (Thèse, p. 25.) Le suc exprimé des feuilles est très énergique. L'extrait de suc a une force nécessairement plus grande; 10 centigrammes (deux grains) suffisent quelquefois pour déterminer des symptômes fâcheux. Mais cet extrait est très variable dans ses expériences. (Toxicologie Gehier.) Suivant ce médecin, le plus actif des extraits est celui qui est obtenu en faisant évaporer à une douce chaleur le suc de la plante. Les extraits alcooliques, et surtout l'atropine, sont plus actifs encore.

» L'usage que l'on fait de la belladone, en thérapeutique, et de fréquentes méprises, ont donné souvent l'occasion d'étudier les effets physiologiques et toxiques (ou empoisonnement) de cette plante et de ces préparations chez l'homme.

» M. Brandis rapporte que la seule vapeur de la dissolution d'atropine ou des sels d'atropine occasionne la dilatation de la pupille, un violent mal de tête, des vertiges, des douleurs dans le dos et des nausées. Ayant ajouté une petite quantité de sulfate d'atropine qu'il

trouva plutôt salé qu'amer, il éprouva un embarras dans la tête, un tremblement dans tous les membres, des alternatives de chaleur et de frisson, une violente tension dans la poitrine avec difficulté de respirer, faiblesse du pouls; le mouvement du cœur n'était presque plus sensible.

« D'après les faits observés, les symptômes qui se sont manifestés sont les suivants : nausées qui ne sont pas toujours suivies de vomissements, sécheresse de la bouche et constriction du gosier ; embarras de la tête, céphalalgie, vertiges, éblouissements, dilatation extrême et immobilité des pupilles, le plus souvent en même temps confusion de la vue, et quelquefois cécité complète, au point que l'œil peut être insensible à la lumière la plus éclatante; tuméfaction et rougeur à la face; globe de l'œil injecté et saillant, regard fixe, hébété ou hagard, quelquefois ardent et furieux ; hallucinations ; délire léger d'abord, puis plus intense, ordinairement gai, ou marqué par des extravagances, des gesticulations nombreuses et ridicules, des ris immodérés, ou une loquacité intarissable ; dans quelques cas, comme dans l'observation de M. E. Gaultier de Claubry relative aux cent cinquante soldats, il y a aphonie ou articulation pénible de sons confus ; Frank dit avoir vu un individu aphone pour avoir pris une simple décoction de feuilles de belladone.

Quelques-uns des soldats observés par M. Gaultier étaient hébétés, mais la majeure partie étaient gais et folâtres : la plupart éprouvaient sans doute quelques illusions visuelles, car ils cherchaient continuellement à saisir quelque chose sur les habits de leurs camarades ou des assistants. Chez l'un des malades dont M. Sarlandière rapporte l'observation, le délire eut quelque chose de singulier ; ce fut un véritable état de somnambulisme ; pendant vingt-quatre heures, cet homme fut insensible à tous les objets extérieurs, occupé uniquement à faire tous les gestes de son état de tailleur, comme s'il eût travaillé réellement ; plus tard il eut des hallucinations, parlant comme s'il eût suivi une conversation avec un interlocuteur.

C'est à tort qu'on a affirmé que le délire de la belladone était toujours gai, et qu'il ne dégénérait jamais en fureur ; plusieurs faits démentent cette assertion. Boucher dit, dans une des observations qu'il rapporte (Ancien journ. de méd, t, XXIV) qu'un enfant fut pris de convulsions et de fureur, qu'on avait peine à contenir. Murray parle de quatre enfants empoisonnés par des baies qui, en moins d'une demi-heure, furent pris d'un délire gai, et peu après, de mouvements convulsifs. L'un d'eux tomba dans un délire furieux avec grincements de dents : la fureur continua même après le vomissement. (Apparat. méd.)

Larousse affirme que « les livres de médecine et d'histoire naturelle, les journaux, les recueils académiques, sont remplis de semblables faits d'empoisonnement, et l'on peut affirmer que la belladone, les champignons vénéneux et la petite ciguë sont les trois végétaux qui, en Europe, causent le plus d'accidents. »

« A petite dose, ajoute-t-il, la belladone produit une sensation de sécheresse et de constriction de la gorge, du pharynx et de la bouche ; la déglutition est difficile, les pupilles sont dilatées, il y a du trouble dans la vue, un peu de céphalalgie et quelques éblouissements. »

Le docteur de Breyne, médecin de la Trappe, dit : Nausées, vomissements, sécheresse de la bouche et de la gorge, soif, dysphagie (inflammation de l'œsophage), lypothimie, cardialgie, coliques, constipation, embarras de tête, céphalalgie, éblouissements, vertiges, pâleur de la face, hébétude, yeux rouges, saillants, hagards, pupilles immobiles, fortement dilatées, trouble, et même abolition momentanée ou permanente de la vue, délire le plus souvent gai, mais devenant quelquefois furieux ; loquacité, chants, ris, danse, stupidité, apparence d'ivresse, manie, folie, fureur, gesticulations variées, contorsions extraordinaires, mouvements convulsifs, trisme, raideur tétanique, marche chancelante, hallucinations singulières, pouls fréquent ou rare, res-

piration pénible, sueurs abondantes, dysurie, froid des extrémités et mort. »

« La belladone, disent Trousseau et Pidoux, fut d'abord administrée comme somnifère, et si quelque chose doit étonner, c'est que tous les auteurs de matière médicale vantent encore ses vertus hypnotiques. Or, il résulte des nombreux essais que nous avons tentés chez l'homme, que la belladone appliquée à l'extérieur ou donnée à l'intérieur, sous quelque forme que ce soit, loin de produire le sommeil, cause le plus souvent une exaltation nerveuse extraordinaire.

Ce poison violent est employé par le charlatanisme médical pour combattre toutes sortes de maux tels que : névralgies, coliques de plomb, coliques nerveuses, douleurs, rhumatisme, goutte, névroses, épilepsie, convulsions, tétanos, paralysie, incontinence nocturne de l'urine chez les enfants, gastralgie, entéralgie, constipation, folie, maladies des yeux, constriction de l'urêtre, iléus, hernies, paraphymosis, rétention du flux menstruel, coqueluche, hémoptysie, scarlatine.

« Quand on lit attentivement les observations, d'ailleurs très détaillées qu'il (M. le docteur Lusanna) donne dans la *Gazette de Lombarda*, on se convaincra aisément, disent Trousseau et Pidoux que, entre les effets de l'atropine et ceux de la poudre de belladone, il n'y a pas la plus légère différence, que les doses seules doivent chan-

ger, et que, en un mot, il en est de l'atropine relativement à la belladone, comme de la morphine relativement à l'opium, comme de la digitaline relativement à la digitale. »

Cette nomenclature de maladies diverses, qui sont traitées par la prétendue science médicale officielle, est véritablement stupéfiante, quand nous songeons à toutes les tortures que doivent endurer les malheureux malades qui en subissent les applications et les conséquences épouvantables. C'est ce qui a fait écrire, sous le coup d'une juste indignation, au célèbre Broussais, ces lignes mémorables que nous avons sous les yeux :

« Que l'on reporte maintenant ses regards en arrière, qu'on se rappelle tout ce que nous avons dit des vices si multipliés de la pratique médicale ; qu'on se figure, dans toutes les parties du monde civilisé, la légion de médecins qui ne soupçonnent même pas l'existence des inflammations gastriques, ni l'influence de ces phlegmasies sur le reste des organes ; qu'on se les représente versant à flots des purgatifs, des vomitifs, des remèdes échauffants, du vin, de l'alcool, des liquides imprégnés de bitume et de phosphore sur la surface sensible des organes phogosés ; que l'on contemple les suites de cette torture médicale, les agitations, les tremblements, les convulsions, les délires frénétiques, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brû-

lant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose du poison qui les a réduits à ce cruel état ; que l'on voie les innombrables victimes, passer de cette violente agitation à un abattement total, inonder leur couche, et terminer ainsi leurs souffrances et leur vie, etc., etc. » (Examen des doctrines médicales, p. 826, 827 à 838).

Ne sommes-nous pas suffisamment édifiés en lisant ces lignes de ce professeur des plus accrédités, où il dépeint si exactement les souffrances des malheureuses victimes du charlatanisme de la prétendue science médicale, et ne soyons pas surpris du progrès Théurgique qui vient, en ces temps de malheur, prouver, par des faits obtenus par les Théurges guérisseurs inspirés des Esprits aux fluides blancs, la supériorité de ses pratiques sur la médecine officielle qui exerce tant de ravages parmi les hommes.

Ce qui est à déplorer, c'est l'incurie de la loi qui soutient cette dernière à ce point de condamner à l'amende et à la prison les Théurges qui guérissent les malheureux abandonnés ou même estropiés par la barbare ignorance d'une prétendue science, qui s'abrite sous la tolérance de la justice, laquelle se montre d'une faiblesse coupable devant ses agissements. Car, les savants praticiens peuvent, sans qu'il leur en coûte grand'chose, empoi-

sonner leurs clients, ainsi que nous venons d'en avoir la preuve par ce qui s'est passé à Châteaudun. N'est-il pas dérisoire de voir le Dr Feury condamné à 600 francs d'amende et le pharmacien Bossugues à quinze jours de prison et 400 francs d'amende, pour avoir empoisonné un pauvre père de famille à l'aide d'un des poisons dont nous venons de signaler les dangers par la voix autorisée des célébrités médicales de nos jours.

Ah ! si cela était arrivé à un guérisseur non diplomé, non autorisé par la loi, bon Dieu ! que n'aurait-on pas dit! car, n'avons-nous pas été témoins souvent de débats juridiques d'une injustice flagrante, et nous-même, n'avons-nous pas été accusé et condamné en police correctionnelle à l'amende et à la prison pour avoir (selon l'interprétation de la loi) exercé la médecine illégale, et avoir soi-disant cassé le bras à une femme, et cela sans preuves et malgré le témoignage de quinze témoins affirmant le contraire.

Vous croyez rêver, lecteur, en lisant ces lignes : Regarder, parler, toucher un malade et le guérir, par le concours des Esprits aux fluides blancs, cela s'appelle, en Police correctionnelle, exercer la médecine illégale, par *interprétation de la loi*. Il est vrai qu'à une époque pas très éloignée de nous, les persécutions contre les Théurges guérisseurs étaient bien autrement terribles. Si nous jetons un coup d'œil dans l'histoire, nous pourrons nous

assurer que dans tous les temps les Théurges guérisseurs ont été payés de leur dévouement par l'ingratitude des peuples et par les persécutions les plus rigoureuses exercées, de par la loi, par des juges acharnés à la perte de tous ceux qui pratiquaient les sciences occultes.

Non seulement les Inspirés qui s'appliquaient à moraliser les peuples n'échappaient pas à la torture et au bûcher, mais ceux qui les guérissaient de leurs maladies, qui les consolaient dans leurs maux n'avaient pas un meilleur sort. La barbarie des dirigeants, dans les rangs desquels les chefs des sectes sacerdotales étaient en majorité, s'exerçait à trouver des cas de sorcellerie dans les moindres pratiques.

Non seulement dans la cabale et la magie, dans l'alchimie et l'astrologie, mais dans la chirognomonie, dans la chiromancie, arts qui s'appliquent à connaître le caractère des individus à l'inspection de la forme et des lignes de la main, arts qui furent accrédités et pratiqués par les Indous, depuis la plus haute antiquité, ensuite, par le célèbre philosophe Pythagore, 569 ans avant notre ère, et 69 ans plus tard, par Anaxagoras, sous les yeux de ses maîtres Anaximènes et Hermotime.

Anaxagoras, chef de l'Ecole philosophique d'Athènes où il enseigna une partie de sa vie, eut pour disciples Périclès et Euripide; Socrate lui-même enseigna cet art. Il fut cultivé par Platon, Aristote, Galien, Albert le Grand,

Ptolemée, Avicenne, Averrhoès, Antiochus, Tiberus, Tricasse, Taisnier, Belot, Frœratichius, Perruchi.

Sur un autel dédié à Hermès un livre de chiromancie, écrit en lettres d'or et en langue arabe, fut trouvé par Aristote, qui l'envoya comme gage d'amitié à Alexandre, lequel le fit traduire en latin par Hispanus. Ce livre précieux contenait, disait-on, la quintessence de cette science qui fut en grand crédit chez les Hébreux, les Chaldéens, les Assyriens, les Égyptiens. L'empereur Auguste passait pour très versé dans cet art. Cependant, les auteurs des différents systèmes ont des théories qui diffèrent entre elles. C'est ainsi que Corvœus accrédite qu'il existe *cent soixante-dix* espèces de mains. Patrice Ticassus, *quatre-vingts ;* Isaac Kember, *soixante-dix ;* Taimenis, *quarante;* Indagrin, *trente-sept ;* Jean Circus, *vingt ;* Compostris, *huit ;* Perruchio, *sept ;* Pamphillius, *six* ; et, enfin, Jean Belot les réduisit à *quatre*.

» La chiromancie, écrit Larousse, fut en grand honneur en Europe au moyen âge, et lorsque les persécutions contre les astrologues et les sorciers ne permirent plus guère aux chiromanciens de professer cette science, elle se réfugia chez les races proscrites et devint l'étude favorite des Bohémiens, qui firent une spécialité de lire l'avenir dans la paume de la main. Plusieurs payèrent de la vie l'exercice de cette dangereuse profession, qui finit par disparaître à peu près. Cependant, grâce à

une semi-tolérance moderne, les représailles sont plus douces ; la lueur des bûchers alimentés par le sang des victimes a fini par éclairer la raison des peuples. S'il en était autrement, les chiromanciens n'échapperaient pas plus à la prison et à la torture que les guérisseurs par le concours des Esprits aux fluides blancs, et Mme Louis Mond, directrice du journal *le Magicien* et auteur des *Révélations de la main*, ouvrage très clair en même temps que très érudit, courrait grand risque de finir ses jours sur un bûcher, ce qui ne laisserait pas que de réjouir la gent sacerdotale de notre belle et florissante cité lyonnaise, où se trouve le siège de son école et la rédaction de son intéressant journal.

GLOIRE AU SOLEIL

HYMNE

Astre divin, où se tient la puissance,
Tu fais germer, tu détruis tour à tour ;
Te voile-t-on, que déjà la souffrance
Fond sur sa proie, de même qu'un vautour.
Par tes rayons, bienfaisants et terribles,
L'homme inspiré fait œuvre de progrès,
S'il cherche Dieu et s'il détruit les bibles.
Dieu se prouva, te créant tout exprès.

Dans le concert des Astres de la nue,
Tu resplendis d'un éclat sans pareil ;
Et dans l'azur de l'immense étendue,
Phare des cieux, tu pâlis leur soleil.
Sans ta chaleur, ô brasier tutélaire !
Le grain jamais, ne viendrait à mûrir ;
Tout ce qui vit dans l'air et sur la terre,
Nain ou Géant, n'aurait plus qu'à mourir.

Source de vie où de partout s'échappe
Et la lumière et la fécondité ;
Pour t'invoquer, point n'est besoin de Pape :
Tu rends heureux toute l'humanité.
Gloire au Soleil ! pour tout ce qu'il fit naître ;
Gloire au Soleil ! lui qui nous fait guérir ;
Gloire au Soleil ! Trône du divin Maître ;
Gloire au Soleil ! un jour notre avenir.

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite)

Les prêtres, qui se disaient ses descendants, sous le nom d'*Asclépiades*, formèrent une corporation avec résidence à *Cnide* et à *Cos* et exerçaient avec grand mystère l'art de guérir les maladies, prétendant que cet art leur avait été transmis de père en fils. Hippocrate était un des leurs, et fut le premier qui exerça librement la médecine et l'enseigna en dehors des temples.

Hygie, fille d'*Esculape*, était également honorée chez les *Grecs* qui lui élevèrent des statues. Elle était représentée dans le temple de la Concorde, sous la figure d'une jeune fille vêtue d'une tunique, le front ceint d'un diadème, et tenant à la main une coupe dans laquelle boit un serpent. Les *Grecs* la confondaient avec *Minerve*, qui avait un temple à Athènes.

Il a été trouvé à *Martres*, dans la Haute-Garonne, en 1826, une statue d'*Hygie* et une d'*Esculape* qui se trouvent maintenant au musée de *Toulouse*.

Il n'y a pas eu de divinités plus exploitées que celles-là. Pour leur rendre un culte spécial, ils avaient institué des mystères qui se célébraient avec une grande pompe. Les *Pélasges* furent les premiers qui eurent l'idée de ces cérémonies. Puis il y eut les mystères des *Cabires* à *Samothrace*, ceux de *Zeus* en *Crète*, ceux de *Damia* et d'*Auxesia* à Egine et en Argolide ; ceux de la Samothrace étaient les plus anciens, mais ceux d'Eléen étaient les plus sérieux. Le but de cette institution était tout d'abord de purifier les hommes en évoquant les *Esprits*.

Les pécheurs se confessaient aux prêtres qui exigeaient d'eux l'expiation des péchés par la pénitence ; ils organisaient des processions, des sacrifices, et, pour mieux frapper l'imagination, ces cérémonies étaient pratiquées la nuit, dans le silence ; la peine de mort était prononcée contre quiconque des initiés révélerait les mystères.

L'exploitation qu'en faisaient les prêtres excita les récriminations de plusieurs philosophes, et il y eut beaucoup d'exécutions. On connaît les accusations portées contre *Eschyle*, *Eschine*, *Aristote*, *Diagoras* que l'on accusa d'avoir révélé les mystères de *Samothrace*; leurs têtes furent mises à prix.

Les *Romains*, dont la religion primitive était le culte du *lingam*, représenté par *Priape*, les *Satyres*, *Vertumne*, *Pomone* et *Palès*, adoptèrent toutes les croyances du pays conquis. Ils empruntèrent plus particulièrement les dieux de la Grèce.

Nous remarquerons que ces peuples, dans leur enfance, avaient le culte des *Esprits*, et qu'ils les évoquaient sous les noms de dieux *Pénates*, *Lares* ou Esprits de la famille et du foyer ; puis vinrent les *Faunes*, qui remplacèrent les satyres de la Grèce. *Jupiter* était reconnu comme le dieu suprême, et après lui : *Mars*, dieu de la guerre ; puis *Vesta*, fille de *Saturne* et de *Rhéa*, sœur de *Jupiter*, représentant le feu ou le soleil. *Vesta* avait des autels où brûlait le feu sacré ; *Numa Pompilius* institua un conseil religieux qui se composait de quatre pontifes; ensuite vinrent les *Augures* et les *Aruspices*, puis les *Flamines* consacrés à *Jupiter* et à *Mars* ; les *Curions* ou sacrificateurs ; les *Saliens*, prêtres de *Mars* ; les *Vestales*, vouées à la virginité, et chargées du soin d'entretenir nuit et jour le feu sacré sur l'autel de *Vesta*.

Les *Druides* étaient des « magiciens qui ne voyaient rien au monde de plus sacré que le *Gui*, plante qui croît en parasite sur le chêne, arbre favorisé des dieux. — Le mot gui dans la langue des Gaules veut dire remède universel — les Druides pensaient qu'il donnait la fécondité à tous les animaux stériles qui le prenaient en bois-

son, et que c'était un contre-poison universel. » (PLINE, *Hist. natur.* liv. XVI, c. 95.)

Le sol de l'*Angleterre* et de la *France* est couvert de monuments druidiques tels que les *dolmens*, ou pierres levées placées horizontalement sur d'autres pierres ; les *menhirs* ou pierres longues plantées en terre; les *piliers* en pierres, taillés par la main de l'homme; les *tumuli*, qui recouvrent des cadavres; les pierres creusées, les pierres percées symbolisaient le Lingam ou le soleil ; les dieux des druides étaient *Tarann* ou dieu du ciel, créateur et moteur de toutes choses, connu aussi sous le nom de *Bel* ou *Belen* comme dieu de la médecina ; *Heus* ou *Hésus*, dieu de la guerre, *Teutatès*, du commerce, *Ogmius* de la poésie et de l'éloquence.

Dulaure, dans son Histoire de Paris, rapporte (t. 1. p. 36) « qu'en 1711, parmi les bas relief-découverts sous l'église Notre-Dame de Paris, il s'en trouva un ou *Hésus* était représenté armé d'un instrument tranchant devant un arbre, et dans l'attitude d'un homme qui en coupe les branches. »

Les *Druides* pratiquaient leur culte sans temples ; ils adoraient leur dieu Soleil à l'ombre, dans les forêts sombres, et sur les hautes montagnes où ils se livraient à l'évocation des *Esprits* ; ils croyaient à un autre monde avec peines on récompenses selon le bien ou le mal; ils croyaient que la réincarnation sur notre terre était une

transmigration inférieure, une épreuve de purification, de rachat :

Diodore de Sicile (lib. XV, ch. IX), dit : « Ils font prévaloir l'opinion de Pythagore qui veut que l'âme soit immortelle, et qu'en sortant de ce monde, elle aille animer d'autres corps; ils jettent dans les bûchers des funérailles des lettres qu'ils adressent à leurs parents ou à leurs amis défunts. »

Ils guérissaient les maladies par l'intervention des ESPRITS guérisseurs, et distribuaient le gui comme symbole de l'immortalité, ils avaient aussi des prophétesses qui recouraient aux évocations à l'instar des médiums spirites. Larousse rapporte que : « elles connaissaient le sens des réponses rendues par les oracles, guérissaient les maux incurables, et commandaient aux tempêtes; leurs transports frénétiques avaient quelque analogie avec la fureur des bacchantes. »

De même que toutes les religions anciennes et modernes, le druidisme avait parmi sès fétiches une vierge qu'on appelait la Vierge druidique, et qu'on représentait assise, ayant sur les genoux un enfant qui de la main gauche tient une boule, et de la droite, donne des bénédictions.

Cette vierge était encore dans la cathédrale de Chartres avant 1792; les prêtres chrétiens la présentaient aux

fidèles qui se rendait en foule à Notre-Dame de Chartres, comme un symbole de fécondité.

Le culte des Germains avait une grande ressemblance avec celui des Gaulois; leur dieu Tuiston, Teuton ou Teusche, fils de la terre, avait un fils Mann, qui, à son tour, avait trois fils.

Ces peuples adoraient Hercule, Mercure, Mars, qui prédisaient l'avenir et se livraient aux évocations de Herta, qui venait visiter les mortels; ils consacraient dans les bois les sacrifices humains, et se livraient à des cérémonies de toutes sortes.

(*A suivre.*)

SOCRATE

ET LES FOUS A TRAVERS LES AGES JUGÉS

Si nous avons bien compris, M. E. Littré, de l'Institut et de l'Académie des sciences, rapporte dans un de ses ouvrages que « Socrate a dit, et toute l'antiquité a cru, qu'il avait un génie ou démon familier dont il entendait la voix, et qui le dirigeait dans ses actions. Cet académicien s'appuie sur les données d'un livre écrit par M. Lélut, son collègue (d'Académie), qui, au dire de Larousse, « se laisse malheureusement guider bien plus souvent par son imagination que par l'observation approfondie des faits. » Pour déclarer que Socrate était affecté de la folie et pour donner une preuve plus palpable à ses assertions, M. Littré cite d'admirables pages écrites par Xénophon et Platon sur Socrate ; mais ce

que Littré a oublié de citer, c'est cette maxime immortelle sortie de la bouche de Socrate. « Il faut plus d'une ancre à un vaisseau, et plus d'une espérance à l'âme humaine », maxime dont l'application aurait été si bien appropriée à l'âme de M. Lélut, surtout si nous inférons du criterium de Larousse, quand il dit : « En 1848, les électeurs de la Haute-Saône l'envoyèrent (Lélut) à l'Assemblée constituante, où il vota d'abord avec le parti républicain modéré, et se prononça en faveur de Cavaignac, lors de l'élection présidentielle ; puis il appuya la politique de Louis Bonaparte, tant à la Constituante qu'à la Législative, dont il fit également partie. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Lélut fut nommé membre de la Commission consultative, devint candidat du gouvernement en 1853. » Nous demandons comment M. Littré a pu admettre le jugement de M. Lélut, Littré le démocrate, qui fit partie des combattants qui renversèrent le trône de Charles X, l'adversaire du fougueux évêque Dupanloup, qui siégea sur les bancs de la gauche en 1871, qui vota contre les princes d'Orléans, qui avec ses hontes et ses défaites a traîné au pilori de l'histoire l'Empire, lui Littré qui, au dire de M. Schérer, a écrit des pages excellentes sans avoir jamais cherché à écrire une page. « On sent que les finesses du langage académique, que les élégances cherchées et pompeuses ne sont pas de son fait. Sa cri-

tique n'a pas le vol léger ; elle pénètre plus qu'elle ne voyage, elle va très avant dans l'intimité des choses. » Il est vrai qu'à l'époque (1872) où il publia que Socrate était un halluciné, un fou, il avait 74 ans et probablement sa lucidité d'esprit commençait à être compromise surtout si nous l'écoutons lorsqu'il dit « qu'il (Socrate) était dupe d'une illusion, au point de n'en avoir pas conscience et de ne pouvoir s'empêcher de donner un corps aux paroles qui retentissaient en lui-même et pour lui seul. C'est là une positive hallucination qui a sa place parmi les troubles psychiques qui relèvent de la médecine. » (*Dict. univ.*)

« L'hallucination, dit Lélut, c'est-à-dire la sensation fausse prise et acceptée pour une sensation véritable, n'est presque pas autre chose que le résultat un peu forcé d'un acte normal de l'intelligence, le plus haut degré de transformation sensorial de l'idée, le fait des préoccupations dans les arts élevés à sa dernière puissance, le fait des rêves surtout transportés du sommeil à la veille, et, dans l'un comme dans l'autre de ces deux états, marchant de front avec des sensations vraies nées de l'action du monde extérieur. »

« Les anciens, dit à son tour Littré, sont, il est vrai, tombés dans de profondes erreurs ; mais comment s'en seraient-ils défendus ? Où était la lumière qui pouvait les éclairer ? Tout était d'accord et en harmonie, les

opinions des hommes et les apparences du monde. Ils se modelaient, comme nous nous modelons aujourd'hui, sur les notions que le temps et l'héritage de leurs ancêtres leur avaient apportées, et nos idées dont nous sommes fiers à juste titre, sont filles de leurs idées, dont ils étaient fiers aussi, quand ils les comparaient à celles des barbares.

« Mais les folies qui dépendent des idées religieuses n'en persistèrent pas moins avec une grande intensité et avec ce caractère, qu'elles avaient dans l'âge précédent, d'être prises pour tout autre chose que ce qu'elles étaient réellement.

« Le monothéisme, bien que s'établissant avec une rigueur philosophique, avait laissé subsister à côté de lui le diable, copie amoindrie du mauvais principe admis dans les religions et les philosophies orientales. Cette personnalité fantastique assiégea les esprits au moyen âge, et tint une place considérable dans les opinions et les actions des hommes. Ce fut alors qu'on vit d'*innombrables hallucinés confesser en pleine conviction* leurs relations avec le démon, et des *juges* non moins convaincus *condamner* ces malheureux au supplice. Là encore intervenait une cruelle et inévitable fatalité : juges et sorciers croyaient à l'existence du diable, et, quand les sorciers hallucinés avouaient l'avoir vu, l'avoir entendu, être allés avec lui au sabbat, le juge retrouvait

là, en action et en paroles, ce que ses croyances les plus fermes lui avaient inculqué, et en pleine sûreté de conscience, il envoyait à la mort des individus liés étroitement avec l'auteur de tout mal. Ainsi, pendant des siècles, et jusqu'à une époque qui n'est pas loin de la nôtre, les flammes reluisirent incessamment sur tous les points de l'Europe, et dévorèrent sans relâche des *fous qu'une raison plus éclairée soumet aujourd'hui à un traitement médical. La science* est intervenue entre les juges et les condamnés ; tirant à la fin le *vrai* caché sous l'*apparence*, et montrant à la société la cruelle méprise qui se commettait, elle a effacé d'un même coup toute une classe de crimes, toute une série de jugements et de supplices. »

Voilà un autre académicien qui ne nous apprend absolument rien de nouveau en disant que les anciens étaient dans des erreurs à comparer à ceux d'aujourd'hui, *ils se modelaient sur de plus anciens qu'eux, comme nous nous modelons aujourd'hui sur eux,* seulement le monothéïsme avait gardé le diable et il fallait y croire, la torture faisait avouer aux illuminés qu'ils avaient eu des rapports avec lui et il se trouvait des juges convaincus de ce fait, condamnant ces malheureux au supplice.

« Ainsi, dit-il, pendant des siècles, et jusqu'à une époque qui n'est pas bien loin de la nôtre, les flammes reluisirent incessamment, sur tous les points de l'Europe

et dévorèrent sans relâche des fous qu'une raison plus éclairée soumet aujourd'hui à un traitement médical. La science est intervenue entre les juges et les condamnés ; tirant à la fin le vrai caché sous l'apparence, et montrant à la société la cruelle méprise qui se commettait, elle a effacé d'un même coup toute une classe de crimes, toute une série de jugements et de supplices. »

Nous ne sommes pas tout à fait convaincu que les illuminés, les hallucinés ne sont plus mis à la question ; si la science a remplacé la torture et les bûchers, les persécutions de toutes sortes qui n'en sont pas moins cruelles s'exercent en ces temps présents de soi-disant civilisation. « Juges et sorciers, a dit plus haut M. Littré, croyaient à l'existence du diable, et quand les sorciers hallucinés avouaient l'avoir vu, l'avoir entendu, être allé avec lui au sabbat, le juge retrouvait là, en action et en paroles, ce que ses croyances les plus fermes lui avaient inculqué, et, en pleine sûreté de conscience il envoyait à la mort des individus liés étroitement avec l'auteur de tout mal. » Ces juges étaient cruels, il est vrai, mais pardonnables : ils croyaient. Ceux de nos jours le sont-ils ? Nous en doutons, car ils soumettent l'halluciné à la prétendue science médicale représentée par un homme ayant pour titre *médecin des aliénés*, lequel remplace avantageusement les Torquemada des temps

passés pour avoir raison sinon du diable, du moins de la folie du malheureux qui lui est donné en pâture. Les cachots du Saint-Office se trouvent de nouveau dans les maisons d'aliénés, si bondées aujourd'hui, et soumises à un genre de tortures qui ne le cèdent en rien à l'ancien.

L'halluciné, le fou signalé est arrêté et conduit dans une maison d'aliénés par des hommes de police, des gendarmes, la surexcitation de ce malheureux pour lequel on ne prend aucun ménagement s'exalte ; au désespoir vient s'ajouter la frayeur : il veut se dérober, on lui résiste violemment et souvent par des coups ; il faut l'attacher et l'infortuné arrive à l'hospice tout meurtri, tout sanglant. Tout ce personnel l'effraye encore plus, il se croit en prison et coupable ; il devient furieux et désespéré, des gardiens s'emparent de lui, le lient dans une *camisole de force*, lui mettent des *genouillères*, des *entraves* aux jambes et l'attachent sur un fauteuil. Le médecin arrive ; après avoir *diagnostiqué*, il le *soigne*, on le couvre de sangsues ; une stupeur s'empare de cette victime de la science, puis un affaiblissement général lui donne un aspect de tranquillité apparente qui le conduit bientôt à l'idiotisme complet. Il est tué physiquement et moralement, le médecin est satisfait. Pas tous cependant, car le célèbre Woillez (Eugène), médecin des aliénés de Clermont (Oise), se récriait déjà dans son livre : *De l'amélioration du sort de l'homme*

aliéné : On ne saurait signaler avec trop d'énergie, dit-il, comme attentatoire à la dignité et à la probité humaines, le transport des aliénés par les convois qui servent à transporter les malfaiteurs. Bien que ces derniers ne soient plus confondus avec les aliénés, ceux-ci sont, malgré tout, escortés de brigade en brigade par la gendarmerie. On pourrait croire, au premier abord, que ce fait, monstrueux par lui-même, n'est qu'éventuel ; mais l'exposé d'un simple chiffre statistique prouvera le contraire.

« Les meilleures intentions, les mêmes procédés ne peuvent détruire l'impression pénible et souvent dangereuse que l'*habit du gendarme* produit sur le cerveau malade des honnêtes infortunés qu'ils sont chargés d'escorter. »

Ecoutons, d'autre part, Esquirol, le successeur du célèbre Pinel à la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences morales. « Esquirol, dit M. Pariset, le même esprit que Pinel, c'était le même zèle et la même charité, et tandis qu'il provoquait par ses instances les améliorations qu'il était nécessaire dans le matériel des bâtiments et dans toutes les parties du régime, il encourageait les infirmiers, il soulageait les malades en distribuant ses honoraires. Il entrait ainsi dans des cœurs toujours ouverts à la gratitude, parce qu'ils sont toujours ouverts à la justice. Il les formait

ainsi à la confiance et à la docilité. » (*Dict. des sciences méd.*) « Confiés, s'écrie ce savant, partout à de véritables géôliers, rarement ces infortunés sont-ils traités comme des hommes. Les soins sont alors nuls ou presque nuls. Les infirmiers, ignorants, durs et barbares, ont un costume révoltant; ils ont toujours à la main un trousseau de clés avec lequel ils frappent. Ils se font un jeu de l'état de ceux auxquels ils doivent des soins.

» Les mélancoliques, qui auraient besoin d'être consolés, sont livrés à eux-mêmes, ou exposés à la brutalité, aux injures des serviteurs. Les gardiens féroces parlent-ils à ces infortunés plus ou moins craintifs, c'est toujours avec rudesse, avec menace. Au lieu de les attirer, de gagner leur confiance par des manières douces, par des procédés agréables, ils les irritent, les repoussent par leur rudesse et la terreur qu'ils leur inspirent. On veut qu'ils soient tranquilles, qu'ils soient satisfaits ou non, cela est indifférent. On s'assure de leur tranquillité par la *réclusion*, par la *camisole de force*, les injures et les coups. C'est le plus sûr et le plus commode. *S'il survient une rixe, on ne vient l'apaiser que lorsqu'elle a des suites fâcheuses.*

» Presque tous les aliénés sont victimes du funeste préjugé qui les fait passer pour des êtres dangereux, malfaisants et incurables. Ils ne sont traités nulle part,

à moins qu'on n'appelle traitements les *saignées*, les *bains froids* et les *douches*.

» On m'accusera, ajoute Esquirol, d'avoir été sévère; je n'ai pas même dit tout ce que j'ai vu. »

Après la camisole de force, la saignée, les sangsues, le pauvre fou est lié, garrotté sur un fauteuil de force, entouré d'infirmiers dont M. Esquirol vient de nous dépeindre le caractère féroce; on lui rase la tête, et le supplice des douches commence. Suivant le Dr Rech, de Montpellier, la douche produit trois effets immédiats : un choc sur la voûte cranienne, un refroidissement glacial sur la tête et la gêne de la respiration ; mais l'expérience a prouvé que la douche occasionne une commotion si violente que parfois la mort se produit subitement soit par asphyxie, soit par apoplexie spasmodique, l'épilepsie, l'idiotisme ou la perte de la parole.

Les tortures que nous venons d'exposer ne sont rien en comparaison de celles qui vont suivre. Une des plus terribles est celle qui consiste dans les bains de force prolongés, et les effusions d'eau froide à une température de 28° à 30°. Si le malade résiste, on s'empare de lui, on le dépouille de ses vêtements, on lui passe la camisole de force, on lui met des genouillères et des entraves aux jambes et, malgré ses cris, il est plongé dans la baignoire.

« La durée du bain, disent les médecins aliénistes,

doit être de dix à douze heures; elle peut être prolongée à quinze ou dix-huit heures. Les irrigations d'eau froide, qu'on fait couler sur sa tête et sur son visage, doivent être continuées pendant toute la durée du bain ; on peut les suspendre lorsque le malade est tranquille. Beaucoup de malades grelottent; mais ce symptôme, ajoutent-ils, n'a pas d'importance tant que les malades sont agités, souffrent, et tiennent des propos décousus.

» Lorsque les malades, disent-ils encore, ont pris huit ou dix bains, sans amélioration marquée, ou qu'ils maigrissent rapidement dès les premiers bains, et que leurs traits s'altèrent, il faut cesser; on pourra plus tard les reprendre.

» Les souffrances qu'éprouvent les patients sont navrantes et donnent le frisson lorsqu'on les voit se débattre dans cette eau glaciale; et si, après ce traitement sauvage, les malheureux, atteints du délire, du désespoir, déchirent leurs vêtements, leurs draps de lit, quels moyens le savant médecin emploie-t-il pour les apaiser?

» Il faut alors les revêtir de la camisole de force; mais si cette fureur dure trop longtemps, et que les mesures répressives amènent des excoriations, il vaut mieux les enfermer dans des cellules obscures, garnies de paille fraîche dans lesquelles ils sont à leur *aise*. (*Bibliothèque du Médecin praticien.*)

Voilà donc les pauvres victimes enfermées nues sur la paille, dans un réduit obscur, et il y en a qui restent ainsi des mois, des années. Quelles souffrances! L'ennui, le désespoir, les visions et apparitions effrayantes! Il entend des voix menaçantes... S'il se plaint, on ne l'écoute pas, et de souffrances en souffrances, les infortunés, quand ils ne meurent pas, tombent dans un idiotisme complet et beaucoup vont même jusqu'à se traîner dans leur excréments. C'est alors qu'ils sont relégués dans un endroit éloigné de l'hospice qu'on appelle le quartier des *gâteux*. Là, ils sont liés sur des chaises percées, les uns à côté des autres, dans une même salle. L'infection devient bientôt insupportable; pour remédier soi-disant à cet état, le savoir médical a trouvé un moyen de fortifier le système nerveux : administrer le *sulfate de strychnine* jusqu'à ce que mort s'en suive.

Vous croyez peut-être, lecteurs, que c'est tout? Attendez. Les supplices que nous venons de passer en revue ne sont rien. Il y a encore les émétiques, les purgatifs les plus violents, que l'on mêle dans leurs aliments ou leurs boissons, et il s'en trouve de ces malheureux qui, se persuadant qu'on veut les empoisonner, refusent toute espèce d'aliments et de boissons, résolus à mourir de faim. Voici le moment critique où le médecin, armé de la sonde *œsophagienne*, se met à l'œuvre.

« On passe à l'aliéné la camisole de force; on le fixe

sur un fauteuil (quand il n'y est pas déjà); l'un des gardiens lui tient la tête, un autre lui ferme la bouche : le médecin introduit alors la sonde dans l'une des narines à l'aide *d'un mandrin de fer ;* et lorsqu'elle est arrivée dans l'arrière-bouche, il injecte, au moyen d'un entonnoir ou d'un biberon, le liquide qu'il veut faire prendre au malade. Le gardien qui ferme la bouche serre les deux narines : *Il y a alors lutte :* La malade fait tous ses efforts pour rejeter le liquide, mais la gêne qu'il éprouve l'oblige à avaler; on le laisse alors respirer, et l'on continue jusqu'à ce que la volonté du malade soit vaincue, ou que le liquide soit pris en entier. » (*Bibliothèque du Médecin praticien.*)

Cependant il arrive souvent que les motifs qui font refuser toute nourriture aux patients ne sont pas dus à la crainte d'être empoisonnés, mais bien à une constriction spasmodique du gosier, résultat des mauvais traitements et des chagrins qu'ils endurent. Les médecins appelle cette affection l'*œsophagisme.*

« L'œsophagisme, dit le Dr Mondière, consiste en une constriction plus ou moins complète ou durable du canal pharyngo-œsophagien, et pouvant produire une dysphagie absolue, ou empêcher seulement la déglutition des corps solides ou liquides. Tantôt ce spasme est borné au pharynx ou à l'œsophage, tantôt il occupe en même temps ces deux conduits. » (*Bibliothèque du Médecin praticien.*)

Les malheureux, à la suite de toutes ces tortures médicales, sont souvent pris d'une maladie que les médecins appellent *aura epileptica*, c'est-à-dire vapeur épileptique, dont l'attaque commence par le bout d'un orteil ou d'un doigt, ou par une sorte d'engourdissement, qui monte peu à peu vers la tête. C'est alors que le savoir médical a inventé un nouveau genre de barbarie : On fait une ligature au-dessus du point où se manifeste l'*aura epileptica;* le résultat de cette manœuvre produit généralement des douleurs si violentes que le patient entre dans des accès de rage terribles. Vous vous figurez peut-être, lecteurs, que les médecins abandonnent le malheureux qu'ils torturent. Pas du tout. L'idée leur est venue de brûler ou exciser le nerf de l'orteil ou du doigt, et comme ces procédés sont encore impropres, on a recours aux grands moyens : on coupe, on ampute l'orteil, le doigt, et si, malgré tout, l'*aura epileptica* s'acharne après le patient, on ampute le pied, on ampute la main tout entière. (Voir la *Gazette des Tribunaux* du 27 février 1851.)

Appuyons plutôt nos assertions sur les barbares médications déployées envers les malheureux aliénés dans la *Gazette médicale* du 7 juin 1851, qui annonce, avec force tapage, que le fameux Dr Marshal vient d'inventer encore une nouvelle torture à l'intention des pauvres épileptiques. Il s'agit d'une opération qui s'appelle *trachéotomie*, laquelle consiste à inciser la partie antérieure

du cou des épileptiques, et à ouvrir avec un bistouri la trachée-artère. « La trachéotomie, dit Larousse, est une opération chirurgicale très dangereuse, qu'on pratique sur la tranchée-artère dans le but de donner issue à un corps étranger introduit dans les voies aériennes ou d'amener dans les poumons l'air nécessaire à l'hématose. » Nous voyons par là que cette opération de la trachéotomie n'a aucun rapport avec la maladie que le *célèbre* Marshal prétend guérir, et que ce moyen est tout aussi absurde et atroce que les autres, et c'est ainsi que la médecine s'exerce depuis des siècles à torturer, à mutiler des malheureux dont il n'est permis à quiconque ici-bas d'assurer le diagnostic de la maladie.

Nous sommes épouvanté; un frisson glacial parcourt notre être, quand nous réfléchissons à de semblables aberrations d'une classe d'hommes qu'on qualifie du titre de médecin et qui font de tels ravages dans les rangs de la société du monde entier. Ce n'est pas un rêve, c'est bien la réalité que nous voyons ainsi tout éveillé; et des prêtres viendront nous parler d'enfer, de diable. Mais que peut enfanter le diable de plus terrible que ce qui se passe dans une maison d'aliénés, où personne n'a le droit de contrôler la moindre des actions des oracles médecins armés d'un diplôme?

Ecoutons le docteur Musset (*Traite des Maladies nerveuses*) à propos des différents modes de traitements

médicamenteux inhumains inventés contre les malheureux aliénés par le savoir médical : « Tous les antispasmodiques ont eu leurs prôneurs. La racine de valériane a été préconisée; celle de pivoine, l'*ellébore*, l'*opium*, les semences de jusquiame, les extraits de *belladone*, le *stramonium*, etc., ont été employés tour à tour sans aucun résultat; il en a été ainsi des préparations de *zinc*, de l'*oxyde* de *bismuth*, de l'essence de *térébenthine*. On a eu même recours aux substances les plus dégoûtantes et les plus absurdes, telles que *la raclure du crâne humain, des vertèbres, du cerveau* desséché de l'homme et du corbeau ; on a prescrit des *vers de terre* avalés à jeun, de la poudre de *pied d'élan*, de *talon de lièvre*, de *l'arrière-faix* d'un premier né desséché, le *sang humain* chaud, les osselets de l'ouïe d'un *veau*, l'épine du dos d'un *lézard* rongé par les fourmis, le cœur, le foie de la taupe, de la grenouille, etc. On a été jusqu'à l'insertion d'une améthyste à une partie du corps infaillible. Les nombreuses préparations d'antimoine, l'ambre gris, n'ont pas eu plus de succès. Mais, de tous les médicaments, celui qui a été le plus préconisé, c'est le nitrate d'argent. M. Lombart, de Genève, dit en avoir obtenu quelques succès; cependant MM. Andral et Roston ont répété ses expériences sans en avoir jamais retiré le moindre avantage. Tous les malades ont éprouvé des accidents, dont les moindres ont été des douleurs d'estomac, des gastrites chroniques,

des diarrhées rebelles, des vomissements violents. A l'ouverture du cadavre, on a trouvé l'estomac dans un état affreux : sa surface interne était comme chagrinée et rongée dans tous les points qui avaient été en contact avec ce dangereux médicament.

« L'estomac du malade a présenté une ulcération large et profonde *qui a causé la mort*. Quel avantage peut-on obtenir en brûlant, en détruisant l'estomac? Il faut donc bannir entièrement de la thérapeutique un *poison aussi dangereux*. Il en est de même des *sels de cuivre,* des *oxydes d'arsenic,* et surtout de l'*oxyde hydrocyanique*. Personne, je pense, ne sera tenté de faire nouvelles expériences, après les accidents qui ont eu lieu à Bicêtre.

» Des brûlures, des cautérisations à la tête, n'ont produit aucun résultal favorable, ont augmenté les accidents, ont occasionné des *inflammations mortelles*. M. Parizet a soumis *vingt* pauvres épileptiques de Bicêtre à des expérimentations. Des *moxas*, quelquefois au nombre de *deux et même de trois, furent brûlés sur la partie la plus élevée de la tête, la brûlure pénétra jusqu'à la table externe des os,* les plaies furent entretenues avec le plus grand soin par M. Esquirol, qui lui succéda dans son service. M. Esquirol ne put constater aucune guérison.

» Que peuvent, en effet, de pareils remèdes, puisqu'on agit sur des causes insaisissables, immatérielles, que l'on ne peut toucher, que l'on ne verra jamais ? vouloir rester

éternellement sous le joug d'un matérialisme abrutissant et grossier, c'est se condamner à ne vouloir jamais rien faire de grand en médecine. Les maladies nerveuses suffiraient seules pour prouver la puissance infinie du Créateur. « Boerhaave dit qu'il guérit des petites filles devenues épileptiques par intimidation, en les menaçant de les jeter dans un brasier qu'il avait fait allumer. Depuis on n'a rien vu de semblable, et il est bon de ne pas faire un abus de ce moyen qui pourrait aggraver l'épilepsie puisqu'il l'occasionne le plus souvent. Le docteur Foville parle d'une mère qui, voulant débarrasser son enfant d'un bouquet, produisit brusquement du bruit derrière lui; l'enfant effrayé eut aussitôt une attaque d'épilepsie, et est resté sujet à cette affection. »

« Plus les sociétés se cultivent, dit Littré, plus elles se dépouillent de fausses notions, et plus le point de vue général se rectifie. L'agent le plus actif de ces transformations est la science. Elle seule substitue des conceptions positives aux conceptions hypothétiques, mais non arbitraires, qui ont été l'œuvre des hommes anciens et la préparation des hommes nouveaux. Prendre les phénomènes apparents pour les phénomènes réels a été la première ébauche scientifique, ébauche de même ordre que les travaux les plus compliqués qui ont signalé le cours des siècles; et le même esprit, qui fut capable, par son essor primitif et spontané, d'en tracer les linéaments,

était dès lors implicitement capable de toutes les grandes choses qui devaient se produire. Entre l'humble idée du sauvage qui personnifie quoi que ce soit en son fétiche, et qui raisonne à sa façon sur la cause des choses, et les Aristote, les Descartes et les Newton, il y a une chaîne non interrompue d'effets et de traditions qui lie les uns aux autres. A mesure qu'on étudie davantage l'humanité, on voit que ses racines s'enfoncent, comme dans un sol, au sein de toutes les conditions qui règlent le phénomène de la vie sur notre planète.

« Grand fut le service, on le sait, que rendit l'astronomie aux notions positives, quand elle découvrit le véritable système du monde. La baguette du magicien n'aurait pas mieux opéré ; le changement de décoration se fit à vue ; et la terre immobile commença de se mouvoir avec une prodigieuse vitesse, sinon aux yeux du corps, du moins à ceux de l'intelligence. Aussitôt, la place de l'homme fut marquée; ce ne fut plus l'enfant privilégié de la création, et il se vit ce qu'il était, voyageur involontaire lancé dans les espaces, sur la terre, atome imperceptible au milieu des mondes infinis. »

Nous ne contestons nullement ce que vient de dire M. Littré à l'égard du progrès, qui a ouvert les portes des prisons du Saint-Office et éteint les bûchers. Oui, « la science est intervenue... Grand fut le service que rendit l'astronomie ; la terre commença à se mouvoir avec une

prodigieuse vitesse. » Nous sommes heureux que MM. Littré, Lélut et consorts n'aient pas été contemporains de Galilée, car nul doute que de par la docte faculté médicale il aurait été enfermé (ce fou) à Charenton, bien avant d'avoir donné un démenti formel à Josué, et ces nouveaux Bellarmins modernes regrettent ce bienheureux temps où les prêtres étaient déjà coalisés avec des docteurs pour entraver la marche du progrès persécutant les Galilée, et « ce fut, pour nous servir encore des expressions de M. Littré, alors qu'on vit d'innombrables hallucinés confesser, en pleine conviction, leurs relations avec le démon » (car Galilée avait aussi son démon, comme Socrate) « et des juges non moins convaincus condamner ces malheureux au supplice. »

Ainsi, pendant des siècles, et jusqu'à une époque qui n'est pas bien loin de la nôtre, les flammes reluisirent incessamment sur tous les points de l'Europe, et dévorèrent sans relâche des fous, qu'une raison plus éclairée soumet à un traitement médical. »

Et il est acquis aujourd'hui, de par la *science* médicale, que si ces géants de la pensée des temps passés eussent vécu de nos jours, ce ne sont pas les cachots de l'Inquisition, la torture, le bûcher qui auraient mis à la raison leur prétendue folie, mais les Salpêtrière, les Bicêtre, les Charenton, et nous venons d'être édifiés sur les moyens qu'aurait mis en pratique le personnel qui orne ces lieux

de torture, de souffrance. Nous en avons la preuve dans ce que dit Littré à ce sujet. Écoutons et jugeons. « Mais, si Socrate avait vécu à une autre époque, de nos jours, par exemple, il n'aurait pu échapper à l'arrêt que la médecine aurait porté sur son compte. Il nous aurait entretenu de la *voix* qu'il entendait, du *génie* qui lui parlait: il nous aurait mis dans la confidence des avis qu'il en recevait, il aurait soutenu, avec l'opiniâtreté d'un fou qui sent ce qu'il sent, l'existence d'un être surnaturel qui dirigeait sa conduite et dans l'impossibilité d'admettre, ou qu'il fût un menteur, ou qu'il reçût les conseils du génie, ses amis l'auraient fait examiner par un médecin, qui aurait reconnu *sans difficultés* les hallucinations auxquelles il était en proie ». (Il est certain que si 400 ans avant notre ère il y a eu, d'après la sagesse Littré-Lélut, un fou qui s'appelait Socrate, de même l'année 1642 enfanta un autre fou, Galilée). « Ainsi sa folie (de Socrate), cachée sous le manteau protecteur de la crédulité, au milieu de laquelle le sort l'avait jeté, eût été dévoilée dans un siècle moins entiché de croyances superstitieuses; et le penseur, puissant, *quoique malade*, qui donna réellement une impulsion nouvelle à la philosophie, eût été relégué, sans gloire, parmi les intelligences dérangées ».

« Les expressions dont Socrate et ses disciples après lui se sont servis, ressemblent tellement au langage spé-

cial des hallucinés, que tout cet ensemble n'a pu être controuvé.

» La faveur céleste, dit Socrate, dans le *Théagès de Platon*, m'a accordé un don merveilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon enfance ; c'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne de ce que je vais faire et ne m'y pousse jamais. Si un de mes amis me communique un dessein et que la voix se fasse entendre, c'est une marque sûre qu'elle n'approuve pas ce dessein et qu'elle l'en détourne ; et je puis vous en citer des témoins : vous connaissez le beau Charmide, fils de Glaucon ; un jour il vint me faire part d'un dessein qu'il avait d'aller disputer le prix de la course aux jeux Néméens. Il n'eut pas plutôt commencé à me faire cette confidence, que j'entendis la voix. Je l'en détournai en lui disant : Tandis que je te parle, j'ai entendu la voix divine ; ainsi, ne va pas à Némée. »

« Plus loin, ajoute Littré, Socrate dit encore : « Quand » Thimarque se leva de table avec Philémon, fils de » Philoménide, il n'y avait qu'eux deux dans la conspi- » ration, il me dit en se levant : — Qu'as-tu ? Vous » autres, continuez à boire ; moi, je suis obligé de sortir, » mais je reviendrai dans un moment, si je puis. Sur » cela, j'entendis la voix, et je lui dis : Ne sors pas, je » reçois le signal accoutumé. Il s'arrêta ; mais quelques » temps après, il se leva encore et me dit : — Socrate, je

» m'en vais. La voix se fit entendre de nouveau, et de » nouveau je l'arrêtai. Enfin, la troisième fois, voulant » s'échapper, il se leva sans me rien dire, et, pendant » que j'avais l'esprit occupé ailleurs, il sortit et fit ce qui » le conduisit à la mort. Voilà pourquoi il a dit à son » frère ce que je vous répète aujourd'hui, qu'il allait » mourir pour n'avoir pas voulu me croire. »

Nous sommes persuadé que M. l'académicien Littré, dans les œuvres matérialistes écrites qu'il a livrées en pâture à son siècle, n'aura qu'une durée éphémère comparée à la parole de Socrate, qui n'a jamais rien *écrit*. Nous n'avons pas de peine à croire aussi que le plus fou des deux n'est pas celui que l'école de M. Littré et consorts pensent, et nous croyons, nous, ainsi que nos adeptes, qui admettent des causes et manifestations en dehors de la matière, que les académiciens Littré, Lélut et C^ie^ sont atteints de la folie sensoriale d'un matérialisme démoralisateur et cruel qui, heureusement pour les sociétés présentes et futures, ne sera jamais en majorité, car avec de pareilles théories, un cahos épouvantable règnerait bientôt ici-bas et nous retomberions dans de nouvelles Sodome et Gomorrhe.

Tout ce que nous regrettons, c'est que M. Littré soit devenu lucide trop tard ; il aurait dû aller à *confesse* plutôt, cette douche-là en vaut bien une autre.

NOTE DE LA RÉDACTION

Dans notre prochain numéro il sera fait un compte rendu de la fête qui a été donnée dimanche dernier, 7 octobre, par la rédaction de la *Revue Théurgique*, en l'honneur des PHILOSOPHES MARTYRS DU PROGRÈS à tous les âges de l'humanité.

DEUXIÈME CHANT

A IESEUS CHRISTNA

L'Esprit du mal use ses armes
Sur la science et la raison;
Il semble poindre à l'horizon
Le jour où sécheront nos larmes.

Bientôt le monde acclamera
Des esprits la doctrine pure,
Nous glorifierons la nature,
Et l'avenir nous sourira.
La foi, l'amour et l'espérance
Ne nous soutiennent pas toujours,
Pourtant, c'est grâce à leur concours
Que s'apaisera la souffrance.

L'Esprit du mal use ses armes
Sur la science et la raison;
Il semble poindre à l'horizon
Le jour où sécheront nos larmes.

De pourpre et d'or, soleil levant
Viens-tu dissiper sur nos têtes
Ces noirs nuages, ces tempêtes,
Et te montrer resplendissant?

Frères aînés, phalange auguste,
Inspirez-nous vos douces lois,
Et le murmure de nos voix
Ira trouver Christna le Juste.

L'Esprit du mal use ses armes
Sur la science et la raison ;
Il semble poindre à l'horizon
Le jour où sécheront nos larmes.

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite)

Hercule, *Pan*, *Cybèle* avaient leurs prêtres; tout le personnel était sous les ordres d'un souverain pontife qui était sacré, et avait le pas sur tous les magistrats ; il expliquait les mystères et réglait toutes les cérémonies du culte.

Les *Augures* étaient les plus grands dignitaires de l'empire; ils évoquaient les Esprits par l'intermédiaire du dieu *Pan*, et prédisaient l'avenir d'après le vol et le chant des oiseaux.

Les *Aruspices*, qui n'étaient que des sacrificateurs, étaient d'un ordre inférieur.

Les *Flamines*, au nombre de quinze, étaient consacrés au culte de différentes divinités.

Les *Romains* avaient des jours fastes et néfastes, c'est-à-dire propices ou funestes, à l'instar des chrétiens, qui regardent le vendredi comme un jour néfaste; chaque

mois de l'année avait ses fêtes, et était affecté à différentes divinités ; beaucoup de ces fêtes ont été maintenues par les chrétiens.

La fête des *Saturnales* était célébrée en l'honneur de *Saturne*. Pendant toute sa durée, les affaires étaient suspendues, et on se livrait à la joie et aux festins; le maître n'avait aucun droit sur l'esclave: des sacrifices étaient offerts au dieu et à son épouse *Ops* ou la *Terre ;* d'autres en l'honneur des dieux *Lares* que l'on évoquait. A certaines époques de l'année, on sacrifiait à *Phœbus* ou le Soleil, et, à la lueur des flambeaux, à *Pluton,* à *Proserpine,* à *Cérès*, aux *Parques*.

Toutes ces fêtes, pour la plupart ridicules, furent instituées par les prêtres, dans le but d'exploiter les peuples à l'aide des mensonges de leurs augures.

Si, maintenant, nous examinons les Gaulois, qui durent leur origine aux émigrations celtiques, nous serons frappés de leur fétichisme, qui consistait primitivement dans l'adoration du dieu *Soleil* ou *Lingam*, *Taranis*, dieu du ciel, moteur arbitre universel.

Les Scandinaves admettaient le dieu créateur Boron, Odin, puis un séjour heureux pour les bons, malheureux pour les méchants ; ils croyaient qu'à la fin du monde terrestre, le soleil serait anéanti, et que des géants livreraient bataille aux dieux et seraient relégués dans le Nastrande, enfer terrible où coule un fleuve empoi-

sonné. Ils avaient deux ciels, Valhalla et Gimb, et deux enfers, Nifthem et Nastrant.

Leurs prêtres établirent une trinité : Odin ou Jupiter, puissance suprême, Thor, qui préside à la marche de l'univers, et Frey, qui préside aux saisons et protège les hommes.

Le Soleil était fils d'Odin, et particulièrement adoré; et, de même que dans les religions antiques, à côté de ces dieux principaux il y avait une grande variété de divinités ayant chacune des pouvoirs bons ou mauvais qui faisaient la fortune des prêtres qui les exploitaient.

Il est donc bien avéré que, depuis la plus haute antiquité, il n'y a pas eu de peuple qui n'ait eu son culte pour le Soleil; les sauvages de l'Amérique admettaient un Être suprême, un Manitou ou Esprit qu'ils adoraient comme une figure du Soleil et qu'ils représentaient par des pierres, par des arbres et autres objets matériels qui servaient de véhicules lorsqu'ils évoquaient les Esprits, et encore de nos jours, ils croient à l'immortalité de l'âme et aux esprits bons et mauvais.

Si nous en croyons la légende biblique, les Juifs avaient adoré le Soleil sous la figure du Lingam.

D'après les contes invraisemblables des livres hébraïques, le dieu Jehovah façonné par Moïse est un dieu ignorant, sanguinaire, vengeur, qui ne connaît ni l'astronomie, ni la géologie ; qui favorise ce Moïse à ce

point assassin, que Séphora, son épouse, lui reproche d'être un « époux de sang, » lui donnant, ainsi qu'à son frère Aaron, ordre et pouvoir de changer les eaux en sang, de couvrir le royaume de Pharaon de grenouilles, de cousins, de mouches, de sauterelles qui ravagent le pays, de faire tomber la grêle, sévir la peste sur de malheureux habitants qui n'étaient point cause que leur roi empêchât les Juifs de quitter leur pays, car il est logique de supposer qu'ils n'auraient pas mieux demandé que de voir partir ces bandits qui leur avaient volé leurs bijoux, leur vaisselle d'or et d'argent, et jusqu'à leurs vêtements les plus précieux.

Il est évident que ces fables du passage de la mer Rouge, des murs de Jéricho tombant au seul son des trompettes, du soleil et de la lune arrêtés dans leur cours, sont des contes enfantins bons tout au plus pour amuser les peuples ; mais, où ce dieu de Moïse devient odieux, c'est quand on le voit, à l'instar des dieux de la mythologie, protéger les hordes barbares et les conduire au massacre, au viol et au pillage.

Il est prouvé du reste que les Hébreux, malgré leur barbarie, avaient un grand dégoût pour le dieu de sang et de carnage de Moïse, car profitant d'une absence de leur chef, ils façonnèrent un autre dieu représenté par un veau d'or, avec l'or qu'ils avaient sans doute volé aux Égyptiens, et dont ils ne savaient que faire dans le

désert — ce dont Moïse les punit en les massacrant par milliers, toujours par ordre de Dieu.

Si nous en croyons leur prophète Josué, lorsqu'après leurs pérégrinations sanglantes, il les assembla pour leur annoncer la fin de sa mission, il passa en revue les hauts faits d'atrocités qu'ils avaient commis sur les différents peuples avec lesquels ils s'étaient rencontrés et leur dit : « Choisissez aujourd'hui si vous voulez servir : » ou les dieux de vos pères qui étaient au delà du » fleuve, ou les dieux des Armorrhéens au pays desquels » vous habitez ; mais pour moi et ma maison, nous ser- » virons l'Éternel. »

Et quel était ce dieu que Josué se proposait de servir ? ce n'était que le dieu féroce, sanguinaire, qui ne fit point connaître aux Hébreux qu'ils avaient une âme, c'était ce Jéhovah qu'ils avaient avec raison abandonné plus d'une fois depuis leur fuite d'Égypte.

Le prophète est encore plus explicite quand il dit : (Ch. VII, ŷ 18) « Les fils ramassaient du bois, les pères allumaient le feu, et les femmes pétrissaient la pâte pour faire des gâteaux à la reine des cieux (Isis) et pour faire des aspersions à d'autres dieux (Soleils). »

D'après ces assertions, les Juifs ont adoré Osiris ou le Soleil, et Isis ou la Lune en Égypte, puis ont continué, dans leurs courses vagabondes, les mêmes adorations représentées par le Lingam, qu'ils désignèrent sous les

noms de : Phégor, Bel ou Belphégor, Belzébuth, Bethel, Daniel, Gabriel, Jahel, Raphaël, Israël, Jehovah, Adonaï, etc.

Nous allons être convaincus que ce culte a été celui des Hébreux. « La pierre brute, — dit le chevalier Gougenot des Mousseaux, célèbre défenseur du christianisme, — » est vierge de toute atteinte du ciseau, » exigée dès l'origine des temps en témoignage des » apparitions de Dieu, appelée par les patriarches » d'Israël Beth-el, c'est-à-dire maison de Dieu. La pierre » sacrée, sous ses différentes formes et ses différents » usages est un témoin, un symbole, un oracle; elle est » un prophète qu'anime un Esprit.

» Le dieu qui tombait d'en haut, et qui se détachait de la grande armée des cieux ou des astres — Za-ah-ba (Celui qui fut, qui est et qui sera) — pour visiter la terre, étant à la fois un corps et un esprit céleste, le culte de dieu qu'on disait être la pierre, et Beth-el s'identifia promptement au culte des astres, au sabéisme; puis quelque temps après, au naturalisme, car les dieux étaient leur essence génératrice; ses fondateurs et modificateurs des faux cultes ou de la magie sacerdotale et idolâtrique déclarèrent d'assez bonne heure que la forme des organes de la génération mâle et femelle devait être naturellement celle de la divinité.

» La forme, l'image de ces organes devint ainsi, de la

manière la plus positive, l'image du dieu qu'il fallait adorer.

» Quiconque, cherchant à s'emparer de la clef des mystères de l'antiquité, voudra savoir la cause des mystères orgiaques du paganisme et des lubricités du sabbat et de la magie, devra poursuivre avec beaucoup de soin cette triste mais importante étude à laquelle il nous parut essentiel de nous adonner avec quelque constance.

» Elle représente Dieu, mais surtout la personne du Sauveur, le Rédempteur lui-même, et saint Paul est un de ceux qui nous l'affirment; la pierre, nous dit-il, c'était le Christ. Elle est donc celui qui est le pain mystérieux. A ce titre, elle reçoit de ceux qui savent la grandeur de son rôle symbolique les libations du vin, par où se complète en elle le symbole eucharistique; et des mains inspirées la consacrent par une onction qui la fait Christ, ou Messie; car ces deux mots signifient *oint*. (*Hauts phénomènes de la magie.*)

OPINION DES PRINCES DU SAVOIR

SUR DES PHÉNOMÈNES THÉURGIQUES DU MAGNÉTISME ET DES ESPRITS FRAPPEURS

Si les académies peuveut analyser les poisons de la pharmacopée, et en constater ainsi les funestes résultats, il n'en est pas de même de l'*imagination* qui, selon eux, fait tous les frais des phénomènes théurgiques du magnétisme et des Esprits frappeurs. Qu'est-ce que l'imagination ? Messieurs les immortels, vos théories sont impuissantes, et les faits extraordinaires qu'elle a produits de tous les temps ont toujours fait votre désespoir ; expliquez-nous, s'il vous plaît, avec vos principes matérialistes, les phénomènes observés chez les Camisards des Cévennes, à Louviers, à Loudun, chez les jansénistes, sur la tombe du diacre Pâris, chez les méthodistes, les papistes américains, à Morzine, les tables tournantes, parlantes, les Esprits frappeurs. En suivant un peu vos théories, messeigneurs, essayons de votre savoir moderne, expliquez-nous la cause des tables tournantes. Commençons *par les faits* à leur naissance.

En 1846, les Esprits frappeurs se firent entendre en Amérique, dans l'Etat de New-York, chez les demoiselles Fox, qui habitaient le Hysdesville ; elles entendirent des coups frappés dans les meubles et dans d'autres objets qui, bientôt, se trouvèrent déplacés sans moteurs apparents. Cette épidémie étendit ses ravages non seulement en Amérique, mais en Europe ; à la fin de 1852, il se manifesta des phénomènes extraordinaires en Ecosse, puis en Angleterre, en Allemagne, en France et de tous côtés, les guéridons, les tables, les assiettes, les chapeaux, servirent de conducteurs pour communiquer avec les Esprits qui ont vécu sur la Terre ou dans d'autres planètes qui peuplent l'autre monde.

Au début, les tables excitèrent la curiosité générale, et, depuis le salon jusqu'à la mansarde, tout était occupé des tables parlantes, qui venaient ainsi impunément, à la barbe de la majorité des académiciens et du fretin scientifique, détruire l'édifice qu'ils s'étaient plu à construire, le néant, c'est-à-dire que le ciel tout parsemé d'étoiles, la terre avec ses productions, la merveilleuse harmonie céleste, enfin tout ce qui règne dans l'univers infini s'était créé et se mouvait seul, et que nous, humains, devrons, après notre mort, retourner à la matière.

Nous n'analyserons pas les terribles conséquences d'une doctrine semblable, mais nous affirmons que si

elle pouvait un jour avoir la majorité parmi les hommes, un désordre épouvantable règnerait ici-bas.

Nous le répétons, il n'était question que des tables tournantes, parlantes ; force fut donc aux savants des académies d'expliquer la cause de ces phénomènes si variés.

Examinons la valeur et la concordance de leurs démonstrations scientifiques.

M. de Gasparin prétend que ces phénomènes sont dus à « l'action d'un fluide mis en mouvement par la volonté des opérateurs. »

Babinet dit (*Revue des Deux-Mondes*, 1854, p. 408, 409), que ces causes sont dues « aux petites impulsions individuelles de tous les opérateurs. »

Enfin, un professeur de clinique médicale à l'Université de Buffalo, en Amérique, vint au secours des illustrations savantes de notre belle France pour nous dire que « ces bruits sont dus à la contraction des muscles agissant volontairement sur les articulations mobiles du squelette. »

Cette révélation stimula si énergiquement les savants des académies qu'ils sortirent de leur apathie habituelle, et le fameux Royer, dans son compte rendu des séances de 1854 (n° du 12 juin, p. 1063) rapporte : « On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps, de certains bruits attribués à de prétendus Esprits frappeurs,

et notre célèbre confrère, M. Chevreul, a publié sur ce sujet un travail remarquable dans le *Journal des Savants*, mais aucune expérience directe n'avait été instituée, soit en Allemagne, soit en France, en vue des explications de ces bruits, avant les observations de M. Schiff, de Francfort-sur-le-Mein, et il a démontré expérimentalement que tel bruit peut être produit par le déplacement réitéré du tendon du muscle long péronier dans la gaîne dans laquelle il se glisse en passant derrière la malléole externe... En effet, Schiff est parvenu à produire sur lui-même ce phénomène.

A ces mots, le célèbre Schiff, hors de lui, rêvant déjà sa statue à côté de celle de Bichat, assembla aussitôt les illustrations académiques et, dans le sanctuaire même du *progrès* il monta sur une estrade, et ce nouveau paillasse scientifique s'escrima à faire craquer sa jambe « et ce mouvement, dit le docteur Bérigny (Messager de Paris, 1869) était assez distinct pour être entendu à plusieurs mètres de distance. »

Aussitôt après la représentation, toute cette assemblée des princes du *savoir* et des *découvertes*, poussa un hourra frénétique en l'honneur de l'Allemand Schiff, qui daignait venir à Paris exposer gratuitement (sans doute) sa docte personne, pour prouver à l'humanité que ces coups qui retentirent dans toutes les parties du monde civilisé, ne sont que l'œuvre de charlatans, qui s'étaient

entendus tous à la fois pour mystifier le public, et agiter ainsi les savantes cervelles des académiciens.

Un nouveau champion. M. Jobert (de Lamballe), pris d'un vertige effrayant, à force de recherches et de labeur, finit par découvrir que ce n'était pas, comme le prétendait l'Allemand Schiff, le long péronier qui était le moteur de tous ces bruits, mais bien le court péronier latéral droit.

Ce savant, sans doute trop fatigué par le travail que lui avait donné cette découverte, ne s'exhiba point; c'est dommage...

Velpeau paraît à l'horizon, pour dire dans l'*Abeille médicinale*, 1859 :

« J'ai vu une dame qui, à l'aide d'un certain mouvement de rotation de la cuisse, produisait ainsi une sorte de musique. »

M. Jules Cloquet, à son tour, prétend que ces bruits peuvent se produire dans toutes les parties du corps.

Le *Journal de Paris* s'écrie à son tour :

« Surexcité par ces faits intéressants, auxquels prenaient part toutes les personnes qui assistaient à cette séance, ce qui n'est pas commun à l'Académie, M. Jobert (de Lamballe) a complété sa communication, en disant que des individus, par exercice soutenu, ont pu exécuter des airs mélodiques, la *Marseillaise*, la *Marche bava-*

roise, etc., avec une régularité parfaite, par la seule action des péroniers. »

Comme chez Nicolet, de plus fort en plus fort.

Les savants étaient dans la jubilation ; tout ce qu'il y a de criard dans la masse des célébrités scientifiques se mêla à eux pour applaudir aux succès de cette parade des pitres de la science ; et le public attendait, à la porte de la baraque académique, qu'une de ces illustrations vînt enfin lui donner le joyeux spectacle de se déhancher, se tordre les reins, les jambes, etc., pour exécuter les airs de *Marseillaise, Au clair de la lune ;* les artistes musiciens, les facteurs d'instruments étaient déjà dans la consternation...

Mais le public attendit en vain, car aucun de ces Messieurs les Académiciens, pas même le dernier des infirmiers, ne travailla sa savante personne pour devenir un homme-orchestre. M. Jobert (de Lamballe) fut le seul qui prouva quelque manifestation digne de faire réfléchir les savants ; il devint fou, enfermé dans une maison d'aliénés, et pas un de ses collègues des académies de toutes sortes ne put lui apporter la guérison... il en mourut...

Les Académiciens, Babinet, Gasparin, Velpeau et C^ie^ avaient épuisé tout leur savoir, pour, enfin, avoir raison des prétendus esprits frappeurs. Pour donner plus de valeur à leurs assertions, ils avaient exhibé tous les

paillasses érudits dans l'art de la dislocation ; le célèbre Schiff, courbaturé, ne tenait plus sur ses jambes, en avait assez, et aucun de ces grands maîtres n'avait voulu mettre sa *progressive* personne en évidence pour représenter l'*homme-Babinet-Cloquet*. Le fougueux Jobert (de Lamballe) en était devenu fou ; cela avait sans doute donné à réfléchir pour les *lumineuses cervelles* de ses illustres confrères des académies, qui ne purent corrompre à aucun prix un seul de ces prétendus compères des quatre parties du monde, qui, par une joviale distraction de faire croire aux revenants, se faisaient claquer les muscles pour frapper l'imagination des simples ; et les tables tournaient et sautaient de plus belle, des coups frappés retentissaient de toutes parts plus fort que jamais depuis la loge du portier jusque dans le salon du financier, et les savants commençaient à devenir ridicules devant le public. Le professeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Chevillard, avait bien parlé dans une brochure de « *condensations désordonnées du fluide nerveux, de mouvement vibratoire, propagatif particulier communiqué par la volonté à une substance inconnue qui traverserait les corps animés,* » publications à *effet* qui n'avaient rien prouvé, quand un nouveau bruit se fit entendre dans le sein de l'Académie des sciences : c'était Babinet qui, hors de lui, se levait de nouveau de son siège académique, ouvrant les portes de ce sanctuaire du *progrès* pour

dire enfin à ce public ignare, qui croit en Dieu et aux esprits (*Revue des Deux-Mondes*, janvier 1854) : « Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'effet qu'a produit dans les vastes provinces de l'Union américaine une manifestation dont l'origine a été un jeu d'enfant ventriloque qui s'amusait par des coups en apparence frappés aux murs, à la porte, etc., etc. »

Babinet avait fini son *boniment ;* le public croyait entrer dans la loge scientifique pour entendre des médecins ventriloques ; point du tout, *Bambochinet* glisse derrière le rideau, disparaît aux huées de la foule, qui ne pouvait comprendre que de tels bruits soient provoqués par des enfants ventriloques, et se demandait pourquoi ce savant n'en a pas amené un pour donner un spectacle à l'instar du célèbre Schiff.

Toutes les sommités qui ornent les académies de toutes nuances avaient fini leurs fantasmagories ; le public avait reconnu leur incapacité, et reconnaissait que chaque théorie nouvelle venait démentir la précédente, et, chaque fois, une hilarité formidable était le prix des labeurs de ces lumineux académiciens, et les tables continuaient non seulement de tourner et de frapper, mais finirent par parler, et dirent que c'étaient les esprits de nos parents, de nos amis, qui ont vécu sur la terre, qui étaient les moteurs de tous ces bruits, firent ensuite écrire, dessiner des *médiums*, et leur dictèrent une

philosophie qui devait donner raison à toutes les plaisantes démonstrations des académies scientifiques, médicales et autres; aussitôt que Rivail, sous le pseudonyme d'Allan Kardec, Pierard, le baron de Guldenstube, l'astronome Camille Flammarion, etc., etc., à la suite d'observations sérieuses, eurent rassemblé assez de documents médiammiques pour publier des livres et des journaux qui établirent un corps de doctrine palpable à la raison, toute l'illustre phalange des esprits forts, les académiciens en tête, poussa un hurlement formidable, cria : *A Charenton!* avec Jobert de Lamballe, les fous, les illuminés, qui croyaient semblables impossibilités, attendu qu'il n'y avait point de Dieu et encore moins d'esprits ; qu'après notre mort, nous n'étions que *pourriture et fumier*, et aussitôt les portes de l'Académie de médecine s'ouvrent de nouveau à deux battants, et parut aux yeux de la foule, n'ont pas un homme ordinaire, mais, cette fois, un phénomène médical, nommé Lelut (membre de l'Académie de médecine et de l'Institut).

Ce nouvel oracle ne venait point se présenter devant le public comme ses prédécesseurs ; lui ne réclamait point d'acrobate du genre de Schiff ; point d'*homme-orchestre*, point de *ventriloque* Babinet, tout cela était usé et n'avait rien prouvé ; mais, lui, tenait à la main un livre sorti de sa savante cervelle, livre qui avait pour

titre: *Démon de Socrate*, où il donnait des preuves que Socrate, Swedenborg, Jeanne d'Arc « étaient *atteints de la folie sensoriale.* »

Ce curieux guignol du savoir, qui n'eut pas même la faveur d'un ricanement public, se retira derrière la toile qui cache aux *profanes* ces fantômes du progrès.

Ce célèbre médecin, qui certifia dans son livre que Socrate, Swedenborg, Jeanne d'Arc, etc., etc., étaient des fous, traitait de même tous ceux qui croyaient en Dieu, en l'immortalité de l'âme et aux esprits.

Tels: Orphée, Hermès, Phidias, Homère, Eschyle, Sophocle, Socrate, Platon, Archimède, Euclide, Pythagore, Confucius, Lucrèce, Plaute, Tacite, Pélage, Juvénal, Euripide, Virgile, Polybe, Térence, Cratippe, Horace, Gutemberg, Christophe Colomb, Luther, Michel-Ange, Raphaël, Copernic, Galilée, Rabelais, Calderon, Roger Bacon, Cervantes, Rembrandt, Descartes, Kent, Piranère Baccaria, Montgolfier, Washington, Lavater, Deleuze, Buffon, Cuvier, Jean Raynaud, Lamartine, Victor Hugo, etc.

Pour Lelut, médecin, toutes ces illustrations, qui ont été le flambeau des générations, sont des *fous atteints de la folie sensoriale*; or les Théurges magnétiseurs, magnétisés, spirites sont bons à mettre à Charenton.

Ce divertissant Lelut est aussi fort que le fameux lauréat de l'Académie des sciences Mabru, qui vient de nou-

veau, la tête haute, sur l'estrade de la baraque scientifique, agiter à son tour, d'une main crispée, un livre qu'il a baptisé *Les Magnétiseurs peints par eux-mêmes*, où il est dit :

« Comme tout le monde ne sait pas faire le ventriloque, pour faire parler les morts et converser avec eux, la gloire des académies est d'avoir repoussé de telles turpitudes. »

Nous demandons au lauréat Mabru si, quand la première locomotive fut présentée, c'est à la *gloire* des Académiciens que M. Dupin répondit, au nom de ses collègues (*les académiciens*), que, non seulement la locomotive n'entraînerait pas, mais que ses roues tourneraient follement sur place.

Nous demandons à Mabru si c'est à la *gloire* des académiciens que ce même infaillible Dupin conseilla, au nom de ses collègues *toujours*, à l'inventeur du télégraphe électrique de s'associer avec un marchand de jouets d'enfants.

Vous êtes bien célèbre, Mabru, aussi fort que vos collègues les docteurs Vanne, Chapon, Moulet et autres, qui ont poussé des cris formidables contre la vaccine et accablé le docteur Jenner.

En 1440, les savants de la Sorbonne obtinrent de François I^er^ l'abolition de l'imprimerie. L'imprimeur Étienne Dolet fut en 1546 étranglé et brûlé sur la place

Maubert pour avoir eu le courage d'enfreindre l'édit royal. Vers la fin du XV^e^ siècle, Cristophe Colomb fut traité de fou, de visionnaire par le roi de Portugal et les savants attachés à sa cour. Un peu plus tard, Galilée fut mis à la torture par les savants théologiens, parce qu'il prouvait que Josué n'avait pas arrêté le soleil. Vers la fin du XVIII^e^ siècle, Margrof fut tourné en dérision par tous les savants européens, pour avoir assuré qu'on pouvait faire du sucre avec de la betterave. Lavoisier fut bafoué par ses collègues les académiciens pour avoir soutenu que les gaz étaient des corps, au même titre que les liquides. Tous les savants réunis, ayant à leur tête l'académicien Dupin et l'ex-Président de la République française, Thiers, poussaient des cris de paon pour prouver que l'éclairage au gaz, l'électricité étaient des absurdités. Les savants des Académies ont nié l'action du fluide magnétique. Tels : en 1778, Malhouet, Sollier, de Rominais, Médéius; puis, en 1784, Roussel, de Vauzennes, Franklin, de Bory, Bailly, Le Roy, Lavoisier, Isari, Salin, Darcet, Guillotin, Caille, Mauduit, Poissonnier, Andry, et tant d'autres prohibitionnistes des découvertes et de la pensée.

(A suivre.)

FÊTE THÉURGIQUE

EN L'HONNEUR DES PHILOSOPHES MARTYRS DU PROGRÈS

Les THÉURGES ont donné, dimanche 7 octobre, une grande fête en l'honneur de tous les philosophes martyrs du progrès, à tous les âges de l'humanité. C'était vraiment édifiant de voir les salons de la *Revue* aussi bien que le jardin envahis par une foule de croyants soulagés ou guéris par le concours des ESPRITS BLANCS, et c'était un beau spectacle de contempler ce nombreux public accouru non seulement des différents quartiers de Paris, mais de tous les points de la France et même de l'étranger, couvrir l'orgue et le piano de fleurs pour rendre hommage aux esprits qui les avaient gratifiés de la santé. Quels sentiments de reconnaissance dans tous ces cœurs, quel homogénéité de conviction THÉURGIQUES, quel accord, quelle harmonie dans ce milieu saturé des FLUIDES BLANCS ! Quelle fraternité, quels épanchements mutuels dans les rangs serrés de cette masse anxieuse attendant la présence du Zouave.

Les premiers rangs étaient occupés par les mères, les jeunes filles, les jeunes garçons, les enfants, qui tous, la joie au cœur, chantaient les hymnes évocatrices aux ESPRITS BLANCS des régions supérieures, dont la fête était célébrée en ce jour.

Enfin l'heure s'avance, l'orgue fait entendre le prélude du chœur des THÉURGES. Le Zouave fait son apparition, il mêle sa voix aux cinq cents autres qui, à l'unisson, entonnent le chant des THÉURGES. Toute cette radieuse assemblée semble illuminée par les Esprits des temps passés, Esprits réformateurs qui ont tonné vigoureusement contre les abus de leurs époques, et dont la plupart étaient présents, déversant leurs fluides lumineux à la vue des VOYANTS.

Le Zouave, inspiré de l'histoire du passé de ces Grands des cités heureuses, commence la conférence en analysant les hauts faits les plus caractéristiques de leur existence sur la terre et en citant les persécutions qu'ils avaient eu à subir de la part de ceux qui avaient pour mission ici-bas de donner l'exemple de la tolérance et de la fraternité.

L'orateur s'applique surtout à démontrer non seulement par l'expérience du passé, mais par le présent, que les différentes sectes sacerdotales, philosophiques ou autres, sous quelque drapeau qu'elles s'abritent, avaient toutes périclité ; que les THÉURGES seuls avaient traversé

les siècles les plus barbares, bravant les persécutions, et de même que le phénix de la fable, semblaient renaître, des cendres des bûchers.

Le Zouave a démontré que toutes ces différentes sectes, passées ou présentes, ont été sous la domination d'hommes d'un fanatisme absolu, s'érigeant en chefs d'école, organisant matériellement en société leurs adeptes, parquant les intelligences dans l'absolutisme de leurs prétendues infaillibilités. Il a prouvé, l'histoire à l'appui de ses assertions, que toutes ces secles se sont, pour la plupart, divisées du temps même de leurs chefs instigateurs, pour se déchirer entre elles. Au reste, les religions n'en sont-elles pas le plus frappant exemple aujourd'hui? s'est-il écrié. Jetez un regard sur les dernières sectes dissidentes de la Théurgie, magnétiques, somnambuliques, spirites, qui ont tenté, par des pratiques grossières ou par des évocations d'Esprits aux fluides sombres, de donner des preuves de l'existence du monde spirituel.

Quels foyers de discordes ! quelle haine dans les rangs des différents centres qui s'entre-dévorent. Combien, parmi eux de rénégats, victimes de l'orgueil et de la bassesse des sentiments des Esprits qui les obsèdent et les rendent ridicules, n'est-il pas prouvé qu'il n'y a, dans ces milieux d'esprits qui les assistent, rien de grandiose, et au fait que peut-on attendre d'Esprits qui ont été durant

leur vie terrestre inquisiteurs, bourreaux, charlatans médicaux, banqueroutiers, monarques, barbares, suscitant des guerres religieuses ou politiques.

Le conférencier a prouvé que la secte des spirites s'était généralement abritée sous la protection, non seulement d'Esprits qui ont quitté cette terre, mais d'hommes, qui sont encore vivants parmi nous, et qui, pour la plupart, étaient conspués des rangs des honnêtes gens, que l'exemple de leurs divisions éloignait d'eux; que leurs dissidences ne venaient pas des théories émises par la plupart de leurs premiers chefs spirituels, mais bien du fait de l'abaissement, des sentiments des apôtres qui pontifient, et sont, pour la majeure partie tarés et compromis aux yeux de la société.

Ah! poursuit avec raison le Zouave, si, présenté dans un de ces centres, l'incrédule voyait à la tête un chef recommandable par son passé, cela pourrait avoir une salutaire influence sur son jugement et aider à le convaincre, mais qu'y voit-il souvent? Il y voit trôner et pontifier dans ces milieux, qui se disent *Ecoles*, des banqueroutiers, des gens privés de leurs droits civils, de grands organisateurs de sociétés, de souscriptions, de quêtes; des femmes galantes dont la majeure partie scandalise les mœurs; des faux savants, ignorants qui n'ont jamais rien produit que la pensée des autres, et qui trafiquent du travait de leurs adeptes, des médecins qui

pérorent et les empoisonnent à l'aide de leurs drogues, s'enrichissent à l'aide des réclames que leur prodiguent les simples qu'ils parviennent facilement à éblouir, les abandonnant ensuite pour échapper au ridicule où ils les ont fait tomber. Voilà la situation des spirites, des magnétiseurs, a-t-il ajouté.

Il en serait autrement pour l'édification de celui qui aurait était présenté dans ces groupes, si les personnages dépeints plus haut étaient, non pas à la tête du troupeau, mais dans les rangs des convertis, cela prouverait que leurs théories avaient une puissance moralisatrice, mais à voir les dirigeants qui organisent de saturnales agapes, on est porté à dire : Il y aurait peut-être là du vrai et du bon, mais il y a en tous cas des exploiteurs et des exploités, des intrigants et des fanatiques, retirons nous sagement de ce contact équivoque. Ce raisonnement paraît très juste. Il y a cependant encore des hommes assez simples pour rêver que des conciles auraient assez de force et de pouvoir pour ramener à la concorde ces milieux troublés, où trônent des Esprits de la facture du bienheureux saint Louis président spirituel des sociétés spirites de Paris, ce roi qui a exercé, non seulement son intelligence, mais son pouvoir matériel à organiser les guerres sanglantes des croisades, ce roi fanatique, à ce point qu'il a passé une partie de sa vie à genoux devant les prêtres pour implorer la grâce de

Dieu, afin d'organiser sur une vaste échelle l'inquisition, la torture, les bûchers.

Non, mille fois non, on ne fera jamais croire à personne que des THÉURGES qui s'inspirent d'Esprits aussi odieux, soient imbus de sentiments nobles et grandioses, et saturés des FLUIDES BLANCS qui guérissent notre chétive matière et élèvent notre esprit.

Il n'est donc pas étonnant, conclut le Zouave, que la plupart des guérisseurs que toutes ces sectes comptent dans leurs rangs, soient saturés de fluides aussi sombres, qui émanent de ces Esprits noirs, n'obtiennent pas les résultats des THÉURGES GUÉRISSEURS, inspirés par les ESPRITS AUX FLUIDES BLANCS, car les esprits saltimbanques qui magnétisent, hypnotisent, font sauter les tables, torturent leurs sujets somnambuliques ou médiums à incarnations ou autres, ordonnent des médicaments toxiques (empoisonneurs), que leur prescrivent des esprits de médecins, sont impuissants, étant donné leur peu d'élévation, à saturer le malade des FLUIDES GUÉRISSEURS, et il n'est pas étonnant que le magnétiseur, le somnambule ou le *médum*, assisté d'Esprits noirs, subisse d'atroces souffrances après avoir soigné un malade, qui lui, peut être assisté par un ESPRIT BLANC, lequel esprit laisse ensuite les opérateurs aux prises avec ses esprits noirs qui ne sont pas assez avancés pour les

dégager des mauvais fluides qui sont le plus souvent cause des maladies des patients.

Il n'est pas étonnant, non plus, de voir succomber dans les souffrances ces guérisseurs qui ne sont pas protégés par des Esprits assez élevés pour les garder et les dégager du fluide empesté dont ils sont saturés.

Le Zouave Jacob a terminé en exhortant les THÉURGES GUÉRISSEURS inspirés, de secourir par tous les moyens possibles, occultes ou matériels, ces malheureux ESPRITS incarnés, ou désincarnés, afin qu'à leur insu même, leurs souffrances soient, sinon guéries, au moins soulagées.

Sur ces paroles consolatrices et charitables, la fête s'est terminée par un hymne aux Esprits, chanté par toute l'assemblée, et l'on s'est séparé la joie au cœur, et pénétré de sentiments de fraternité.

C'était vraiment touchant de voir ensuite dans le jardin l'assemblée se précipiter en masse vers le Zouave pour lui serrer la main avec une reconnaissante effusion; les jeunes mères lui présenter leurs petits enfants au maillot, et les jeunes filles et les jeunes garçons lui témoigner leur impatience de grandir pour devenir des THÉURGES GUÉRISSEURS.

DANGERS DE LA PHARMACOPÉE

(Suite)

ACIDE PRUSSIQUE

L'acide prussique, appelé tour à tour cyanhydrique, hydrocyanique par le jargon médical pour en imposer au bon public, est un liquide ayant un goût âcre et une odeur très prononcée d'amande amère. Ce poison redoutable est administré aux patients en loochs, tisanes, sirops et dans une foule d'autres préparations qui en dissimulent la présence. Ce fléau destructeur de la santé est tellement énergique qu'il suffit d'en respirer la vapeur pour éprouver l'oppression, la céphalalgie, les vertiges les plus affreux et même la mort ; administré à l'intérieur il produit des effets aussi instantanés que la foudre ; un petit tampon de coton imbibé de six gouttes de ce stupéfiant introduit dans la bouche d'un cheval le plonge

dans des convulsions, spasmes, vertiges, paralysie, stupeur, pendant plusieurs minutes avant la mort. Une seule goutte sur la langue, la conjonctive, ou la peau d'un chien le fait expirer au bout de quelques instants.

Trousseau et Pidoux racontent qu'un nommé Coulon, médecin sans doute, a été assez fanatique pour faire sur sa personne des expériences avec l'acide hydrocyanique de Scheele ; et après avoir eu la naïveté de s'en administrer lui-même successivement tout d'abord 20 gouttes, puis 30, 40, 50, 60, 80 et jusqu'à 86 étendues d'eau, il fut pris de nausées et de salivations abondantes ; son pouls s'éleva en dix minutes de cinquante-sept à soixante-dix-sept pulsations, et il éprouva pendant plus de six heures des douleurs atroces dans les régions du cœur. D'après Becquerel, les effets physiologiques de ce poison médical administré à doses convenables (c'est-à-dire à petites doses) amène une chaleur insupportable dans la région de l'estomac et des intestins, la diarrhée ; les palpitations de cœur, la peau brûlante, et lorsque la dose est un peu élevée surviennent étouffements, vertiges, étourdissements, douleurs de tête intolérables, courbatures, léthargie, etc.

« Malgré les dangers extrêmes attachés à l'administration de ce médicament, s'accordent à dire Trousseau et Pidoux, beaucoup de praticiens ont cherché, dans ce nouveau moyen, une voie de guérison pour la plupart des

affections rebelles contre lesquelles l'art a été jusqu'ici impuissant. »

Ces deux professeurs, après avoir rapporté quelques essais des différents médecins sur des patients, ajoutent : « M. Bally et nous, de notre côté, nous avons fait des expériences qui n'ont pas confirmé celles des médecins que nous venons de citer. »

« Il suffisait, continuent ces professeurs, que ce médicament fût dangereux pour qu'on l'essayât dans le traitement du cancer ; il suffisait qu'il eût été essayé pour qu'on voulût citer quelques cas de guérison.

« Si maintenant nous en référons au travail de M. Becquerel, dont nous avons déjà parlé, et qui est le résultat d'expériences nombreuses tentées par M. Andral à l'hôpital de la Charité, nous arriverons à cette conclusion que l'acide cyanhydrique, souvent dangereux, est presque toujours inutile, et très rarement curatif. » (Trousseau et Pidoux).

Voilà les deux maîtres des maîtres, auteurs du *Traité de Thérapeutique* et de *Matière médicale*, qui viennent de nous montrer, dans ce traité où nous puisons une partie de nos preuves sur les dangers de la boutique pharmaceutique, qu'ils ne se gênent guère pour dévoiler enfin les dangers des poisons employés par leurs élèves, puisqu'ils sont des professeurs ; et savez-vous pourquoi, lec-

teurs? parce qu'ils sont convaincus avec Bayle que « loin de s'enrichir dans la proportion des autres branches, la matière médicale a réellement fait des progrès rétrogrades. »

(*A suivre.*)

LAIT

(Suite.)

—

» En 1881, le laboratoire a fait, de concert avec le service vétérinaire, un essai de transmissibilité de la tuberculose par le lait de vache atteinte de cette maladie. L'expérience porta sur deux porcelets qui furent nourris au lait. L'autopsie de la vache eut lieu le 10 septembre 1881 ; on constata la présence de tuberculoses assez nombreuses à l'état caséeux ; il n'y a donc aucun doute sur l'existence de la phtisie.

» Les deux porcelets en expérience étaient de sexes différents : à la fin du premier mois, la femelle présenta des symptômes annonçant le début de la tuberculose ; elle toussait et n'augmentait plus de volume. Il y eut alors une interruption regrettable causée par le manque de lait (la vache n'en produisit plus) qui amena le rétablissement de la femelle ; le jeune porcelet ne montra aucun symptôme de la maladie. On essaya de se procurer, à Senlis, du lait d'une vache phtisique, mais les envois étaient trop espacés, et quand les deux porcelets furent tués, le 10 novembre, l'autopsie ne montra rien

d'anormal. Cette expérience a donné un résultat négatif, mais il importe de faire remarquer que la femelle paraissait atteinte à un certain moment.

» Ces questions sont d'un intérêt général; pour réussir, les études de ce genre doivent être entreprises avec des moyens plus puissants. Nous espérons que le Conseil municipal de la Ville de Paris, qui déjà fait tant pour l'hygiène, mettra à notre disposition les moyens nécessaires, et qu'il contribuera bientôt à la création de laiteries modèles. (*Laboratoire municipal de Paris.*)

» Les sophistications du lait sont nombreuses, et l'on peut dire que ce n'est qu'exceptionnellement qu'on trouve ce liquide pur. Parmi les fraudes, nous rencontrons le bi-carbonate de soude pour l'empêcher de *tourner* à l'ébullition, de la fécule, de l'amidon, de la farine, de la dextrine, de l'émulsion d'amandes ou de chènevis, de la cervelle de veau, de mouton, de cheval, du sucre de canne, de la gomme arabique, adraganthe, de la gélatine, de l'ichtyocolle, des matières colorantes, du suc de carotte, des fleurs de souce, du safran, du rocou, du curcuma, etc., etc. » (*Dict. des falsifications*).

L. Fonbeiran.

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite)

« La science sacerdotale, s'écrie le chevalier Gougenot des Mousseaux, qui vivait de la table des dieux; la philosophie habile à *puiser dans le dogme religieux* les monstruosités morales qui permettaient aux appétits sensuels de s'assouvir en paix; l'art médical qui livrait l'homme par le corps aux pratiques de l'art magique, et la haute magie qui, mêlant l'insolence au respect, prenait les maîtres du ciel à son service, voilà donc autant de choses qui ne furent, à l'une des époques les moins difficiles à scruter, je veux dire à l'époque des théurges, que des branches entre-soudées dont les canaux se partageaient une même sève. Mais jetons d'abord sur les origines un rapide coup d'œil.

« Sans remonter aussi haut que l'époque de Trismégiste, le poète théologien et philosophe Homère nous expose la doctrine religieuse des évocations... Plus tard, le divin Platon, nous dictant philosophiquement la doctrine morale des sabbats magiques, nous conduit

en droite ligne aux Philosophes-Pontifs et Magiciens : aux Plutarque, aux Apulée, aux Porphyre, aux Proclus, aux Jambique, aux Julien l'Apostat. Enfin, la magie, science sacerdotale, confondues dans les doctrines et les pratiques des grands initiateurs, des prêtres Telchines, Curètes, Dactyles, Corybantes, etc., etc., firent-elles jamais une plus étroite conjuration de forces qu'au temps où elles se liguèrent dans la théurgie néo-platonienne contre le Christianisme triomphant? »

« La nouvelle école de Platon, dit Alf. Maury (Magie et Astrologie), imagina une hiérarchie complète de démons où ils firent entrer une partie des divinités de l'ancienne religion hellénique, conçue d'une manière nouvelle et plus philosophique.

» Quoi qu'il en soit, ces philosophes distinguèrent de bons et de méchants démons, selon le caractère plus ou moins moral des fables débitées sur le compte des divinités, abaissées par eux au rang de génies secondaires ; et ils adaptèrent à cette théogonie la liturgie hellénique, mêlée de rites orphiques et orientaux.

» De cette façon, la religion de la Grèce, celle de l'Egypte, de la Phénicie et de l'Asie Mineure, celle de l'Assyrie et de la Perse, qui tendaient à se confondre et à se mêler entre elles, devinrent de simples démonologies.

» La propension aux rites démonologiques est assez

marquée ; elle devient manifeste chez Proclus. Le culte consiste dès lors en hommages, en actions de grâces rendus aux bons démons, en conjurations, en exorcismes, en purifications contre les mauvais.

» Les philosophes distinguèrent cette magie divine, qui se nomma théurgie, de celle qui procède des démons inférieurs, et dans laquelle ils ne voyaient que mensonge. »

» Embrassons les enseignements inattendus de l'histoire, dit Desmousseaux, et ne nous préoccupons, pour le moment, que des rapports de l'art médical avec le dogme religieux, mais surtout avec le sacerdoce idolâtre exerçant les fonctions de medium, c'est-à-dire évoquant et mettant en jeu, dans un intérêt curatif, les agents suprêmes de la magie, les Esprits mêmes pour lesquels sa religion nous demande un culte.

» Un médecin rationaliste et célèbre, ajoute M. le chevalier des Mousseaux (Knot Sprengel), se pénétrant du vaste sujet qu'il s'est proposé de traiter, recueille, rassemble les précieux éléments de la science et nous dit: L'homme regarde la maladie comme un fléau que déchaînent contre lui les dieux courroucés. Les dieux envoient donc le mal ; mais, par contre, ils le guérissent et, sous leur aspect consolateur, ils sont médecins. Les plus grandes divinités de ce monde, celles qui représentent les attributs principaux du Dieu suprême, ont porté ce titre.

» Instruite par la Chaldée et par les peuples asiatiques, dont elle adopte et façonne à son gré les dieux avant de les transmettre à la Grèce, l'Égypte, par exemple, nous dira les services que lui rendit, dans l'art de guérir, la grande déesse Isis. Le fait est de l'autorité la plus historique, et le témoignage de toutes les nations de la terre est unanime sur le pouvoir curatif de cette déesse. Sa main sème dans la sève des malades les remèdes appropriés à leurs maux, et des malheureux que les médecins semblent avoir reconnus comme inguérissables sont guéris contre l'attente universelle ! une seule condition les oblige : celle d'une scrupuleuse obéissance aux paroles que la déesse à dictées. Diodore de Sicile, Strabon tiennent le même langage sur le dieu Sérapis, et Gallien sur le temple d'Hephesium, à Memphis.

» Le plus ancien des dieux de l'Egypte, selon la parole d'Hérodote, c'est le Phénicien Esmun, ou Schemin, c'est-à-dire le dieu Soleil, Pan-Mendès, appelé le génie de la médecine est adoré sous la figure du bouc. Or, ce dieu, génie de la médecine antique, est celui de la magie ; il est Baphomet, c'est-à-dire le bouc du sabbat des templiers et du sabbat de nos sorcières ! Astronoé, divinité des Tyriens, le nomme Païan-Esculape ; et, dans le temple romain d'Apollon, dieu de la médecine, les Vestales invoquaient au cri de Pœan cette divinité à mille noms, représentée en ce lieu sous les attributs et

sous la forme de ce même Esculape, celui que nous voyons si souvent se dépouiller de toute apparence humaine et s'enrouler autour de son bâton noueux. Car c'est en revêtant la figure du reptile que le dieu vulgaire de la médecine aime surtout se révéler aux hommes.

» Tous ces dieux médecins ou guérisseurs, et toutes ces déesses, sont des dieux Lumières-et-Nature. En les poussant du côté de leur origine, ils rentrent l'un dans l'autre, et disparaissent en ne laissant plus apercevoir qu'un dieu unique.

» Les livres sybyllins, religieusement interrogés, envoyèrent les Romains à Epidaure chercher le dieu devant lequel devait cesser le fléau de la peste ; ce trait de l'histoire est dans tous les souvenirs ! Et le dieu cherché, — qui ne se rappelle, — ce fut le serpent ! Il sauta de lui-même sur le vaisseau d'Ogulmius, et vint marquer dans l'île du Tibre la place où Rome devait lui élever un temple! Enfin, de tous temps, et presque chez toutes les nations, le serpent a été honoré comme symbole de la ruse et de la magie ; et, dans les mystères d'Eleusis, son rôle était de haute importance.

Le journal le *Gaulois*, dans son numéro du 4 décembre 1888, a publié une lettre qui ne manquera pas de faire sensation dans les rangs des centres magnétiques, somnambuliques, spirites et hypnotiques.

UNE LETTRE DE M. VICTORIEN SARDOU

« Nous devons à l'obligeance de M. Baschet, directeur de la *Revue illustrée*, qui s'est fait une place si importante dans la presse littéraire et artistique, communication d'une lettre de M. Victorien Sardou, de l'Académie française, à M. Yveling Ram-Baud, qui paraîtra dans le numéro de Noël de cette revue. M. Ram-Baud a publié, dans la *Revue illustrée*, des études sur « la force psychique », et l'éminent académicien, qui s'est toujours occupé de cette question, lui en écrit son sentiment. Nous publions cette lettre, en faisant les réserves que nous devons faire :

Paris, 30 novembre 1888.

« Mon cher Ram-Baud,

» Il y a plus de quarante ans que j'observe, en curieux, les phénomènes qui, sous les noms de magnétisme, somnambulisme, extase, seconde vue, etc., étaient, dans ma jeunesse, la risée des savants. Quand je me hasardais à leur faire part de quelque expérience, où mon scepticisme avait dû se rendre à l'évidence : quel accueil, et quelle gaieté ! — j'entends encore le rire d'un vieux docteur de mes amis, à qui je parlais de certaine fille que les passes magnétiques mettaient en état de catalepsie.

Un coup de feu partait subitement à son oreille; un fer rouge effleurait sa nuque. — Elle ne bronchait pas! « Bast! me répondit le bonhomme, les femmes sont si trompeuses!... »

» Or, voici que tous les faits niés alors de parti pris sont aujourd'hui acceptés, affirmés par les mêmes gens qui les traitaient de jongleries. Il n'est pas de jour où quelque jeune savant ne me révèle des nouveautés que je connaissais avant qu'il fût né. Je n'y vois rien de changé que le nom : ce n'est plus le *magnétisme* — vous pensez bien que ce mot sonnait mal aux oreilles de ceux qui l'avaient tant ridiculisé — c'est l'*hypnotisme*, la *suggestion* : désignations qui ont meilleure grâce. En les adoptant, on donne à entendre que le *magnétisme* n'était réellement qu'une duperie, dont on a fait bonne justice, et que la science officielle mérite doublement notre reconnaissance. Elle nous en a délivrés, et nous a dotés, en échange, d'une vérité scientifique : l'*hypnotisme*, — qui, d'ailleurs, est exactement la même chose.

» Je citais, un jour — je parle de loin — à un fort habile chirurgien ce fait, aujourd'hui bien connu, de l'insensibilité produite chez certains sujets, en les obligeant à regarder fixement un petit miroir ou quelque objet brillant, de façon à provoquer le strabisme. Cette révélation fut accueillie comme elle le méritait, par de bons éclats de rire et quelques fines plaisanteries sur

mon « miroir magique. » — Des années se passent : le même homme vient un matin déjeuner chez moi, et s'excuse d'être en retard. Il a dû arracher une dent à une jeune fille très nerveuse et très craintive. « Et j'ai, dit-il, tenté sur elle une expérience nouvelle et fort curieuse. A l'aide d'un petit miroir métallique, je l'ai si bien endormie, que j'ai pu extraire la dent sans qu'elle s'en doutât. » — Ici je me récrie : « Pardon ! mais c'est moi qui, le premier, vous ai signalé le fait, et vous vous en êtes bien moqué ! » — Désarçonné tout d'abord, mon homme a vite fait de se remettre en selle. « Bon ! me dit-il, vous me parliez magie ; mais ceci est de l'hypnotisme ! »

Nous croyons fermement, avec nos lecteurs, que M. Victorien Sardou était, à cette époque de sa jeunesse, d'une naïveté de séminariste pour croire que des docteurs en médecine, façonnés dans la pratique d'une science conjecturale absurde, et des plus dangereuses pour la pauvre humanité — science à laquelle ils ne croient pas eux-mêmes, — auraient pu s'abaisser à prêter l'oreille à des révélations scientifiques de cette nature. Et, du reste, où ces ex-colons d'un quartier latin quelconque auraient-ils puisé l'inspiration divine qui caractérise les sages de tous les âges, et qui est nécessaire pour comprendre ces choses-là. Ce n'est certes pas sur les bancs des Écoles médicales, toutes plus sceptiques les unes

que les autres ; ce n'est pas en écoutant des professeurs qui, par leur enseignement aléatoire, les ont dressés à ne pas même ajouter foi à leur art purement conjectural. C'est ainsi que le docteur Frappart a pu dire avec raison : qu' « il n'y a pas quatre médecins qui puissent s'entendre au chevet du malade. »

De par l'enseignement des phénix du savoir, il n'y a pas de Dieu, pas d'Esprits, et ils affirment publiquement, du haut de leurs chaires professionnelles, qu'ils n'ont pas d'âme.

Le fameux Bérard, doyen de la Faculté, n'a-t-il pas enseigné d'après les Locke, les Condillac, les Cabanis et consorts, que l'homme est un mammifère monodelphe et bimane, dont la femelle est pourvue de deux mamelles, ni plus ni moins que la femelle du singe, ce qui a fait dire au docteur Chauvet (après avoir avoué que lui-même, en pratiquant la médecine, avait empoisonné de pauvres malades pendant un quart de siècle), « que ces messieurs, dont la majeure partie trône dans les chaires médicales, faisaient descendre l'homme au-dessous du singe, attendu que le singe a quatre mains (quadrumane) au lieu de deux. Or, ajoute-t-il, la main étant plus noble que le pied, il résulte, en bonne arithmétique, qu'il faut au moins deux grands hommes pour valoir un petit singe. »

Donc tous ces Diaforus matérialistes médicaux croient

et enseignent effrontément qu'après leur mort, ils ne seront ni plus ni moins que pourriture et fumier, et que leur mère n'est que l'égale d'une guenon pourvue comme elle de deux mamelles !

Voilà qui est édifiant et encourageant pour traverser les vicissitudes de la vie. Nous croyons, nous, que les filles qui sillonnent les trottoirs du quartier latin sauraient encore mieux façonner l'esprit des colons de ce quartier, si elles n'étaient exclusivement préoccupées de vider leur bourse en se moquant d'eux.

Mais, suivons la lettre de M. Sardou :

« Toute la science officielle a traité nos pauvres vérités méconnues de cette façon-là. — Après les avoir bien bafouées, elle se les est appropriées ; mais elle a eu soin de changer les étiquettes.

» Enfin, quel que soit leur nom, les voilà dans la place. Et puisque nos savants ont fini pour découvrir à la Salpêtrière ce que tout Paris a pu voir, sous Louis XV, au cimetière Saint-Médard, il y a lieu d'espérer qu'elle daignera s'occuper un jour de ce spiritisme qu'elle croit mort de ses dédains et qui n'a jamais été plus vivace. Elle n'aura plus, ensuite, qu'à lui imposer un autre nom, pour s'attribuer le mérite de l'avoir découvert, après tout le monde.

» Seulement, ce sera long ! — Le spiritisme a d'autres ennemis à combattre que ce mauvais vouloir.

» Il a d'abord contre lui les expériences de salon, détestable moyen d'investigation, bon tout au plus à confirmer les sceptiques dans leur incrédulité, à suggérer aux loustics d'ingénieuses mystifications, et à faire dire aux gens d'esprit bien des sottises.

» Il a, de plus, à lutter contre les charlatans qui font du spiritisme à la Robert-Houdin, et contre les demi-charlatans, qui, doués de facultés médianimiques véritables, ne savent pas s'en contenter et, par vanité ou par intérêt, suppléent à l'insuffisance de leurs moyens par des moyens factices.

» Mais il a surtout à vaincre deux grands obstacles : l'indifférence d'une génération tout à ses plaisirs et à ses intérêts matériels, et cette défaillance des caractères, chaque jour plus manifeste, dans un pays où personne n'a plus le courage de son opinion, mais se préoccupe surtout de celle du voisin, et ne se permet d'en adopter une que lorsqu'il lui est bien prouvé qu'elle est celle de tout le monde.

» En toute matière, art, lettres, politique, sciences, etc., ce que l'on redoute le plus, c'est de passer pour un naïf qui croit à quelque chose, ou pour un enthousiaste qui ne s'y connaît pas, puisqu'il admire ! — L'homme le plus sincèrement ému par une belle parole, une belle œuvre,

une belle action, s'il voit quelque sceptique esquisser un sourire, n'a rien de plus pressé que de railler ce qu'il allait applaudir ; pour établir qu'il n'est pas plus « gobeur » qu'un autre, et qu'il est un juge très éclairé, puisqu'il n'y a pas moyen de le satisfaire.

» Comment des gens si soucieux de l'opinion d'autrui — fussent-ils d'ailleurs convaincus de la réalité des manifestations spirites, par les preuves les plus décisives, comment oseraient-ils l'avouer en public, confesser leur foi, et dans ce siècle de lumières, après Voltaire !... ô Prudhomme !... braver ton indignation et la terrible apostrophe que tu me cornes aux oreilles depuis si longtemps :

» Alors, monsieur, vous admettez donc le surnaturel ?

» Non, Prudhomme, non ! je n'admets pas le surnaturel. — Il n'y a pas de surnaturel. — Dès qu'un fait se produit, ce n'est que par l'effet d'une loi de la nature. — Il est donc naturel ! — Et le nier *à priori*, sans examen, sous prétexte que la loi productrice n'existe pas ; déclarer qu'elle n'existe pas, parce qu'elle est inconnue ; contester la réalité du fait, parce qu'il ne rentre pas dans l'ordre des faits établis et des lois constatées ; c'est l'erreur d'un esprit mal équilibré qui croit connaître toutes les lois de la nature. — Si quelque savant a cette prétention-là, c'est un pauvre homme !

» Mais où je l'attends, c'est à l'examen sérieux des faits, quand il sera forcé d'y venir. Je lui promets quelques surprises.

» Mille amitiés.

» V. Sardou. »

(*Extrait du Gaulois du 4 décembre* 1888.)

Voilà une profession de foi. Encore qu'un peu tardive et malgré le crédit que nous voudrions lui accorder, elle ne nous satisfait qu'à demi. M. Victorien Sardou avoue qu'il a étudié les phénomènes du magnétisme, du somnambulisme, du spiritisme depuis quarante ans, et qu'il a toujours été un croyant. Cette révélation prouve déjà beaucoup de courage de la part d'un académicien, mais pourquoi; puisqu'il déclare avoir une foi robuste dans des phénomènes bafoués, vilipendés depuis quarante ans qu'il s'en occupe, n'a-t-il pas courageusement protesté contre l'incrédulité des savants, ses collègues, qui, du haut de leurs sièges académiques, ont déversé tant de fiel contre les manifestations en question, ce qui est cause que le magnétisme, le somnambulisme et le spiritisme grouillent depuis des années dans un charlatanisme éhonté, et sont tombés dans le matérialisme médical sous le nom d'hypnotisme, dont les pratiques, plus grotesques encore que le charlatanisme empirique, commencent à faire tant de mal.

Pourquoi M. Victorien Sardou, en ces jours de réveil de ses convictions théurgiques, n'avoue-t-il pas sa faculté de médium, et les phénomènes qu'il a obtenus lui-même ; tels les dessins que les Esprits lui ont fait reproduire, et qui représentaient, selon lui et selon Allan Kardec, les habitations de Mozart et de Bernard de Palissy dans la planète de Jupiter, où trônent ces ex-habitants de notre monde terrestre. Il a fallu, pour accréditer ces dessins médianimiques, que non seulement les sectes spirites en fassent grand tapage, en en vendant les reproductions, mais encore que le frère en croyance spirite de M. Sardou, M. Camille Flammarion, les fasse graver dans les pages de son livre : *Les Terres du Ciel*, et qu'il en donne l'explication, pages 181 et 182. « Nous avons rapporté (fig. 85), dit-il, un dessin fait et gravé par M. Victorien Sardou lui-même — longtemps avant sa candidature à l'Académie française — dessin ayant pour objet de représenter une habitation du monde de Jupiter. Cette habitation est toute végétale ; elle est agréablement fleurie. On voit des êtres suspendus ou envolés. En bas, des joueurs s'exerçant à un jeu de quilles particulier : il s'agit, non de renverser les quilles, mais de les coiffer, comme au bilboquet. Ces êtres ne sont pas des habitants de Jupiter : ce sont des animaux à leur service, etc... »

« Une note, annexée à la publication de ce dessin, ajoutait que l'auteur ne savait ni dessiner ni graver, et

que toutefois, cette figure avait été directement gravée par lui-même à l'eau-forte, en neuf heures, sans aucune étude préalable. Elle était signée : « Bernard Palissy. »

» Le spirituel auteur de *Nos Intimes*, des *Pattes de Mouche,* de *Divorçons*, a créé cette composition, ainsi que plusieurs autres, dans cet état particulier de l'esprit que l'on désigne sous le nom de « Médiumnité », et c'est en effet comme MÉDIUM qu'il l'a signée. »

Après cette déclaration formelle, M. Camille Flammarion semble s'en repentir, il songe que lui aussi a accrédité pendant des années qu'il avait été dans cet état de médiumnité, et qu'un Esprit qui le faisait signer Galilée lui avait dicté des communications qui ont fait sa gloire astronomique dans les journaux spiritualistes, et principalement dans celui d'Allan Kardec, qui fondait de grandes espérances sur son concours dans sa « *Revue Spirite* ».

Après avoir cherché, par des détours, à prouver que ceux qui croyaient écrire sous la volonté d'un Esprit étaient des simples, C. Flammarion donne cette définition concluante :

« Essayez, par exemple, d'écrire le mot Océan, non pas comme d'habitude, en l'écrivant volontairement, mais en prenant un crayon, en laissant simplement votre main sur un cahier, en pensant à ce mot, et en observant attentivement si votre main l'écrira. Eh bien !

votre main ne tardera pas à écrire un O, puis un C, et ainsi de suite. Du moins, c'est l'expérience que j'ai faite sur moi-même, il y a un quart de siècle, lorsque, à la même époque que mon illustre et érudit ami Victorien Sardou, j'étudiais les nouveaux phénomènes du spiritisme et du magnétisme. »

Qu'aurait dit M. C. Flammarion s'il eût été témoin de faits concluants : des médiums écrivains écrivant malgré eux, non seulement des mots, mais des phrases, des pages entières en dehors de leur pensée, tel le sieur Leymarie, photographe, et élève en spiritisme de son parent Leymarie, qui pontifie aujourd'hui à la tête d'une société spirite. Nous avons vu ce photographe, dans une réunion qu'il avait organisée chez lui, écrire malgré lui non seulement des mots grossiers, mais des pages ordurières, et compromettantes pour lui aux yeux de ses clients qui assistaient à cette réunion.

Devant toutes ces négations, nous demanderons à C. Flammarion s'il a été de bonne foi d'avoir ainsi exploité la crédulité publique en laissant croire à une prétendue faculté de médium jusqu'à sa publication des « Terres du Ciel » en 1884, c'est-à-dire un quart de siècle ? Et il semble que M. Victorien Sardou, malgré sa lettre, en a voulu faire de même, car, pourquoi, dans la lettre que nous avons sous les yeux, n'aurait-il pas avancé qu'il avait lui-même obtenu des dessins gravés par le concours

de l'esprit de Bernard Palissy, dessins que son ami C. Flammarion accrédite comme émanant des Esprits? Seraient-ils renégats tous deux? Nous espérons que l'académicien V. Sardou n'aura pas la pusillanimité de son illustre ami ; nous aimons mieux croire qu'il est encore un peu sous l'empire des préjugés qu'il signale dans sa lettre quand il dit que : « *personne n'a le courage de son opinion, mais se préoccupe surtout de celle de son voisin, et ne se permet d'en adopter une que lorsqu'il lui est bien prouvé qu'elle est celle de tout le monde.*

Redouterait-il de « *passer pour un naïf?* » Verrait-il encore (à cette heure d'hypnotisme) *quelque sceptique esquisser un sourire, et n'aurait-il rien de plus pressé que de railler ce qu'il allait applaudir pour établir qu'il n'est pas plus « gobeur » qu'un autre.*

Nous ne voulons pas aller si loin dans nos suppositions; nous voulons seulement croire que les Esprits qui lui ont fait dessiner la maison de Mozart et celle de Bernard Palissy dans la planète Jupiter, de même que ceux qui ont assisté Camille Flammarion au centre spirite du Mont-Thabor, dont il était Président, sont des Esprits farceurs qui ont l'habitude de se moquer des savants « gobeurs », qui ont écouté les Esprits inférieurs de *Salons* signalés par M. Victorien Sardou. Nos lecteurs se souviennent que nous avons publié dans la *Revue Théurgique* du N° 4 des fragments de la *spirituelle*

conversation de M. C. Flammarion avec l'Esprit de Balthasar, ou l'esprit gastronome.

Dans ces réunions de salon, M. Sardou a peut-être été lui-même victime d'Esprits farceurs, à ce point qu'il n'ose sans doute le confesser. Mais nous ne pouvons tolérer que, par des détours vaniteux du genre de ceux qu'allègue C. Flammarion, la médianimité d'écrire ou de dessiner soit présentée comme une illusion, sous prétexte qu'on peut écrire un mot sans le secours de la volonté de la main, n'ait été dit par mille autres. Ses écrits, du reste, sont publiés par son frère, qui est tout au moins — à ce qu'on prétend — aussi ignorant en quoi que ce soit (si ce n'est dans l'art de vendre l'esprit des autres), que C. Flammarion est savant.

« Ce n'est pas ici, a dit le célèbre astronome, le lieu d'entrer dans plus de détails à l'égard d'un sujet qui a été jusqu'à présent plus exploité par des spéculateurs qu'étudié par des savants. »

D'après ces assertions catégoriques, tous ceux qui s'en seraient occupés, jusqu'à la publication des « *Terres du Ciel* », c'est-à-dire en 1884, auraient été des exploiteurs et des spéculateurs. Nous voulons bien croire qu'ils sont en majeure partie dans les rangs des fanatiques qui remplissent les salons magnétiques, somnambuliques, spirites, hypnotiques et autres, mais nous resterons convaincus, si nous analysons froidement ses manœu-

vres, que M. Camille Flammarion est à la tête de ces exploiteurs-spéculateurs, et que, s'il est devenu schismatique et renégat, c'est qu'il n'a pu parvenir, malgré son grand savoir-faire, à rallier sous sa loi la phalange spirite; cependant n'a-t-il pas fait preuve de courage lorsque, monté orgueilleusement sur un tas de gravats, il prononça un discours devant le cercueil d'Allan Kardec, discours si long que les gardes du cimetière lui intimèrent l'ordre de cesser, malgré les protestations du célèbre pyrotechnicien (fabricant de pièces d'artifice) Mallet, tout chamarré de décorations et se laissant complaisamment appeler *colonel* par les badauds du spiritisme qui croyaient avoir affaire à un colonel d'artillerie de ce nom qui fréquentait les groupes des villes où il était en garnison.

Camille Flammarion croyait sincèrement tenir les spirites à l'aide de son fameux discours; il s'était fait un petit noyau de *savants* qui l'accréditaient si chaudement que madame Allan Kardec l'intéressa dans la *Revue Spirite*, à la condition d'y publier des articles, mais le fonds de ses écrits n'étant pas dans un sens assez spirite ni assez simple, madame Allan Kardec ferma son porte-monnaie; alors, C. Flammarion, suivi de sa petite cohorte savante, organisa une autre société.

Toujours sur le qui-vive, et ne voulant pas trop se mettre en évidence, car il redoutait les railleries des

princes du savoir, il se laissa nommer Président honoraire, mais sans avoir le courage de faire acte de présence dans ce Capharnaüm où régnaient les querelles, les rivalités, les prétentions ridicules et l'ignorance la plus complète, et qui du reste fut bientôt dissout par les manœuvres du comité et principalement de son président, M. Eugène de Bonnemère, un Breton fanatique, rempli de préjugés et d'une lâcheté telle qu'il a dit devant nous ne pas avouer dans le monde qu'il était spirite jusqu'à ce que son fils Lionnel soit marié.

« Le spiritisme, ajoute C. Flammarion (*Terres du Ciel*), ne nous a rien appris en astronomie, et ce n'est pas le lieu d'entrer dans plus de détails à l'égard d'un sujet qui a été jusqu'à présent plus exploité par des spéculateurs qu'étudié par des savants. »

Il est clair que C. Flammarion, comme tant d'autres, a cru, en évoquant les Esprits, qu'ils lui révéleraient les secrets scientifiques, non seulement de la terre, mais du ciel, et qu'il n'aurait qu'à mettre au net leurs révélations, comme il met au net les Esprits scientifiques de la terre, qu'il découvre tout naturellement dans les bibliothèques nationales et qu'il publie avec force tapage comme étant le fruit de son savoir personnel ; car, en définitive, qu'a-t-il écrit qui n'ait été dit, écrit et publié?

Voilà donc la société C. Flammarion et C^ie^ réduite, à force de discussions savantes, à tomber benoîtement

sous la Présidence de M. Boiste, un ancien vitrier à moitié idiot, puis, après sa mort, sous le patronage d'une famille de prophètes nommés Delanne, semi-schismatiques et à couteaux tirés avec la Société spirite orthodoxe, accréditée par madame Allan Kardec, après la mort de son mari, et exploitée par l'ex-tailleur d'habits Leymarie.

Ce centre qui a la prétention d'être inspiré par l'Esprit de Vérité qui, pour lui, est *Jésus de Nazareth*, secondé du *bienheureux saint Louis, ex-roi de France*, des *apôtres* et des *saints du paradis chrétien*, a prouvé une grande inspiration et un grand coup d'œil commercial dans l'exploitation des photographies spirites, à l'aide du fameux médium photographique Buguet. Les Tribunaux, ayant jugé l'exploitation un peu hardie, ont trouvé bon de mettre ordre à ce genre d'industrie spirite destinée à abuser de la crédulité des simples.

AUTEURS INSPIRÉS PAR LES ESPRITS

Sardou, l'auteur dramatique français, disait :

» J'admets que je dois mes meilleures pièces aux invisibles collaborateurs.

« J'écris dans un état d'hallucination ; dans cet état, je vois un théâtre imaginaire, où les acteurs me dictent le dialogue.

» Leur jeu me donne le plan que je transplante du théâtre imaginaire sur la scène.

» Là est mon secret, mon art entier. »

Nota. — Charles Lomon n'a-t-il pas dit bien haut que *Jean Dacier*, sa tragédie en vers, que tout Paris a admirée et applaudie, a été faite en collaboration avec son frère tué à Buzenval, « avec cet esprit si courageux, si viril, qui, après sa mort, donnait ainsi une preuve non équivoque de sa survivance spirituelle. »

Le célèbre Jourdan, dans son Histoire de la Médecine, a dit (p. 10 et 29) :

« La médecine est, de toutes les sciences physiques, celle qui a donné lieu aux plus grandes spéculations. Elle a vu naître une foule de systèmes contradictoires. »

Nous passerions sur la spéculation, si elle n'était dirigée contre la santé publique, mais si nous écoutons le professeur Louis, nous serons édifiés sur ce point. Ne l'a-t-on pas entendu s'écrier dans une séance à l'Académie de médecine : « J'avance que depuis vingt ans, j'ai, dans tous les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des résultats déplorables, et que je leur dois la perte de personnes chères. »

Et comment en irait-il autrement? Ne voyons-nous pas tous les jours l'esprit de contradiction, de discorde, régner dans les rangs des doctes de la Faculté, ne voyons-nous pas les poisons les plus dangereux pour la santé publique accrédités par les uns tout en étant discrédités par les autres, ce qui a fait dire au docteur Frappart, en s'adressant à ses confrères :

« Votre science est dans l'anarchie, votre profession

dans la décadence, votre métier sur le bord de l'abîme : vous n'avez point de corps médical, vous vivez dans l'isolement, dans le mépris les uns des autres ; la déconsidération vous envahit de toutes parts. »

Ces vérités sont prouvées par toutes les coteries médicales d'écoles différentes. On les voit toutes, avec le même esprit d'opposition systématique, approuvant proclamant bruyamment soit dans leurs traités, soit dans leurs journaux, les mêmes remèdes qui avaient été conspués, prohibés par leurs confrères dans des assemblées académiques médicales.

Parmi ces spécifiques empoisonneurs, qui ont été le sujet de nombreuses et longues discussions dans les temples scientifiques, nous signalerons le salicylate de bismuth, le salicylate de soude, le salicylate de lithine, etc., etc... poisons des plus funestes fabriqués par des industriels ne portant aucun titre, aucun diplôme scientifique, les sieurs Schlumberger, Cerckel et Ch. Le Perdriel qui laissent le soin de leurs préparations au sieur Chevrier, pharmacien chargé aussi de la vente, et cela à la barbe de la Commission académique qui, nous le répétons, en a conspué l'usage, et du cabinet d'analyses municipal de Paris, chargé de veiller sur les empoisonnements publics.

Les honnêtes gens se demandent comment des lois sévères ne sont pas édictées contre de semblables abus,

et ce que devient l'autorité de l'Académie des Sciences.

Le célèbre Claude Bernard, un des flambeaux de la science médicale de ce siècle, va nous dire pourquoi :

« Aujourd'hui, a-t-il dit dans un discours fameux, la médecine *n'existe pas*, elle est plongée dans l'empirisme ; là, l'ignorant, le charlatan et le médecin instruit se confondent plus d'une fois, de sorte que ceux qui se placent au point de vue du traitement des maladies ont vraiment raison de dire que leur médecine n'est pas une science. »

Devant ces paroles prononcées par l'éminent professeur dans un de ses cours au Collège de France, les sieurs Schlumberger, Cerkel et Le Perdriel ont raison de crier à l'injustice, car pourquoi cet anathème jeté par la Commission académique sur leur marchandise ? Est-elle la seule de son espèce ? Et ne fait-elle pas que rivaliser d'empoisonnement avec mille autres qui triomphent dans le Codex ?

Mais peut-être ne sont-ils pas de la grande Confrérie scientifique médicale, pauvres diables sans diplômes, sans nom, sans crédit, peut-être aussi n'ont-ils pas su et plutôt pas eu les moyens de distribuer les « *pots de vin* » à temps et à propos.

Quoi qu'il en soit l'Académie des Sciences médicales a judicieusement décrété qu'il y avait danger pour la santé publique d'user de ces spécifiques puants et nauséa-

bonds. Elle a sans doute jugé dans sa sagesse que les vitrines des pharmaciens étaient déjà assez encombrées de ces sortes de fléaux et que la prétendue science en avait déjà trop sous la main pour, au dire du docteur de Breyne, religieux médecin de la Trappe, « vous exécuter savamment et promptement. »

Voici ce que le journal l'*Intransigeant* rapporte au sujet de l'Assemblée académique et du jugement qu'elle a rendu contre les salicylates arrangés à toutes sauces par des industriels éhontés :

« LES EMPOISONNEMENTS PUBLICS »

« *L'acide salicylate condamné par l'Académie de médecine.* »

« L'Académie de médecine, dans sa dernière séance, a discuté le rapport de la commission chargée d'étudier si l'introduction de l'acide salicylique ou des salicylates dans les boissons et les aliments, était sans danger et, par conséquent, si elle devait être permise ou tolérée.

» Cette discussion attendue depuis plusieurs mois, et à laquelle ont pris part plusieurs membres de l'Académie, entre autres les docteurs Constantin, Paul et Brouardel, a abouti, comme nous le prévoyions, et comme nous l'espérions, à la condamnation solennelle de ces empoisonneurs publics qui, sous le prétexte de conserver — à leur profit — les bières et les aliments,

ne craignent pas de compromettre gravement la santé des consommateurs. »

On ne peut pas être plus explicite: cependant malgré cet arrêt formel, nous voyons — nous ne saurions trop le signaler — des journaux, rédigés par des médecins, à peu près inconnus, il est vrai, mais qui sont doués d'une certaine érudition littéraire tels que le docteur de Pietro de Santa, propriétaire gérant du journal l'*Hygiène médicale* et M. A. Joltrain, son secrétaire, accréditer avec force tapage dans les feuilles de ce journal le salicylate Schlumberger et consorts, suivis dans leur ardeur de réclame par toute une escouade de rédacteurs-médecins et petits savants tels que les sieurs J.-M. Cyrnos, Ch. Schmit, Dr Tholozan, Dr E. Fazio, A. Amon, Dr Fredet, C.-P.-A. Nicholson, Rouxel de Fournès, P. Apery, Ph.-Ch. Boudet, Jablouski, C. Vieillard, Fr. Eklund, Ch. Garnier de l'Institut, E. Morin, J. Sandeau, de Villiers, Fernand Roux, Emile Dupont, Moreau de Tours, etc. Sans compter ceux qui cachent leur nom sous des initiales, tels les docteurs de F. de Ps., de Ch. S., etc. (Il est vrai que noblesse oblige!)

Il n'y a pas à dire, ces prohibitionnistes du progrès appellent à leur secours jusqu'à M. W. de Fonvielle, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans le numéro 3 de la *Revue théurgique* du mois de juillet 1888, à propos de l'insensibilité de sa nature physique. On se souvient qu'il

s'était laissé pratiquer des perforations, à l'aide d'une broche de fer, sur sa savante personne pour prouver que l'insensibilité somnambulique n'était que charlatanisme et jonglerie.

Il fait part de ses savantes appréciations sur un autre point dans les colonnes du journal l'*Hygiène médicale* du 2 juin 1887. Parlant de la double vue intellectuelle et de la suggestion mentale, il dit :

« Pour voir intellectuellement la pensée, il faudrait voir aussi les âmes. La suggestion est donc l'absurde à la suprême puissance ! On ne saurait l'admettre sans détruire toutes notions philosophiques. »

De sorte que, pour ce phénix scientifique, tous ceux qui ont cru et tous ceux qui croient à cela, empiriques ou diplômés académiques, seraient des charlatans « qui n'arrivent, — ajoute-t-il — à donner un semblant de conviction qu'avec des assertions téméraires. »

Nous croyons, nous, que M. W. de Fonvielle, à notre époque de phénomènes hypnotiques académiques, est aussi scientifiquement audacieux que les savants des facultés qui, depuis un siècle, ont tour à tour nié les phénomènes du magnétisme; nous croyons encore que, ayant eu la bonasserie de se faire perforer le corps pour donner le dernier coup aux jongleries du somnambulisme et des magnétiseurs, il est aussi fanatique d'incrédulité que le célèbre Schiff, de Francfort-sur-le-Mein, qui a

prétendu, en faisant, devant le Cénacle académique, craquer les péroniers droits de ses mollets, prouver lui aussi, par lui-même, que les coups frappés par les soi-disant esprits dans les tables et sur les murs n'étaient pas du fait des Esprits de l'autre monde, mais bien des farceurs dont il ne faisait, lui, qu'imiter les pratiques.

Nous craignons que M. W. de Fonvielle, à force de surmener son éminent savoir, finisse comme l'académicien Jobert (de Lamballe), qui pour affirmer sa réputation de savant académicien médecin, et pour ne pas mentir aux traditions en usage dans les rangs du corps médical n'a trouvé rien de mieux que de contredire le fameux Schiff. Il est de notoriété que jamais un grand savant, surtout un médecin, ne doit être de l'avis de son confrère. Il trouva bon d'insinuer que ce n'était pas le péronier droit qui craquait, mais le péronier gauche; ce travail avait dû lui donner beaucoup de peine, non seulement à trouver, mais à démontrer, car il avait tellement fatigué sa savante cervelle qu'il fut obligé d'aller continuer ses études scientifiques et ses exercices acrobatiques à Charenton, ligoté dans une camisole de force, jusqu'à ce que mort s'en suive.

Pauvres savants! un peu moins de savoir et un peu plus de raison. Si vous êtes de bonne foi, employez vos arguments, puisque vous en avez le droit, et que les colonnes des journaux vous sont ouvertes, à combattre

les fléaux médicaux aux vertus desquels vous ne croyez pas, mais que les feuilles quotidiennes, accréditent dans leurs colonnes à tant la ligne, et qui sont, d'après les assertions des célébrités médicales de tous les temps, une des calamités les plus funestes à l'humanité. Et pour nous servir des paroles d'un de vos illustres collègues, le docteur Perchier puisque « votre littérature médicinale n'est plus qu'un nécrologe (catalogue des morts); qu'elle n'enregistre que des décès; qu'elle n'apprend donc plus au monde que le pourquoi et le comment les ex-malades sont morts, à quoi cela vous sert-il d'être savants? à dire en deux volumes que les malades sont morts et dans quel état ils étaient après leur mort, n'est-il pas déplorable que l'art de guérir ne devienne que celui de décrire les cadavres! »

» Qu'on se figure, s'écrie à son tour le célèbre Broussais, dans toutes les parties du monde civilisé, les légions de médecins qui ne soupçonnent même pas l'existence des inflammations gastriques, ni l'influence de ses phlegmasies sur le reste des organes; qu'on se les représente versant à flots des purgatifs, des vomitifs, des remèdes échauffants, du vin, de l'alcool, des liquides imprégnés de bitume et de phosphore sur la surface sensible des estomacs phogosés; que l'on contemple les suites de cette torture médicale ; les agitations, les tremblements, les convulsions, les délires frénétiques, les

cris douloureux, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose du poison qui les a réduits à ce cruel état; que l'on voie ces innombrables victimes passer de cette violente agitation à un abattement total, inonder leurs membres de sueur et terminer ainsi leurs souffrances et leur vie, etc., etc... »

Quelle ironie! et quel malheur public d'entendre les princes de la médecine divulguer et déplorer ainsi les ravages de leurs pratiques dans les rangs des pauvres humains, et cependant s'acharner à persécuter et à traîner devant les tribunaux les guérisseurs inspirés par les *Esprits bianes* qui, depuis la venue de l'homme sur la terre, obtiennent des cures merveilleuses, et principalement dans les rangs de ceux qu'ils ont mis dans l'état déplorable que vient de nous signaler le docteur Broussais.

Ces diplômés académiques feraient bien mieux de poursuivre et de traquer sans trêve ni merci, avec le secours des tribunaux, ceux qui, malgré les décrets rendus contre eux par les princes du savoir, signalant les dangers de leurs produits chimiques, sont pourtant accrédités dans les journaux médicaux, et étalent leurs produits toxiques dans les officines des pharmaciens.

Mais hélas ! nous ne pouvons que répéter les mémorables paroles prononcées par le célèbre Royer-Collard dans un de ses discours à l'Académie de médecine et rapportées par J. Raymond dans la « Gazette des Hôpitaux. » « Il n'y a, à Paris, ni École, ni enseignement, il y a une Ecole Universitaire où vingt-six professeurs payés par le budget viennent individuellement imposer leurs opinions, leurs doctrines, et où les élèves se préparent à leurs épreuves en vue de tels ou tels examinateurs. Quand j'entends dire école de Paris, ajoute ce professeur, j'entends une exposition ambitieuse et vide de sens. »

(*A suivre*).

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

LA COCA

La déconsidération et l'incrédulité s'accentuant chaque jour à l'égard des poisons qui remplissent les officines accréditées par le tapage de la presse mercenaire, la droguerie pharmaceutique est aux abois, et les médecins, ne sachant plus à quel poison s'adresser pour torturer les humains, se sont jetés depuis quelque temps, avec un aveuglement qui caractérise leurs fonctions, sur un poison des plus dangereux : la coca, accréditée, prônée, employée à toutes sauces, en ces jours de calamité médicale.

Avant de soumettre à nos lecteurs les dangers de ce fléau, nous allons le renseigner sur sa nature.

La coca est un végétal du Pérou, principalement cultivé dans les vallées de Santa-Anna et de Carabaya. Il appartient à la famille des érythroxilées, et atteint 1 mètre 50 de hauteur ; ses feuilles, très touffues, sont alternes, leur pétiole est court, leur limbe ovale, aigu et trinerve, elles ont environ $0^m,04$ de longueur sur $0^m,025$ de largeur. Ses fleurs, petites et nombreuses, se déve-

loppent sur des appendices tuberculeux qui couvrent les jeunes pousses. Elles ont un calice persistant à cinq dents, une corolle à cinq pétales à onglet, dix étamines monodelphes. L'ovaire est supère et à trois loges; il est surmonté de trois styles. Le fruit est un druple rouge, oblong, à une loge monosperme, accompagnée de deux loges avortées. La coca se plaît dans les terrains frais et humides.

« C'était, dit M. Thiébault de Berneaud, la plante sacrée des Péruviens ; dès la plus haute antiquité, elle fut réservée par les Incas pour les grandes solennités nationales; on la brûlait sur les autels du Soleil; quand la vapeur parfumée montait en colonne légère et se résolvait en nuage sur la tête du sacrificateur, les vœux que l'on adressait à l'astre brillant des jours ne tardaient pas à s'accomplir. Elle était encore employée hors du temple, tantôt comme philtre amoureux, tantôt comme panacée à tous les maux, comme remède certain pour le prompt rétablissement des forces abattues. On en usait aussi pour se préserver de commettre des fautes; on en présentait au moribond, et lorsqu'il pouvait en exprimer le jus avec les lèvres ou les dents, on était assuré de l'arracher à la mort. Son influence sur le bonheur de la vie était telle, qu'un indigène de l'un ou l'autre sexe, riche ou pauvre, se croit encore aujourd'hui menacé des plus grandes infortunes quand il est

privé de la coca; aussi chacun en porte-t-il sur soi certaine quantité contenue dans un sachet qu'il tient pendu à son cou, ou bien attaché à sa ceinture... Semblable à ce népenthès si vanté par Homère, la coca chasse les noirs chagrins, les soucis dévorants, les craintes inquiètes; calme la colère, sèche les larmes cuisantes, dissipe le vague de l'âme qui veut être mieux et n'est jamais bien; elle réconcilie l'homme avec lui-même, elle lui montre l'espérance aux ailes dorées lui tendant les bras, elle déracine jusqu'à l'affreux désir de la vengeance, jusqu'aux tourments de l'envie, et répare tous les désordres que les passions violentes apportent dans l'esprit et dans le cœur. »

Cette plante, qui a été tour à tour prônée depuis les temps les plus reculés, a été, si nous en croyons M. Gosse, non seulement un symbole de la Divinité, mais un moyen des plus lucratifs pour exploiter la crédulité des masses.

« Ses feuilles, dit M. Gosse, étaient aussi l'apanage des prêtres du Soleil et la superstition populaire les transforma en un symbole de la Divinité. Les conquérants espagnols survinrent, et tout en anéantissant la famille des Incas, ainsi que la caste des prêtres, ils n'abandonnèrent pas les privilèges que ceux-ci possédaient. Exploitant exclusivement à leur profit la culture de la coca, ils en popularisèrent la consommation parmi les

classes inférieures, et en fournirent aux administrations des quantités considérables. »

M. Thiébault de Berneaud ajoute : « Les feuilles de la coca, fraîchement cueillies, se mêlent avec un peu de terre calcaire ou avec des semences de quinoa; on les roule en boule que l'on tient le plus longtemps possible dans la bouche; et on les mâche trois fois, le matin, à midi et le soir. Le malheureux condamné à l'exploitation des mines, ainsi que l'indigent à moitié nu, n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de maïs et que quelques pommes de terre; le laboureur au sein de ses rustiques travaux, ainsi que le pâtre suivant ses troupeaux, dans les pampas ou les déserts, sur les sommets glacés des Andes, supportent leur misère avec patience, oublient leurs fatigues avec joie, s'ils ont sur eux quelques feuilles de coca. L'odeur qu'elles exhalent est agréable; tenues dans la bouche, elles l'entretiennent dans une bienfaisante fraîcheur, tandis qu'elles donnent du ton à l'estomac et à toutes les habitudes du corps; elles rappellent le sommeil qu'elles bercent incontinent de doux et riants mensonges; elles inspirent le plaisir au jeune homme plein de santé, comme elles consolent la vieillesse pesante, comme elles versent un baume salutaire sur les maux qui tourmentent l'infirme désenchanté de tout; elles préservent les dents de la carie et des douleurs, compagnes inséparables de sa marche lente et

sourde, elles conviennent au voyageur sans cesse exposé aux intempéries des saisons; aux navigateurs, surtout à ceux qui se hasardent dans les mers polaires. »

Nous voulons bien croire, avec M. Thiébaud de Berneaud, que la coca possède de grandes qualités et a une influence considérable sur l'imagination de ceux qui en font usage, comme tonique et hygiénique, mais nous constaterons que cette influence est également prouvée à l'égard du café, du tabac, du bétel, du haschich et de tant d'autres stimulants qui trompent l'estomac, en l'insensibilisant jusqu'à la paralysie, surtout si nous en croyons M. Pigeaux quand il dit que : « Non seulement l'usage de la coca facilite le travail de la digestion, mais qu'il ralentit sensiblement, en la prolongeant, l'influence des substances absorbées. » « Les Indiens, ajoute-t-il, qui mâchent les feuilles de la coca pendant les plus longues courses et presque sans manger, ne se plaignent jamais de la faim tant qu'ils ont cette substance à leur disposition. »

» Cependant, il paraît que l'abus de cette substance a de graves inconvénients : on lui reproche d'attaquer les facultés intellectuelles. Les Indiens, qui en mâchent jour et nuit, sont réduits à un état d'idiotisme complet; leur haleine a une odeur insupportable. »

Toutes ces données ont stimulé le charlatanisme médical aux abois, qui, alors, a appelé la chimie à son

secours pour extraire de la coca son *alcaloïde*, comme elle a extrait la nicotine du tabac.

L'alcaloïde de la coca a été découvert, dans ses feuilles, par le fameux Niemann; cet alcaloïde a de grandes analogies avec un autre poison employé par la prétendue science médicale, l'atropine (Belladone), poison des plus dangereux, dont nous avons signalé les dangers dans le n° 6 (octobre 1888) de la « Revue Théurgique. »

Pour être mieux fixé sur les dangers de la cocaïne, dont la médecine fait un si grand abus, écoutons les praticiens les plus autorisés les signaler dans un extrait du Bulletin de la Société d'Ophthalmologie, rapporté dans « l'Art dentaire » de janvier 1889, publié par le célèbre chirurgien dentiste Préterre, sous le titre :

Accident mortel survenu à la suite d'une injection hypodermique de cocaïne par M. Abadie.

« Je désire faire connaître à la Société un fait important qui vient de se passer dans mon service, à la clinique des Quinze-Vingts.

« J'avais à opérer d'entrapion de la paupière inférieure une femme âgée de soixante et onze ans. En me présentant la seringue à injections sous-cutanées, l'interne me fit observer qu'elle contenait une solution de cocaïne à 5 p. 100, au lieu de la solution 2 p. 100, que j'emploie d'habitude. Je n'injectai dans le tissu cellulaire sous-cutané de la paupière que les trois quarts de

seringue, ce qui faisait environ quatre centigrammes de cocaïne.

» Cinq minutes après, les tissus étaient anesthésiés, et je les divisais par le thermo-cautère. Comme cela arrive toujours en pareil cas, une partie de la solution injectée s'échappait par les lèvres de l'incision.

» Cette femme n'accusa aucune sensation particulière, mais je remarquai qu'en descendant du fauteuil opératoire, elle titubait.

» On la conduisit dans une salle voisine, mais là elle s'affaissa sur le sol comme si elle avait eu une syncope.

» Bientôt la respiration sembla s'arrêter, la face devint voltueuse, cyanosée, les lèvres bleuâtres comme si la malade eût été asphyxiée; je desserrai les dents, j'attirai la langue au dehors avec la pince à langue, et avec mon doigt profondément introduit dans l'arrière-gorge, j'allai titiller l'épiglotte et l'entrée des voies aériennes, qui me parut parfaitement libre.

» Pendant ce temps, mes aides pratiquaient la respiration artificielle, et l'on fit deux injections à l'éther.

» Sous l'influence de ces diverses manœuvres, la respiration se rétablit, mais la face restait congestionnée, et la malade sans connaissance.

» Au bout d'une demi-heure, elle put prononcer quelques paroles ; on la transporta dans un lit, on lui

administra de la caféine ; mais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle succomba à 8 heures du soir. L'injection avait été faite à trois heures de l'après-midi.

» Il eût été important de faire l'autopsie de cette malade, mais sa fille, malgré mes prières, s'y est formellement opposée. Cette autopsie eût été d'autant plus intéressante et instructive, que la cause de la mort, dans ce cas, reste entourée d'une certaine obscurité.

» Cette malade a-t-elle succombé à une intoxication produite par la cocaïne ?

» A-t-elle été frappée d'apoplexie, hypothèse d'autant plus permise que, trois mois auparavant, elle était tombée et restée six heures sans connaissance ?

» L'action de la cocaïne, sans provoquer la mort par elle-même, a-t-elle déterminé des troubles dans les centres nerveux qui ont provoqué l'issue fatale ? Telles sont les questions qu'on peut et qu'on doit discuter, et que je désirerais vous soumettre. »

Voilà un docteur à qui le gouvernement confie un service à la clinique des Quinze-Vingts, qui ne sait pas dire quel est le poison qui a tué sa malade.

La mort est-elle venue à la suite de l'injection de la cocaïne ou de celle de l'éther ? Nous sommes persuadés, nous, avec les documents que nous possédons, que les deux poisons sont aussi dangereux l'un que l'autre.

Enfin M. Gorecki vient au secours du célèbre Abadie, dans un compte rendu également consigné à la suite du précédent.

« Je crois, dit M. Gorecki, que notre confrère, M. Abadie, peut complètement se rassurer au sujet de l'accident, qui est arrivé dans son service, et qui ne me paraît nullement imputable à la petite quantité de cocaïne qu'il a injectée. J'emploie couramment la solution à 5 p. 100 et je n'ai jamais eu d'accidents sérieux.

» Cependant, ajoute ce confrère du célèbre Abadie, je n'injecte jamais d'un seul coup une seringue entière, je procède par intervalles plus ou moins rapprochés, de façon à maintenir autant que possible l'anesthésie pendant toute la durée de l'opération. J'ai pu, par ce procédé, faire l'énucléation du globe de l'œil sans chloroforme, sans provoquer de douleur notable, sauf au moment de la section du nerf optique ; il y a dans ce cas plus de cinq centigrammes de cocaïne absorbée.

» Le chiffre de quatre centigrammes, comme dose-limite, ne saurait être acceptable dans tous les cas, mais il y a des susceptibilités personnelles dont il faut tenir compte : chez les vieillards, par exemple, il faut être plus réservé. La cocaïne, ainsi que je m'en suis assuré sur moi-même, produit un sentiment de prostration et d'anéantissement musculaire qui prédispose aux syncopes. Mais la dose dangereuse est extrêmement

variable suivant les cas et les personnes. Une dame, à qui je faisais des injections de cocaïne par le canal nasal, s'évanouissait régulièrement après chaque opération. Je substituai l'eau pure à la cocaïne, et le même évanouissement se produisit.

» Enfin, il est nécessaire de tenir compte de la pureté et même de la provenance du produit, de faire des solutions au moment où l'on doit s'en servir pour prévenir leur altération. Ayant été obligé une fois de changer de fournisseur, j'obtins des résultats très différents. »

Nous serions très curieux de connaître les résultats que ce docteur appelle *très différents*, et nous aimerions savoir combien il a fait de victimes avant d'être à peu près sûr des doses qui, selon lui, doivent être administrés « *à doses dangereuses et extrêmement variables suivant le cas et les personnes*. » Nous restons saisi d'effroi!

Passons à un autre oracle médical et écoutons :

« Mon avis est, dit dans le même journal, M. Galezowski, qu'il faut être très prudent dans l'emploi de la cocaïne ; et qu'il faut bien se garder, dans les injections hypodermiques, d'aller jusqu'aux doses que l'on veut bien nous conseiller. Deux centigrammes me semblent *devoir être la limite maximum que nous ne devons pas dépasser*.

» D'ailleurs, les accidents d'intoxication ne sont pas

les seuls que nous ayons à redouter de cet anesthésique. Au début de son emploi, j'avais pensé l'utiliser pour diminuer la sensibilité du canal lacrymal, et faciliter le cathétérisme, qui est parfois fort douloureux. J'ai dû y renoncer devant les accidents produits par cet agent thérapeutique, dont l'un est assez rare pour que je le signale. Je portais la cocaïne dans le sac lacrymal et le canal nasal à l'aide d'une sonde creuse, munie, à l'une de ses extrémités, d'une poire en caoutchouc chargée de faire le vide. Après une de ces injections, mon malade fut pris presque subitement de douleurs atroces du trijumeau qui durèrent toute la soirée sans diminuer d'intensité, se calmèrent un peu le lendemain, pour ne cesser que deux jours après. »

Dieu sait, d'après cette révélation, ce que ce célèbre COCAÏNEUR a dû aussi, à son tour, faire de victimes!

Passons à un autre praticien, M. Chauvel, qui dit : « Je crois que la dose de deux centigrammes pour une seule injection doit être regardée comme un maximum. Les chirurgiens ont eu des accidents même graves, avec des doses de 15 à 20 milligrammes. J'en ai observé, pour ma part, de très légers, il est vrai, avec des doses minimes, et je crois prudent de ne pas dépasser le chiffre que j'indiquais tout à l'heure.

Il en va toujours de même, et toujours des victimes Suivons M. Gilet de Grandmont, qui s'écrie :

« Connaissant les accidents de lypothymie qui accompagnent les injections sous-cutanées à doses peu élevées de sel de cocaïne, j'ai l'habitude de n'injecter qu'un centigramme et demi, et je crois qu'il n'est pas prudent de déclarer qu'on peut impunément aller jusqu'à 5 centigrammes. Je considèrerais cette dose comme excessive, principalement chez les vieillards. Les dentistes font fréquemment usage d'une solution forte ou à dose concentrée de cocaïne ; mais, d'une part, ils ne peuvent en injecter que quelques gouttes dans la gencive ; en second lieu, ils ont fréquemment des accidents, et j'ai eu notamment connaissance d'un cas dans lequel une personne, rapportée chez elle dans un état syncopal à la suite d'une avulsion de dent avec la cocaïne, resta en danger pendant vingt-quatre heures, et ne fut rendue à la santé que par des injections répétées d'éther. »

Nous aurions été curieux de nous rendre une compte exact de l'*état de santé* rendu à cette personne à l'aide de l'éther, qui est un poison, frère de la cocaïne.

M. Gilet de Grandmont laisse le champ libre, et M. Vignes, une autre célébrité, arrive par dire :

« Je n'ai qu'un mot à ajouter à ce qui a été dit. Il y a deux ans et demi environ, je fis à un vieillard de soixante-neuf ans une injection de cocaïne de 2 centigrammes. Il fut pris d'accidents nerveux semblables à ceux qui ont attiré l'attention de nos collègues, et qui viennent

d'être rapportés, puis des vomissements répétés qui se prolongèrent pendant la soirée et une partie de la nuit.

» Mais il est bien de mentionner, qu'en procédant à un examen scrupuleux, je reconnus que le fonctionnement des reins n'était pas normal. J'ai suivi ce malade, mort il y a quelques mois seulement d'une affection (maladie) intéressante, et je puis affirmer qu'il n'a jamais eu d'attaques urémiques caractérisées. »

Quelle est cette *affection intéressante*, probablement celle que lui avaient donnée les 2 centigrammes de cocaïne.

Mais avançons dans ces révélations :

M. Despagnet se révèle en disant que : « le cas de M. Abadie n'est pas le premier de ce genre. Il y a eu des accidents mortels à reprocher à la cocaïne. » « Je me contenterai, ajoute-t-il, de rappeler une observation que vous connaissez tous, celle d'un malade de Saint-Pétersbourg, atteint d'un cancer du rectum, qu'un chirurgien voulut opérer, après l'avoir insensibilisé par la cocaïne ; l'anesthésique le tua. Il est vrai d'ajouter que la dose de cocaïne que l'on employa fut très élevée. »

Et dire que des empoisonnements semblables se font tous les jours par milliers, aussi bien dans notre beau pays de France, que dans les quatre coins de la terre, à l'aide non seulement de la cocaïne, mais d'une quantité

considérable d'alcaloïdes de même facture administrés à tout propos et le plus souvent à titre d'essais.

Mais il n'y a donc point de gendarmes, point de juges, plus de prisons pour ces empoisonneurs de l'humanité? Hélas! j'oubliais qu'en vertu d'examens, soi-disant scientifiques dans l'art de guérir, des hommes pouvaient impunément jouer avec la vie des humains, même des animaux, en administrant toutes sortes de poisons, histoire d'essayer ce que *cela fera;* et, ma foi tant pis pour le pauvre malade, si le diplômé se trompe; les empoisonnés *médicalement* s'appellent des victimes de la *science autorisée* par la loi; et les juges n'ont que faire devant un article du Codex, ils ont déjà assez de sévir contre les guérisseurs par le fluide divin qui s'appliquent généreusement à soulager et à guérir ceux qui ont échappé à la mort malgré les traitements scientifiques, académiques, médicaux.

Pauvres, pauvres humains! Hélas! le célèbre docteur Héquet avait raison de dire « que les médecins se préparaient des remords pour l'avenir, et que, sur leurs vieux jours, ils forment une confrérie de pénitents. »

Le célèbre docteur Chauvet nous en donne cette preuve quand il s'écrie : « Ma confession médicale peut se résumer à la simple déclaration que voici :

» La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes que la pratique médicale a été plus

nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidée de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur. »

Eh bien! malgré cette protestation en pleine Académie de MM. Brouardel et autres professeurs et docteurs de diverses nuances, contre la coca, alcaloïde des plus funestes, M. le professeur Germain Sée, de l'Académie, ne craint pas, histoire sans doute de faire de l'opposition (chose commune en médecine), d'accréditer d'autres alcaloïdes tout aussi redoutables pour la santé. Écoutons du reste le *Figaro* du 24 janvier 1889.

Parlant des maladies de cœur, M. Germain Sée a démontré avec une clarté saisissante la nécessité de n'employer que les alcaloïdes, au lieu des plantes dont ils sont extraits, la morphine au lieu de l'opium, la digitaline au lieu de la digitale, la strophantine au lieu du strophantus trop vanté, et de renoncer ainsi à la médecine des simples, c'est-à-dire à la médecine des sauvages.

Quant à ces divers médicaments, le célèbre professeur a démontré que, par leur classification méthodique et leur alternance raisonnée, on pouvait combattre avec succès les diverses maladies de cœur dans leurs phases complexes, et élargir ainsi l'action curative de la science

moderne, abandonnant de plus en plus la voie de l'empirisme pour ne plus se confier qu'aux principes chimiques rigoureusement déterminés.

Cette communication a produit une profonde sensation.

Bien que nous ayons déjà démontré dans la « Revue théurgique », avec l'appui des célébrités, que les poisons pharmaceutiques de toutes nuances étaient un empoisonnement dangereux, nous promettons à nos lecteurs de leur signaler les dangers des divers alcaloïdes accrédités par la décadence médicale.

HYGIÈNE

ORIGINE DE L'HYGIÈNE

L'hygiène, cette science qui a pour but principal la conservation de notre santé et la guérison du plus grand nombre de nos maladies, se perd dans la nuit des premiers âges du monde.

L'histoire des peuples nous révèle que, depuis des milliers d'années, l'hygiène était enseignée et pratiquée par les législateurs et les prêtres de toutes sectes au nom de la divinité.

C'est ainsi que les premières religions ne furent que des lois hygiéniques appropriées à chaque climat et à chaque nation, tels sont : les lotions, les ablutions, le jeûne, l'abstinence de certaines viandes, la privation de différents aliments et boissons, diverses mutilations du corps, comme la circoncision, la vaccine, etc., etc.

L'hygiène a dû naître dans l'Inde, berceau des sciences et de la civilisation ; nous en avons la preuve dans le *Santayagrant-ham* (livre sacré des Indiens) où le

savant Indou, Dawantari, rapporte qu'il connaissait neuf espèces de varioles. « Prenez, disait-il, du fluide des pustules du pis d'une vache, ou bien du bras, entre l'épaule et le coude d'un être humain ; recueillez-le sur la pointe d'une lancette et introduisez-le dans le bras, au même endroit, en mêlant le fluide avec le sang ; la fièvre de variole (*Baadvi-boé*) sera produite, cette maladie sera alors douce comme la vache qui en porte le germe et n'exigera pas de remède. »

Il est à regretter que les théologiens des religions d'Occident aient persécuté l'émancipation scientifique ; car déjà depuis des siècles, nous aurions puisé, au sein de cette civilisation indienne étouffée, écrasée par le fanastisme des religions, les richesses philosophiques, psychologiques et hygiéniques des sages de l'Indoustan dont les écrits, encore vivaces aujourd'hui dans ce pays, nous prouvent bien que la majorité de nos savants modernes sont d'une ignorance barbare, non seulement dans les règles naturelles de l'hygiène, mais plus encore en ce qui concerne la gestion de la conscience et des principes qui se rattachent à la morale pure, qui caractérisait ces hommes, dont les écrits nous prouvent que de temps immémorial la plupart des sciences modernes leur étaient connues, telle la vaccine qui était mise en action, et que le fameux docteur Jenner n'a fait que ressusciter.

Espérons qu'en ces temps de transition, les penseurs, à l'exemple des Stranges, des Colbrook, des Burnouf, etc., etc., iront puiser au sein de la littérature sacrée du sanscrit, et qu'ils nous feront connaître les merveilles de l'hygiène et de la psychologie, que ces premiers peuples du monde puisaient dans les inspirations de ces sages des premiers âges, dont la vie s'écoulait dans la contemplation et l'étude, méditant sans cesse sur les lois qui régissent la nature ; hommes par excellence qui avaient déjà compris que les maladies des peuples étaient le résultat de l'intempérance, et qu'ils nourrissaient leurs passions criminelles, dans l'habitude d'égorger des animaux pour leur servir d'aliments, actes de cruauté qui entretenaient leurs corps dans un état de surexcitation sanguinaire à l'instar des animaux féroces.

Ces philosophes des temps anciens, exemples de sagesse, s'attiraient par leur sobriété le respect du peuple, calmaient par leurs conseils les passions intellectuelles et matérielles des masses à l'aide d'une nourriture composée exclusivement de végétaux, s'attachaient surtout à leur enseigner l'art de conserver la beauté physique de leur corps, par une hygiène sagement réglée, afin que la matière ne débordât pas sur les sensations morales de l'âme.

Tels étaient les principes de la méthode par excellence, de ces hommes qui ont laissé des traces ineffaçables, et

qui nous confirment que leur manière de guérir et de conserver la santé ne saurait exister dans sa vérité qu'à l'aide d'une philosophie vaste, grande, immense qui fait lever les yeux du penseur jusque dans les profondeurs de ce splendide infini qui révèle à l'homme les secrets de la nature.

Au point de vue de l'histoire naturelle, l'homme est nnique dans son espèce ; bien que celle-ci embrasse une foule de variétés qui ont une grande diversité physique. Ces variétés n'en représentent pas moins une constitution physique et morale identique.

Toutes les races d'hommes s'unissent et procréent entre elles. Elles sont toutes aptes à vivre en société commune. L'homme possède la voix, la facilité de la parole qui établit une démarcation très grande entre lui et les animaux.

Commeles animaux supérieurs mammifères, l'homme possède la voix qui se fait entendre en chassant l'air des poumons par le canal annulaire appelé *trachée-artère*, lequel air pénétre au larynx par les cordes vocales où il entre en vibration, passe ensuite dans les organes de l'articulation, l'arrière-bouche, où le son arrive dans les fosses nasales, le voile du palais, la langue, les joues, les dents, les lèvres avec le secours des parties mobiles et nerveuses des parois de la bouche, ce qui enfin établit la parole, la conversation, seul privilège des

humains. Si les voix d'hommes sont généralement plus fortes, plus sonores que les voix de femmes et d'enfants, cela tient aux dimensions plus grandes du larynx et de l'ouverture de la glotte. C'est avec la parole que l'homme exprime et harmonise sa pensée et les sensations qu'il éprouve, et qu'il est l'écho et le fidèle interprète de la nature.

Le célèbre philologue Jacques Grimm a dit, en parlant du langage des premiers âges du monde : « La langue était simple, sans procédés artificiels, pleine de vie et du mouvement de la jeunesse. Tous les mots étaient courts, monosyllabiques, formés, la plupart, de voyelles brèves et de consonnes simples. Les mots se pressaient et s'agglomératent dans le discours, comme des brins d'herbe dans le gazon. Tous les concepts découlaient d'une sensation, d'une intuition claire, constituant déjà une pensée et devenant le point de départ d'une foule d'autres pensées également simples. Les rapports qui liaient les mots à la pensée étaient naïfs ; mais ils furent bientôt déparés par l'addition de mots disposés sans ordre. A chaque pas qu'elle fit, la langue parlée revêtit plus de plénitude et de flexibilité ; mais elle se manifestait encore sans mesure et sans harmonie. La pensée n'avait rien de fixe ni d'arrêté ; et voilà pourquoi la langue primitive n'a pu laisser aucun monument de son existence. »

Les langues sorties de l'idiome primitif présentent à l'histoire trois époques différentes : le monosyllabisme, l'agglutination et la flexion.

Parmi les langues primitives et celles qu'on parle aujourd'hui, toutes ne sont pas très riches dans leur développement ; les unes sont restées pour ainsi dire stationnaires, et d'autres se sont perfectionnées.

Il serait impossible de pouvoir classer les phases que l'esprit humain a fait subir aux différentes idiomes pour en arriver aux langues des pays civilisés européens.

Cicéron, en parlant des idées que l'homme avait besoin de manifester par la parole, s'exprime ainsi : « Cette vérité serait surtout mise en lumière, si quelque dieu enlevait un homme du milieu de ses semblables et le plaçait dans quelque désert, où, lui fournissant tout ce que la nature peut désirer, il lui refusait absolument le moyen et l'espérance de voir jamais personne. Quelle est l'âme de fer qui pourrait à ce prix supporter la vie, et dans cette affreuse solitude trouver encore quelque charme à la jouissance de tous les plaisirs ? Une chose bien vraie, c'est ce que disait souvent Archytas de Tarente ; que si quelqu'un montait au ciel, que, de là, il contemplât le spectacle du monde et la beauté des astres, il ne serait que faiblement touché de toutes ces merveilles qui l'eussent jeté dans le ravissement s'il eût eu quelqu'un à qui les raconter. Ainsi la nature de l'homme

répugne à la solitude et semble chercher toujours un support; il en trouve un bien doux dans l'amitié. »

L'homme est donc, par sa nature, sociable par la variété de ses instincts et le rapprochement ; car nulle part, même chez les peuplades les plus sauvages, on n'a rencontré l'isolement complet. Si par sa nature et pour sa progression, l'homme est partout groupé, son instinct de sociabilité lui commande impérieusement l'union des deux sexes. Des usages conventionnels réglèrent les unions entre les sexes et il est un fait certain, que la femme étant la plus faible, elle devait être la propriété du mari. Les conséquences de cette loi du plus fort soumirent la femme à un rôle des plus abjects. Dans les tribus barbares s'est rencontrée la polyandrie ; par exemple, dans quelques provinces du nord de l'Inde, dans les vallées du bas Himalaya et plus particulièrement chez les Naïrs, castes indoues répandues dans les environs du Travancor et sur la côte du Malabar au Tibet ; au Boutan, chez les Kassias de l'Assam, les Todas des Nilgherries, etc., etc., une seule femme appartenait à plusieurs hommes.

La polygamie, sans être aussi en désaccord avec les lois de la nature que la polyandrie, n'en est pas moins en dehors de la civilisation ; elle tend à disparaître en Orient où les abus exercés par les hommes dans les harems sont des plus déplorables. Les lois de la nature

violentées à chaque minute de la vie dans ces milieux de tristesse, de désespoir, amènent fatalement l'imagination de ces malheureuses à des dispositions de jalousie qui vont jusqu'à la fureur ; car, qu'est-ce qu'un amour sans noblesse, qui met la femme au niveau de l'animal ? Que d'angoisses dans cette séquestration des sens et de l'esprit !

Les lois romaines, qui ne permettaient qu'une seule femme, n'en étaient pas moins terribles pour la condition de l'épouse qui était sous l'autorité absolue de son mari, lequel pouvait la répudier selon son caprice, la prêter, la faire fouetter jusqu'à la mort. Hérodote Atticus, rhéteur grec de Marathon, précepteur de Marc-Aurèle, fit mourir ainsi Rhégilla.

Dans les temps passés, la femme était achetée aux parents par le mari sans le consentement de l'épouse ; ce ne fut que la loi des Visigoths qui édicta que le consentement de la femme était nécessaire, et l'achat direct fut remplacé par des arrhes ou prix des fiançailles, qui déguisaient un peu le mode d'achat.

Les Francs payaient également aux parents une somme qui était partagée dans la famille, mais qui, plus tard, devint le douaire de l'épouse. Vint ensuite l'usage de la dot des femmes chez les Latins ; le mari n'était déjà plus propriétaire exclusif de la femme et de la dot ; dans un grand nombre de cas, l'épouse

avait le droit à la dissolution du mariage et à sa dot.

Ce n'est que depuis 1660 que le Parlement anglais toléra qu'il était permis à l'époux de châtier sa femme à son gré, moyennant une amende minime, et cette loi n'était pas encore abrogée il y 35 ans, car on lit dans la *Revue Britannique* de mars 1853 :

» En plein Parlement, je viens d'entendre un membre déclarer qu'en Angleterre, un mari pouvait, pour cinq livres sterling (125 fr.) d'amende, battre sa femme jusqu'à la mutiler. Ce membre, M. Fitzroy, a dit en propres termes : « On ne peut lire les journaux sans être cons-
» tamment frappé d'horreur, tant sont nombreux les
» exemples du traitement brutal et cruel infligé au sexe
» le plus faible, par des hommes dont les atrocités de-
» vraient faire rougir tous les fronts anglais. »

» M. Fitzroy a cité ensuite le cas récent de cet Anglais qui a retenu par la robe sa femme enceinte, et l'a fustigée comme une malheureuse ; il a cité Henri Bamel, qui, en décembre, a traîné sa femme par les cheveux et lui a coupé les doigts avec un couteau ; il a cité James Cogham qui, le 17 janvier, s'est armé des pincettes et a failli tuer la mère de ses enfants ; il a cité John Mullet, Fréd. Gilles, Jérémie Donavan, et autres maris farouches, dont les compagnes mutilées composeraient un martyrologe matrimoinial, pour me servir des expressions des

Anglais eux-mêmes. Eh bien ! tous ces barbares en ont été quittes pour cinq livres sterling d'amende.

» J'envoie à Votre Majesté la traduction du discours de M. Fitzroy, pour qu'elle le fasse lire à ses femmes et aux femmes de ses ministres. Je ne crois pas utile de vous traduire un autre discours d'un M. Finn, qui a beaucoup appuyé M. Fitzroy, en proposant de rétablir la loi du talion, en vertu de laquelle le magistrat, sans préjudice des cinq livres sterling d'amende, condamnerait à être battu le mari qui battrait sa femme.

» Ce discours a excité l'hilarité, mais on disait dans la galerie que plus d'un rieur riait du bout des lèvres. La législation actuelle sera-t-elle modifiée ? Je ne sais trop ; cependant il faut convenir que les femmes anglaises ont déjà gagné quelque chose. Il n'y a pas longtemps que leurs maris pouvaient les vendre au marché, — ils ne peuvent plus que les battre, et encore s'exposent-ils à payer une amende. »

On lit dans le journal *la Presse*, du 20 janvier 1854 :

« Il ne paraît pas un numéro d'un journal anglais qui ne contienne le récit d'un acte de brutalité commis par un mari envers sa femme. Ce n'est pas un des beaux côtés des mœurs anglaises ; mais il faut reconnaître qu'il s'élève dans la classe éclairée d'énergiques protestations contre ces habitudes de violences. Les comptes rendus

des tribunaux de police contiennent beaucoup de noms, beaucoup de détails ; mais il paraît qu'ils ne disent pas tout encore. Un gentleman écrit à M. Hammel, juge de Worshipsteet, et lui demande, dans l'intérêt de l'adoucissement des mœurs, une publicité plus complète de ces sortes d'affaires. »

Voici cette lettre que nous reproduisons comme renseignement curieux de moralité :

« Monsieur,

« Je lis aujourd'hui dans un journal le compte rendu d'une nouvelle affaire de mauvais traitements exercés sur une femme, et je vois que le prévenu a manifesté quelques appréhensions de la publicité que cette affaire allait recevoir. Cela me fait penser qu'il y aurait peut-être un moyen de rendre moins fréquentes ces lâches et odieuses attaques dont les femmes sont victimes, et qui occupent chaque jour une grande partie des audiences de nos tribunaux de police. Ce serait d'afficher chaque jour la liste des personnes convaincues d'actes de violence envers les femmes, et de donner les noms et l'adresse de toute personne condamnée pour des faits de cette nature. Il résulte, en effet, de presque tous les débats, que ces mauvais citoyens apprécient avec trop d'indulgence les actes cruels qui se passent dans l'intérieur de leur domi-

cile. S'ils voyaient, toutes les fois qu'ils viennent au tribunal, une liste de noms et d'adresses comme celle que je propose, exposée aux yeux du public, il est probable que cela tempèrerait la violence de leurs habitudes.

» Puisque les punitions que prononcent les tribunaux sont insuffisantes pour corriger ces habitudes grossières, la justice ne saurait être blâmée en essayant d'une mesure nouvelle et exceptionnelle.

» *Signé :* EDMOND FRY. »

« On le voit, s'écrie Larcher (*La femme jugée par l'homme*), au dix-neuvième siècle, dans les pays qui passent pour être les plus civilisés de l'Europe, la femme est encore sous le coup de la force brutale. Pour elle, le droit et la justice sont à peu près nuls, et elle est en quelque sorte la *chose* de l'homme.

» Un mari peut dévorer la fortune de sa femme, vendre jusqu'à ses vêtements, l'enfermer dans un grenier, l'empêcher de voir qui que ce soit, la laisser jeûner, la maltraiter, sans qu'aucun secours lui parvienne. Des voisins ou des passants entendent ses plaintes, et personne ne vient à son aide. On dit : « C'est un mari qui » bat sa femme, cela ne nous regarde pas ; » ou : « Entre » l'arbre et l'écorce il ne faut pas y mettre le doigt. » C'est-à-dire : il n'est pas prudent de se mêler des affaires

de ménage. Dès lors, il ne reste à la malheureuse victime qu'à implorer la miséricorde de celui qui la maltraite. »

Comment en serait-il autrement chez la plupart des hommes, quand nos théologiens les plus orthodoxes ont décrété que « l'homme seul est d'origine divine. »

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

(*Suite*).

Audin Rouvière, de l'Athénée royal de médecine (la *médecine sans médecins*) :

« Oserons-nous, s'écrie le professeur, pénétrer dans ce sanctuaire de l'enseignement médical et dans ses assemblées académiques reprendre le rôle d'observateur, pour exposer au grand jour le charlatanisme de ces oracles de la médiocrité, les intérêts personnels, les complaisances réciproques, les partialités intéressées, enfin la foule innombrable d'abus qui se sont glissés parmi les professeurs et les académiciens ?

» Dirai-je cette condescendance coupable, cette indulgence intéressée dans la réception des candidats ? On ne pèse pas le mérite, on compte les récipiendaires ; hélas ! ne faut-il pas que cette branche d'industrie classique complète 15,000 francs au professeur? Marie Saint-Ursin s'écriait avec son style accoutumé : « Ils ont mis le bon-» net doctoral à l'encan, les diplômes à l'enchère, l'empirisme au concours, etc., etc. » Faut-il rappeler ici les procédés de ce docteur qui va présider souvent les jurys départementaux? Sa présidence a inondé la France d'offi-

ciers de santé, qu'on peut dire avoir été faits au poids de l'or.

» Le médecin sans malades qui veut acquérir de la réputation passe la journée à analyser des maladies dont il a entendu parler et que, par malheur pour lui, il n'a pu traiter encore; il veut des malades ; les journaux ne sont-ils pas là pour improviser sa renommée?... Il fera répéter plusieurs fois l'annonce de son ouvrage; il étalera une liste de grands personnages qui ont déjà souscrit; il fera porter à domicile sa quittance de souscription. S'il ne réussit pas dans ses manèges, il faut avouer qu'il est malheureux dans son savoir-faire.

» Viendra ensuite le médecin à la mode, s'insinuant dans les salons pour offrir des invitations de bal. Quoi! le sanctuaire d'Hygée transformé en salle à danser! Pourquoi pas? Terpsichore peut rendre à Esculape ses bienfaits avec usure. D'ailleurs, le docteur ne peut rien refuser aux instances de madame la comtesse, qui a besoin de distractions ; elle est en faveur; elle l'a présenté chez la maréchale; il a eu l'honneur de dîner chez le ministre, et, si elle veut, elle peut tout obtenir. Il a déjà, à la vérité, deux belles places, des titres, des décorations ; mais qu'importe! il consent volontiers à intriguer pour en avoir encore. Afin d'arriver à son but, il accompagne madame à la promenade, au concert; il se condamne à dîner chez la comtesse *** une fois par semaine. La femme

de chambre est ravie du docteur ; elle en reçoit tant de billets de spectacle! Monsieur le comte trouve toujours le docteur de son avis ; les enfants aiment les bonbons ; il n'est pas jusqu'aux croquignoles obligées qui, apportées jadis pour l'épagneul gothique, ne le soient aujourd'hui pour le perroquet de madame ; aussi, ce n'est qu'une voix : « Ah ! le bon docteur ! ah ! l'aimable docteur ! » Peu lui importe que l'on dise le savant docteur ; il sera assez savant s'il est aimable ; car, réussir avant tout, même avant le savoir !

» Serai-je libéral ou royaliste? s'écrie un troisième, car il faut opter. Me voilà obligé, pour être appelé à consulter, de rendre mon opinion flexible, de me façonner une conscience, de devenir la mobilité même, de n'avoir nul sentiment propre, d'adjurer tout caractère fixe et cesser d'être moi...

(*A suivre*).

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

EMPOISONNEMENT PUBLIC

Dans le n° 9 de notre *Revue Théurgique* du mois de janvier de cette année, nous avons — d'après les rapports des célébrités académiques médicales et, à leur tête le fameux doyen Brouardel — signalé les dangers de diverse nature du salycilate, préparé à toutes sauces par différents chimistes. Ce salycilate est un poison des plus dangereux, accrédité à force de réclames par des journaux médicaux mercenaires ; entre autres, le *Journal de l'Hygiène* (propriétaire gérant, le fameux di Piétra Santa).

Nous ne pouvons juger des sentiments humanitaires des propagateurs de ce poison, que pas un seul de ces Messieurs, dont nous avons été à même d'étudier le type, car il est venu nous voir au siège de la rédaction pour implorer le concours de notre action fluidique en faveur de ses enfants dont l'une, son aînée, était journellement en proie à des crises épileptiformes ; et cela depuis des années ; et ces crises devenaient si intenses et si affreuses, qu'on s'était vu forcé de capitonner la chambre de la malade de tous côtés.

Ce monsieur nous a avoué avoir été dans un temps ouvrier dans une fabrique de produits chimiques de notre connaissance, où il avait été témoin de cures remarquables dont nous avions été l'auteur, et qu'il regrettait de n'avoir pas connu plus tôt notre adresse ; il venait, disait-il, implorer notre concours pour sa malheureuse fille qui avait résisté — selon son expression — à toute la *charlatanerie* médicale depuis des années, et qui avait été traitée par des préparations au salycilate dont il était l'inventeur. Ce traitement, de même que les autres spécifiques employés par les célébrités médicales dont il était l'ami, avait été non seulement sans résultat, mais le père semblait convaincu qu'il n'avait fait qu'aggraver le mal dont souffrait sa fille. La jeune fille fut conduite par sa mère à nos séances où elle donna de légers signes d'attaques épileptiques, et après une certaine assiduité à ces séances, ayant cessé toute médication, même et surtout le fameux salycilate, la malheureuse enfant fut enfin délivrée de ce terrible mal. Elle est à ce jour très bien portante, et exerce le métier de couturière avec intelligence et succès, se suffisant à elle-même, et vivant chez elle du produit de son travail.

Après cette cure *miraculeuse*, et qui eut un grand retentissement, monsieur X et son épouse nous accablèrent de remerciements et de lettres de reconnaissance.

Devant cet heureux résultat, et ceux dont ils avaient

été témoins à nos séances, où nous recevons tous les jours une moyenne de 50 malades, ils n'hésitèrent pas à y envoyer leurs autres enfants, d'abord leur plus jeune fille, non encore cataleptique au même degré que sa sœur aînée, mais ayant un principe d'hystérie assez caractérisé ; puis enfin leur fils aîné. Ce grand garçon, âgé de 25 à 28 ans, nous a été amené par sa mère dans un état si désespéré, que tous les assistants à nos séances le condamnaient d'un commun accord. A peine pouvait-il se tenir, et la parole lui était ôtée ; il avait la gorge rongée par un ulcère, et les cordes vocales commençaient à être très endommagées. Le chirurgien, qu'il se plaisait ensuite à traiter de boucher, était sur le point de lui faire l'opération de la trachée-artère. Après quelques séances, il a été guéri, à la vue de centaines de malades, qui, comme lui, suivaient nos séances avec succès, et ont été étonnés et ravis de sa guérison. Cette famille, heureuse de nous présenter à quelques amis, nous pria de bien vouloir leur faire ce plaisir, et venir partager leur dîner ; nous acceptâmes, non pas sans hésiter, car il n'est guère dans nos habitudes d'aller à domicile pour n'importe quels motifs. Enfin le fils guéri vint nous chercher, et nous fûmes reçu au sein de cette famille, enchantée. Plusieurs amis et des compagnons de laboratoire de leur fils s'étaient empressés de venir voir le guérisseur extraordinaire. Tout le monde parut étonné

de l'appétit de ce malade guéri, qui, disait-il plaisamment, se *rattrapait.*

Naturellement, les assistants furent curieux d'être un peu initiés à notre façon de pratiquer la guérison de maladies déclarées incurables, et nous accablèrent de questions. Nous répondîmes que les guérisons étaient le fait des Esprits des régions célestes aux fluides blancs, et que nous n'étions que l'intermédiaire de ces ex-habitants terrestres, qui avaient passé par des incarnations successives, non seulement sur la terre, mais dans les mondes qui ornent la voûte éthérée des cieux, où trône Dieu, le grand roi de l'univers.

L'assemblée écoutait religieusement sans mot dire, quand tout à coup, M. X rompit le silence, s'écriant avec un accent germain très prononcé : Moi, je ne crois pas en Dieu, ni aux esprits, je suis matérialiste de l'Ecole allemande. Déjà peu favorisé physiquement, il était affreux en disant cela. L'assemblée resta muette, et nous déplorions que semblables principes soient édictés au sein d'une famille entourée d'invités, et surtout devant nous dont il eut été au moins poli de respecter la croyance. Cela jeta un froid dans l'assemblée, et l'épouse de ce monsieur rompit la glace, en approuvant de toute sa force et d'une voix aigre les appréciations de son mari.

Le dîner finit cependant gaiement, grâce aux invités,

amis du fils, et après bien des remerciements, dont nous fûmes de nouveau gratifiés, nous sortîmes de ce grossier contact, plaignant de tout notre cœur les enfants élevés dans ce milieu, et déplorant les suites de semblables doctrines paternelles et maternelles.

Nous ne saurions trop le répéter : dans les premiers moments d'une exaltation naturelle, ces gens accréditaient de tous côtés les cures de la famille et amenaient des malades à nos séances, mais hélas ! ils comptaient sans leurs hôtes !... Après avoir congédié les médecins, réglé leurs notes, crié à tue-tête, déblatéré contre l'ignorance médicale (1) qui lui avait coûté tant d'argent pour n'aboutir qu'à des déceptions et à l'aggravation des maux de ses malades ce monsieur se ravisa. Se souvenant que lui aussi était de la bande, avec son salycilate empoisonneur, et que dans le délire de son exaltation pour le Zouave, il avait tiré sur ses pigeons, il songea alors, mais trop tard, à revenir à la *raison* et à rentrer au bercail médical, dont dépendait son pain quotidien. Le dieu de l'argent criait plus fort que sa conscience ; aussi, guerre à quiconque parlait du Zouave chez lui ; ce n'était plus qu'un charlatan, un ignorant, etc..., etc...

(1) Entre autres contre le fameux docteur Uves qui demeurait dans la maison, et à qui il fit sentir si durement son incapacité, que ce malheureux docteur, pour ne pas se rencontrer journellement avec cette famille irritée, n'eut d'autre ressource que de déménager promptement.

Cependant la fille aînée se cramponnait à l'idée de faire rendre justice à qui l'avait sauvée ; alors les persécutions sévirent contre la malheureuse enfant ; on alla jusqu'à la chasser de la maison paternelle avec force malédictions.

Le fils, dont l'estomac était épuisé et la gorge encore sensible, se livra à toutes sortes d'excès et se jeta à corps perdu dans les traitements médicaux, pour bien protester contre le Zouave et son prétendu fluide. Alors nous avons su de bonne part qu'à la suite d'excès auxquels il s'était livré, la maladie avait repris son cours, produite par les mêmes causes qui l'avaient déterminée, et que force fut de renvoyer le malade, par ordre du médecin, en province d'où il est revenu plus malade que jamais.

Le reste de la famille continue à faire chorus avec le père pour déblatérer contre le Zouave jusque dans la province. Il fallait bien à tout prix, nous le répétons, racheter les faveurs de la docte Faculté, qui, hélas ! fut sourde à leur appel, car elle est rancunière, et le salycilate fut, quand même, conspué en pleine Académie par la voix accréditée de M. Brouardel et consorts.

Laissons le temps faire justice, comme par le passé, des spécifiques allemands, français ou autres, qui empoisonnent la pauvre humanité déjà malheureusement trop affligée, et reportons-nous à un autre sujet qui

nous a donné l'occasion de revenir sur celui-ci que nous croyions avoir épuisé dans le n° 9 de notre *Revue Théurgique*, et suivons les oracles des académies de médecine qui, forcés par les faits et les cris des victimes, finissent enfin par conspuer les nouvelles inventions accréditées par leurs collègues il y a dix ans à l'Exposition universelle de Paris en 1878; nous voulons parler des poêles mobiles qui sont en ces jours de calamités médicales à l'ordre du jour.

Nous extrayons du journal *Paris* l'article suivant :

DANGER PUBLIC

LES POÊLES MOBILES DEVANT L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

IMPORTANTE COMMUNICATION DU PROFESSEUR LANCEREAUX
LES EMPOISONNEMENTS CAUSÉS PAR LES POÊLES MOBILES
INTOXICATION AIGUE ET INTOXICATION CHRONIQUE
MESURES A IMPOSER
LA DISCUSSION SERA CONTINUÉE.

L'engouement du public pour les poêles mobiles de tous systèmes pourrait bien — et devrait bien — s'arrêter à la suite de la discussion qui vient de commencer à l'Académie de médecine.

Cette discussion, qui a rempli la plus grande partie de la séance d'hier, et qui est à l'ordre du jour des séances

suivantes, intéresse au plus haut degré l'hygiène publique et privée. Elle a été soulevée, il y a environ un mois, par M. Lancereaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine et médecin de la Pitié.

M. Lancereaux fit, à cette époque, aux élèves de son hôpital, une leçon des plus intéressantes intitulée : *Les empoisonnements par les poêles mobiles ; intoxication carbonée*, leçon qui parut, aussitôt faite, dans le *Bulletin médical*, et fut ensuite reproduite par de nombreux journaux de médecine français et étrangers.

M. Lancereaux, auquel on doit des travaux de grande valeur, surtout en anatomie pathologique, n'a eu qu'à développer à l'Académie ce qu'il avait dit dans l'amphithéâtre des cours de la Pitié. C'est la synthèse de sa leçon et de sa communication d'hier que nous donnons ici.

DEUX FAITS PROBANTS

M. Lancereaux a d'abord rappelé plusieurs observations d'empoisonnement par les poêles mobiles, recueillies par lui dans ces derniers temps, aussi bien dans la clientèle de la ville que dans la clientèle hospitalière. Les deux faits suivants sont caractéristiques de l'intoxication aiguë, souvent mortelle, toujours très grave.

Dans le premier cas, il s'agit d'un homme de trente ans qui fut porté à l'hôpital dans l'état le plus alarmant :

résolution complète de la moitié gauche du corps ; légère contracture à droite, traces de morsure sur la langue, vomissements, etc.

Cet homme avait été asphyxié par les émanations d'un poêle mobile, placé dans une pièce voisine de la chambre où il couchait.

La porte de communication était cependant fermée.

A côté de lui, dans un lit, reposait sa fille. Celle-ci fut trouvée morte.

Sous l'influence de la médication qui lui fut administrée dès son arrivée (ipéca, piqûres d'éther, stimulants extérieurs), le malade revint à lui. On lui fit alors respirer de l'oxygène.

Une amélioration ne tarda pas à se produire ; cependant le malade éprouvait encore de la céphalalgie et des vertiges dès qu'il voulait se lever, et c'est seulement huit jours après l'accident qu'il put se tenir debout.

Dans le second cas, il s'agit d'un homme qui s'était couché avec un camarade dans une chambre relativement petite, chauffée par un poêle mobile placé sous la cheminée, et dont le couvercle avait été mal ajusté. Le lendemain matin, la porte ayant été forcée, on trouva le plus jeune de ces deux individus étendu par terre, et, malgré les soins qui lui furent donnés, il ne put être rappelé à la vie. Quant à l'autre, qui était plus âgé, il était resté sur le lit sans connaissance. Il continuait de

vivre, mais était dans un état de complète asphyxie. Il succomba dans la nuit.

L'empoisonnement par les poêles mobiles, c'est-à-dire par l'oxyde de carbone, est aigu ou chronique.

L'EMPOISONNEMENT AIGU

L'intoxication aiguë présente généralement deux périodes :

1° Une période d'excitation, qui se manifeste par les symptômes suivants : céphalalgie, sensation de compression, bourdonnements d'oreilles, tremblement, angoisse extrême, sensation de déchirement dans la poitrine, nausées, vomissements.

2° Une période de dépression, caractérisée par la perte de la sensibilité tactile et générale, par celle des mouvement réflexes.

La face devient violacée ; la respiration, après avoir été stertoreuse, cesse, ainsi que la circulation, et la mort a lieu dans le coma. Souvent on observe une raideur tétanique, avec ou sans convulsions.

La mort n'est pas fatale, l'asphyxie peut guérir. Dans ce cas, il reste de la torpeur, de la céphalée, des bourdonnements d'oreilles, un accablement général ; quelquefois des rêvasseries et du délire. La peau présente une rougeur spéciale. Le malade éprouve des vertiges, qui disparaissent peu à peu.

Il est un point important pour le pronostic de cet empoisonnement aigu par les poêles, c'est que les accidents consécutifs peuvent apparaître tardivement, alors qu'on croyait le malade hors de cause. Le ramollissement cérébral figure même au nombre de ces accidents. Dans quelques cas, ce sont des troubles intellectuels, des sortes de folies qui ont suivi l'empoissonnement oxycarboné; puis des névralgies, des paralysies, etc.

L'EMPOISONNEMENT CHRONIQUE

L'intoxication chronique, bien que moins grave, est cependant la plus importante par cette raison qu'elle passe généralement inaperçue et qu'elle est très fréquente.

Cadet de Gassicourt a rapporté qu'un enfant de vingt-neuf jours pour lequel il était consulté, présentait de la torpeur, de l'anéantissement, de la somnolence, et refusait les aliments.

Ce médecin distingué fut d'abord embarrassé. Heureusement, il eut l'idée de la possibilité de l'influence d'un poêle, et constata qu'il s'agissait d'une intoxication par l'oxyde de carbone.

L'enfant fut séparé du poêle, et alla bien au bout de quelque jours.

A noter, en passant, que les enfants sont bien plus ra-

pidement et bien plus gravement influencés par les poêles mobiles que les adultes. Cela provient de ce qu'ils ont un plus grand besoin d'oxygène, et que l'oxyde de carbone agit précisément en se fixant sur les globules sanguins et en les empêchant de se charger d'oxygène dans l'acte de la respiration.

Les symptômes, très importants à connaître, de l'intoxication lente par les poêles, sont les suivants : céphalées (maux de tête) habituellement frontales et presque continues, vertiges, défaillances, pertes de connaissance, anémie, diminution de l'appétit, dyspepsie, troubles de la vue.

CAUSES D'INSALUBRITÉ

La raison de l'insalubrité des poêles mobiles (et M. Lancereaux, ne voulant pas faire de jaloux, les a mis tous, à l'Académie, à la même enseigne : Chouberski, Manivelle, Américain, etc., etc.) est bien simple.

Dans un poêle mobile ordinaire, a-t-il dit, le tirage ne fait arriver que 4 mètres cubes d'air par kilogramme de coke brûlé, alors que cette quantité de combustible exige 9 mètres cubes d'air pour que tout le carbone soit transformé en acide carbonique. Le produit de combustion est donc surtout de l'oxyde de carbone.

On peut dire de ces poêles, qu'ils sont des foyers de

production de ce gaz toxique, et que plus ils sont économiques, plus ils sont dangereux.

Tandis, en effet, que pour la même quantité de combustible une cheminée d'appartement dégage 1 à 3 d'oxyde de carbone, le poêle mobile en dégage de 16 à 17.

Il suffit que la fermeture du poêle ne soit pas hermétique ou que le tirage de la cheminée où est le tuyau du poêle soit insuffisant pour que le gaz toxique s'échappe dans l'appartement.

L'empoisonnement peut se montrer alors même qu'on ne couche pas dans la chambre où est le poêle, car l'oxyde de carbone filtre à travers les fissures des portes. Bien plus, il peut aller incommoder des personnes habitant un étage supérieur ou inférieur.

Comme conclusion, M. Lancereaux a proposé les mesures suivantes :

1° N'autoriser la vente des poêles mobiles qu'à la condition que le tirage soit suffisant pour transformer tout le carbone en acide carbonique et s'opposer ainsi à la formation de l'oxyde de carbone ;

2° N'autoriser l'ajustement du tuyau d'un poêle mobile à une cheminée quelconque qu'à la condition que cette cheminée ait un tirage convenable et suffisant pour le dégagement facile des vapeurs ;

3° Exiger, avant la pose d'un poêle, l'examen des cheminées voisines, de façon à éviter le refoulement ou la

filtration des gaz d'une cheminée dans une autre, et à préserver les intéressés ou leurs voisins de l'empoisonnement oxy-carboné à distance ;

4° Prévenir le public du danger qu'il court en laissant séjourner la nuit un poêle à combustion lente dans une chambre où l'on couche, où même dans une chambre voisine.

Le vrai remède prophylactique serait, évidemment, de revenir aux anciens procédés de chauffage par les cheminées. Se chauffer économiquement, c'est fort bien sans doute ; mais payer cette économie de sa santé ou de sa vie, c'est évidemment faire un détestable calcul.

DÉCLARATION DU DOCTEUR BROUARDEL

A peine M. Lancereaux était-il descendu de la tribune que M. Brouardel, président du Comité consultatif d'hygiène de France, y montait :

« Je m'associe complètement, a-t-il dit, à ce que vient de dire M. Lancereaux sur les dangers considérables et trop méconnus de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone et les poêles mobiles. Comme lui, je pense que cette question mérite toute l'attention de l'Académie.

» J'ajouterai qu'il suffit de la présence d'une quantité quelconque d'oxyde de carbone dans une pièce, pour que des phénomènes d'empoisonnement se produisent, et qu'on a grand tort de s'imaginer qu'un bon tirage et

le renouvellement de l'air dans la pièce mettent à l'abri du danger. Fréquemment, en effet, on nous apporte à la Morgue les cadavres de pauvres diables empoisonnés par l'oxyde de carbone pour avoir dormi, *en plein air*, dans le voisinage des fours à chaux. C'est que, en effet, les globules du sang collectent le gaz toxique d'une façon vraiment extraordinaire. »

OPINION D'UN CHIMISTE

M. Gautier, professeur de chimie à la Faculté de médecine, a appuyé de son autorité l'opinion de MM. Lancereaux et Brouardel.

« La facilité avec laquelle circule et se répand l'oxyde de carbone, a-t-il dit, est très grande ; j'ai cité au conseil d'hygiène le cas d'un notaire dont les enfants présentaient tous les symptômes de l'empoisonnement oxycarbone.

» L'architecte de la préfecture de police, consulté au sujet de l'origine de ce gaz, remarqua qu'au rez-de-chaussée de la maison on séchait les plâtres des magasins par sept réchauds à coke ; le gaz de la combustion se répandait à travers les planches jusqu'au deuxième étage, où habitaient les enfants.

» M. Brouardel a eu parfaitement raison de dire qu'il ne fallait pas beaucoup d'oxyde de carbone dans l'air pour produire des accidents. Il suffit de 1/100 de ce gaz

dans l'air ambiant, pour que le huitième du sang total soit empoisonné. »

En raison de l'importance de cette question des poêles mobiles, l'Académie a décidé que la discussion serait continuée dans les séances ultérieures.

Devant de semblables déclarations, nous nous demandons pourquoi la docte Faculté, par la voix de ses délégués à l'Exposition universelle de Paris, a non seulement crié hosanna devant les inventions Chouberski et compagnie, mais les a gratifiées de récompenses honorifiques de première classe, voulant témoigner leur reconnaissance aux inventeurs qui ont daigné livrer au commerce leurs poêles mobiles; et nous demandons aussi aux savants pourquoi ils ont attendu dix ans — et Dieu sait combien de victimes en ces dix ans ! — pour signaler les dangers de cette invention, et ce qu'on doit penser de la Commission d'examen qui s'est montrée assez ignorante pour ne pas reconnaître les défectuosités d'un engin de chauffage aussi funeste.

Nous regrettons vraiment de n'avoir pas sous la main les noms des oracles composant cette fameuse commission, déléguée pour analyser et reconnaître la valeur d'un objet concernant l'hygiène publique, chose si précieuse pour l'humanité. Nous ne sommes pas éloigné de croire que les récompenses accordées aux productions industrielles artistiques ou autres, l'ont été dans des

conditions semblables. On se demande alors, pourquoi la presse, qui se targue de redresser les abus, n'a pas tonné vigoureusement, comme elle se plaît à le faire dès qu'il s'agit des guérisseurs par le fluide des Esprits blancs, contre les dangers des poêles mobiles, car il faut bien le constater, en présence des fréquents accidents qui ont porté la désolation dans de nombreuses familles, à peine quelques journaux les ont-ils enregistrés timidement, mais le gros de l'artillerie de la presse n'a pas grondé. Serait-ce donc dans la crainte de perdre les bénéfices de la réclame et des pots-de-vin ? — nous en avons bien peur... — Alors payez, industriels éhontés, et empoisonnez hardiment, asphyxiez les trois quarts des humains : payez et vous serez considérés.

(*A suivre.*)

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite.)

» Que si le serpent figurait, à la fois, la toute-puissance médicale, la toute-puissance magique et la divinité ; que si les dieux, encore, étaient médecins, gardons-nous bien de l'oublier, devant ce fait primitif, que les prêtres représentaient leurs dieux, jouaient le rôle des dieux, mimaient leurs dieux au besoin ; et que, de temps en temps, adorés après leur mort, ils étaient identifiés eux-mêmes avec la divinité qu'ils avaient servie, ce qui causa dans l'histoire d'inextricables confusions (sic). Souvent, encore, ces prêtres divinisés laissaient en mourant des fils ou des disciples, tenant à honneur de porter et de perpétuer leurs noms : autres sources d'erreurs pour la postérité, qui, trop peu soucieuse de l'ordre chronologique des faits, lia plus d'une fois ces existences diverses en une seule et les confondit dans une tête unique ! C'est ainsi que, par exemple, Mélampe chez les Argiens, Orphée chez les Thraces, Tirésias chez

les Thébains et Bacis chez les Athéniens, sont les noms collectifs d'autant de familles de prophètes qui avaient exercé chez les peuples les fonctions du sacerdoce et de la médecine.

« Or, les dieux, ajoute le chev. des Mousseaux, étant à la fois *médecins* et représentés par leur *sacerdoce*, une assimilation fréquente eut lieu tout naturellement entre les fonctions médicales et celles de ministres des temples. Aussi, prenant les choses à leur origine, nous voyons que *quiconque est prêtre est médecin* et que, par conséquent, le médecin antique doit être compté parmi les grands médiums de la magie ou de la religion. Tel est encore le spectacle que repètent de nos jours et les jongleurs de l'Amérique et les schamans de la Sibérie (Sprengel, v. I. p, 19). Tel était le spectacle que répétaient, aux yeux des *Grecs déjà policés*, les prétendus savants de la Scythie qu'ils nommaient Anandries, savants qui cumulaient à la fois les fonctions du pontife avec celles des maîtres de l'art de guérir, et du magicien ; savants encore que l'on voyait tomber dans les affreuses et caractéristiques convulsions des pythonisses, lorsque, remplis de leurs dieux, ils se livraient à leurs mystiques et superstitieuses pratiques (Sprengel, v. I, p. 207. Hérodote, liv. IX ch. LXVII, p. 355).

« D'où les peuples avaient jugé qu'un homme était, en quelque sorte, marqué du ciel pour les privilèges de

la dignité sacerdotale et de la fonction de médecin, lorsqu'il était atteint de maladies convulsives, lorsqu'il tombait dans certains accès de démence ou d'épilepsie, c'est-à-dire, en un mot, lorsqu'il souffrait du mal nommé par eux, le mal d'Hercule, ce grand dieu de la médecine !

» Ce désordre, s'il est quelquefois naturel, a souvent aussi son caractère surnaturel et divin.

« Tantôt les peuples accueillent avec respect ceux qu'ils en voient agités, tantôt avec une curiosité à laquelle se mêlent le dégoût et la crainte.

« Ils estimaient, dit Hippocrate, que les épileptiques furieux étaient saisis du démon et des malins esprits qui les tourmentaient, ce qui faisait cracher au sein de ceux qui les voyaient de peur que quelque inconvénient ne leur en prit. »

» Le mal démoniaque ou divin — car ces deux termes, chez les idolâtres, se donnèrent longtemps l'un pour l'autre — se manifeste lorsque les faibles organes de l'homme fléchissent sous l'empire d'un dieu prenant possession de son corps.

« Dans le monde idolâtre, ce mal est celui de l'inspiration prophétique, le mal qui tord et qui tue la pythonisse sur son trépied ; il est donc le mal qui caractérise le vrai médecin sacerdotal, celui qui inspire l'*Esprit de la science divine et magique*.

« Aussi, par une conséquence de cette foi que légitimait l'expérience, la haute médecine qui paraissait compter bien plus sur les formules magiques et sur l'assistance des démons, que sur la vertu des médicaments, était-elle réservée aux prêtres supérieurs ! »

« L'histoire nous signale comme types les devins et les sages qui figurent dans les Livres de Moïse ; ces hauts initiés se vantaient de produire une foule d'effets surnaturels, et possédaient à eux seuls toute l'érudition du pays. (Sprengel t. VI, p. 50) ; mais ils ne se vantaient pas en vain, car l'Egypte entière et le peuple d'Israël virent les œuvres de ces hommes s'élever au niveau de leur orgueilleuse parole (Exode, ch. VIII). — Papyrus égyptiens, traduits par Fr. Lenormant).

Nous venons de l'entendre, M. le chevalier Gougenot des Mousseaux, une des lumières de la chrétienté, affirme, d'accord avec Sprengel, Kurt, Polycarpe, médecin allemand, professeur de l'université, « que la haute médecine, qui paraissait compter bien plus sur les formules magiques et sur l'assistance des démons, ou Esprits, que sur la vertu des médicaments, était réservée aux prêtres supérieurs. » L'histoire, ajoute ce théologien, nous signalera comme types « les devins et sages qui figurent dans les Livres de Moïse. » Nous sommes parfaitement de leur avis, surtout après le tableau que Renan vient faire de Paul, premier exploi-

teur des inspirés guérisseurs de son temps, qui nous a donné l'exemple des agissements des prêtres des premiers âges du peuple jusqu'à nos jours, car sur quelles bases s'appuyait-il pour exercer une influence sur les masses? sur les guérisons sans remèdes qu'obtenaient Jésus et ceux de ses Apôtres qui avaient séduit les hommes non seulement par ces guérisons, mais par le courage avec lequel ils avaient supporté la calomnie, la persécution, la torture, la mort que leur avaient fait subir les prêtres pour avoir, sous l'inspiration des Esprits supérieurs, et à l'exemple de leur maître Jésus, pratiqué leurs bonnes œuvres avec le plus pur désintéressement, car ils étaient restés pauvres ; et surtout pour avoir osé flageller les prêtres pharisiens qui vivaient dans l'orgie, spoliateurs et tyrans ne possédant aucune puissance pour guérir, et s'appuyant sur les œuvres qu'avaient laissées les guérisseurs inspirés des Esprits supérieurs qui les avaient choisis comme intermédiaires entre eux et les hommes.

« Cependant, l'art de guérir se confondant avec la » magie, et faisant partie essentielle du culte divin entre » les mains de prêtres » (Sprengel, v. I, p. 64), l'état de cet art dut être à peu près aussi stationnaire que la pratique en était dangereuse. — Ne nous figurons point d'ailleurs que l'Egypte eût le privilège exclusif de la médecine sacrée, de celle qui se laissait conduire au pas,

sous les inspirations de la magie sacerdotale. En Béotie, Bacis ramenait à la santé les malades en les soumettant à des cérémonies mystérieuses. Les hymnes, c'est-à-dire les charmes ou les incantations des orphées multipliaient autour d'eux les guérisons ; et, la parole, le chant magique et religieux des Esculapes, semait, en tombant dans l'oreille, des cures qui faisaient crier au miracle (Théopompe, arist., p. 963. — Sprengel, tr. de la M.). Mais ne soyons point sobres d'exemples, prenons de l'espace, afin de montrer jusqu'où s'étend l'autorité de notre parole; et pour le moment allons frapper jusqu'aux portes de Rome.

« Un peuple d'origine orientale, « les Etrusques et les Tyrrhémiens, prêtent à la religion romaine ses bases antiques. » (Ib., 177.) Rome semble en grande partie former sa foi sous la dictée de l'Étrurie. C'est pourquoi « les Romains ne cessent de reconnaître les Etrusques pour maîtres dans l'art divinatoire, et dans l'art de guérir les maladies par des chants magiques. Nous voyons même, dès les temps les plus reculés, les aurispices de l'Etrurie exercer la médecine à Rome en compagnie des augures romains adorateurs d'Esculapes, prêtres qui tenaient le haut bout du sacerdoce et du patriciat. » (Denys d'Halic., Cicero, Spreng.)

« Lorsqu'il s'agissait, dans cette même cité, d'arrêter le fléau des épidémies, une imposante cérémonie de mé-

decine magique devait être accomplie par le chef exceptionnel et redoutable de la République, « cérémonie à laquelle les Romains attachaient la plus grande importance, et qui consistait à ficher un clou dans la muraille droite du temple de Jupiter Capitolin. Cette cérémonie, la plus solennelle qui fût pratiquée, ne pouvait être accomplie que par un dictateur, et Rome était persuadée que la fixation du clou mettait à l'instant même un terme au mal épidemique. » (T.-L. ch. III. — *Hist. de la méd.*, p. 189). Devant ces solennels exemples de religion et de foi magique, repoussons donc loin de nous la pensée que, dans les occasions de la vie commune, la médecine, qui se pratiquait sous les auspices des dieux et par les procédés de la magie, fut seulement la médecine des gens du peuple et des femmes dont l'âge faisait branler la tête !

« Non, non, loin de là ! s'écrie M. le chevalier, les hommes même les plus savants et de l'esprit le plus fortement trempé s'empressaient d'y recourir en cas de souffrance. C'est ainsi que l'une des grandes figures de Rome, Caton le Censeur lui-même, cet intraitable ennemi des Grecs, « prétendait guérir les luxations à la manière des Etrusques et des Pythagoriciens en usant d'expressions barbares et de chants magiques ». (Pythagore tenait sa science des prêtres médecins de l'Égypte

et des gymnosophistes, c'est-à-dire des prêtres philosophes et magiciens de l'Inde !)

» Et, qui le croirait ? les formules médicinales sacrées de Caton, importées à Rome du fond de l'Asie, sont encore aujourd'hui celles des guérisseurs-sorciers de nos campagnes.

» Enfin, la poésie prêtait et mêlait ses charmes naturels aux charmes merveilleux de la magie, qui laissait pour occupation caractéristique aux philosophes le soin d'interpréter, selon la religion des temples, ses mystérieuses pratiques. (*Sprengel, ouv. cité.*)

» Religion, médecine et poésie, — philosophie tout à l'heure, — et magie, tout ce qu'il y a de divin, d'excellent et d'abominable dans les hautes régions de l'intelligence, se mêle donc et se confond sous le régime de l'idolâtrie, qui est celui de l'interversion des choses ou de la résolution la plus universelle, c'est-à-dire de la révolution contre le ciel, et par cela même de l'assujettissement de l'homme hébété par l'orgueil, aux anges de la révolte et des ténèbres ! Et ce même avilissement, ces mêmes phénomènes de théurgie vont revivre avec un redoublement d'éclat sur le règne et grâce à la religion rajeunie de nos médiums !

» Voyez ! le venin que distille le serpent, animé par l'esprit du mal et de la mort, pénètre et infecte la religion de l'homme ; à l'aide de cette religion, il pénètre et

infecte la science humaine ; il corrompt donc sa croyance dans ce qu'elle a de plus saint, sa raison dans ce qu'elle a de plus haut et de plus journellement pratique! Sous l'inspiration qui sort de ses temples, le prêtre tombe au niveau de l'empirique et du sorcier-guérisseur. Le voilà devenu médecin sacré, médium ou instrument du surnaturel démoniaque, et s'efforçant, aveugle qu'il est, de rendre au corps la vigueur et la santé qu'il ôte à la raison, en l'assujettissant au sinistre empire des maîtres de sa foi. Et voilà ce que le progrès nous réserve! Mais nous dépasserons l'antiquité, si le médiateur magique l'emporte par ses œuvres prestigieuses sur la parole du prêtre chrétien. (*Les Médiateurs de la magie*). »

(*A suivre*).

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

(*Suite*).

« C'est dans le modeste asile du commerçant que l'influence du docteur infatué de son mérite exerce tout son empire. Là, il jouit d'une latitude indéfinie ; plus de ces subordinations à des caprices du grand monde ; plus de ces concession faites à l'amour-propre du malade éminent ; plus de maladies vaporeuses à combattre. Ici il ne passe pas par une porte cochère ; il traverse le magasin pour monter à la chambre de la dame du logis ; il fait le savant à peu de frais, il laisse l'intrigue des salons, il se conforme à la simplicité des localités ; il promène, habituellement, ses regards sur tout ce qui l'environne, pour les reporter sur sa propre personne, avec un redoublement d'estime pour lui-même. Sa bouche exprime, par un sourire continuel, la satisfaction qu'il éprouve, il parle philanthropie, désintéressement, dénigre des malades opulents, parle de leurs exigences et surtout du peu de reconnaissance qu'ils ont eu pour leur médecin ; il cite un fait qui lui est personnel, et qui

produit tout l'effet que le docteur peut en attendre. — Rassurez-vous, s'écrie le maître de la maison, nous n'imiterons pas ce grand personnage, vous serez bien payé ici, et, sans façon, combien devons-nous ? — Ah ! mon cher monsieur, notre profession est trop honorable pour être mise à prix. J'ai fait cinquante-trois à cinquante-quatre visites à madame, et par attachement pour vous, ma femme, qui tient les registres, ne les a portées qu'à cinq francs chacune, mais ne parlons pas de cela, je répugne à compter avec les malades que je soigne par pure affection plutôt que par intérêt. — Votre affection, monsieur le docteur, m'honore infiniment ; moi, je ne suis pas comme votre grand seigneur, j'ai l'habitude de compter avec tout le monde ; je croyais réellement que vous n'aviez pas fait autant de visites ; je sais bien que vous avez eu l'extrême complaisance de venir dîner souvent, mais, madame n'était-elle pas convalescente ? — Allons, ne vous plaignez pas, monsieur, j'ai guéri votre estimable épouse, à la mode, avec de l'eau gommée et des sangsues, et cela est très économique ; vous ne pouvez me traiter comme une *tête à perruque*. Si, au contraire, j'eusse employé l'ancienne méthode, quel mémoire n'auriez-vous pas eu à payer chez votre apothicaire ! »

Nous trouvons la preuve de ce qu'avance avec autant de vérité Audin-Rouvière, dans l'*Annuaire de la Société*

générale des médecins de France, où il est consigné ce qui suit :

M. Bouchard, de Saumur, rapporte à la page 157, ce fait que le docteur Lasalzède, praticien des plus honorables de l'arrondissement d'Issoire, avait donné ses soins à un homme blessé dans une rixe, et que cet homme régla au docteur Lasalzède, ses honoraires, par un payement de quatre-vingt francs.

« Bientôt, l'auteur des blessures fut condamné, par un jugement de police correctionnelle et, au nombre des frais qu'il eut à rembourser à sa victime, figuraient les honoraires du médecin. Trouvant la somme trop forte, il cita le médecin devant le tribunal du juge de paix, lequel rendit un arrêt qui fixait ces honoraires à la somme de cinquante francs. Ce jugement inique ne put être cassé. Me Bosviel, que le barreau du Puy-de-Dôme consulta à ce sujet, nous ayant répondu qu'un recours n'aboutirait pas. »

(Il est tout à croire que ce *praticien des plus honorables* était d'accord avec son client, sûr de ne pas payer la facture).

« La Société de Saint-Quentin, etc., etc., cite une quatrième affaire où est intervenu un jugement du tribunal de cette ville, dont un des considérants, fort extraordinaire, doit vous être signalé. Voici, en quelques mots, l'affaire qui a donné lieu à ce jugement :

« Un jeune et très honorable confrère demandait à un client la somme de 1,225 francs d'honoraires ainsi calculés : 76 visites, 4 ponctions à l'abdomen, chaque visite à 15 francs, soit 1,140 francs ; pour un voyage à Paris, nécessité pour une consultation à ce malade, 100 francs, ensemble, 1,240 francs ; il avait reçu 200 francs, il réclamait 1,040 francs.

« Le client n'offrait que 330 francs. Procès, jugement, dont voici les termes :

« Considérant, quant au nombre des visites, que le demandeur ne peut pas opposer au défendeur, successivement ses visites, il s'est placé, par cela même, dans le cas de la loi... »

« Bref, le tribunal a réduit très sensiblement le nombre de ces visites et le chiffre des honoraires. »

Le tribunal, dans sa sagesse, avait compris que ce jeune et *très honorable* médecin avait compté les *invitations à dîner*, et que 76 visites, 4 ponctions, avaient nécessité, sans aucun doute, tout un arsenal de drogues et poisons de toutes couleurs, et que quand le malheureux patient recevrait le mémoire de l'apothicaire, ce serait bien autre chose.

Il aurait été curieux, pour l'édification du public, et à la face de ce troupeau médical, parqué dans cette enceinte, que le professeur Broussais présidât, en ce jour, cette assemblée, et qu'il se fît remettre les ordon-

nances du médecin ; c'est bien là qu'il se fût écrié de nouveau, comme dans son *Examen des doctrines médicales*, cité plus haut :

« ...Que l'on contemple les suites de cette torture médicale, les agitations, les tremblements, les convulsions, les délires frénétiques, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés, etc., etc. » Au sujet de ce *jeune et très-honorable confrère*, dont on tait le nom, qui fait subir quatre ponctions à son malheureux client, le traduit devant les tribunaux, parce qu'il ne lui paye pas soixante-quinze visites à quinze francs la pièce, il est tout à croire que ces messieurs seraient indignés et applaudiraient à la décision des juges.

Suivons Audin-Rouvière :

« Il me reste à peindre le médecin consultant de telle à telle heure, et, pour tel praticien, cette médecine sédentaire est quelquefois l'indemnité de la nullité de la clientèle. Il fait, dans son cabinet, de la médecine à l'heure, comme d'autres en font à la page. Ce serait fatiguer les regards de mes lecteurs, que de divulguer le spectacle des consultations absurdes d'un certain Esculape dégénéré, qui exerce une espèce de sortilège par sa prépondérance ridicule sur de crédules malades, en trouvant au fond d'une fiole d'urine tous les maux présents et futurs...

« J'accepte rarement des dîners en ville, dit ce médecin inoccupé ; mes malades avant tout. S'il consent à paraître à table, il a bien soin d'arriver après le potage, en disant qu'il est harassé, qu'il vient de parcourir la ville et les faubourgs, et s'échappe après le dessert, en s'imposant la privation de prendre le café que sa gouvernante a préparé pour lui.

« Avec de l'intrigue, vous arriverez. Prenez un ton affirmatif, surtout ; méprisez le doute, tranchez ; ayez une volonté forte, pour avoir un genre à vous : vos absurdités même paraîtront des oracles ; faites durer les convalescences, ne soyez jamais de l'avis de vos confrères, ayez seul raison et, puisque votre talent se borne à plaire à des valets de chambre, à faire une ordonnance symétriquement calculée, avec des signes inintelligibles... soyez trivial, faux, bizarre ; soyez dogmatique, soyez même académique... »

« Maintenant, dit un autre, je devine comment le malade veut être traité, avant de savoir comment il faut le guérir.

(*A suivre.*)

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

THÉOGONIES

ET

COSMOGONIES DES CULTES

(Suite.)

Il serait facile, en remontant à la naissance du Christianisme, de se rendre compte de son développement à travers les siècles et de tous les maux qu'il a causés à l'humanité par ses *triomphes* et ses conquêtes.

Les premiers apôtres du Christianisme furent les Juifs, dont l'association plus ou moins secrète n'enseigna rien de nouveau ; leurs pratiques étaient toutes judaïques et païennes.

Ce peuple, qu'aucune humiliation ne pouvait civiliser, orgueilleusement entrenu par Moïse dans l'espérance d'un sauveur, d'un Messie, ne voulait se plier sous aucune loi, sous aucun chef ; ses prophètes le berçaient dans cette pensée qu'un jour viendrait où il serait le maître de la terre ; continuellement en insurrection et toujours battus, haletants, trompés par le destin, ils se divisèrent déjà à la voix de Philon d'Alexandrie, d'origine judaïque, surnommé le *second Platon* qui, dans

son *Traité de la Création*, affirme que le Juif est un citoyen, que sa loi est conforme au droit naturel.

Philon, selon le dire de Larousse (*Dict. Univ.*), constate « qu'il y a une morale dont l'observance est avantageuse, et dont la violation entraîne des châtiments. »

Ce philosophe paraît avoir été affilié à la secte des Cabalistes, à laquelle appartiennent, à divers titres, les Esséniens de Judée et les Thérapeutes de la Thébaïde. On attribue à son goût pour la cabale sa méthode allégorique, mise en œuvre plus tard par les Gnostiques et par Origène.

Philon ne voit dans la tradition et les écrits bibliques que des symboles ; il est enclin à un certain mysticisme qu'il a puisé dans l'étude des idées et des théogonies orientales.

On remarque, dans son *Enseignement sur la Nature*, qu'il est dualiste comme Platon dans le *Timée*, puis panthéiste, en ce qu'il admet l'unité des substances dans l'univers, et qu'enfin il a puisé en Orient la théorie de l'émanation.

« Moïse, dit-il dans ses études bibliques, admettait deux principes : l'un actif, qui ne diffère pas de l'intelligence suprême, qui est à la fois la source commune du vrai, du beau et du bien, l'autre passif, qui est la matière, qui donne seulement une forme à l'autre principe.

« Le principe passif, la matière, est éternel, et Philon, à

ce propos, cite l'axiome antique : *ex nihilo, nihil fit* (rien ne se fait de rien). »

Pour Philon, tous les êtres de la nature sont des modifications des quatre éléments, dont les formes viennent du Créateur. Le monde durera toujours, la matière étant indestructible ; il pense que la bonté de Dieu empêchera le chaos de revenir ; Dieu est comme le mouvement, il n'a pas de repos : la création serait et durerait de toute éternité.

Ce philosophe voit dans l'homme un être fait à l'image de Dieu, et il pense qu'il existe des puissances hiérarchiques intermédiaires entre l'homme et son Créateur ; ces puissances, d'un nombre infini, qui, dit-il, « se meuvent dans le sein de Dieu », peuplent l'espace ; l'âme, selon lui, serait tantôt une étincelle de Dieu participant de la nature divine, et dont le corps n'est que l'enveloppe, agissant par l'intermédiaire des sens ; tantôt un abîme entre les organes physiques et les sens de l'homme : Dieu agissant en lui ; ainsi, l'homme ne peut faire ni le bien ni le mal.

« La grâce, dit Philon, est cette vierge céleste qui sert » de méditatrice entre Dieu et l'âme, entre Dieu qui » offre, et l'âme qui reçoit. Toute la loi écrite n'est qu'un » symbole de la loi. »

C'est la grâce qu'on appelle vertu ; la vertu n'est autre chose qu'un don gratuit de Dieu : c'est une théorie juive

passée dans les écoles théologiques chrétiennes avec celle, du reste, de la reversibilité sur laquelle est fondée toute l'économie de la pénitence dans l'Église catholique ». « Le juste, dit Philon, à propos d'Abel et de Caïn, est la victime expiatrice du méchant : c'est à cause des justes que Dieu verse sur les méchants ses trésors inépuisables. »

En morale, comme ailleurs, Philon n'est, à strictement parler, le disciple d'aucune école ; il puise dans tous les livres; et il est successivement stoïcien, péripatéticien, pythagoricien ; au fond, il n'est que mystique, mais un grain d'éclectisme se mêle à chacune des spéculations de son esprit. On lui doit d'avoir, le premier, tenté cet amalgame monstrueux de doctrines venues de tous les coins de l'univers, d'où sortiront bientôt le gnosticisme, le manichéisme, l'École d'Alexandrie et d'autres sectes moins importantes dans l'histoire de la pensée, et qui ont néanmoins toutes, comme Philon, un cachet unique : c'est d'être écloses sous l'influence immédiate du mysticisme. « Le rôle de Philon est immense, dit M. A. Franck, son influence capitale; son nom est demeuré illustre dans l'histoire, dans la philosophie, dans la théologie, enfin la postérité a ratifié le surnom que ses contemporains lui ont donné de : *Platon Juif*. Le savant Alexandrin n'est pas seulement un disciple de Platon ou de Pythagore, c'est, avant tout, un sectateur de Moïse, qui a revêtu les

admirables formes littéraires de la Grèce pour appliquer à l'interprétation des livres saints une méthode, déjà pratiquée par les Esséniens les Thérapeutes, et qu'on retrouvera dans saint Paul et qui se développera plus tard chez Clément, chez Origène et les Gnostiques.

Philon est le principal inspirateur de la philosophie des premiers Pères de l'Église grecque; il est aussi l'unique représentant d'une grande École alexandrine, qui fut exclusivement juive, et eut un caractère religieux très prononcé. Cette École, qui fleurit pendant près de trois cents ans, qui précéda le christianisme et en pénétra la philosophie, est ignorée en France.

Cette morale, antérieure au christianisme, ne diffère en rien de celle de Sextius (Quintus), philosophe romain qui vivait un siècle avant l'ère chrétienne.

Profondément affecté de l'état d'avilissement dans lequel était tombée la République, il eut un instant, au rapport de Plutarque, l'idée de mettre fin à ses jours. Toutefois, il renonça à ce projet, partit pour Athènes, où les sciences florissaient encore, et se livra avec passion à l'étude de la philosophie. Ce fut en Grèce qu'il écrivit plusieurs traités qui lui ont mérité les éloges de Cicéron, de Sénèque, de Pline, de Plutarque, de Porphyre, et dans lesquels il condensa en quelque sorte l'essence des trois philosophies de Pythagore, du Portique et d'Épicure.

Comme il n'était pas homme à se contenter de pures spéculations philosophiques, il se proposa d'honorer sa doctrine par ses mœurs. Il essaya d'arriver à la perfection en se défaisant chaque jour de quelque défaut; pour y parvenir, il avait coutume de faire, tous les soirs, son examen de conscience, et de se demander à lui-même quel progrès il avait fait dans la vertu. Il suivait en cela le conseil de Pythagore, qui disait « qu'il y avait, dans le jour, deux moments où il fallait n'être occupé que de sa conscience : le moment du coucher et celui du lever ».

Sextius ne négligea pas cette partie de la philosophie que les anciens appelaient économique; c'est ce qui résulte d'un passage de Pline le Naturaliste, qui rapporte (L. XVIII, ch. XXVIII, n° 68) que, ayant prévu qu'il y aurait une mauvaise récolte d'olives, Sextius fit un très grand achat d'huiles; et qu'ayant réalisé un important bénéfice, il distribua son gain à ceux dont il avait acheté la marchandise, content d'avoir prouvé qu'un philosophe pouvait se procurer des richesses lorsqu'il voulait faire usage de ses connaissances dans ce but. Mais il paraît, d'après Sénèque, que Sextius fit sa principale étude de la morale. « Quelle force, dit Sénèque (64e lettre), dans les ouvrages de Sextius! Ils sont d'un ton fort supérieur à ceux des autres philosophes..... Il m'élève l'âme, et, dans quelque situation que je sois, lorsque je

le lis, je ne crains plus rien..... il m'enseigne la vertu. »

Un des principes de la philosophie de Sextius était de s'abstenir de la chair des animaux; mais c'était pour une autre raison que Pythagore. « C'est, disait-il, s'accoutumer à la cruauté que de répandre le sang des animaux. » Sextius forma une secte qui devait s'attacher à faire du bien à autrui, fût-ce au prix d'une abstinence qu'on s'imposerait à soi-même.

Il prêchait aussi à l'avance, disons plus, de même que Philon, il pratiquait la morale évangélique bien avant la naissance de Jésus-Christ, si bien qu'un livre des sentences de Sextius, recueillies dans les divers auteurs qui ont parlé de lui, a passé pour être l'ouvrage d'un chrétien. La fortune de ce petit livre fut très bizarre : Ruffin le traduisit en grec et en latin, et l'attribua au pape Sixte II; Pélage le cita comme faisant autorité dans l'Église; saint Augustin le prit un moment pour un ouvrage chrétien, mais, dans la suite, il resta convaincu qu'il n'était point d'un évêque de Rome, mais l'œuvre d'un philosophe païen. » (P. Larousse, *Dict. univ.*)

Philon et Sextius, exemples de morale et de désintéressement, qui prêchaient la charité et l'amour, étaient les adversaires les plus terribles du polythéisme déjà chancelant du vieux monde; leur philosophie, puisée dans les préceptes des sages de l'Inde, de l'Égypte et de

la Grèce, renversait les autels des prêtres du paganisme aux abois, et faisait crouler leurs dieux.

Il est un fait certain, c'est que le christianisme fonda ses principes de morale sur l'exemple et la philosophie de ces hommes célèbres que l'antiquité nous peint sous des couleurs divines, s'appuyant sur le prestige des Théurges guérisseurs inspirés, qui faisaient accourir la foule à eux ; martyrs qui furent, à tous les âges, persécutés par les prêtres enflés d'orgueil et de jalousie, qui ne possédaient pas le don de guérir et n'avaient d'autre métier que d'exploiter les hommes; qui, enfin, las de leur dictature despotique, proclamèrent, à l'aide de paraboles énigmatiques, la haute morale philosophique et spiritualiste des sages des temps passés : de Jesus Christna des Indous, de Pythagore, de Confucius, de Platon, de Socrate, de Philon, de Sextius, morale dont l'apôtre saint Paul tira plus tard un si grand parti.

Les premiers chrétiens, à en croire l'abbé Martigny, « avaient un culte tout aussi prononcé pour Orphée, qu'ils confondaient avec Christ ». L'opinion de plusieurs Pères de l'Église, tels que Théophile d'Antioche et saint Clément d'Alexandrie, qui avaient vu, dans le mythe d'Orphée adoucissant les bêtes féroces au son de sa lyre, une image symbolique du Dieu fait homme attirant tous les cœurs par le charme de sa parole. L'abbé Martigny

ajoute que cette vénération pour Orphée n'était pas aussi opposée à l'esprit du christianisme qu'on pourrait le supposer. Or, quand le christianisme parut, il n'inventa rien : ses apôtres parlent le langage renouvelé de l'antiquité, et il n'est aucuns de leurs enseignements qui n'appartiennent aux différents cultes des religions primitives, et cela, de l'avis des autorités sacerdotales qui nous ont fourni tous les documents autoritaires dont nous nous sommes emparés. Ainsi, Athenagore (*Leg. prov. Christ.*, p. 16, 23, 29) nous donne tous les points de ressemblance qui se trouvent dans toutes les religions.

(*A suivre.*)

LA FEMME

OPINION DES PÈRES DE LA CATHOLICITÉ SUR LA FEMME

Dans les premiers siècles du Christianisme, plusieurs Pères de la catholicité, blasés des jouissances de la vie, abreuvés des faux principes, repus de concupiscence, s'appuyèrent sur l'autorité du tisserand saint Paul, d'heureuse mémoire, pour, à l'exemple des païens, ne regarder la femme que comme un instrument passif, plus ou moins intelligent, parce que cet illustre propagateur du Christianisme aurait dit que : « L'homme était la gloire de Dieu, tandis que la femme n'était que la gloire de l'homme. » C'est ainsi qu'ils s'autorisèrent de ces paroles pour prendre à tâche, soit individuellement, soit dans les conciles, d'abaisser la femme, charme de la vie, ornement de la création.

Infériorité que le docteur Warner explique en ces termes : « La femme, dans sa nature *physique* et *morale*, dérive d'un œuf incomplètement mûr. »

Les théologiens des premiers siècles prétendirent que si Alexandre le Grand avait conquis le monde, c'était

parce qu'il était célibataire ; que César, après avoir soumis la Gaule, se mariant, sa raison s'égara.

Ils se firent une arme de quelques écrits épars, telles ces lignes d'Aristophane où il dit : « Il n'y a point d'être plus intraitable que la femme ; ni le feu, ni la panthère ne sont aussi à craindre, » et d'Eschyle, qui a dit : « Sexe détesté du sage ! »

Saint Jean Chrysostome s'écrie : « Si vous voulez savoir ce que c'est qu'une femme, c'est l'ennemi juré de l'amitié, une peine lamentable, un mal nécessaire, une tentation naturelle, un péril domestique et un dommage délectable. »

« De toutes les bêtes féroces, ajoute ce saint homme, il n'en est pas de plus dangereuse qu'une femme. »

« La femme est l'augmentation du péché, » a dit le blasé et converti saint Augustin.

Saint Bernard lui jette aussi son injure fanatique en disant « qu'elle est l'organe du diable. »

Nous n'avons pas de peine à croire que les mères qui ont porté dans leurs entrailles de tels hommes n'aient été effectivement *l'organe du diable*.

Selon saint Grégoire, les mères de ces saints (la sienne comprise sans doute), étaient bien affreuses, puisqu'il partage les sentiments de ses illustres collègues quand il dit à son tour : « La femme est le venin d'un aspic et la maladie du dragon. »

Pauvres femmes, combien vous êtes peu favorisées des grâces du Tout-Puissant, et combien devez-vous vous courber humblement devant des appréciations aussi variées. A genoux, et, comme Magdeleine écrasée sous le poids de ses vices, attendez ; car Jésus de Nazareth le Fils du Dieu des chrétiens lui-même a dit : « *Que celui qui n'a point péché lui jette la première pierre.* »

Ayez espoir, tout n'est pas perdu pour vous. Écoutons les saints qui lui succèdent ; nous voilà au concile tenu à Elvire en 305.

Des centaines de ces hommes saints réunis décrètent, dans leur cinquième canon : « Que si une femme, dans la fureur de la colère, a frappé à coups d'étrivières une de ses esclaves de manière à ce qu'elle rende l'âme au milieu des souffrances dans trois jours, comme il y a doute de savoir si elle l'a tuée volontairement ou par accident ; si c'est volontairement, après sept années ; si c'est par accident, après cinq années de légitime pénitence elle sera admise à la communion (des fidèles), ; si, dans le temps fixé pour la pénitence, elle se trouve malade, qu'elle reçoive la communion. »

C'est ainsi que les évêques des premiers temps chrétiens, qui possédaient aussi des esclaves, les traitaient. Peut-être croira-t-on que les femmes légitimes étaient plus favorisées ; écoutons :

Un siècle plus tard, au concile de Tolède, la charité

de ces *ministres de Dieu*, qui proclamaient « qu'un clerc pouvait lier sa femme dans sa maison, la faire jeûner et la châtier à sa volonté, sans cependant attenter à sa vie. »

Dans le dix-septième canon de ce fameux concile il était dit que : celui qui, étant marié, a en même temps une concubine, ne pourra pas communier. Quant à celui qui n'est pas marié et qui a une concubine à la place d'une épouse, il ne sera pas privé de la communion. »

Avançons jusqu'au concile tenu à Mâcon l'an 585, présidé par Peisque, évêque de Lyon. Cent quatre-vingt-cinq ans de *bastonnade*, de *jeûne*, etc., vous ont sans doute, mesdames, rendues moins féroces, pour être gratifiées de quelques douceurs de la part des ministres du Dieu des dieux ; écoutons : « La femme, ont-ils dit dans ce concile à jamais célèbre, étant d'une nature inférieure à celle de l'homme, ne fait pas partie du genre humain; elle n'a pas d'âme. » (Grégoire de Tours.)

C'est pour ce motif que saint Cyprien a dit que « la femme était la glu envenimée dont se servait le diable pour s'emparer des âmes des hommes. »

« Voyez-vous là, s'écrie M. Larcher (à propos de ce fameux concile), assemblés dans une immense salle toute étincelante de clarté, deux ou trois cents évêques et abbés de haute lignée, mitrés, crossées, chamarrés, empanachés ? Ils discutent, et à la chaleur de la discussion, il est facile de voir qu'il s'agit d'un sujet important. Mais

ce sujet, quel est-il ? Est-il question de la translation du saint siège pontifical ; ou bien, le salut de l'Eglise est-il compromis, menacé ? Non, il s'agit tout simplement de savoir si les femmes peuvent et doivent être qualifiées de créatures humaines. Et ce sont des hommes, de graves prélats, de jeunes abbés musqués, pomponnés, et ayant soin lorsqu'ils donnent une aumône de la déposer plutôt dans la main d'une jolie fille que dans celle d'une vieille femme, qui perdent leur temps à de pareilles futilités ! Plusieurs séances sont employées à discuter sur ce point, et la question, au milieu d'un feu roulant de débats, semble reculer au lieu d'avancer. Les avis sont partagés. Cependant, à la fin, les partisans du beau sexe l'emportent et, par galanterie sans doute, messieurs les évêques veulent bien décider que la compagne de l'homme fait partie du genre humain ! En vérité, les dames ont une bien grande obligation à nos prélats, d'avoir eu la condescendance de ne pas les ranger parmi les bêtes ! Malgré cette décision solennelle, elles n'en sont pas mieux traitées dans la société. »

Il a été question, à travers « ce feu roulant de débats », que la femme enfin faisait partie du genre humain ; ainsi ce n'est que depuis l'an de grâce 585 de l'ère du doux Jésus, que ces ministres ont reconnu que le sexe que nous aimons, qui fait les délices de la société humaine, fait partie du genre humain ; enfin que la compagne de

l'homme peut, comme lui, avoir sa place au paradis ; car, nous supposons que c'est l'âme, ou l'esprit qui trône dans ce séjour de béatitude et de délice, du moins jusqu'au jugement dernier, époque à laquelle nous devons ressusciter en chair et en os. Enfin, nous avons quelque espoir pour vous, mesdames, car bien avant tous ces conciles, Simonide disait que : non seulement vous avez une âme, mais dix ; mais malheureusement pour vous, d'après ce grand homme, neuf ne valent rien, c'est dommage ; car si les dix étaient seulement très ordinaires... mais hélas ! il n'y en a qu'une de bonne.

En 816, à Aix-la-Chapelle, des centaines d'évêques et abbés de toutes sortes se réunirent de nouveau dans un concile, et proclamèrent devant Charlemagne que « la femme était la porte de Satan, la voix de l'iniquité, la piqûre du scorpion, une race nuisible. »

Saint Paulin conclut de tous ces débats, « qu'il y a peu de femmes bonnes, et que l'homme qui tient à sa tranquillité doit bien se garder de les fréquenter. »

Nous venons d'être persuadés que les ministres de la catholicité n'ont pas élevé d'autel à la femme, et qu'ils ne l'ont pas moins regardée jusqu'en 816 comme l'être le plus ignoble, le plus corruptible d'ici-bas, et qu'ils la traitèrent souvent avec moins de formes que les animaux domestiques qui n'ont peut-être pas d'âme, mais qui ne

corrompent cependant pas les hommes. Si nous arrivons, pour abréger nos pénibles citations, à quelques siècles en avant, trouverons-nous plus de douceur pour la femme ? Non, en Angleterre, en 1660, existait encore cette loi de l'an 400, édictée au concile de Tolède.

L'homme pouvait à volonté et selon son caprice, disposer de son épouse, la séquestrer, la faire jeûner, la battre, la vendre au marché.

Jetons un voile épais sur les temps de l'obscurantisme qui produisent des monstres qui ont asservi, avili les femmes, lesquelles les ont cependant nourris avec amour de leur lait, et qui, pour les remercier des baisers affectueux et purs que la maternité seule peut faire éclore dans le cœur humain, les ont assimilées au rang des animaux les plus vils. Passons sur ces époques barbares des premiers pas du Christianisme qui ne rêvaient qu'esclavage et asservissement, abhorraient la mère qui forme le cœur des générations, violentaient la nature par la voix de saint Paul qui excluait les femmes de toutes œuvres sérieuses, disant que le mariage était un acte impur et illégitime. Arrière ces hommes blasés, aux fanatiques dictatures, qui allumèrent les bûchers, organisèrent les horribles et sanglantes tortures de l'Inquisition.

« Qu'est devenu, au milieu de leurs débauches d'esprit, le culte de la femme? Grâce à eux, on ne sait plus

honorer cette moitié de l'être humain avec le respect qu'inspire le véritable amour ; on ne la considère plus du côté de la beauté morale, mais uniquement sous le rapport de la beauté sensuelle ; on n'admire en elle qu'un instrument de volupté, au lieu de la contempler sous les aspects par lesquels elle vaut le plus, c'est-à-dire, comme épouse et comme mère. On insulte avec un froid dédain à cette exquise sensibilité, à cette tendresse délicate qui, lorsqu'elles trouvent chez l'homme l'appui d'une raison moins passionnée, en même temps qu'elles y tempèrent la rudesse de la force, constituent une des plus ravissantes harmonies de ce monde. On s'attache à convertir en dons pernicieux ces grâces extérieures qui n'ont de prix qu'autant qu'elles traduisent celles de l'âme. On s'ingénie de mille façons pour faire tomber un être qui demande qu'on le soutienne constamment, et l'on se montre ensuite d'autant plus empressé à lui reprocher sa frivolité et ses chutes, qu'on y a le plus contribué. On exerce ainsi, sous prétexte d'adoucissement de mœurs et de facilité de relations sociales, un despotisme en réalité plus cruel que celui d'autres époques, peu regrettables d'ailleurs, où la grossière brutalité d'un siècle opprimait plus qu'aujourd'hui, mais déshonorait peut-être moins que la faiblesse de l'autre.

« P. Delaroque. »

N'abîmons pas davantage notre raison dans ce malheureux parcours ; tournons les yeux de notre âme du côté où point une lueur d'espérance pour la compagne consolatrice et aimante de l'homme. Invoquons ces étapes plus douces qui nous ont aidés à franchir un peu les brumes ténébreuses d'un fanatisme cynique et sans merci, qui nous gratifie d'assister aux premières lueurs de notre génération civilisatrice, qui tend de plus en plus à s'étendre plus parfaite et qui enfin, sans méconnaître les droits de l'homme, donnera à la face du monde la place que mérite la femme ; car elle a assez souffert du *droit absolu*, il est temps que l'homme en fasse à la fois sa compagne aimée et son confident intime pour s'assurer l'éclat de sa vertu.

LA FEMME RELEVÉE PAR LES PHILOSOPHES

Reposons notre esprit dans cette pensée sublime du poète indien qui disait il y a des milliers d'années : « Ne frappe pas une femme, eût-elle commis cent fautes, pas même avec une fleur. »

« Partout où les femmes vivent dans l'affliction, la famille ne tarde pas à s'éteindre ; mais lorsqu'elles sont aimées, respectées et entourées de soins, la famille s'augmente et prospère en toutes circonstances. Dans toutes les familles où le mari se plaît avec sa femme, et

la femme avec son mari, le bonheur est assuré pour jamais. » (Lois de Manou, liv. III, scola 55 et suivants. Trad. de L. Jacolliot.)

« Époux tournez vos cœurs vers Dieu, afin que vous soyez heureux. Dieu vous rendra riche du trésor de sa grâce, car Dieu est immense : il sait tout, étant la lumière des cieux et de la terre. » (Koran, 31, 32, 35.)

« Les sages de la Grèce assemblés chez Périandre, tyran de Corinthe, après avoir agité plusieurs points de politique et de morale, en vinrent à des propos moins sérieux. On parla du beau sexe, et tous se réunirent à dire qu'ils ne voyaient dans l'univers que deux belles choses : les femmes et les roses ; et deux bonnes : les femmes et le vin. »

» La femme est le chef-d'œuvre de l'univers, a dit Lessing. »

« La femme, a dit Balzac, est l'être le plus parfait entre les créatures; elle est une création transitoire entre l'homme et l'ange. »

« La femme est un poème, dit P. Limayrac, qu'il faut lire avec le cœur pendant des années pour le bien comprendre. Tel homme qui n'a aimé qu'une fois, mais profondément, connaît mieux les femmes que tel autre qui, pendant vingt ans, a changé chaque jour de maîtresse. Don Juan, avec ses infidélités sans fin, me fait

l'effet d'un homme qui n'a pas lu un poème, et, qui passerait sa vie à lire des *variantes*. »

« Les femmes sont elles-mêmes les fleurs de la vie, comme les enfants en sont les fruits ; ce sont elles qui font le charme de nos sociétés, soit qu'elles forment entre elles des chœurs de danse, soit que chacune d'elles se promène avec son époux ou entourée de nombreux enfants. (Bernardin de Saint-Pierre.)

« La femme est naturellement artiste, parce qu'elle est organisée pour sentir ce que l'homme est obligé d'apprendre. » (Cerise.)

« Femme, amante, fille, sœur, épouse, mère, aïeule ; dans ces six mots, a dit Massias, est ce que le cœur humain renferme de plus doux, de plus extatique, de plus sacré, de plus pur, de plus ineffable. »

« La femme, a dit J.-J. Rousseau, est la plus belle moitié du monde. »

Voltaire a dit : « L'esprit de société et d'agrément est communément le partage des femmes ; elle sont faites pour adoucir les mœurs des hommes. »

« La femme aimante, a dit Paulin Limayrac, est un sanctuaire d'or. »

« Les femmes, disait M^me^ Necker, remplissent les intervalles de la conversation et de la vie comme ces duvets que l'on introduit dans les caisses de porcelaine :

on compte ces duvets pour rien, et tout se briserait sans eux. »

« L'homme, en s'unissant à la femme, a dit Chateaubriand, ne fait que reprendre une partie de sa substance; son âme ainsi que son corps sont incomplets sans elle; il a la force, elle a la beauté, il combat l'ennemi et laboure le champ de la patrie, mais il n'entend rien aux détails domestiques; il a des chagrins, et sa compagne est là pour les adoucir. Sans la femme il serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées. »

Admirons ces penseurs inspirés des cieux qui sentant dans leurs cœurs cette chaleur du beau qui illumine les grandes âmes, ont courageusement jeté leurs cris d'alarmes à travers les cohortes sauvages du fanatisme. Merci de nous avoir fait entendre au milieu du chaos discordant d'une société désordonnée votre voix amie en faveur de la femme. Espérons que les générations futures feront justice des législations menteuses qu'une philosophie sensualiste et matérielle abreuve encore aujourd'hui aussi despotiquement; espérons que les religions qui accréditent des superstitions à l'aide desquelles elles abrutissent la pensée humaine par des légendes, auront bientôt fini avec leurs fables en dehors des sciences et des lois de la nature. Espérons enfin que

ces hommes aux sens atrophiés qui abusent de la femme, exploitent la sensibilité de son cœur et la largesse de ses inspirations, ne la façonneront pas toujours au type qui convient à leurs dogmes imbéciles, au moyen desquels ils l'abrutissent d'un fanatisme sensuel et sans issue pour mieux la couvrir d'ignominies, de calomnies, et énerver le sens délicat de son âme pour la pousser au désespoir, profitant lâchement de sa faiblesse pour faire peser sur elle de prétendues fautes originelles, contes enfantés par eux dans les temps où ils trônaient sur l'ignorance ; ces contes barbares qui malheureusement comptent encore en ce jour trop de partisans, exercent une influence désespérante sur la crédulité des masses. Pauvres humains couverts du suaire humide et sanglant de l'asservissement. Honte et horreurs pour ces castes d'hommes sombres et noirs qui flattent les passions de la majorité à l'aide d'une philosophie bestiale, qui traîne encore la femme dans la fange avec le cynisme du matérialisme, qui bat à l'unisson avec ces théologiens de toutes robes en s'efforçant d'abîmer la raison humaine et en asservissant son cœur, plongeant ses inspirations naturelles dans un néant sans consolation.

PERSÉCUTIONS

PORT-ROYAL — JANSÉNIUS — LE DIACRE PARIS

Nous ne ferons pas l'historique de Port-Royal, célèbre abbaye de femmes; nous dirons seulement qu'elle fut fondée en 1204, près de Chevreuse, par Mathieu Montmorency et Mathilde de Garlande, sa femme, aidés par Eudes de Sully, évêque de Paris. Les religieuses y pratiquaient la règle de saint Bernard; mais elles finirent par tomber dans un dérèglement de mœurs tel, qu'une réforme devint nécessaire. Mais ce ne fut qu'en 1609 qu'une jeune religieuse de dix-sept ans, Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld, prit pour mission de moraliser et réformer cette communauté. L'exemple de cette sainte fille fut si édifiant, qu'en 1625, elle en avait attiré quatre-vingts. A cette époque, les religieuses abandonnèrent Chevreuse pour venir se fixer à Paris, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, où est aujourd'hui l'hospice de la Maternité. En 1630, Angélique Arnauld se démit de son titre de supérieure, se mettant modes-

tement sous les ordres d'une des religieuses de la communauté. C'est de ce jour que ce couvent prit le nom de Port-Royal de Paris. Un grand nombre de personnes de qualité firent des dons, et plusieurs grandes dames de haute naissance s'y réfugièrent pour finir leurs jours dans la retraite, et léguèrent toute leur fortune à la communauté.

Port-Royal reçut bientôt des savants illustres, qui cherchèrent dans la solitude le calme, en se séparant du monde, et firent fleurir les lettres. L'abbé de Saint-Cyran y fonda une école d'enseignement pour les jeunes gens. Mais bientôt les Jésuites renouvelèrent leurs persécutions et leurs calomnies; leur jalousie se déchaîna contre Saint-Cyran, et ils finirent enfin, à force d'intrigues, par le faire emprisonner au donjon de Vincennes. Malgré ces persécutions, il n'en continuait pas moins de diriger Port-Royal. Avant de mourir, il avait chargé deux de ses amis, Fromon et Calesius, de faire imprimer et de publier son fameux *Augustinus,* et surtout de veiller à ce que rien ne fût changé à cet ouvrage, où il exposait sa doctrine sur la *grâce* et la *prédestination*. L'abbé de Saint-Cyran, qui avait été également l'ami de Jansénius, mit tout en œuvre pour le répandre en France, surtout parmi les jeunes théologiens. Les Jésuites firent tout pour empêcher que ce livre fût imprimé; mais, malgré leurs machinations, l'impression eut lieu, en 1640, à

Louvain. Cette œuvre est tout simplement un exposé historique sur la grâce, que saint Augustin avait déjà résumé, et que Calvin traite dans sa doctrine sur la *justification de ses œuvres.*

Les solitaires de Port-Royal ne devaient pas tarder à être en butte aux persécutions jésuitiques les plus ardentes.

Ils avaient résisté au pape Urbain VIII, qui, poussé par le parti des Jésuites, avait condamné l'*Augustinus* de Jansénius. Alors, les Jésuites jurèrent la ruine de cette communauté, dont l'austérité de mœurs et la prospérité leur portaient ombrage. Usant de tout leur pouvoir auprès des courtisans de Louis XIV, ils circonvinrent si bien ce fanatique, qu'ils l'amenèrent à leur donner toute liberté d'action. Ce fut au mois d'août 1664 que l'archevêque de Paris se mit à la tête de troupes militaires et envahit Port-Royal de Paris. Les exactions, les violences que les soldats exercèrent sur les religieuses furent atroces. Disséminées ensuite et traînées dans diverses communautés, les malheureuses eurent à subir tous les outrages, toutes les persécutions dont les Jésuites seuls ont le secret. La plupart, reléguées à Port-Royal des Champs, furent gardées pendant plusieurs années et traitées avec la plus grande licence et la dernière des grossièretés. A force de violence, les Jésuites parvinrent à en gagner une partie à leurs doctrines, et les laissèrent

à Port-Royal de Paris, qui devint ainsi l'ennemi déclaré de Port-Royal des Champs, où restaient les fidèles à Jansénius. L'intrigue des Jésuites poussa celles de leur parti à leur intenter un procès qui devint très scandaleux, au sujet du partage des biens; car les Jésuites voulaient s'emparer de tout.

Enfin la destruction de Port-Royal de Paris fut résolue et le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, malgré ses promesses aux religieuses de les protéger, n'en resta pas moins indifférent au décret de suppression. C'est alors que d'Argenson, préfet de police, suivi de la soldatesque du roi, vint les chasser, ne leur accordant qu'un quart d'heure pour se préparer. Ces malheureuses furent emprisonnées, séquestrées dans les innombrables couvents de France qui étaient sous la domination expresse des Jésuites, lesquels firent raser les bâtiments, violèrent les sépultures et dispersèrent les corps.

Toutes ces persécutions avaient gagné les masses au parti janséniste; c'étaient des temps bien propices pour une rébellion car une grande partie du clergé orthodoxe était contre le pape. D'un autre côté, les classes élevées étant pour le jansénisme, ce parti devenu puissant et très riche avait fait de grands dons.

Une des figures les plus célèbres parmi les jansénistes est, sans contredit, le fils d'un conseiller au Parlement,

François de Pâris, diacre, qui, lorsqu'on lui offrit la cure de Saint-Côme, ne voulut se prêter à aucune concession sur ses croyances et refusa pour ce motif d'être ordonné prêtre, se fermant ainsi à jamais la carrière sacerdotale. Cet homme de bien, qui faisait preuve des idées et pratiques les plus austères, résolut de passer sa vie dans la retraite. Après avoir habité le Mont-Valérien, la Trappe, Melun, il se fixa définitivement au faubourg Saint-Marceau où quelques malheureux ecclésiastiques se joignirent à lui pour subvenir à ses besoins et faire la charité. Il travaillait manuellement, se livrant à des jeûnes et des macérations terribles qui abrégèrent ses jours; il mourut à l'âge de trente-neuf ans et fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard. Un an après on posa sur son corps une tombe en marbre noir.

Sa charité et ses austérités lui avaient acquis une réputation telle que les pauvres de Paris qu'il avait secourus pendant si longtemps accoururent faire des neuvaines sur son tombeau et les *miracles* de guérisons de toutes sortes se multiplièrent à un tel point que les jansénistes furent bientôt débordés par la masse. Le parti jésuitique, épouvanté du crédit que prenaient les jansénistes aux récits des cures qui s'opéraient sur le tombeau du diacre Pâris, envoya ses agents pour jeter la confusion, le désordre à travers les rangs des croyants, sachant bien que ces perturbations amèneraient fatale-

ment un changement dans les phénomènes et c'est ce qui arriva. Aux cures merveilleuses succédèrent les convulsions et M. de Vintimille, alors archevêque de Paris, profitant pour agir de ce semblant de désordres occasionnés par les agents secrets des jésuites, entama de nouvelles persécutions en défendant de rendre aucun honneur, de dire aucune messe, enfin de ne célébrer aucune cérémonie religieuse qui rappelât le souvenir du diacre. Vains efforts. Soit par curiosité, soit par confiance de guérisons (ceux-ci en minorité), les gens de qualité affluaient; on voulait être spectateur des *convulsionnaires*, ou convulsionné soi-même. C'était affreux de voir ce monde de tous rangs depuis les princes jusqu'au dernier du peuple, qui remplissaient le cimetière, les uns hurler comme des loups, les autres aboyer, siffler, se tordre dans des convulsions affreuses, des femmes, étendues à terre jeter des cris lamentables, ne pouvant être soulagées. Les simples convulsions étaient le plus souvent accompagnées de douleurs qui obligeaient à demander du secours. Les patients se faisaient frapper à coups de bûche, sans témoigner la moindre souffrance ; il y en eut même qui se firent crucifier sans sentir les clous qui leur traversaient les pieds et les mains. Tous ces phénomènes, de salutaires qu'ils étaient au commencement par les guérisons auxquelles ils donnaient suite, finirent par provoquer des scènes grotesques, cruelles,

indécentes à tel point qu'ils furent attribués au diable et malgré les protestations du cardinal de Noailles, célèbre janséniste, mais d'un caractère faible, indécis, la cour obéissant à l'archevêque de Paris, Vintimille, rendit une ordonnance prohibant l'entrée du cimetière, ce qui provoqua l'épigramme très vulgaire écrite par un farceur inconnu :

De par le roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Nonobstant la défense formelle et les agissements de la part de sa majesté Louis XV, de dégoûtante mémoire, les convulsionnaires n'en étaient pas moins pris de crises de toutes sortes, et la contagion augmentait d'intensité dans toutes les classes de la société. Même parmi les prêtres, il en est qui suivirent la pente naturelle d'un mysticisme de la douleur, où l'innocent expie pour le coupable. Plus Versailles et la Cour se souillaient d'infamies, plus ces martyrs aveugles cherchaient des pénitences extraordinaires. Aux immondes débauches de Louis XV, à ses incestes multipliés, répondaient les crucifiements des pauvres folles jansénistes qui, par de cruels supplices, acceptés, implorés, croyaient ramener la grâce et détourner le courroux de Dieu. Les persécutions de toutes sortes s'exercèrent sur les malheureux convulsionnaires. Carré de Montgeron, conseiller au Parlement, fut frappé des phénomènes qui se

passaient au cimetière, se fit l'apologiste des jansénistes et pour ce motif fut chassé de la Chambre des requêtes en 1732; il publia ensuite un grand ouvrage : *La Vérité des miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris* (1737, in-4°). Cet homme de conviction eut la malheureuse idée de se rendre à Versailles, théâtre des orgies du roi Louis XV, pour lui faire hommage de son œuvre. Pour remerciement, cet ordurier monarque l'envoya mourir dans les cachots. « A peine eut-on interdit l'entrée du cimetière, raconte le malheureux Montgeron, que les prodiges se multiplièrent. Un peu de terre recueillie auprès de l'illustre tombeau, fit éclater les plus merveilleuses guérisons dans tous les quartiers de Paris et jusque dans les provinces. » La fureur des Jésuites et les oppositions du clergé n'eurent pas de bornes; les pauvres convulsionnaires furent traqués à outrance, obligés de changer à chaque instant de quartier pour se soustraire aux agissements du catholicisme *romain*. Cette persécution les força de se séparer, de se réunir par petits groupes, ce qui amena fatalement, sinon la division, du moins une distinction dans les sectes. Bien que toujours soumis aux *Dames de la Grâce*, qui étaient un comité de propagande composé de ce qu'il y avait de plus marquant, de plus spirituel, ils se désignèrent sous différents noms : *Augustiniens, Élisiens, Agneau sans tache, Vaillantistes, Mélangistes, Discernants, Margoullistes, Figuristes,*

Jansénistes. Plus tard vinrent les magnétistes, puis les spiritistes, sectes réprouvées, réputées endiablées, traquées, poursuivies non pas seulement par les inquisiteurs, mais encore avec plus ou moins d'activité par les tribunaux, selon les époques. Aujourd'hui, comme alors, les mêmes faits se reproduisent, les guérisons sont aussi vivaces, la justice aussi rigoureuse; mais toutes ces persécutions n'auront qu'un temps, car, si le charlatanisme a son heure, la vérité est éternelle.

(*A suivre*).

ANIMAUX EMPOISONNÉS PAR L'ANILINE

Depuis plusieurs années déjà, les dangers pour la santé publique, pouvant résulter des poisons employés dans les falsifications de toute nature que le malheureux public absorbe dans les aliments et boissons livrés à la consommation, avaient été signalés par beaucoup de savants.

En 1852, le docteur B. Schuchardt, dans le but de se rendre compte des ravages que pouvait produire l'aniline, s'exerça à l'administrer à des animaux. Il introduisit d'abord huit gouttes de cette substance dans la bouche d'une grenouille, qui mourut quinze minutes après. Il en versa ensuite trois gouttes sur une plaie qu'il avait pratiquée sur une autre grenouille. La grenouille trépassa en deux heures. Trente gouttes ingérées chez un lapin le firent périr au bout de six heures.

Tous ces animaux étaient pris de crampes toxiques, qui durèrent jusqu'à la mort.

Ce même poison, administré à dose inférieure, amena une diminution de sensibilité qui commençait par les extrémités inférieures, et fut retrouvé dans l'urine.

Propriétaire-Gérant : Zouave Jacob.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

DÉPOT LÉGAL
Seine et Marne
Ve 329
12/88

PREMIÈRE ANNÉE. JUIN 1888 N° 2.

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

PRIX : **1** FRANC

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

MELANGES

DE

PHILOLOGIE

ET

D'HISTOIRE

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). **1** fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. **1** fr. **50**

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉ EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. **10** fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) **3** fr. **50**

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel) reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. **3** fr. **50**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. JUILLET 1888 N° 3.

DÉPÔT LÉGAL
Seine
1888
3 7 88

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

DE L'HYGIÈNE

PRÉFACE

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). **1** fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. **1** fr. **50**

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉ EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. **10** fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé). **3** fr. **50**

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel) reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. **3** fr. **50**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. AOUT 1888 N° 7.

DEPOT LEGAL
Seine
1888

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

LA CRÉATION DE LA MORALE

ESSAI DE CRITIQUE SCIENTIFIQUE

DE LA MORALE

Sociologie, Psychologie et Philosophie

INTRODUCTION

À LA MORALE

1885

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉ EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel) reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. SEPTEMBRE 1888 — N° 5

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

THÉORÈME

REÇUE

SEPTEMBRE 1888

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). **1** fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiqu depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. **1** fr. **50**

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. **10** fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) **3** fr. **50**

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avo recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaît prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. **3** fr. **50**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. OCTOBRE 1888 N° 6.

196 pages

REVUE
THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard.

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Dépôt légal
Seine et Seine-et-Oise
1888 6172

PREMIÈRE ANNÉE. **NOVEMBRE 1888** N° 7.

REVUE
THEURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être plus qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils vont prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir, faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »

(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.)

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de Théurgie, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la Théurgie sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la loi leur impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la moyenne partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté théurgique, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des Esprits supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité Théurgique, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les Théurges guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des Esprits des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, nº 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *resultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd. clin.* (t. I, p. 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt l'*Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« *La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur.* »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12ª ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. DÉCEMBRE 1888 — N° 8

DÉPÔT LÉGAL
Seine et Seine
692
12 fr

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils font prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir, faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »
(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.)

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ÉTOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de Théurgie, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la Théurgie sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de magnétisme animal par Mesmer, de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la leur loi impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la majeure partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté théurgique, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des Esprit supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité Théurgique, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les Théurges guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des Esprits des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, n° 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *résultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd. clin.* (t. I, p. 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt l'*Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« *La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur.* »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. JANVIER 1889 N° 9.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE Section d'Arsenal 1889.

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils font prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah ! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »
(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de Théurgie, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la Théurgie sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de magnétisme animal par Mesmer, de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la leur loi impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la majeure partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté théurgique, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des Esprit supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité Théurgique, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les Théurges guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des Esprits des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, n° 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *resultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd clin.* (t. I, p 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt *l'Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art ; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« *La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur.* »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). **1** fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. **1** fr. **50**

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. **10** fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) **3** fr. **50**

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. **3** fr. **50**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. FÉVRIER 1889 N° 10.

DÉPOT LÉGAL
Seine
Ye 122
1889

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils font prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir, faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »

(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.)

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de THÉURGIE, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la THÉURGIE sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de magnétisme animal par Mesmer, de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la leur loi impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la majeure partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté THÉURGIQUE, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des ESPRIT supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité THÉURGIQUE, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les THÉURGES guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des ESPRITS des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, n° 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *résultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd. clin.* (t. I, p 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt l'*Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art ; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résulta final eût été beaucoup meilleur. »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PREMIÈRE ANNÉE. MARS 1889 N° 11.

DÉPÔT LÉGAL
Seine et Rhône

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils font prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah ! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir, faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »
(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.)

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de THÉURGIE, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la THÉURGIE sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de magnétisme animal par Mesmer, de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la leur loi impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la majeure partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté THÉURGIQUE, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des ESPRIT supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité THÉURGIQUE, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les THÉURGES guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des ESPRITS des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, n° 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *résultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd. clin.* (t. I, p 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt l'*Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« *La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur.* »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 1 fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. 1 fr. 50

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. 10 fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr. 50

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. 3 fr. 50

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

DÉPOT LÉGAL
Seine-et-Oise
1889

PREMIÈRE ANNÉE. **AVRIL 1889** N° 12.

REVUE THÉURGIQUE

Scientifique, Psychologique et Philosophique

TRAITANT SPÉCIALEMENT

DE L'HYGIÈNE

ET DE

LA GUÉRISON PAR LES FLUIDES

ET DES DANGERS

DES PRATIQUES MÉDICALES, CLÉRICALES, MAGNÉTIQUES, HYPNOTIQUES, ETC.

Sous la Direction du

ZOUAVE JACOB

Avec le concours des Célébrités scientifiques les plus autorisées

Paraissant tous les premiers Dimanches de chaque Mois

« Charlatan : Médecin vantard, qui prône à l'excès l'étendue de sa science et l'efficacité de ses remèdes. Nous avons par cela même beaucoup de charlatans : nous en avons plus peut-être qu'on en voyait dans les siècles passés. Mais ils ont changé d'allure et de physionomie, ils ne font plus de discours en plein vent; ils font prôner leurs recettes à la quatrième page de leurs journaux. (LAROUSSE, *Dict. universel.*)

« Ah! l'annonce est à ce point puissante qu'elle a de l'influence sur celui même qui s'en sert le plus et l'individu qui, chaque soir, faisant sa caisse, se donne le plaisir facile d'établir le quotient de ses dupes — dupe lui-même — a grand soin en se couchant de prendre la pilule ou l'elixir dont il a su vanter les propriétés miraculeuses dans la quatrième page des journaux. »

(TROUSSEAU, *Conférences.*)

Médecine, pauvre science; médecins, pauvres savants; malades, pauvres victimes. (Docteur FRAPPART.)

BUREAUX

Paris — 20, RUE MONTENOTTE (ETOILE) — Paris

Abonnement : **10** francs par an. — Étranger : **12** francs

NOTE DE LA RÉDACTION

Depuis bientôt vingt-cinq ans que nous nous occupons de Théurgie, nous avons observé que les plus rebelles à nos pratiques étaient généralement d'un intellect plus ou moins obstrué par différents préjugés, entachés d'erreur. Et cette catégorie d'esprits faibles se trouve non seulement dans les rangs des illettrés, mais surtout parmi ceux qui composent la majorité des « Flambeaux scientifiques. »

On en peut voir la preuve dans la résistance opiniâtre, systématique, pour ne pas dire de mauvaise foi, que la fine fleur des Académies, des savants et des esprits forts, ont opposée, et opposent encore aujourd'hui à tout progrès. D'abord ils ont rejeté le magnétisme animal ; ils ont raillé le somnambulisme, et enfin conspué la Théurgie sous quelque forme qu'elle se présente, soit accréditée sous le nom de magnétisme animal par Mesmer, de somnambulisme, par Puységur, ou de spiritisme par Allan Kardec. Ils se sont acharnés contre les Théurges guérisseurs qui opèrent des cures merveilleuses, sans le concours de la prétendue science médicale, et surtout contre ceux qui ont la faculté de voir les maladies. Car, règle générale, la plupart des privilégiés de la naissance et de la fortune sont infectés de maladies honteuses qu'ils ne révèlent que dans le silence du cabinet de leur docteur, le secret professionnel que la leur loi impose répondant de leur discrétion. (Cependant combien de révélations !) Et si nous nous en rapportons aux réclames, nous pouvons affirmer que la majeure partie des médecins ne vivent que du traitement qu'ils exercent sur les malheureux atteints de cette terrible maladie. Règle générale, toutes les fois qu'une personne, à quelque classe qu'elle appartienne, contestera de parti pris l'évidence de la faculté théurgique, on peut être sûr qu'elle est atteinte d'une maladie honteuse. Mais, si ces victimes du sort étaient plus au courant de notre manière de pratiquer, ils nous seraient moins hostiles ; quant à notre discrétion, notre faculté, nous venant des Esprit supérieurs aux fluides blancs, nous impose la charité Théurgique, et par conquent la discrétion sur ce qui pourrait blesser nos semblables. D'ailleurs il n'est pas indispensable que les Théurges guérisseurs soient *voyants* pour guérir, les cures se produisant par l'intervention seule des Esprits des régions supérieures, et très souvent même sans que la volonté des guérisseurs soit mise en action.

« Qu'est-ce que la médecine ? Une erreur de vingt siècles, et, vu l'extrême des intérêts qu'elle atteint directement ou indirectement, une erreur des plus funestes ne tendant à rien moins, entre autres déplorables résultats, qu'à la dégradation physique et morale de l'espèce humaine ; un chaos discordant d'hypothèses absurdes qui ravalent l'homme fort au-dessous de la plus grossière machine et élèvent le savetier fort au-dessus du plus habile médecin. »

Docteur CHAUVET. (*Philosophie médicale*, p. 11 et 12.)

Et pour nous servir des expressions du docteur Jahr (tom. V de la Bibl. de Genève, n° 4, p. 242), quand il dit : « Oui, en vérité ! depuis deux mille ans, nous avons méconnu les lois de la nature dans le véritable art de guérir. »

Le professeur Louis (séances de l'Académie de médecine) : « J'avoue que, depuis vingt ans, j'ai, dans les hôpitaux, étudié tour à tour la plupart des méthodes curatives, ce qui m'a mis dans le cas de remarquer que la plupart des méthodes offraient des *resultats déplorables*, et je leur dois la *perte* de personnes chères. »

Marchal de Calvi (*France Méd. et ph.*) : « Il n'y a plus en médecine, et depuis longtemps, ni *principes*, ni *foi*, ni *loi*... Nous construisons une Tour de Babel, ou plutôt nous ne construisons rien. »

Chomel (*Pathol. gén.* p. 642) dit que : « Les *ténèbres* enveloppent encore la branche la plus importante de la médecine. »

Barthez (*Mémoires de Madame Dubarry*, t. VI) affirme qu'il ne croyait pas à la médecine : « Nous sommes, disait-il, des aveugles qui frappons avec un bâton... »

Rostan, dans ses *Cours de Méd. clin.* (t. I, p. 185 et 187), dit « qu'aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que la médecine, chaque dénomination de classe de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur. »

La médecine scientifique n'existe pas. « Aujourd'hui, un médecin, appelé près d'un autre médecin, est donc à la fois dans la science et dans *l'empirisme*.

Claude BERNARD, de l'Académie.

Dubois (d'Amiens) affirme (*Pathol. gén.*, Avant-Propos) que « des vérités générales nous manquent en médecine, que nous sommes encore à la recherche des principes. »

Le Dr Donné écrit dans le *Journal des Débats*.

« Tant que la science de la médecine laissera une aussi grande part à l'instinct et au génie de chaque médecin, l'art ne sera ni complet ni aussi élevé qu'il peut l'être. »

Le professeur Bouchardat (*Manuel des mat. médicinales*, p. 9), « constate que la science n'est pas faite, mais toute à refaire. »

Le professeur Vallex (*Guide du Praticien*, Avant-Propos, p. 10.)

« Que de regrets on éprouve en voyant tant d'études, de veilles, de génie dépensés pour obtenir *d'aussi faibles résultats !* Que d'erreurs... »

Le grand Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, déclare que « ce qu'on qualifie de l'art médical est bien plutôt l'*Art de faire de la conversation, de babiller*, que l'art de guérir. »

Le professeur Malgaine (*séance de l'Académie de médecine*) : « Absence complète de doctrines scientifiques en médecine, absence dans l'application de l'art ; empirisme partout, voilà l'état de la science. »

« ... Que l'on contemple les suites de cette torture médicinale, les cris de douleur, les physionomies grimaçantes, hideuses, le souffle brûlant de tous ces infortunés qui sollicitent un verre d'eau pour étancher la soif qui les dévore, sans pouvoir obtenir autre chose qu'une nouvelle dose de poison qui les a réduits à ce cruel état... et chez qui les médecins rendent encore la digestion plus lente et plus douloureuse par des mets succulents, des élixirs, des pastilles, jusqu'à ce que leurs victimes succombent à la diarrhée, à l'hydropisie ou au marasme. — Dr BROUSSAIS. »

« Dans les maladies ordinaires, les gardes-malades en savent autant que les médecins, et dans les cas extraordinaires, les médecins n'en savent pas plus que les gardes-malades. — Dr GOAZET (*Discours*).

« *La main sur la conscience, je déclare devant Dieu et devant les hommes, que la pratique médicale a été plus nuisible qu'utile à l'humanité ; de telle sorte que si les nombreux malades que j'ai traités, pendant près d'un quart de siècle, avaient été abandonnés aux seules ressources de la nature, aidés de simples soins hygiéniques, le résultat final eût été beaucoup meilleur.* »

Docteur CHAUVET.

OUVRAGES DU ZOUAVE JACOB

HYGIÈNE NATURELLE

12e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). 3 fr.

POISONS ET CONTRE-POISONS

15e ÉDITION

1 volume in-12 (épuisé). **1** fr.

CHARLATANISME DE LA MÉDECINE

Son ignorance et ses dangers

Appuyés par les assertions des célébrités médicales et scientifiques, depuis Hippocrate jusqu'à Claude Bernard

29e ÉDITION

Prix. **1** fr. **50**

HYGIÈNE DU ZOUAVE JACOB

PUBLIÉE EN DEUX VOLUMES

Le premier volume a déjà paru en deux parties

6e ÉDITION

Prix. **10** fr.

PENSÉES DU ZOUAVE JACOB

1 volume in-12 (épuisé) **3** fr. **50**

Cet ouvrage, qui avait été dénaturé par l'éditeur Repos, et dont nous avons recouvré la propriété par voie des Tribunaux (en Cour d'Appel), reparaîtra prochainement revu et corrigé.

CONFÉRENCES

Sur les dangers des enseignements et pratiques des Sectes Sacerdotales, Médicales, Magnétiques, Spirites et Hypnotiques

D'APRÈS LES RENSEIGNEMENTS DES PLUS GRANDES CÉLÉBRITÉS

Un vol. in-8. **3** fr. **50**

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY